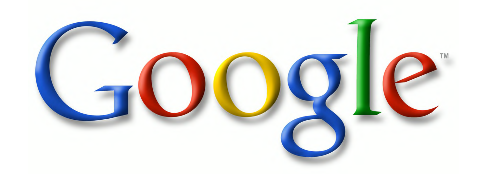
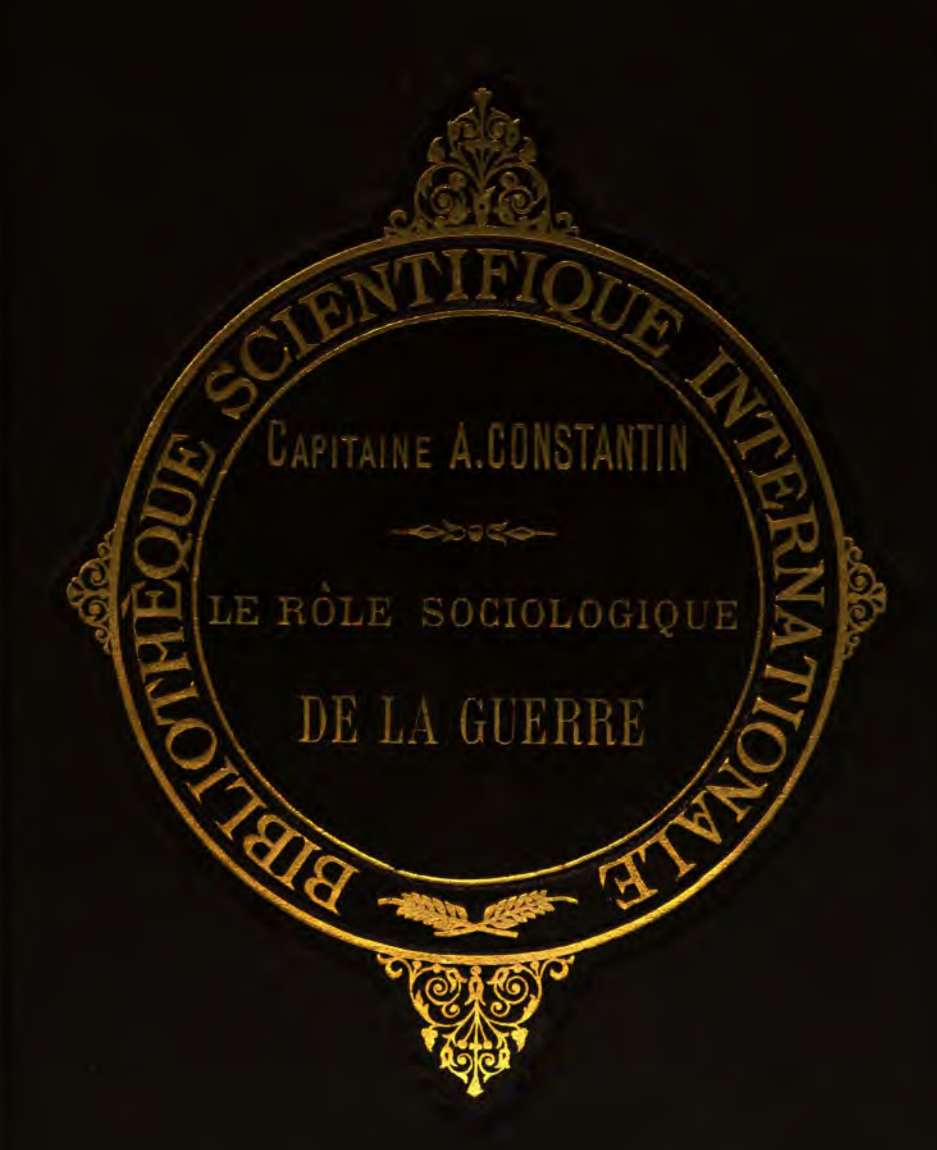
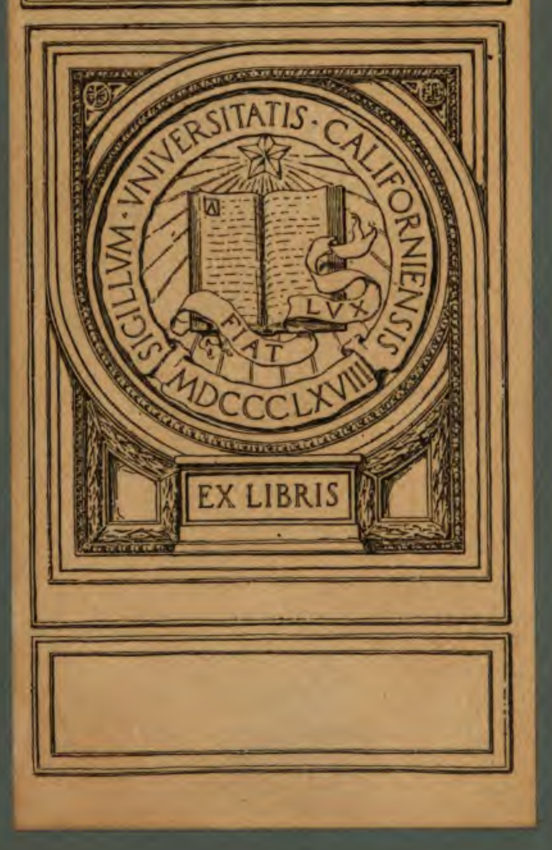



BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE
CAPITAINE A. CONSTANTIN
LE RÔLE SOCIOLOGIQUE
DE LA GUERRE


ALVMNVS BOOK FVND
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS


Digitized by Google



BIBLIOTHÈQUE

SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. ÉM. ALGLAVE

CVIII

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Publiée sous la direction de M. Em. ALGLAVE.

Volumes in-8°, la plupart illustrés, cartonnés à l'anglaise, à 6, 9 et 12 francs.

CENT-HUIT VOLUMES PARUS

DERNIERS VOLUMES PUBLIÉS

Le transformisme appliqué à l'agriculture, par J. Constantin, professeur au Muséum d'histoire naturelle. 1 vol. in-8° avec 105 gravures . . 6 fr.

Parasitisme et mutualisme dans la nature, par le Dr Laloy, bibliothécaire de l'Académie de médecine. 1 vol. in-8° avec 82 gravures . . 6 fr.

Physiologie de la Lecture et de l'Écriture, par le Dr E. Javal, membre de l'Académie de médecine. 2e édition. 1 vol. in-8° avec figures . . 6 fr.

L'Évolution inorganique *expliquée par l'analyse spectrale,* par Sir Norman Lockyer. Traduit de l'anglais par *E. d'Hooghe.* 1 vol. in-8° avec figures . . . . 6 fr.

Latins et Anglo-Saxons *Races supérieures et races inférieures,* par N. Colajanni, professeur à l'Université de Naples. Trad. de l'italien par *E. Dubois.* 1 vol. in-8°. . . . . 9 fr.

Les lois naturelles. *Réflexions d'un biologiste sur les sciences,* par Félix Le Dantec, chargé du cours d'embryologie générale à la Sorbonne. 1 vol. in-8 avec figures. . . . . 6 fr.

Les exercices physiques et le développement intellectuel, par A. Mosso, prof. à l'Univ. de Turin : trad. de l'italien par *Claudius Jacquet* 1 vol. in-8 . . . . 6 fr.

Histoire de l'habillement et de la parure, par L. Bourdeau. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

La géologie générale, par Stanislas Meunier, professeur au Muséum d'histoire naturelle. 1 vol. in-8, avec 43 gravures . . . . 6 fr.

L'eau dans l'alimentation, par F. Malméjac, pharmacien de l'armée, docteur en pharmacie ; préface de M. Schlagdenhauffen, directeur honoraire de l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy. 1 vol. in-8 . . . . . . 6 fr.

Les bases scientifiques de l'éducation physique. par G. Demeny, professeur du cours d'éducation physique de la Ville de Paris et de physiologie appliquée à l'École militaire de Joinville-le-Pont. 3e édition. 1 vol. in-8, avec 200 gravures . . . . 6 fr.

Mécanisme et éducation des mouvements, par *le même.* 2e édit. 1 vol. in-8, avec 568 gravures. . . . . 9 fr.

SCIENCE SOCIALE

Introduction à la science sociale, par Herbert Spencer. In-8. 13e édit. 6 fr.

Les bases de la morale évolutionniste, par Herbert Spencer. 1 vol. in-8. 6e édit. . . . . 6 fr.

Les conflits de la science et de la religion, par Draper, professeur à l'Université de New-York. 1 vol. in-8. 10e édit. . . . . 6 fr.

Le Crime et la Folie, par H. Maudsley, professeur de médecine légale à l'Université de Londres. 1 vol. in-8. 7e édit. . . . . 6 fr.

La Monnaie et le Mécanisme de l'échange, par W. Stanley Jevons, professeur à l'Université de Londres. 1 vol. in-8. 5e édit. . . . . . . 6 fr.

La Sociologie, par H. de Roberty. 1 vol. in-8. 3e édit. . . . . . . 6 fr.

La Science de l'éducation, par Alex. Bain, professeur à l'Université d'Aberdeen (Ecosse). 1 vol. in-8. 9e édit. . . . . 6 fr.

Lois scientifiques du développement des nations, par W. Bagehot. 1 vol. in-8. 6e édit. 6 fr.

La vie du langage, par D. Whitney, professeur de philologie comparée à Yale-College de Boston (États-Unis). 1 vol. in-8. 3e édit . . . . . 6 fr.

La Famille primitive, par J. Starcke, prof. à l'Univ. de Copenhague 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Principes de colonisation, par J.-L. de Lanessan, prof. agrégé à la Faculté de médecine de Paris, ancien gouverneur de l'Indo-Chine. 1 vol. in-8. 6 fr.

SAINT-AMAND (CHER). — IMPRIMERIE BUSSIÈRE

LE

ROLE SOCIOLOGIQUE
DE LA GUERRE
ET LE SENTIMENT NATIONAL

PAR

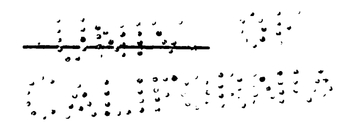
Le Capitaine A. CONSTANTIN

SUIVI DE

LA GUERRE, MOYEN DE SÉLECTION COLLECTIVE

Par le Dr S. R. STEINMETZ, de La Haye

Traduit de l'allemand par le Cap. CONSTANTIN, *avec l'autorisation de l'auteur*



PARIS

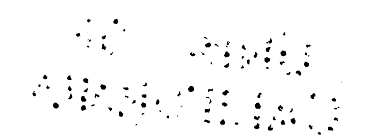
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

—

1907



LE ROLE SOCIOLOGIQUE DE LA GUERRE ET LE SENTIMENT NATIONAL

CHAPITRE PREMIER

COMMENT IL CONVIENT D'ÉTUDIER LE ROLE SOCIOLOGIQUE DE LA GUERRE ET DU SENTIMENT NATIONAL, PARTICULIÈREMENT EN FRANCE. ORIGINES ETHNIQUES DES POPULATIONS FRANÇAISES.

Aujourd'hui, il n'est pas de pays où, les innombrables questions de la sociologie ne passionnent à la fois des penseurs très positifs et des rêveurs férus de sentimentalité. Pour tout le monde, celles qui ont trait au sentiment national, à l'existence distincte des États, aux conflits entre peuples, à l'influence des institutions guerrières ont un intérêt considérable, depuis que l'adoption du service personnel, obligatoire, fait concourir toutes les classes de la société, à la défense de la patrie.

Emportées bien souvent par des courants contraires, les idées que soulèvent ces graves problèmes se heurtent, tourbillonnent et repartent dans des directions nouvelles qui ne se confondent qu'exceptionnellement. A la suite de Joseph de Maistre, des écrivains nombreux s'appliquent encore, comme au temps de Bossuet, à célébrer la

sauvage grandeur des batailles et à exalter la gloire des conquêtes. Mais jusqu'ici, parmi les panégyristes des luttes armées, la plupart, Hegel et Proudhon eux-mêmes, ne semblent avoir entrepris de les justifier et de les glorifier que parce qu'ils leur attribuent une essence divine (1). Bien que persuadés de la nécessité pour la démocratie française de conserver une solide organisation militaire, d'autres, comme le colonel Ardant du Picq (2), éblouis par la sublimité de l'idée de justice, ne voient plus dans la guerre la vraie mesure de la force et de la vaillance des nations, mais le plus sûr moyen dont les classes aristocratiques disposent pour assurer leur supériorité sur les classes populaires.

Les adversaires du militarisme, les pacifistes à outrance ont donc beau jeu pour stigmatiser les misères et les violences qu'entraîne la concurrence guerrière des Etats et pour les faire prendre en horreur à une foule d'esprits généreux, aux yeux de qui le recours aux armes n'est plus qu'un vestige de la barbarie et des superstitions ancestrales.

Toutefois si l'on peut soutenir qu'il faut vraiment avoir une mentalité d'assassin pour souhaiter la guerre dans un but d'intérêt personnel, ou à cause des émotions qu'elle procure et des spectacles qu'elle présente, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il faille la condamner au nom de

(1) « La guerre est divine en elle-même, parce qu'elle est une loi du monde », J. De Maistre : *Les soirées de Saint-Pétersbourg*. — « La paix perpétuelle est un rêve, mais ce n'est pas toujours un beau rêve. La guerre fait partie de l'ordre de choses établi par Dieu » (Feld-Marschall v. Moltke). — Cf. de Proudhon, *La guerre et la paix*, de Hegel particulièrement : *Phaenomenologie des Geistes, Grundlinien der Philosophie des Rechts et Vorlesungen über die Philosophie der Geschichte.*

(2) Dans ses *Etudes sur le combat*, ouvrage si remarquable à tant d'autres égards et qui parut pour la première fois en 1880, dix ans après la mort de son auteur tué sous Metz.

la science et de la froide raison comme au nom de la sentimentalité humanitaire, ni qu'on puisse espérer voir la paix régner prochainement sur le monde.

Dans une étude substantielle et approfondie, M. le professeur Steinmetz a apporté à l'examen de cette grave question toutes les ressources de son esprit à la fois si pénétrant et si lucide, si juste, si exact et toujours si renseigné. Pour se placer au même point de vue positif que ce savant, pour tirer tout le parti possible de son travail et surtout pour en faire une application raisonnée à notre pays, il est utile d'avoir présentes à l'esprit les acquisitions récentes des sciences anthropologiques et sociologiques, ainsi que certaines théories de la politique internationale contemporaine ; il est utile avant tout de se souvenir des circonstances qui ont présidé à la formation de la France, et de se rappeler avec l'évolution du peuple français ses plus lointaines origines ethniques.

Ces origines se perdent dans les brumes d'un passé infiniment lointain. Des préjugés multiples, des théories variées les voilent à nos yeux, quelquefois même les travestissent. Bien souvent, au milieu de leur confusion, de leur obscurité, ce n'est qu'une faible et incertaine lumière qui arrive des documents possédés aujourd'hui. Les plus anciens de ceux-ci qui soient incontestables remontent aux âges quaternaires des géologues (1). Ils at-

(1) Certains silex découverts par l'abbé Bourgeois à Thenay (Loir-et-Cher) dans des terrains du commencement de la période miocène et qui auraient été taillés et craquelés par le feu indiqueraient qu'il faut faire remonter jusqu'aux âges tertiaires les débuts de l'industrie en France. Mais outre que l'authenticité de ces objets est discutable, leurs dimensions ainsi que la paléontologie ne permettent de les attribuer qu'à un être tenant le milieu entre l'homme et les singes anthropoïdes actuels comme le PITHECANTHROPUS erectus dont les ossements ont été découverts à Java en 1894 par le docteur Dubois. Cf. d'une part. G. et

testent que lorsqu'après avoir atteint en Europe leur plus grande extension, les glaciers se furent retirés vers les montagnes, des groupes humains déjà nombreux habitèrent le continent européen. Ce sont les haches ou « coups de poing » chelléens (1), si grossièrement taillés sur deux faces ; ce sont les pointes et les lames acheuléennes (2) obtenues par éclatement d'une seule face du silex et ensuite retaillées régulièrement sur leurs bords.

Quelques siècles s'écoulèrent encore avant que les hommes vécussent en Europe, dans des conditions telles qu'il put nous parvenir des débris de leurs squelettes, en même temps que des vestiges de leur travail.

Les plus antiques de ces restes ont été découverts entre Dusseldorf et Elberfeld, dans le Néanderthal, petite vallée dont le nom a servi à désigner certains caractères simiens (3) communs à la plus grande partie des débris osseux qui ont été recueillis des époques moustérienne et magdalénienne (4). Pendant les longues périodes qui

A. de Mortillet, *Le Préhistorique* (3e éd., Paris, 1900) ; G. de Mortillet, *Formation de la nation française* (2e éd., Paris, Alcan, 1900). Cartailhac, *La France préhistorique* (2e éd., Paris, Alcan, 1896). Deniker, *Peuples et races de la terre* (Paris, 1900) : A. Hovelacque et G. Hervé, *Précis d'anthropologie* (Paris, 1887) ; d'autre part V. de Lapparent, *Traité de Géologie*, tome (3e éd., Paris, 1900). A. Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois* (Paris, 1891).

(1) Appelés ainsi d'après le nom de la station de Chelles (Seine-et-Marne), qui a servi à appeler la plus ancienne de toutes les époques.

(2) Du nom de la station de Saint-Acheul (Somme).

(3) Cf. comme pour tout ce qui a trait à l'anthropologie et à l'archéologie préhistorique, G. et A. de Mortillet, *loc. cit.* G. de Mortillet, *loc. cit.* ; A. Bertrand, *loc. cit.* ; Deniker, *loc. cit.* ; Cartailhac, *loc. cit.*; V. de Lapouge, *L'Aryen* (Paris, 1890). Topinard, *L'homme dans la nature* (Paris, Alcan, 1891) et les études antérieures à 1877, de A. Bertrand, parues sous le titre : *Archéologie celtique et gauloise* (2e éd., Paris, 1889).

(4) Nommées ainsi d'après les stations du Moustier et de la Madeleine (Dordogne).

s'étendent entre ces époques l'homme apprit à façonner dans le silex de petits coups de poing amygdaloïdes, des pointes en feuilles de laurier, puis des lames minces et longues si habilement détachées de leur nucléus et si finement retouchées par le choc et la pression qu'elles permirent de faire des harpons en bois de renne et même de transformer en aiguilles à chas de petits os d'oiseaux.

Vers la fin des âges paléolithiques, en même temps que l'industrie de la pierre taillée se perfectionnait, des races humaines qui témoignent de la lente et progressive évolution de l'humanité apparurent. Ce fut d'abord celle de Laugerie-Chaucelade (1), dont l'ossature est encore massive, mais dont le crâne allongé d'avant en arrière forme voûte et présente un front relevé, arrondi au sommet et non plus fuyant comme celui de l'homme de Néanderthal. Ce fut une autre race dolichocéphale, dont des squelettes ont été découverts dans les grottes de Cro-Magnon et qui, avec une stature de 1m,80 notablement plus élevée et plus élancée que celle de l'homme de Laugerie, a un crâne plus incliné en avant et en arrière et une face plus large (2). Ce furent enfin des races brachycéphales qui nous sont connues par des statuettes de femme trouvées à Brassempouy (3) et vraisemblablement aussi par le crâne de la Truchère (4).

(1) Dans la Dordogne.

(2) Cf. Topinard, *L'Anthropologie* (Paris, 1877) ; W. Ripley, *The races of Europe*, Londres, 1900 ; Hamy, *La race de Cro-Magnon et ses affinités ethniques*, annexe à la Gaule avant les Gaulois de A. Bertrand ; Verneau, *La race de Cro-Magnon* (*Revue d'anthropologie*, 1886) ; Collignon, *Les âges de la pierre en Tunisie* (Lyon, 1877), et *Etudes sur l'ethnographie générale de la Tunisie* (Paris, 1887).

(3) Cf. Ed. Piette, *La station de Brassempouy*, (Anthropologie, 1895).

(4) Cf. Chantre, *L'homme quaternaire dans le bassin du Rhône*, Paris, 1901.



Les abondantes précipitations athmosphériques de la période pléistocène des géologues et le refroidissement de la température qui les suivit avaient obligé l'homme à se créer des ressources contre le froid et attiré dans nos pays la faune des régions polaires. L'établissement du Gulf-Stream en réchauffant l'Europe occidentale, et en lui rendant un climat tempéré, fit succéder une faune sylvestre à la faune des steppes sibériennes (1). Privées du renne, beaucoup plus utile pour elles que le cerf, les populations qui vivaient sur notre sol furent bientôt si misérables qu'à en juger par les harpons à grandes et fortes barbelures, de l'époque tourassienne (2), leur industrie retomba dans la plus grossière simplicité. Les difficultés de l'existence, en limitant le nombre des habitants, amenèrent peu à peu la disparition de ceux qui étaient les moins aptes à s'adapter à de nouvelles conditions de vie. L'intelligence humaine se tendit tout entière dans un sens utilitaire ; et dès les débuts des temps néolithiques, les petits silex à formes géométriques de l'époque tardenoisienne (3), les tranchets et les haches en pierre polie des époques campignyenne et robenhausienne (4), les pics en bois de cerf et les meules à main attestent qu'après une déchéance momentanée, l'outillage se retrouva plus divers et plus perfectionné qu'auparavant. Non seulement l'homme apprit à domestiquer les animaux, mais encore à cultiver le blé, l'orge et le lin. Il pratiqua l'art de la poterie et le tissage des étoffes, il inventa un système primitif de numération et d'écriture, il construisit des pirogues, s'aventura sur les rivières, les fleuves et même sur la mer où il alla pêcher à grande distance des bords.

(1) Cf. De Lapparent, *loc. cit.*

(2) Du nom de la Tourasse (Haute-Garonne).

(3) Du nom de la Fère en Tardenois (Aisne).

(4) Des noms de Campigny (Seine-Inférieure) et Robenhausen (canton de Zurich).

Il entoura ses camps de fossés; dans les pays de lacs, afin d'assurer la sécurité de ses habitations et de ses approvisionnements, il les établit à distance du rivage et alla planter ses palafittes au milieu des eaux. Enfin, il inhuma ses morts et, pour en conserver le souvenir, il éleva des monuments mégalithiques (1).

Ces progrès si considérables, bientôt suivis pendant l'époque énéolithique des premiers essais faits pour remplacer la pierre par le cuivre, coïncidèrent avec l'apparition d'hommes à tête courte. Les traces des nouveaux-venus peuvent se retrouver en Belgique, en Suisse, dans la vallée du Danube, les plaines hongroises, la péninsule des Balkans et semblent venir de l'Asie mineure et de régions encore plus à l'est (2).

Après une grande invasion à l'époque tardenoisienne, les brachycéphales achevèrent l'envahissement de nos contrées dans une série d'infiltrations mi-pacifiques, mi-guerrières, et presque tout de suite, ils entrèrent en contact intime avec les anciens habitants. A l'époque morgienne (3), lorsque furent fabriquées les premières haches en bronze à bords droits et à talons, peut-être arriva-t-il encore d'autres immigrants? certaines trouvailles archéologiques paraissent l'indiquer et ont fait supposer que de petits groupes de commerçants et de missionnaires apportèrent alors du Levant une connaissance plus grande de la métallurgie, en même temps que la pratique de l'incinération des cadavres qui se répandit partout avec l'industrie du bronze. Quoiqu'il en soit, dans les

(1) Cf. Ed. Piette, *Etude d'ethnographie préhistorique* (Anthropologie, 1895-96); Gross, *les Protohelvètes* (Berlin, 1883), ainsi que Montélius, *Les temps préhistoriques en Suède et dans les autres pays scandinaves* (Traduction de S. Reinach, Paris, 1895).

(2) Cf. Sergi, *Arii e Italici* (Turin, 1898); S. Reinach, *Le mirage oriental* (Anthropologie, 1893).

(3) Du nom de Morges (Canton de Vaud).



poignées à antennes des épées de l'époque larnaudienne (1), comme dans les haches à ailerons ou à douille qui la caractérisent, il n'y a plus rien qui rappelle l'Orient (2).

Pendant qu'au cours des temps néolithiques, des races étrangères venues de l'Est s'implantaient, comme il vient d'être vu, dans l'Europe occidentale, d'autres mouvements de population y étaient causés par les déplacements de tribus nomades vivant de la chasse et de la pêche, puis par de véritables migrations dont l'une amena jusque dans le sud de la France des éléments semblables à ceux qu'on trouve en Angleterre, dans les *long-barrows*, c'est-à-dire les tumuli allongés. A en juger par leurs crânes, ces hommes avaient un type physique voisin de celui de la race brune, petite, leptoprosope (3) et très dolichocéphale que les influences climatériques, jointes probablement à des croisements avec des races africaines, avaient déjà produites dans les régions méditerranéennes (4). Ils se rapprochaient peut-être encore plus du type grand, blond et dolichocéphale (5) qui se formait alors sous l'action d'un climat brumeux et froid, dans les plaines de l'Allemagne du Nord et sans doute aussi sur un vaste territoire tantôt inondé tantôt immergé, s'étendant de l'Angleterre à la Scandinavie (6). Chaque

(1) Du nom de Larnaud (Jura).

(2) Cf. S. Reinach, *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines* (Anthropologie, 1894-1896).

(3) C'est-à-dire ayant le visage allongé.

(4) Cf. Sergi, *Origine e diffusione della stirpe mediterranea* (Rome, 1895).

(5) *Homo Europaeus.*

(6) Territoire dont l'existence passée est révélée par les objets que les dragages des pêcheurs ramènent des bas fonds du Dogger's bank (Cf. de Lapparent, *loc. cit.*) ; Cf. M. Much, *Die Heimat der Indogermanen im Lichte der urgeschichtlichen Forschung* (Iéna, 1904).

fois que la mer étendit son domaine un peu plus avant vers le Sud, elle força de nombreux émigrants appartenant à cette race blonde à fuir devant elle. Les uns se jetèrent en Orient par les steppes russes, gagnèrent la Perse et la Babylonie (1). D'autres poussèrent devant eux vers l'Ouest et le Midi les populations brachycéphales qui étaient venues se fixer au centre de l'Europe ; ils y prirent des esclaves et des femmes, et entraînèrent une partie de leurs peuplades avec eux ; vraisemblablement, il y en eut qui pénétrèrent ainsi jusque dans le nord-est de la Gaule.

C'est alors que les idiomes de la famille linguistique qui a été appelée aryenne commencèrent à se former et peut-être à se propager. Originaires de la vaste contrée qui s'étend depuis les Carpathes jusqu'à la Baltique (2), ils se développèrent lentement au cours des innombrables mouvements de peuples qui eurent lieu à partir des temps néolithiques et rapprochèrent les hommes dans chaque lignée, dans chaque tribu, les mirent en relation avec des groupes différents par l'origine et par l'industrie, les conduisirent à varier leurs ressources et à perfectionner leur civilisation. Vers l'an 2000 avant notre ère, lorsque l'élaboration des dialectes aryens primitifs eut été à peu près terminée et que les populations qui les parlaient eurent achevé d'instituer au milieu d'elles, avec la famille agnatique, les formes anciennes de la phratrie et du clan, elles se trouvèrent contraintes à épancher de nouveau leurs multitudes au dehors. Les

(1) Tout en admettant les mêmes affinités entre les populations de ces pays, SERGI (*Gli Ari in Asia e in Europa*, Turin, 1903), croit que leur expansion s'est faite en des sens tout autres.

(2) Cf. O. SCHRADER, *Sprachvergleichung und Urgeschichte* (Iéna, 1890) ; S. REINACH, *L'origine des Aryens* (Paris, 1892) ; H. HIRT, *Die Urheimat et und die Wanderungen der Indogermanen* (Geog. Zeitschr., décembre, 1895) ; Fr. RATZEL, *Die geographische Methode in der Frage nach der Urheimat der Indogermanen* (*Archiv. fur Rassen und. Gesellschafts Biologie*, n° 3 1904).



unes allèrent en Asie où elles soumirent l'Inde à leurs castes religieuses et guerrières; d'autres envahirent la péninsule balcanique d'où, avec les Pélasges, elles firent rayonner hors du Péloponèse la civilisation mycénienne, mère de la civilisation hellénique (1). Enfin les Ombro-latins prirent pied au sud des Alpes; et à l'Occident des tribus qui leur étaient apparentées se répandirent jusque dans la vallée du Rhône.

Dix siècles plus tard de nouvelles migrations parties encore des régions situées au midi de la Baltique, débordèrent sur la Grèce et l'Italie, et ébranlèrent les populations qui les y avaient précédées. Seules peut-être un certain nombre de peuplades enfermées dans les Alpes Autrichiennes, où à l'époque Halstattienne (2) elles façonnèrent les premiers objets en fer travaillés au centre de l'Europe, restèrent momentanément en dehors de ce vaste mouvement d'expansion. Faiblement soumises aux influences de l'Orient méditerranéen (3), elles se rattachaient à des peuples très mobiles qui, occupant ou du moins parcourant l'Europe centrale, avaient porté leur domination dans la vallée du Danube moyen et jusque dans celle du Pô, comme le montrent les restes qu'on a retrouvés d'eux dans les terramares (4).

Suivant les pays et le temps où ils vécurent, suivant aussi l'origine de ceux qui en parlèrent, ces peuples reçurent les noms de Celtes, Gaulois ou Galates. Vers le VIIe siècle avant J.-C., ils envahirent le nord de la Gaule

(1) Cf. HALL, *The oldest civilization of Græce*. Studies of the Mycenæan age (Londres, 1901).

(2) Du nom de Hallstadt (Haute Autriche); Cf. GROSS, *La Tène. Un oppidum helvète*, Paris, 1887.

(3) Cf. A. BERTRAND et S. REINACH, *Les Celtes et les Gaulois dans les vallées du Po et du Danube* (Paris, 1894).

(4) C'est-à-dire les fonds des cabanes préhistoriques construites sur pilotis en des endroits non habituellement inondés.

et gagnèrent les Iles Britanniques. Vers le ve, ils s'étendirent sur le Jutland, le nord de l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre, se propagèrent dans presque toute la Gaule et jusque dans la péninsule ibérique.

Nous savons qu'en Grande-Bretagne et en Danemark, ils se heurtèrent surtout à des populations grandes et sous-brachycéphales (1). Par contre, à cause de la crémation des morts,aucun ossement d'une authenticité certaine ne nous est parvenu des hommes au milieu desquels les Gaulois s'établirent dans les pays auxquels ils donnèrent leur nom.

Des traditions comme les mythes grecs de Phaëton et d'Héraclès ou la légende de la fondation de Marseille semblent indiquer que, depuis l'Océan jusqu'à la Méditerranée, habitaient des barbares appelés Ligures ; et à en croire les géographes qui, dans les temps postérieurs, décrivirent les Ligures de la région des Alpes, ceux-ci étaient petits, secs, résistants et menaient une vie assez misérable.

Des considérations linguistiques appliquées aux noms des localités qui restent de leur langue, rangée généralement aujourd'hui, d'après le peu qu'on en sait, dans le groupe des idiomes aryens, confirment les récits légendaires des historiens et font supposer qu'après avoir refoulé au Midi des peuples appelés Ibères, les Ligures se sont étendus depuis la Prusse Rhénane jusqu'en Italie et en Espagne. Toutefois, un certain nombre de tribus ibériques purent se maintenir sur les pentes septentrionales des Pyrénées et avec leur indépendance y conserver l'usage d'une langue anaryenne (2). Au sud-est, l'empire

(1) Appartenant en Grande-Bretagne à la race dite des *round-barrows* ou tumuli arrondis, en Danemark à celle de Borreby.

(2) Cf. D'Arbois de Jubainville, *Les Premiers habitants de l'Europe* (2e éd., Paris, 1889).



ligure fut de bonne heure réduit et morcelé par les invasions des Italiotes (1) qui, ainsi qu'il résulte de l'examen de nombreuses inscriptions découvertes aux environs de Nîmes et écrites dans un langage très voisin de l'Osque et de l'Ombrien, marquèrent la Gaule d'une empreinte profonde, tout au moins dans la basse vallée du Rhône (2). Au nord, la domination ligure dut être ébranlée vers le même temps par des envahisseurs assez semblables aux Celtes.

A défaut de documents ostéologiques attestant les caractères des homme qui, lors de l'arrivée des Gaulois, peuplaient notre pays, on peut conjecturer d'après les ossements datant des périodes antérieures ou postérieures à la pratique de la crémation qu'ils étaient composés de dolichocéphales et de brachycéphales.

Parmi les premiers qui dérivaient plus ou moins des races de Laugerie, de Cro-Magnon et des Long-barrows, les types les plus répandus étaient *H. Meridionalis* et *H. Europaeus ;* parmi les seconds, les types principaux étaient *H. Dinaricus* et *H. Alpinus* (3).

(1) C'est-à-dire les Latins, les Osques et ces Ombriens qu'une tradition ancienne rapportée par Marcus Antonius Gnipho donnait comme un antique rameau des Gaulois « Gallorum veterem propaginem Umbros esse ».

(2) Cf. Michel Bréal, *Lettre à M. Alexandre Bertrand sur le mot gaulois Bratoude* (Paris, 1897). — Pour V. de Lapouge qui a trouvé un sens suivi à une inscription du IVe siècle après J.-C. découverte à Rom, dans les Deux-Sèvres, et écrite selon lui dans un langage italique présentant des affinités avec le latin, sans être cependant ni du latin provincial, ni un latin corrompu, des langues assez voisines du latin auraient été parlées avant l'établissement des Gaulois, à l'ouest des Alpes, assez loin vers le Nord et vers l'Océan (Cf. l'Aryen).

(3) D'après V. de Lapouge, il faudrait y ajouter. *H. Hyperboreus*, *H. Contractus* et *H. Acrogonus*.

H. Hyperboreus, petite race trapue au crâne globuleux, à la

Dans quelles proportions se trouvaient répartis sur notre sol ces différents types anthropologiques qui seront décrits sommairement, lorsqu'il sera parlé de la population française actuelle dont ils forment le fonds, il est impossible de le savoir, comme il est impossible de connaître exactement dans quelle proportion les Gaulois se trouvèrent au milieu des anciens habitants de la Gaule et jusqu'à quel point ils se mélangèrent à eux.

Subissant l'influence des coutumes locales, les Gaulois adoptèrent assez vite l'usage d'incinérer les cadavres, sauf peut-être ceux des grands personnages. On sait cependant qu'ils étaient d'une race presque pure, lorsqu'ils s'étendirent sur l'est et le nord de la France. Les cimetières et les tumuli qu'ils ont laissés en Bavière, comme ceux qu'on a retrouvés d'eux dans la vallée de la Marne et qui sont antérieurs au VIe siècle, n'ont guère présenté que des crânes *europaeus*, parmi lesquels les brachycéphales et les métis sont en très faible minorité. Cela concorde entièrement avec les récits des auteurs anciens qui dépeignent les Gaulois comme de grands blonds aux yeux bleus. Mais lorsqu'ils parlent d'eux, les historiens de l'antiquité n'ont-ils pas en vue surtout les chefs de ces armées qui furent la terreur de Rome et de

peau et aux yeux bruns, aux cheveux noirs présente le type des Lapons actuels.

H. Contractus, petite race brune, sous-brachycéphale, caractérisée par la petitesse de la face enfoncée sous le crâne et la forme arrondie des orbites se rencontrerait encore mais très métissée sur plusieurs points de la Bretagne.

H Acrogonus, de taille supérieur à la moyenne se distinguerait par une très grande brachycéphalie, l'aspect trapézoïdal de la voûte cranienne vue d'en haut, la saillie des bosses pariétales relevées en arrière et la verticalité de la partie postérieure du crâne. On le trouverait encore très souvent en France, dans le massif central, et en Suisse, dans les Alpes Grises.

l'Hellade, et qui, à en croire César, constituaient une véritable aristocratie militaire (1)? D'autre part, la coutume de se laver la tête avec du lait de chaux, n'a-t-elle pas pu faire considérer par les anciens comme blonds ou roux des Gaulois qui, sans cette pratique, auraient eu les cheveux bruns (2)?

Lorsque la conquête celtique parvint dans le voisinage de la Méditerranée, des Grecs rivaux commerciaux des Phéniciens, alors maîtres de tout le négoce de l'Occident, venaient de fonder Marseille. Descendant de populations qui avaient vécu longtemps dans la vallée brumeuse du Danube, avec les Ombro-Latins et les Celtes; puis étaient venues se superposer en Grèce aux Pelasges, peuples maritimes dont les caractères ethniques sont inconnus, les Hellènes, du moins ceux de la classe dominante, étaient encore physiquement très semblables aux Gaulois (3). Tout d'abord, les Phocéens fondateurs de Marseille les eurent pour alliés. Par le Rhône, la Saône et la

(1) Dans les œuvres d'art qui nous sont parvenues de l'antiquité, le type gaulois est en général caractérisé par la dolichocéphalie. Toutefois le Gaulois mourant du Capitole et le Gaulois du groupe dit d'Arrias et Paëtus sont nettement brachycéphales. — Des considérations diverses ont conduit G. Lagneau à admettre que les habitants de la Gaule, loin d'être tous grands et blonds, auraient présenté une certaine dualité ethnique. Cf. *De quelques dates reculées intéressant l'ethnologie de l'Europe centrale* (Paris, 1880).

(2) Diodore de Sicile (*Bibliothèque*) rapporte cette coutume d'après Poseidonios qui visita la Gaule un siècle avant notre ère, de même Pline (*Histoire naturelle*). — Suétone (*Caligula*) raconte que lorsque Caligula voulut avoir les honneurs du triomphe comme s'il avait vaincu les Germains qu'il n'avait pas même combattus, il fit prendre, pour représenter les prisonniers, des Gaulois de grande taille qui durent se teindre la chevelure (rutilare comam).

(3) D'après Polémon, ils étaient grands, gros, forts, blancs de peau et avaient les cheveux blonds.

Seine réunis au moyen d'un portage, ensuite par une route de terre établie à travers les Cévennes, ils purent, grâce à leur amitié, gagner l'Océan et les îles Cassitérides, sans passer par les colonnes d'Hercule fermées par les Carthaginois. Ils établirent de nombreuses colonies dans le midi de la Gaule, où leur prépondérance devint souvent si grande que la langue des Massaliotes fut parlée autant que les idiomes indigènes, et que les nombres et l'alphabet helléniques se répandirent jusque parmi les tribus barbares du nord où certains contrats furent même rédigés en grec (1).

Cette amitié des Celtes et des Hellènes fut rompue au IIIe siècle avant J.-C., par les entreprises extravagantes des Gaulois, qui occupèrent en partie le territoire de Marseille, envahirent la Grèce et conquirent la Galatie. Une période de confusion et d'anarchie succéda alors à l'unité, qui, suivant les traditions (2), suivant aussi les données de la linguistique, avait fait leur force et leur avait permis d'imposer leur domination au delà des Alpes, des Pyrénées et de la mer Britannique, tout en conservant leur suprématie politique et militaire sur les peuples de la Germanie. Ceux-ci profitèrent de leurs divisions et les chassèrent les uns après les autres, à l'exception toutefois des Helvètes qui purent rester à l'est du Rhin jusqu'à la fin du IIe siècle avant J.-C., et d'une partie des Tectosages qui y demeurèrent jusqu'au milieu du Ier siècle. Les Volces allèrent s'établirent sur les territoires de Toulouse, de Narbonne et de Nîmes, les Allo-

(1) Cf. Lagneau, *Anthropologie de la France* (*Dict. des sciences médicales*) ; Cf. aussi comme pour ce qui suit d'Arbois de Jubainville, *loc. cit.*, et Rambaud, *Histoire de la civilisation française*, Paris, 1886, ainsi que Meitzen, *Siedelungen und Agrarwesen der Westgermanen, der Ostgermanen, der Kelten, der Römer, der Finnen und der Slawen*, Berlin, 1895.

(2) Comme celle de ce roi Ambicatus dont parle Tite-Live.



broges, les Voconces et les Helviens gagnèrent les Alpes et la vallée du Rhône ; celles des peuplades qui furent appelées Belges par César refoulèrent vers le sud ou le centre de la Gaule les Eduens et les Séquanes et s'établirent dans les contrées comprises entre le Rhin, la mer du Nord, la Seine et la Marne. A leur tour, des Germains passèrent le Rhin, mais ils tombèrent presque tous sous les armes des Romains qui avaient déjà étendu leurs possessions jusque dans la Transalpine. Et si quelques milliers de Cimbres, laissés à Aduat, purent devenir une tribu belgique (1), ces invasions ne firent guère que fournir à Rome l'occasion de conquérir la Gaule entière.

Au cours des luttes que les Gaulois soutinrent pour leur indépendance, il succomba une grande partie de leur aristocratie militaire et plusieurs de leurs tribus furent presque anéanties (2). Mais quoique les Romains fondèrent en Gaule d'assez nombreuses colonies, bien peu d'entre eux s'y fixèrent et, parmi ces colons, la plupart n'étaient latins que de nom (3). Ce ne fut pas par le mélange des sangs et l'enchevêtrement des parentés que les Gaulois furent assimilés et liés à leurs conquérants. Ce fut par le prestige de Rome, par la supériorité de sa langue et de sa civilisation. Ce fut par les mesures

(1) Cf. Amédée Thierry, *L'Histoire des Gaulois* ; G. Bloch, dans *L'histoire de France de Lavisse* (Paris, 1900).

(2) Comme celle des Nerviens dont les 600 sénateurs furent exterminés sauf trois.

(3) Dès les guerres puniques, les habitants du Latium ne suffisaient plus au recrutement des légions. Après la chute de Carthage, par suite de l'agrandissement de la puissance romaine, les naturalisations et l'extension du droit de cité avaient fini, dans les dernières années de la République, par faire considérer comme Romains des hommes originaires de la Grande Grèce ou de la Gaule Cisalpine et même beaucoup qui n'étaient pas nés en Italie.

habiles de César qui, à peine maître de la Gaule, sut y recruter une bonne partie de son armée et qui, conservant aux familles nobles leur prépondérance, comblant les hommes influents de titres et d'honneurs, sut ménager et même flatter l'orgueil des vaincus. Ce fut aussi par l'organisation générale dont Auguste arrêta le plan, et qui, avec une division nouvelle du territoire comprit une répartition uniforme de l'impôt, le désarmement des provinces du centre, l'établissement de deux camps de quatre légions, chacun sur la rive gauche du Rhin.

Pour mieux assurer la défense de cette frontière toujours menacée, les Romains y installèrent des Germains faits prisonniers dans les guerres ou chassés par les bouleversements de leur pays. Des régions incultes furent ensuite peuplées avec de ces nations qui, à l'étroit sur le sol infécond de la Germanie et de la Scandinavie, se présentèrent, pendant quatre siècles, aux confins de l'empire, et pour avoir des terres, acceptèrent bien souvent d'être désarmées, dispersées et réduites aux conditions du colonat si peu supérieures à celles de l'esclavage (1).

Des Alamans, des Francs, des Suèves, des Taïphales formant des corps de troupes où le service était héréditaire et cantonnés à demeure dans les mêmes localités furent établis comme fédérés, déditices ou lètes, dans le pays des Nerviens, dans celui des Trévires, dans la Toxandrie, sur les bords de la Meuse, dans le Sénonais, dans le voisinage de Bayeux, dans les environs de Poitiers. Des Bretons fuyant les irruptions incessantes des Saxons et des Gaëls sauvages du Nord vinrent peupler la partie la plus occidentale de l'Armorique et y faire parler de nouveau un idiome celtique.

Vers la fin de la puissance romaine, cette sorte de

(1) Cf. Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France. L'invasion germanique* (Paris, 1891).

mendicité armée se fit plus menaçante et plus exigeante, au point de prendre presque la forme de grandes invasions victorieuses. Avec Ataulf qui plus tard épousa la sœur de l'empereur Honorius et se fit romain du mieux qu'il put, les Wisigoths vinrent s'établir dans la Gaule méridionale. Les Bourgondes de Gondicaire reçurent les territoires qui s'étendent du confluent du Rhin et de la Moselle jusqu'à Bâle et Besançon, puis ils furent transportés dans la Sabaudie. Quarante ans environ après ces événements, il fallut au général romain Aétius le secours des Francs, des Wisigoths, des Bourgondes, des Bretons d'Armorique, des Saxons du pays de Bayeux, des Lètes des provinces de l'Ouest et des Alains de l'Orléanais pour écraser les Huns aux Champs Catalauniques.

Les statuaires, les peintres et les mosaïstes de l'antiquité nous ont laissé des Gaulois et des Germains des représentations presque identiques. Les écrits des anciens attestent eux aussi leur grande ressemblance corporelle et semblent l'étendre aux Slaves et aux Scythes (1). Suivant eux, les uns comme les autres auraient été grands, forts et blancs de teint, ils auraient eu des cheveux d'un blond plus ou moins ardent et des yeux clairs, bleus ou verdâtres.

Les récits, les légendes du Nord, qui, avec la similitude des idiomes et des mythes religieux (2), démontrent l'étroite parenté des peuplades germaniques et des peuplades scandinaves, attribuent à leur tour ces mêmes caractères physiques aux Germains et aux nations da-

(1) Cf. le portrait que Tite-Live fait des Gaulois, celui que Tacite fait des Germains, ce que Flavius Vopiscus dit des Alains et des Sarmates, ce qu'Hérodote et Gallien disent des Scythes.

(2) Cf. André Lefèvre, *Les races et les langues* (Paris, Alcan, 1893) ; Chantepie de la Saussay, *Manuel d'histoire des religions* (traduit par H. Hubert et I. Lévy, Paris, 1904).

noises ou northmannes (1) dont les pirates dévastèrent longtemps les rivages de l'Angleterre et de la France, puis s'établirent en masse dans ces pays, du IXe au Xe siècle.

Tous ces renseignements sont confirmés par quelques restes de cheveux blonds trouvés dans les sépultures, avec de nombreux documents ostéologiques (2) indiquant pour les Gaulois et les différents Germains, une taille moyenne de 1m,66 à 1m,69 pour les hommes et un indice céphalique moyen oscillant autour de 75 (3).

Vers l'époque où commencèrent les incursions des Northmans, les Sarrasins avaient, à plusieurs reprises déjà, porté leurs ravages le long des côtes de la Méditerranée et dans la vallée du Rhin, puis, pendant un demi-siècle, imposé leur domination à la Septimanie, aux pays d'Avignon et des montagnes de Nice. Mais trop éphémère pour exercer une action durable, leur invasion ne put qu'introduire quelques éléments dolicho-bruns de plus dans la population du Midi, comme plus tard, pendant la guerre de Cent ans, la conquête anglaise ne put que

(1) Dans la Rigsthula, un poème de cette Edda composée en Islande vers le XIIe siècle, il semble seulement que sous la couche ethnique blonde et dominante, il y ait eu une couche ethnique rousse et subordonnée et sous celle-ci une race foncée asservie et à moitié sauvage.

(2) Recueillis pour les Gaulois principalement dans la vallée de la Marne, pour les Germains principalement aux environs de Brême, dans les *Reihengräber* ou « tombeaux en rangée » de la vallée du Rhin et de l'Allemagne méridionale et en France à Chelles, dans les cimetières de Normandie et ceux de la Savoie.

(3) La présence d'éléments étrangers généralement féminins, les uns plus dolichocéphales (H. meridionalis), les autres brachycéphales fait que dans les séries de crânes l'*indice céphalique* varie de 61 à 92. — Cet indice est le produit par 100 du quotient obtenu en divisant le plus grand diamètre transversal du crâne sec, par son plus grand diamètre antéro-postérieur.

faiblement renforcer les éléments dolicho-blonds du Boulonnais, de la Normandie et de la Guyenne.

Tant que le servage retint le paysan rigoureusement attaché à la glèbe, il n'y eut point en France d'émigration étrangère importante et les Italiens qui vinrent s'y fixer sous Philippe-le-Bel et sous les Médicis, les seigneurs jacobites qui s'y réfugièrent avec les Stuart, les mercenaires gênois, allemands, suisses, écossais (1), hongrois, suédois, espagnols et brabançons qui servirent dans les armées françaises ou envahirent en ennemis nos différentes provinces n'eurent pas une influence plus grande sur les caractères physiques de leurs habitants. Il est probable encore que, de nos jours, par suite de leur diversité d'origine et de race, les nombreux étrangers fixés dans notre pays ne peuvent eux non plus les modifier sensiblement.

A présent qu'ils ont été mêlés par des siècles de vie côte à côte, les divers éléments dont l'ensemble forme la population française présentent plus ou moins nettement les caractères des races actuelles dites *nordique*, *ibéro-insulaire*, *atlanto-méditerranéenne*, *adriatique* et *occidentale*.

La première, appelée encore *Kymrique*, *teutonique* et *H. Europæus*, parce qu'on ne la trouve nulle part à l'état originaire en dehors de l'Europe, est longiligne de conformation. Elle a la face grande et allongée, le nez mince, saillant, droit ou aquilin, le front élevé, les arcades

(1) Il existe cependant encore aujourd'hui des descendants d'une colonie écossaise établie dans le Berry par Charles VII, qui lui donna des terres en récompense de services rendus contre les Anglais. Ce sont les Forétins du canton de Saint-Martin d'Aussigny dans le Cher. Ils se distinguent des autres Berruyers par leurs caractères physiques. Cette exception comme celles du même genre qu'on pourrait trouver ailleurs n'a du reste d'importance que pour l'ethnographie locale.

sourcilières bien marquées. Son crâne ovoïde, a un indice variant chez le vivant de 72 à 76. Sa stature est de 1^m,70, en moyenne. Blanche de carnation, sanguine et musclée, cette race a en propre deux caractères que sans avoir été croisée avec elle, aucune autre ne possède : des yeux bleus et des cheveux blonds généralement ondulés. En dehors des métis, elle n'est guère représentée aujourd'hui en France que par environ 1.600.000 sujets pratiquement purs qui habitent surtout au nord et au nord-ouest du Plateau Central et du Morvan (1).

La race *ibéro-insulaire* qui est nommée aussi *méditerranéenne* et *H. meridionalis* est caractérisée par la petitesse de sa taille, sa grande dolichocéphalie (2), ses cheveux noirs parfois bouclés, ses yeux très foncés, sa peau basanée, son nez droit ou retroussé. Elle est répandue surtout dans la péninsule ibérique et les îles de la méditerranée occidentale ; on la rencontre en France, dans l'Angoumois, le Limousin et le Périgord, mais elle y est moins franchement caractérisée.

La race *atlanto-méditerranéenne* ou *littorale* qui correspond à la race préhistorique de Cro-Magnon a une taille moyenne de 1^m,66. Son indice céphalique qui est

(1) Elle peuple presque exclusivement les pays scandinaves (moins la côte ouest de la Norwège), les Iles Britanniques (moins l'est et le sud de l'Angleterre, ainsi que le nord-ouest de l'Irlande), la Hollande, les pays frisons de l'Allemagne, l'Oldenbourg, le Schleswig-Holstein, le Mecklembourg, les provinces baltiques de la Russie. Elle présente une race secondaire dite *subnordique* due à des croisements avec des brachycéphales et qui rappelle le type préhistorique de Borreby. Cette sous-race également grande et blonde est mésocéphale, sa face est anguleuse, son nez retroussé, ses cheveux sont droits ; elle habite surtout l'Allemagne du Nord, la Lithuanie, la Finlande, l'ouest de la Norwège.

(2) Taille moyenne de 1^m,61 à 1^m,62 ; indice céphalique du vivant de 73 à 76.



de 79 à 80 sur le vivant la classe parmi les sous-dolichocéphales. Elle se trouve en France soit pure, soit métissée dans la basse vallée de la Loire, sur le golfe de Gascogne et les côtes de la Méditerranée (1) ; elle offre un type secondaire grand et de cheveux châtains qui est largement représenté dans le nord du bassin de la Seine et qui est dit race nord-occidentale (2).

Les caractères extérieurs de la race *adriatique* ou *dinarique*, appelée ainsi du nom de la région où elle est le plus pure, sont une stature élevée, une extrême brachycéphalie (3), des cheveux bruns ou noirs ondulés, des yeux foncés, des sourcils droits, une face allongée, le nez fin, droit ou aquilin, un teint légèrement basané. Ils se retrouvent un peu atténués chez les habitants du bassin moyen de la Loire et ceux de l'Alsace. A cette race principale se rattache une race secondaire appelée *subadriatique* (4), née probablement à la suite de mélanges avec la race nordique. Avec une brachycéphalie moindre, cette sous-race a une taille moyenne de $1^m,66$, des cheveux et des yeux plus clairs, elle est répandue surtout dans le Perche, la Champagne, la Lorraine, l'Alsace et la Comté (5).

(1) On la rencontre depuis l'embouchure du Tibre jusqu'à Gibraltar et de là sur plusieurs points du littoral de l'Atlantique jusqu'à l'embouchure du Guadalquivir.

(2) Répandue en dehors de la France, dans l'est de la Belgique, le pays de Galles, le nord-ouest de l'Irlande.

(3) Taille moyenne de $1^m,68$ à $1^m,72$; indice céphalique moyen de 85 à 86.

(4) La race adriatique est répandu en dehors de la France, dans la Suisse romande, la basse vallée du Pô, le nord-ouest de la Bohême, chez les Polonais et les Ruthènes des Carpathes, les Petits russiens, les Albanais et les Serbes. La race sub-adriatique est répandue dans le Luxembourg, la Zélande, les pays rhénans, la Bavière, le sud-est de la Bohême, l'Autriche allemande, le Tyrol central, la Lombardie et la Vénétie.

(5) Cf. Collignon, *L'indice céphalique des populations françaises*

Appelée longtemps race *celtique*, à la suite de Broca qui l'avait trouvée comme principal élément de la population dans la Celtique de César, la race *occidentale* ou *H. Alpinus* fut ensuite nommée *celto-slave*, lorsque le fondateur de l'anthropologie voulut indiquer sa ressemblance avec les races brachycéphales de la Russie occidentale ; plus tard elle reçut encore d'autres anthropologistes les noms de *rhétique*, *ligure*, *celto-ligure* et *cévenole*. Elle a une taille petite, trapue, des cheveux et des yeux bruns, une face courte et arrondie, un crâne dont l'indice moyen est de 85 à 87 sur le vivant et qui, avec des profils courbes, a sa plus grande dimension transversale sensiblement en arrière. On la rencontre avec ses caractères les plus nets dans les Cévennes, le Plateau Central, les Alpes occidentales et avec des caractères un peu moins accusés en Bretagne, dans le Poitou et le Quercy (1).

Toutes les races qui viennent d'être passées en revue se retrouvent en dehors de la France et constituent presque à elles seules les populations de l'Ouest de l'Europe, mais *dans chaque pays leurs proportions relatives sont différentes* : en France, ce sont les races brachycéphales qui dominent et parmi elles la race occidentale.

Rares dans les sépultures antérieures au Moyen Age, les brachycéphales qui, à l'époque mérovingienne, n'appa-

(Anthropologie, 1890), et *Anthropologie de la Lorraine* (Nancy, 1886).

(1) A l'étranger, elle habite la vallée moyenne du Pô, l'Ombrie, la Toscane, la Transylvanie, la Hongrie centrale. Croisée avec d'autres races, elle forme une grande partie des populations qui s'étendent en Europe sur les régions montagneuses depuis le bassin moyen de la Loire jusqu'à celui du Dniéper. Dans l'Italie méridionale on la retrouve plus ou moins mélangée avec la race ibéro-insulaire.



raissaient guère en France en dehors des Vosges, semblent depuis lors s'être substitués aux dolichocéphales dans notre pays, comme du reste dans une partie de l'Europe (1).

A en croire les panégyristes de la race nordique (2), cette substitution résulterait de ce que les dolicho-blonds plus intelligents, plus entreprenants, plus actifs, plus capables de s'enrichir et à la fois plus hardis, plus fermes de volonté, plus fiers de caractère que les brachycéphales se sont trouvés en proportion plus considérable dans les classes élevées que dans les basses classes de la société, et par cela même, comme par suite de leur supériorité morale ont été les plus exposés aux causes de sélection d'ordres militaire, politique, religieux, moral et économique (3).

Il est certain qu'à la suite des guerres incessantes de la féodalité, la classe noble, déjà épuisée par son genre de vie, dut à la fin du Moyen Age commencer à se recruter parmi les hommes d'armes et les écuyers d'origine serve (4), puis qu'à la suite du triomphe des légistes dans les temps modernes, la noblesse féodale fut dès le XVIIe siècle remplacée presque entièrement par une

(1) D'après les restes trouvés dans les sépultures, l'indice céphalique moyen était en France de 77 à l'époque gauloise, de 78 à l'époque romaine, de 80 à la fin du Moyen Age, de nos jours il est de 82.

(2) Par exemple. Vacher de Lapouge, O. Ammon, Wilser, Closson, Nietzsche.

(3) Cf. V. DE LAPOUGE, *Les Sélections sociales* (Paris, 1888), O. AMMON, *Die natürliche Auslese beim Menschen* (Iéna, 1893), et *L'ordre social et ses bases naturelles* (Traduit par MUFFANG, Paris, 1898).

(4) Dans *L'ordre social et ses bases naturelles*, Ammon montre toute l'importance du rôle joué par les *ministeriales* des princes et des nobles dans la formation de la basse noblesse au Moyen-Age.

aristocratie nouvelle, formée grâce à une sélection judicieuse permettant aux familles les plus humbles d'arriver aux charges importantes, mais sans franchir plus d'un degré de l'échelle sociale, à chaque génération. Les classes inférieures furent ainsi appauvries en familles *eugéniques*, c'est-à-dire en familles « où la supériorité est héréditaire, non que tous les hommes y soient de grands hommes, mais en ce sens qu'elles produisent habituellement des hommes au-dessus de la moyenne de leur temps et de leur nation ».

Les dissensions et les persécutions religieuses, la Révolution, l'émigration, les diverses proscriptions et les mouvements insurrectionnels firent enfin disparaître avec presque tout ce qui restait de l'ancienne noblesse (1), l'aristocratie qui s'était constituée sous la monarchie absolue et beaucoup d'entre ceux qui mirent leur idéal politique ou religieux au-dessus de leur intérêt personnel.

Parmi les parents des personnages illustres surtout, l'obligation du célibat faite aux prêtres et aux membres des ordres religieux empêcha de se reproduire un nombre infini de personnes qui, non seulement étaient animées d'une foi profonde, mais possédaient encore bien souvent une incontestable supériorité intellectuelle jointe à une haute valeur morale (2).

(1) En 1789, il y avait 10.000 familles nobles, sur lesquelles 4,000 appartenaient à la noblesse d'épée et 150 remontaient aux croisades. « Sur les 53 duchés-pairies et duchés héréditaires qui existaient en France en 1789, 4 seulement remontaient au XVIe siècle », dit Montalembert.

(2) Les mémoires des XVIIe et XVIIIe siècles attestent que de très nombreux personnages appartenant à l'aristocratie disparurent dans les couvents. La valeur de l'élite ainsi enlevée aux populations catholiques peut être appréciée d'après l'importance du nombre des savants et écrivains remarquables fournis par les familles du clergé protestant. Cf. A. DE CANDOLLE, *Histoire des*



Tandis que de l'entregent et de la souplesse dans le caractère furent de tout temps autrement avantageux pour se pousser dans le monde que de la fierté et une inflexible droiture, jadis en s'exagérant ou en déviant de leur sens premier, les préceptes de la moralité allèrent contre leur principe d'utilité individuelle et sociale plus souvent encore qu'aujourd'hui (1) où les causes de sélection se réduisent de plus en plus à celles qui dérivent de l'organisation de la propriété et du travail.

De nos jours comme autrefois, toute variation dans la quantité des ressources dont une population dispose pour son existence se répercute dans le nombre des naissances et des décès qui s'y produisent; mais si, dans les classes les plus basses, la natalité ne s'arrête guère, tant qu'il est possible d'y nourrir une bouche de plus, dans les classes supérieures elle est au contraire toujours limitée par la difficulté de se marier. Il faut auparavant posséder des revenus suffisants pour mener le train de vie qui y est habituel. Les fonctionnaires, les hommes exerçant des professions libérales ne parviennent que lentement et difficilement aux situations qui les procurent. Il en est de même des employés principaux de la grande industrie et du haut commerce, depuis que l'extension

Sciences et des Savants depuis deux siècles (3e édit., Genève, 1883).

(1) Par exemple, le raffinement de la pudeur et la réaction du christianisme contre l'attention excessive donnée à leur corps, en faisant proscrire la propreté corporelle des Romains et des barbares, ont causé le prodigieux développement de la lèpre et des maladies de peau au Moyen Age (Cf. ARNOULD, *Nouveaux éléments d'hygiène*, Paris, 1881) ; par exemple encore, lorsque la charité, au lieu de venir en aide uniquement aux vieillards et aux pauvres occasionnels, permet aux déclassés et aux malheureux incapables de se procurer honnêtement le minimum nécessaire à la vie, de vivre et de se reproduire avec leurs tares physiques et morales, elle contribue à la dégénérescence de la population et à l'accroissement de sa criminalité.

des sociétés par actions a donné à leurs entreprises un caractère de possession et d'exploitation collectives pareil à celui des différents services de l'Etat (1). Dans les familles capitalistes exploitant elles-mêmes des maisons de commerce, des établissements industriels ou agricoles de petite importance, on ne se marie habituellement pas avant d'être admis à la direction des affaires, ce qui n'a lieu qu'assez tard, lors même qu'on succède à ses parents. Les besoins de bien-être et de luxe viennent encore s'ajouter aux circonstances qui retardent l'âge où l'on fonde une famille dans les classes supérieures de la société, pour y faire restreindre le nombre des enfants. Aussi, d'une façon générale, peut-on dire que la précocité du mariage et sa fécondité sont en raison inverse de l'intelligence exigée par la profession des époux (2).

Obligés par les nécessités de leurs métiers à résider

(1) Cf. STEIN, *La question sociale au point de vue philosophique*, (Paris, F. Alcan, 1900).

(2) Une statistique communiquée en 1893, au congrès d'hygiène de Budapest, par M. Korösi, établit que la fécondité est d'autant plus élevée dans les ménages que les époux sont plus jeunes, la femme surtout. — Les relations entre la profession, le nombre des mariages et l'âge où ils sont contractés ont été étudiées en Angleterre en 1889, par le Dr Ogle qui, dans son mémoire, *On Marriage Rates and Marriage Ages* (publié dans le *Journal of. R. Statistical Society of London*), a montré que l'âge moyen du mariage variait de 24 ans, 06 et 22, 46 pour les mineurs, hommes et femmes, à 26 ans, 25 et 24 ans, 43 pour les employés de commerce et 31 ans, 22 et 26 ans, 40 pour les hommes et les femmes vivant de professions libérales ou nulles. — Verrijn dans *Untersuchungen über die Beziehungen zwischen Wohlstand, Natalität und Kindersterblichkeit in den* NIEDERLANDEN (Zeitschr. f. Sozialwiss, 1901), et STEINMETZ, dans *Der Nachwuchs der Begabten* (Zeitschr. f. Sozialwiss., 1904) ont montré combien en Hollande le nombre des enfants décroissait avec le bien-être et la culture intellectuelle de leurs parents. Dans *Dépopulation et civilisation* (Paris, 1890), A. Dumont a donné des indications analogues pour la France.

dans les villes, la plupart des hommes appartenant aux classes dirigeantes de la société y souffrent du manque d'air pur, du défaut d'exercice physique, de l'exagération de la dépense nerveuse. Cette action déprimante du séjour au milieu des grandes agglomérations humaines est manifestée nettement par les dimensions moindres du périmètre thoracique chez les citadins que chez les ruraux et par le plus grand nombre de conscrits impropres au service militaire à la ville qu'à la campagne (1). Elle s'exerce moins énergiquement sur les classes aisées que sur les classes pauvres si souvent dévastées par les maladies contagieuses et par la mortalité infantiles, mais malgré cela c'est dans le sens général de la sélection économique qu'elle s'exerce sur l'ensemble de la population d'un même pays.

Par suite de la composition des classes inférieures, elle élimine en effet définitivement la presque totalité des individus qui ayant appartenu aux classes supérieures ont été rejetés par leurs fautes ou par les circonstances dans ce « prolétariat en guenilles » (2) qui n'a même pas toujours le minimum nécessaire à l'existence et qui est en proie à tous les vices comme à toutes les privations. Elle étend, d'autre part, ses ravages sur une foule d'élé-

(1) Cf. THURNWALD, *Stadt und Land in* LEBENSPROZESSE *der Rasse* (*Archiv. fur. Rassen und Gesellschafts. Biologie*, 1904, nos 4, 5 et 6). Les observations faites par O. Ammon dans le pays de Bade prouvent que ces faits sont constants quel que soit le type ethnique des sujets considérés (Cf. *Nat. Auslese*). Les travaux de Livi et de Mosso établissent qu'en Italie, le pays où il y a le moins de gymnastes, malgré l'alimentation meilleure des classes aisées, l'insuffisance de mouvement y produit une dégénérescence telle que les étudiants ont un périmètre thoracique moindre que les ouvriers sédentaires, inférieurs eux-mêmes aux paysans (Cf. A. Mosso, *Les exercices physiques et le développement intellectuel* (Paris, F. Alcan, 1904).

(2) *Lumpenproletariat*, des Allemands.

ments entreprenants que le désir d'une existence plus libre, plus large, plus active et plus variée attire de la campagne à la ville (1), où ils viennent, soit se placer comme domestiques, soit chercher des emplois dans le commerce ou l'industrie. Les multiples excitations que ces émigrants trouvent dans les cités importantes exagèrent toute leur vie psychique ; et beaucoup chez qui l'équilibre est détruit entre les forces mentales et les impulsions des sens deviennent des malfaiteurs ou tout au moins des vagabonds et des mendiants. Les autres, fortifiés par l'épreuve, montent dans la hiérarchie sociale et d'habitude assurent à leurs descendants les moyens de s'y élever par une série d'accessions successives jusqu'aux degrés les plus hauts où à leur tour ils sont atteints par les causes d'usure propres aux classes supérieures. Comme non seulement la population des villes ne s'accroît que par les apports de l'émigration rurale, mais encore est renouvelée par eux presque entièrement toutes les trois ou quatre générations, la sélection urbaine soit directement, soit indirectement épuise peu à peu les éléments les mieux doués en activité et en initiative qui habitent les campagnes (2).

L'observation des caractères morphologiques a montré qu'en général les éléments urbains sont les plus dolichocéphales. Il en résulte que déjà cantonnés dans les régions d'altitude basse, les dolichocéphales semblent encore se concentrer dans les cités importantes où les con-

(1) Cf. O. AMMON, *Nat. Auslese et ordre social* ; V. DE LAPOUGE, (*Sélections sociales*) ; W. SOMBART, *Der Moderne Kapitalismus* (Leipzig, 1902).

(2) Cf. THURNWALD, *loc. cit.* ; G. HANSEN, *Die dei Bevölkerungsstufen*, Munich, 1889. — Paris sur 100 habitants en compte seulement 36 qui soient nés dans le département de la Seine ; parmi les autres, 57 sont nés en province et 7 à l'étranger. Cf. E. CHEYSSON, *Question de la population en France et à l'étranger* (*Réforme sociale*, juillet 1883).

ditions particulières de l'existence opèrent une sélection en leur faveur, si bien que la population se présente comme divisée en couches distinctes offrant, à mesure qu'elles sont plus haut placées, un indice céphalique de plus en plus faible, une taille moyenne plus haute, une proportion plus forte de dolichocéphales et de statures élevées (1).

Si le jeu des sélections sociales peut suffire à expliquer que le type ethnique des aristocraties gauloise et franque, aujourd'hui encore plus abondamment représenté dans les classes supérieures que dans les basses classes disparaisse peu à peu devant le type qui est le plus fréquent chez ces dernières, il est douteux toutefois que, dans notre pays, la proportion des brachycéphales bruns et des dolichocéphales blonds ait changé autant que peut le faire supposer la comparaison des documents ostéologiques livrés par le passé, avec les hommes du présent.

Dans l'antiquité et le Moyen Age, ce furent, comme de nos jours, les sépultures des riches et des puissants qui ont été de beaucoup faites et entretenues avec le plus de soin ; par suite, les restes des familles aristocratiques se sont conservés infiniment mieux que ceux des pauvres gens et les ossements que nous avons des populations d'autrefois nous viennent surtout des classes nobles et opulentes. En général, ces dernières ont, d'ailleurs jadis relativement peu souffert en France des sélections sociales. Après l'adoption des armures, les chevaliers furent, en effet, protégés contre bien des coups auxquels, dans les combats les archers et les miliciens des communes ne pouvaient guère échapper. En outre, dans les rencontres, on cherchait d'habitude à faire prisonniers les gens de haut rang qui pouvaient payer rançon, bien plutôt qu'à les tuer.

(1) Cf. O. Ammon (*Nat. Auslese et ordre social*); V. de Lapouge, (*Sélections sociales*); C. Closson, *La hiérarchie des races européennes* (traduit par Muffang, Paris, 1898).

Par contre, les gens de pied n'étaient ménagés par personne, même pas par ceux aux côtés de qui ils combattaient (1). Plus tard, lorsque, vers le règne de Louis XIII, le perfectionnement des armes à feu fit renoncer aux armures qui alourdissaient trop, la noblesse qui donnait à l'armée la presque totalité de ses officiers fut sans doute plus éprouvée dans les batailles que le peuple qui ne fournissait que des soldats. Mais ceux-là, dont Villars disait à Denain, avant l'assaut, que leurs corps serviraient de fascines pour combler les fossés de la place, payèrent bien souvent aussi de leur vie les victoires de Louis XIV. Ils furent surtout bien autrement décimés par les maladies et les privations que les officiers, dont le goût du luxe et du bien-être contribuèrent si fort aux malheurs des Soubise et des Villeroy, après avoir déjà tant entravé les opérations pendant la guerre de la succession d'Espagne (2). Puis, au Moyen Age, les bourgeois et les paysans avaient tout à redouter de n'importe quelle bande d'hommes armés que ce fut, si bien que pendant la guerre de Cent Ans, c'était encore le métier des armes celui où l'on avait le plus de chance de vivre (3). Et jusqu'après la guerre de Trente Ans, « les misères de la guerre » furent parfois encore pires que ne les a représentées le burin réaliste de Callot (4).

(1) Est-il besoin de rappeler qu'à Crécy, lorsqu'après avoir vaillamment engagé le combat, les archers gênois voyant que leurs armes mouillées ne leur permettaient pas d'atteindre leurs adversaires, commencèrent à se débander sous les coups des Anglais qui avaient su abriter la corde de leurs arbalètes, le roi de France s'écria aux chevaliers massés derrière eux : « Or tost tuez toute cette ribaudaille, car ils nous empêchent la voie sans raison » (Froissart).

(2) Cf. G. Thoumas, *Les transformations de l'armée française* (Paris, 1887).

(3) Cf. Levasseur, *La Population française* (Paris, 1892).

(4) Cf. Chavériat, *Histoire de la guerre de Trente ans* (Paris, 1878).

Enfin, il est bien peu probable que les éléments éliminés par la sélection ecclésiastique aient toujours été de ceux dont la foi était la plus ardente, le caractère le plus ferme, l'intelligence la plus haute comme la plus ouverte. Après la chute de l'empire romain, bien des hommes ont dû entrer dans les ordres parce qu'ils y trouvaient l'assurance d'une vie sans doute monotone et pauvre, mais qui, sans exiger une dépense constante d'énergie et d'initiative, permettait aux nobles sans patrimoine de ne pas déchoir et aux roturiers de s'élever jusqu'à eux. Beaucoup aussi ont dû y entrer parce que dans la société médiévale la culture littéraire et scientifique resta longtemps réfugiée dans les cloîtres et qu'à une époque où l'Eglise prétendait à la domination universelle, parler au nom de Dieu était plus glorieux et plus profitable que parler au nom du roi. Quelle qu'ait été encore l'intelligence pratique des protestants émigrés à la Révocation de l'Edit de Nantes, il n'y avait vraisemblablement au milieu d'eux qu'une minorité de dolicho-blonds : c'est dans les Cévennes, de tout temps habitées par des brachycéphales, que les dragonnades ont sévi le plus durement et aujourd'hui en Allemagne, là où les descendants des Réfugiés français ne se sont pas mêlés au reste de la population, ils présentent d'habitude le type brun, petit et trapu si commun chez les Français du centre et du midi (1).

De nos jours les causes économiques déterminent surtout des différences entre les coefficients de natalité des diverses classes sociales ; autrefois elles en déterminaient entre leurs coefficients de mortalité. Faute d'approvisionnements en grains, faute aussi de commerce et de voies de communication, chaque récolte médiocre fut, pendant tout le Moyen Age, accompagnée d'une disette ; et quand la famine ne les avait pas enlevés, les serfs

(1) Cf. J.-J. Weiss, *Au pays du Rhin* (Paris, 1886).

épuisés par les privations étaient bien plus que les seigneurs prédisposés à succomber à des épidémies comme cette peste noire de 1348 (1), dont les ravages furent tels que, suivant le continuateur de Nangis, « dans beaucoup de lieux, sur vingt hommes, il n'en restait pas deux en vie ». Sous le règne de Louis XIV, à en juger par le portrait si connu que Labruyère a fait des laboureurs, la misère de ceux-ci était encore bien grande (2) et sûrement la mort fauchait parmi eux plus souvent que parmi les nobles et les riches. De fait, sans que les paysans attachés ou non à la glèbe pussent y contribuer, la population des villes s'accrut jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, grâce à l'excédent des naissances sur les décès, plus fort dans presque toutes les cités que dans les campagnes (3). Si un grand nombre de noms patronymiques portés par des familles urbaines ou aristocratiques ont disparu avant la Révolution, cela ne signifie pas que ces familles soient éteintes biologiquement. Il faudrait pour cela, ce qui est invraisemblable, que personne de leurs membres n'ait eu de descendants en ligne féminine, ni de descendants nés hors mariage (4).

(1) Après les famines si lugubrement célèbres des X[e] et XI[e] siècles, la peste de 1348 et la famine de 1450 vinrent encore dépeupler la France qui perdit alors le tiers de ses habitants; Paris en perdit 80.000 sur 300.000 et Lyon 45.000.

(2) Cf. FÉNELON, *Sur la misère en France ;* FEILLET, *La misère au temps de la Fronde et de Saint-Vincent-de-Paul* (Paris, 1862) ; Cf. aussi *Mémoire des commissaires du roi sur la misère des peuples et les moyens d'y remédier*, publié par M. de BOISLILE à la suite des *Mémoires de la Généralité de Paris* (Paris, 1881).

(3) Alfred des CILLEULS, *La population* (Paris, 1902).

(4) En France, sur 100 individus adultes des deux sexes, il y a actuellement 34 célibataires et les naissances illégitimes s'élèvent à environ 15 0/0 (372.000 sur 2.415.000 de 1882 à 1886) ; il suffit de le remarquer pour se rendre compte que même dans un cercle restreint de familles où les naissances sont plus nombreuses que les décès, les probabilités de l'alternance dans cha-

L'ensemble des conditions qui entraînent à plus ou moins bref délai l'usure des éléments ethniques domiciliés dans les villes n'élimine pas seulement des dolichocéphales. D'une part, c'est à eux qu'elles paraissent être le moins défavorables ; d'autre part, dans un grand nombre des cités on ne constate aucune concentration des dolichoïdes. Cela peut venir de ce que la zone où s'étend l'attraction de ces cités est principalement peuplée de brachycéphales (1). Cela peut venir aussi de ce que la dolichocéphalie relative des éléments urbains est due à un simple phénomène de péréquation de l'indice céphalique, par suite du mélange plus grand des races dans les villes et les classes supérieures de la société. Les cités de l'Italie méridionale en seraient une preuve, si l'on ne pouvait objecter que la moindre dolichocépalie de leurs éléments tient à ce que les types brachycéphales sont supérieurs aux types dolicho-bruns de ce pays (2).

D'après les admirateurs de la race dolicho-blonde eux-mêmes, il ne faut donc attribuer, dans l'estimation comparative des divers types anthropologiques, qu'une influence minime à la différence de l'indice céphalique sur la différence des facultés psychiques. Cela se conçoit, car si, suivant la formule brutale de Moleschott, « le cerveau secrète la pensée comme le rein secrète l'urine », de même

cune d'elles d'une nuptialité grande ou petite, d'une natalité forte ou faible et l'inégale répartition des garçons et des filles doivent presque à chaque génération faire disparaître un certain nombre de noms de familles.

(1) C'est le cas en France de Lyon et Montpellier. — D'après RANKE (*Der Mensch*, tome II, Leipzig, 1887), la population des villes serait en Allemagne plus brune que celle des campagnes, et en Bavière ce serait dans ces dernières et non dans les villes qu'on trouverait le plus grand nombre d'hommes d'une taille élevée, caractère qui est généralement associé en Allemagne à la dolichocéphalie et à la coloration claire.

(2) Cf. CLOSSON, *loc. cit.*

que lui, pour fonctionner, il a besoin de recevoir du sang les éléments chimiques nécessaires, et se trouve par là dans une étroite interdépendance avec le reste de l'organisme (1). L'effet sur le caractère d'un tempérament sanguin, nerveux, bilieux ou lymphatique, l'action que l'âge et la santé peuvent exercer sur la bonne ou mauvaise humeur, sur la force intellectuelle et la vigueur morale sont trop connus pour qu'il soit utile d'insister sur ce point (2).

Cependant, afin d'expliquer pourquoi Homère et les autres poètes de l'antiquité ont attribué des cheveux blonds et des yeux clairs à la plupart des dieux et des héros, afin aussi d'expliquer autrement que par le droit de la violence, pourquoi les membres des aristocraties successives des divers pays européens présentèrent généralement le type de la race nordique, pourquoi enfin dans les régions où cette race est la plus répandue, il y a presque toujours une notable supériorité économique, les apologistes de l'*H. Europæus* ont dressé des listes de personnages illustres présentant les caractères de cette race. Mais en dehors même des raisons qui font douter de leur exactitude (3), il en est d'autres qui suffiraient à

(1) Cf. J. Luys, *Le cerveau*, 5e édit. (Paris, F. Alcan, 1893) ; Féré, *Dégénérescence et criminalité* (Paris, F. Alcan, 1888).

(2) Cf. Fouillée, *Tempérament et caractère* (Paris, F. Alcan, 1901).

(3) Par exemple, la présence sur ces listes de personnages comme Jeanne d'Arc ou Rabelais dont on connaît si peu de choses en dehors de leur histoire et de leur œuvre et que certains portraits représentent d'ailleurs comme bruns ; par exemple aussi la divergence des opinions professées au sujet de Napoléon classé à cause de ses yeux bleus parmi les dolicho-blonds, lorsque les panégyristes de *l'H. Europaeus* le considèrent comme une des plus hautes personnifications du génie politique et militaire, ou au contraire parmi les brachycéphales bruns à cause de la forme ronde de sa tête, attestée par ses chapeaux, lorsqu'ils ne voient en lui qu'un despote ambitieux, égoïste et sanguinaire, une sorte de Gengis-Khan.

infirmer les conclusions trop absolues que l'on pourrait tirer de leur examen.

Ce sont les classes aristocratiques et celles qui en sont les plus voisines qui, dans toute l'Europe, ont donné le plus de généraux, d'hommes d'Etat, de savants et d'écrivains. Cela peut tenir à leur composition ethnique, mais cela tient tellement aux facilités qu'on trouve chez elles de s'instruire et d'arriver aux situations en vue qu'il est à peine besoin de rappeler les cheveux foncés et la tête large de Descartes ou l'indice céphalique de Kant pour révoquer en doute la prétendue infériorité intellectuelle des brachycéphales. Ceux-ci sont du reste en France plus nombreux dans les départements où le degré d'instruction moyenne des jeunes gens est élevé que dans ceux où il est bas (1).

L'examen des cartes indiquant comment les lieux de naissance des artistes, des savants et des hommes de lettres sont répartis sur le territoire, ainsi que l'étude et la comparaison, au point de vue de la capacité contributive, des départements pris un à un et non par ensemble de plusieurs millions d'habitants montrent que dans chaque groupe d'hommes, les facultés économiques et les différents modes de l'activité humaine dépendent autant des ressources des pays où ils vivent et du genre de société

(1) Cf. à la page suivante le tableau comparatif du degré d'instruction moyenne des jeunes gens en France établi d'une part d'après l'*Annuaire statistique*, publié par le ministère du Commerce (23e volume, Paris, 1903), d'autre part d'après l'*indice céphalique des populations françaises*, par le Dr Collignon (*Anthropologie*, 1890) et la carte de l'indice céphalique en France d'après Collignon et Houzé, ainsi que celle de la coloration d'après Topinard dans Ripley (*loc. cit.*). — En Allemagne, le pays de Bade, le Wurtemberg, la Bavière sont à la fois parmi les Etats où il y a le plus de brachycéphales bruns (Cf. Ripley et Ranke, *loc. cit.*), et parmi ceux où il y a le moins d'illettrés (Cf. *Revue militaire de l'étranger*, avril 1906).

Tableau comparatif de l'instruction moyenne en France des dolichocéphales et des brachycéphales.

Désignation		Noms des départements	Illettrés pour 1.000 conscrits	Ayant le brevet de l'enseignement primaire pour 1.000 conscrits	Bacheliers pour 1.000 conscrits	Indice céphalique moyen de la population
Départements où l'instruction primaire moyenne est la meilleure	Méso-céphales	Seine	5	15	50	81 et 82
		Calvados	12	6	22	»
		Seine-et-Oise	16	27	40	»
		Var	16	18	33	»
		Yonne	16	9	24	»
		Hérault	17	23	44	»
		Seine-et-Marne	19	5	21	»
	Brachy-céphales	Aube	19	11	14	83 et 84
		Belfort (territ. de)	8	18	17	»
		Côte-d'Or	11	10	40	»
		Hautes-Alpes	13	5	10	»
		Ain	9	15	12	85 et 86
		Ardennes	16	16	22	»
		Aveyron	11	26	15	»
		Doubs	7	20	35	»
		Isère	9	9	17	»
		Lot	8	15	23	»
		Meurthe-et-Moselle	18	30	32	»
		Meuse	12	12	29	»
		Rhône	7	21	35	»
		Haute-Saône	13	15	21	»
		Haute-Savoie	10	18	14	»
		Vosges	11	16	19	»
		Jura	5	15	19	87 et 88
		Haute-Loire	14	23	14	»
		Savoie	1	13	13	»
Départements où l'instruction primaire moyenne est la plus faible	Méso-phales et Dolicho-céphales	Corse	85	11	24	73
		Dordogne	134	20	13	79 et 80
		Haute-Vienne	139	17	13	»
		Ariège	92	23	26	81 et 82
		Finistère	90	13	9	»
		Morbihan	163	5	6	»
	Brachy-céphales	Corrèze	133	12	13	83 et 84
		Landes	115	6	15	»
		Ardèche	113	14	7	85 et 86
Départements où il y le plus de dolicho-blonds.		Aisne	74	10	19	79 et 80
		Pas-de-Calais	68	15	13	»
		Nord	61	17	19	»

qu'ils forment que de la race somatique à laquelle ils appartiennent (1).

Quoi que puissent dire encore les enthousiastes des dolicho-blonds, ceux-ci ne se distinguent pas des brachycéphales d'Europe par la beauté du caractère (2), la passion de l'indépendance, l'extrême hardiesse de l'esprit et du courage, plus que par la vigueur et la souplesse de l'intelligence ou l'aptitude aux efforts coordonnés et soutenus. Ni les peuplades germaniques qui vinrent mendier des terres aux confins de l'empire romain, ni l'aristocratie gauloise si vite soumise à César et plus tard aux chefs barbares ne firent montre d'une bien grande fierté.

En dépit de leur type physique le plus souvent dolicho-blond, les nobles seigneurs que le Roi-Soleil domestiqua et ceux qui, plus tard, comme Talleyrand au début du XIXe siècle, servirent et abandonnèrent tant de maîtres successifs ne poussèrent pas non plus jusqu'à l'héroïsme l'impatience de toute autorité et le souci de la dignité personnelle. En Pologne, bien qu'elle fût plus riche en éléments *europaeus* que les classes populaires, ce fut la noblesse qui, par la confédération de Targowitz, assura le triomphe de la Russie et la ruine de la patrie. Quelque

(1) Une étude de Carret publiée dans les *comptes-rendus de l'association française pour l'avancement des sciences* (Montpellier, 1879), indique une proportion double d'illettrés et d'infirmes chez les conscrits savoyards ayant des yeux bleus et des cheveux blonds que chez les conscrits bruns d'yeux et de cheveux. — Les résultats de 4000 observations faites à Lausanne, par A. Niceforo, montrent que dans cette ville, les blonds sont économiquement inférieurs. Cf. NICEFORO, *Les classes pauvres*, Paris, 1905, et *Forza e Richezza*, Turin, 1906.

(2) Dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Gobineau un des admirateurs les plus fervents des dolicho-blonds a reconnu leur égoïsme dans cette phrase « indifférent pour le génie des lieux, l'Arian germain l'est aussi pour les nationalités et ne leur porte d'amour ou de haine que suivant les rapports inévitables qu'elles entretiennent avec sa propre personne. »

vingt ans plus tard, malgré qu'ils fussent en majorité de race nordique, les Prussiens n'essayèrent pas de lutter contre Napoléon après la bataille d'Iéna.

Dans Andreas Hofer et les montagnards brachycéphales du Tyrol l'empereur trouva par contre de vaillants et tenaces adversaires. Par contre aussi, il y a trente-cinq ans, bien que les dolicho-blonds fussent rares au milieu d'eux, les Français, après une succession de défaites terribles et la perte de deux armées, ne s'abandonnèrent pas et durant six mois continuèrent la lutte. Si alors des troupes prussiennes firent preuve de l'intrépidité la plus admirable, les troupes françaises montrèrent bien des fois une égale vaillance et un aussi grand dévouement ; et quelque étonnement que les cavaliers allemands purent exciter par leur hardiesse, ils n'eurent cependant ni la même audace, ni la même fortune que les cavaliers de Napoléon. L'on n'en vit point, comme Curély et ses vingt hussards, chargeant le régiment de Meerfeld-Ulans mettre en fuite des adversaire 25 fois supérieurs en nombre (1) ; l'on n'en vit point non plus, à trois chasseurs seulement, faire un escadron entier prisonnier (2), ou à quelques hommes s'emparer de places fortes abondamment pourvues d'artillerie et d'infanterie (3). Enfin quand, à bout de forces, la France livra le tiers de la Lorraine et toute l'Alsace sauf Belfort, à part quelques personnages appartenant aux classes aristocratiques, combien les Alsaciens-Lorrains ne protestèrent-ils pas contre leur changement de nationalité ! (4) et par leur émigration ne témoignèrent-

(1) Cf. Général Thoumas, *Le Général Curély. Itinéraire d'un cavalier léger* (Paris, 1887).

(2) Lettre du Maréchal Lannes à l'Empereur, 2 novembre 1806.

(3) Thiers, *Consulat et Empire* (Iéna).

(4) Cf. Ed. About, *Alsace*, Paris, 1873 ; Jean Heimweh, *L'Alsace-Lorraine et la Paix* (Paris, 1894) ; G. Moch, *Alsace-Lorraine*, Paris, 1895; Reybell, *Le socialisme et la question d'Alsace-Lorraine* (*Revue*

ils pas de la douleur qu'il leur causait! Pourtant, en émigrant, c'était presque toujours l'aisance qu'ils quittaient pour la gêne et l'incertain. Aussi leur exode prouve-t-il que non seulement la forme ronde de la tête peut s'allier à l'énergie indispensable pour s'expatrier, mais encore que si, comme le pensent les enthousiastes de l'*H. Europæus*, on peut voir depuis Gibraltar jusqu'au Pamir « aux vainqueurs la plaine et les vallées, aux vaincus la montagne », c'est non pas parce que les brachycéphales qui habitent ces dernières ont des âmes soumises de vaincus, mais parce qu'

« Elle est là, sur les monts, la liberté sacrée,
C'est là qu'à chaque pas l'homme la voir venir
Ou, s'il l'a dans le cœur, qu'il l'y sent tressaillir » (1).

socialiste de janvier, 1904). Une statistique officielle allemande, parue en décembre 1902, indique 300.000 Alsaciens-Lorrains émigrés jusqu'à cette date ; la société de secours aux Alsaciens-Lorrains en indique 470.000 jusqu'à la même date.

(1) MUSSET, *La coupe et les lèvres.*

CHAPITRE II

CONSTANCE DE CERTAINS TRAITS DANS LE CARACTÈRE DES POPULATIONS QUI ONT HABITÉ ENTRE LE RHIN, LES ALPES, LA MÉDITERRANÉE ET L'OCÉAN. — INFLUENCES QUI DÉTERMINENT LA FORMATION DE L'ESPRIT DES PEUPLES

La nature et la puissance des sentiments humains changent sans cesse avec les événements, les courants d'idées, les situations politiques et économiques. Aussi est-il extrêmement difficile d'estimer les énergies psychiques des hommes du passé d'après quelques-uns seulement de leurs actes. Faute de pouvoir connaître entièrement et exactement à la suite de quelles circonstances et à quelles occasions ils les ont accomplis, il est à craindre qu'on ne juge d'après des théories préconçues ou même d'après les aspirations de son cœur. Le plus sûr est de s'en rapporter aux jugements des contemporains qui furent le mieux placés pour être impartiaux et avisés, c'est-à-dire qui furent des étrangers ou même des adversaires pour les hommes dont ils parlent. Et c'est sur les façons les plus inconscientes, les plus spontanées dont ceux-ci manifestèrent leur vigueur morale sous la pression des faits qu'ils ont porté les appréciations les plus précieuses. Il convient donc de les examiner pour se rendre compte des

changements qui, au cours des âges, ont pu être apportés dans les aptitudes des populations françaises par les variations parmi elles de la proportion des dolicho-blonds et des brachycéphales bruns, variations moindres que ne l'indiquent les apparences, mais cependant indéniables.

A propos du caractère des Gaulois, César cite leur amour des nouveautés, leur esprit inconstant, leur attachement pour la liberté, leur horreur pour la servitude, puis dit qu'« ils sont prompts à prendre les armes, mais qu'ils perdent de même courage quand ils trouvent de la résistance et qu'il leur arrive des disgrâces ».

Strabon d'accord avec lui parle du mépris que les Gaulois montrent pour la mort avec laquelle ils semblent jouer. D'un caractère « irritable » et passionné pour la guerre, si on les excite, dit-il, « ils marchent droit à l'ennemi et l'attaquent de front sans s'informer d'autre chose... On les attire au combat quand on veut, où l'on veut, peu importent les motifs, ils sont toujours prêts, n'eussent-ils que leur force et leur audace ;.. s'ils sont vaincus, ils tombent dans l'abattement ».

Dans son récit de la bataille de Poitiers, Isidor Pacensis raconte que la longue ligne des Francs ne plia pas et resta immobile sous le choc épouvantable des masses de la cavalerie musulmane comme un mur de fer, comme un rempart de glace. *Glacialiter manent adstricti !* ce cri d'étonnement que le chroniqueur espagnol redit pour l'avoir entendu de quelques compagnons d'Abd-el-Rhaman les mamelouks, mille ans plus tard, le répétèrent sous une autre forme à propos de notre armée d'Egypte. « Ils sont enchaînés les uns aux autres ! » s'écrièrent-ils en venant se briser aux pieds des Pyramides contre les carrés français. Ainsi, 163 ans après la bataille de Nerwinden, où Guillaume d'Orange voyant la cavalerie française décimée par 80 canons ne bouger que pour serrer les rangs avait laissé échapper ce cri de dépit ; « Oh! l'insolente na-

tion ! », un même sentiment d'admiration pour la cavalérie française, dont les débris chargeaient pour la dernière fois dans la direction de Floing, fit pousser au roi de Prusse, Guillaume Ier, cette exclamation : « Oh ! les braves gens ! »

« Les Français, dit Machiavel dans sa *Vie de Castracani*, sont naturellement plus intrépides que robustes et adroits. Si l'on peut résister à l'impétuosité de leur premier choc, ils faiblissent bientôt et perdent courage au point de devenir aussi lâches que des femmes... ils supportent difficilement la disette et les fatigues, finissent par se décourager ; rien n'est plus aisé alors que de les surprendre et de les battre... Il faut donc, pour vaincre les Français, se garantir de leur première impétuosité et on est sûr de l'emporter si l'on peut parvenir vis-à-vis d'eux à traîner en longueur » (1).

Cinq siècles environ plus tard, le prince Frédéric-Charles de Prusse, dans son *Art de combattre l'armée française* dit : « Le soldat français marche toujours en avant, telle est la tactique française dans toute sa simplicité. Il faut accorder une attention spéciale à la fougue des Français, César en avait déjà été frappé et considérait leur premier élan comme le plus dangereux... » Et, à propos du rôle de l'infanterie française dans la guerre de 1870-71, le prince de Wurtemberg s'exprime comme il suit : « avec un courage hardi, une grande vivacité et un

(1) Au XVIIIe siècle, Lloyd dit que « les Français sont gais, vifs et légers ; faciles à recevoir des impressions qui ne sont ni profondes ni durables », que « l'on ne doit jamais se laisser attaquer par eux et les autoriser à croire qu'ils dirigent la guerre à leur gré, ce qui augmente de beaucoup la confiance qu'ils sont disposés à avoir en eux-mêmes ». Au siècle précédent, dans son « I con animorum », Barclay avait déjà dit de la nation française : « c'est une nation supérieurement brave et présentant chez elle une masse invincible, mais lorsqu'elle se déborde elle n'est plus la même ».

élan incomparable, leurs masses profondes se précipitaient des abris qui les couvraient contre l'ennemi... » (1).

Pendant tout le cours de leur histoire, les Français ont donc montré un courage analogue à celui des Gaulois au temps de César. Aujourd'hui ils ont presque toujours encore la même légèreté, la même gaieté insouciante, le même goût de la parole et de la société, la même folie de générosité qui les porte à secourir les faibles contre les forts (2).

(1) Le Field Marschall Viscount Wolseley s'exprime ainsi sur les soldats de l'armée d'Italie, au moment où Bonaparte en prit le commandement. « Ces braves soldats avaient combattu avec l'antique courage de leur nation, mais leurs succès même n'avaient donné que de minces avantages » (*The young Napoléon*, Cosmopolitan, mars 1903). En 1900, après le combat du 12 juillet, devant Tien-Tsin, le général russe Stessel dit dans son ordre général n° 50 : « Côte à côte avec nous ont aussi marché les Français et les Allemands qui, grâce à leur conduite exemplaire au feu, ont beaucoup contribué au succès de l'attaque générale ». Le 27 juin 1900, le vice-amiral Seymour avait déjà écrit de Tien-Tsin au contre-amiral de Courejolles : « ...Les officiers et les marins français ont déployé dans des circonstances singulièrement critiques, zèle et énergie, sans jamais défaillir. Leur courage a été à la hauteur de leurs brillantes traditions et tel que je ne trouve pas de mots suffisants pour en faire l'éloge... »

Dans un rapport adressé à son gouvernement par le lieutenant de vaisseau italien Angelo Olivieri, il est dit : « Les marins français ont prêté l'aide la plus vaillante à leurs collègues italiens... ils se sont montrés soldats braves et valeureux... ce jour-là (quand éclata l'énorme mine qui a détruit la moitié environ de la partie défendue par les Italiens) les marins français courant sur le champ à l'aide de cinq marins italiens qui restaient encore ont été incomparables. Ils ont travaillé infatigablement en braves, excellents soldats, sans se soucier des nombreux coups de fusil... Je le répète, toujours et plus spécialement ce jour-là ils ont été admirables ». (*Petit Temps* du 26 février 1901.)

(2) A. Fouillée, dans la *Psychologie du peuple français* a réuni un certain nombre de jugements qui en témoignent et qui sont

Cette persistance des principaux traits du caractère national malgré les changements constatés dans ce qu'on peut appeler la race somatique doit être rapportée à trois séries de causes : les croisements entre elles des différentes populations, la dissociation des caractères corporels et mentaux survenus à la suite de ces croisements, l'acquisition par les races les moins bien douées de certains caractères qui, originairement, ne se présentaient presque pas en dehors des races supérieures et dirigeantes.

Il a été calculé qu'à raison de trois générations par siècle, s'il n'y avait jamais eu aucune consanguinité dans les mariages, le nombre des ancêtres différents dont chaque homme de nos jours descendrait aurait au moins été de vingt millions en l'an 1000 et de 18 quintillions au commencement de notre ère (1). Entre tous les habitants d'un même village, d'une même région, d'un même pays, il doit donc y avoir forcément une certaine parenté d'origine. De fait, les innombrables bruns aux yeux bleus et les blonds aux yeux foncés qu'on trouve

portés par les étrangers sur les Français. Nous en reproduisons quelques-uns ci-dessous :

« Ils (les Gaulois) prennent volontiers en main la cause des opprimés » (Strabon).

« J'aime cette manie des Français d'être toujours en fête. » « C'est peut-être la seule nation (la France) qui trouve dans l'infortune même une source de plaisanterie et de gaieté » (Frédéric le Grand).

« Oui, la générosité, une bonté non seulement générale, mais même puérile dans le pardon des offenses forme un trait fondamental dans le caractère des Français » (H. Heine).

« Un bon mot passant de bouche en bouche a toujours consolé les Français dans les plus grandes détresses » (C. J. Weber).

Selon Kant, les Français ont « une bienveillance secourable, une philanthropie universelle ». Gioberti leur reproche durement « l'amour des antipodes », « l'adoration du genre humain ».

(1) Cf. A Dumont, *Dépopulation et civilisation*. Paris, 1890.

en France et dans toute l'Europe occidentale témoignent de croisements infinis. L'expérience montre, il est vrai, que généralement les produits des métis entre eux font plus ou moins vite retour à l'un ou l'autre des types dont ils sont issus. Mais comme les croisements sont incessants entre les diverses races humaines qui constituent chacun des groupes ethniques, la proportion de métis semblables, que l'on rencontre dans chaque nation, est à peu près constante, lors même que le type de ceux-ci est nettement instable. En particulier, pour ce qui est de la France, il suffit de regarder les portraits qui furent peints aux xve et xvie siècles par les Nicolas Froment, Daniel Dumoustier, Clouet, François Quesnel et Léonard Limosin, pour se convaincre que déjà, au temps de la Renaissance, le type français moyen n'était ni franchement brun, ni franchement blond et que, par l'ensemble de sa physionomie, il était assez exactement ce qu'il est aujourd'hui (1).

Relativement aux effets du métissage sur les individus qui en résultent, il a presque toujours été conclu de l'observation des mulâtres que les métis, loin d'offrir une combinaison de toutes les aptitudes de leurs parents, ne présentaient, le plus souvent, qu'un assemblage des mauvaises qualités de chacun d'eux. Cependant, il y a des hommes que le mélange dans leurs veines du sang nègre et du sang blanc n'a pas empêchés de dominer leurs contemporains par la vigueur de leur esprit ; cependant aussi les Bois-brûlés, qui habitent au Canada les bords de la Rivière-Rouge, ont toute la force, l'endu-

(1) Dans son *Dictionnaire d'Architecture*, Viollet le Duc remarque que dans les traits des statues sculptées au xiiie siècle, au moment où la sculpture française, perdant son caractère hiératique, devint réaliste, il n'y a rien d'oriental, de romain ou de germanique et que, au contraire, les visages sont d'un type propre aux habitants de la majeure partie de la France.

rance, la souplesse, la ruse et la gaieté des Indiens et des Français dont ils descendent (1).

Mais c'est là la raison la plus faible de douter que les produits des croisements des populations européennes les unes avec les autres soient nécessairement inférieurs à celles-ci. Les races blanches ne diffèrent pas des races noires, jaunes ou rouges par la seule couleur de la peau. Chez leurs représentants, on ne retrouve jamais, si ce n'est à un degré minime et très exceptionnellement, le prognathisme, les cheveux laineux et le nez épaté des nègres (2), la stéatopygie des Hottentots, l'œil bridé, oblique des mongoloïdes, l'os des Incas si fréquent chez les Péruviens, l'os japonicum caractéristique des crânes aïnos et japonais. De plus, tandis que les nègres présentent une immunité relative pour la fièvre jaune, l'hépatite, le paludisme ; la plupart des peuples incultes ont une grande susceptibilité pour les maladies infectieuses introduites chez eux par les civilisés ; certaines formes de névrose sont particulières aux Malais, aux Tagals des Philippines, aux Indiens de l'Amérique du Nord, aux Ostiaks de la Sibérie, aux Siamois et aux Sikhs de l'Inde. Il y a enfin entre les blancs et les hommes de couleur des différences notables dans le mode de croissance, dans la quantité et la nature des sécrétions (3), dans les fonctions respiratoires, dans celles de la reproduction et de l'innervation.

(1) Cf. E. Reclus, *L'Amérique Boréale*. Paris, 1890, Folkmar, *Leçons d'anthropologie philosophique*, Paris, 1900.

(2) Seules avec quelques populations de l'Inde et du Bélouchistan, les races européennes sont leptorhiniennes, c'est-à-dire ont le nez long relativement à sa largeur. Les Ecossais que leur indice nasal, sur le vivant, range parmi les mésorhiniens, sont, dans cette catégorie, à la limite voisine des leptorhiniens.

(3) De là résultent l'odeur de musc qu'exhalent les Chinois, celle des nègres, celle des Océaniens. Cf. Deniker, *loc. cit.* ; Topinard, *Anthropologie*, Paris, 1877.

Par suite, autant que l'on peut s'en rapporter aux règles de la zootechnie (1), le mélange entre elles des races blanches qui vivent côte à côte depuis les temps les plus reculés dans les contrées de l'Europe doivent s'y faire dans des conditions incomparablement meilleures que celles où se font sous les tropiques les croisements de Français, d'Anglais, de Hollandais avec des Négresses, des Indiennes ou des Malaises.

La dissociation des caractères que les métis présentent d'habitude dans leur aspect extérieur ne peut pas ne pas s'étendre aux caractères mentaux (2) ; souvent même, elle doit être telle que les fonctions psychiques ne correspondent pas exactement à la forme du cerveau (3), de même que les fonctions physiologiques peuvent ne pas correspondre toujours d'une manière absolue à la morphologie de leurs organes.

Il est enfin probable que grâce aux sélections de toutes sortes auxquelles les peuples ont été soumis dans le passé, grâce aussi à l'exercice incessant que, dans chaque nation, les hommes ont dû faire des mêmes facultés, il est arrivé qu'à la longue des aptitudes semblables se sont généralisées dans chaque groupe ethnique et y sont devenues héréditaires (4).

(1) Cf. Cornevin, *Traité de zootechnie*, Paris, 1891.

(2) Cf. A. Reibmayr : *Inzucht und Vermischung beim Menschen* (Leipzig und Wien, 1897).

(3) A côté des raisons indiquées page 34, raisons pour lesquelles « la morphologie des organes est incapable à elle seule de renseigner sur leurs fonctions » (Féré, *Pathologie des émotions*, Paris, Alcan, 1892) rappelons que Lombroso dans *L'homme criminel* (2e édit. Trad. française. Paris, Alcan, 1895) a noté que chez la plupart des criminels, les caractères ethniques sont exagérés, que le type soit dolichocéphale ou brachycéphale.

(4) N'est-ce pas ainsi qu'avec des étalons arabes et des juments de race anglaise peut-être mélangées de race barbe, les éleveurs d'Angleterre ont pu par l'entraînement, une nourriture appro-

De ce que certaines mutilations pratiquées chez certains peuples, depuis des siècles, sur tous les individus d'un même sexe, n'ont aucun effet sur leur descendance, il a cependant été conclu parfois que les parents ne transmettaient pas à leurs enfants les caractères qu'ils ont eux-mêmes acquis ; et il a été pensé que l'hérédité physiologique n'était que la continuité à travers les générations successives d'un *plasma germinatif* inaltérable où se trouveraient représentées les propriétés de toutes les cellules du corps, si bien que nulle variation ne serait transmissible héréditairement en dehors de celles qui résultent soit du mélange des éléments sexuels, soit de la sélection (1). Mais cela impliquerait ou bien l'identité

priée et un choix judicieux des reproducteurs, créer une race de chevaux ayant des caractères si nets et si fins qu'on l'a qualifiée de pur-sang ? N'est-ce pas par des procédés identiques que les Allemands ont formé leurs chevaux de Trakehnen, les Américains, leurs trotteurs, les Russes leurs Orloffs, les Français, leurs anglo-normands et leurs pur-sang du midi ? Cf. JACOULET, *Hippologie*, 2ᵉ éd. Saumur, 1900 ; GRAF WRANGEL, *Das Buch vom Pferde*. 3ᵉ éd. Stuttgart, 1895 ; de COMMINGES, *Les races de chevaux en France*, Paris, 1904.

(1) Cf. WEISMANN, *Die Kontinuität des Keimplasmas als Grundlage einer Theorie der Vererbung* (Iéna, 1885).

Parce que des enfants sourds ou élevés dans une solitude complète ne parlent pas naturellement, il a été également nié qu'aucun caractère mental acquis puisse être héréditaire. Mais l'acquisition du langage a exigé de l'humanité infiniment plus d'efforts autrefois que les plus hautes spéculations mathématiques n'en demandent aux savants d'aujourd'hui et personne ne s'étonne que le fils d'un mathématicien ne sache pas les propriétés des triangles en naissant. Aujourd'hui l'acquisition du langage pour se faire inconsciemment par l'enfant placé dans des conditions normales n'en nécessite pas moins de sa part un travail considérable ; et il n'y a rien de surprenant si des enfants qui nep euvent soupçonner la possibilité de communiquer leurs pensées par la parole ne s'expriment pas spontanément comme leurs parents l'ont fait après avoir exercé pendant des mois leurs

des caractères de l'homme et des protozoaires, ou bien chez ces derniers l'existence dès les temps géologiques d'une tendance à acquérir des caractères de plus en plus élevés pour aboutir finalement à ceux de l'homme, ce que démentent certains cas d'évolution régressive. Des observations assez nombreuses et scientifiquement faites montrent d'ailleurs, que chez tous les éléments d'un même individu, il y a une sorte de *patrimoine héréditaire* comprenant l'ensemble de leurs propriétés communes et pouvant se transformer par adaptation aux conditions de milieu (1).

Enfin, si l'on peut douter que tous les instincts soient le résultat de l'éducation ancestrale, il en est comme celui de téter montré par les petits mammifères dès leur naissance, comme celui de s'accrocher aux branches manifesté aussi tôt par les jeunes singes et, selon les expériences de Louis Robinson, persistant encore quelques jours chez les enfants nouveau-nés, qui sûrement ne peuvent ni provenir d'un enseignement donné par les parents, ni être un héritage venu des premiers organismes vivants. Et quoiqu'ils soient d'un ordre inférieur, ils suffisent à démontrer la possibilité de la transmission héréditaire des facultés acquises par les organes de la

facultés innées, afin d'imiter ceux qui les entourent. L'évolution du langage a du reste été bien plus rapide que celle de l'homme; par suite, pour prouver que l'aptitude mentale à parler le langage de ses ancêtres est aussi héréditaire que la conformation physique qui, comme l'a démontré Helmholtz (Cf. Beaunis, *Nouveaux éléments de physiologie humaine*, 3e éd. Paris, 1888), est nécessaire pour en prononcer les sons habituels, il suffirait que l'enfant ait seulement une disposition à parler de préférence aux autres, celles des langues qui appartiennent à la famille linguistique de l'idiome de ses parents.

(1) Cf. Le Dantec, *Evolution individuelle et hérédité* (Paris, F. Alcan, 1898), *Traité de Biologie* (Paris, F. Alcan, 1903), *Les Influences Ancestrales* (Paris, 1904).

vie corporelle comme par ceux de la vie psychique (1).

Si on met à part les déséquilibrés chez lesquels il semble qu'il y ait une prédisposition familiale au mal, les effets de l'hérédité et de l'éducation se confondent déjà tellement dans la formation de chaque homme et de chaque lignée qu'il est bien malaisé de les distinguer entre eux. Joints à ceux de la sélection, ces effets se confondent encore bien davantage dans la formation du type commun de chaque famille et de chaque groupe ethnique ; il est d'autant plus difficile d'y discerner la part de chacun de ces facteurs qu'ils réagissent les uns sur les autres. Tandis que l'hérédité s'oppose à ce qu'un individu mal doué reçoive une aussi bonne éducation morale et intellectuelle que celui qui est bien doué (2), la sé-

(1) Cf. J.-B. Haycraft, *Darwinism and Race Progress* (2e éd. Londres, 1900) ; Th. Ribot, *L'hérédité psychologique* (7e édit. Paris, F. Alcan, 1902).

(2) « Pendant les années où il a pu observer de près la mission égyptienne, M. Misner déclare que, toujours la capacité d'un élève se trouvait en rapport étroit avec la culture générale de ses ancêtres et avec les facultés constituant le privilège de sa race. « L'enfant d'une race inculte est obligé de tout apprendre là où celui d'une race civilisée ne fait que se souvenir » (Fouillée, *Tempérament et caractère*).

Dans *Die natürliche Auslese beim Menschen*, Ammon cite à ce sujet les faits suivants qui, bien que certaines circonstances accessoires puissent exagérer la valeur des conclusions qu'on en pourrait tirer, n'en sont pas moins instructifs pour ce qui concerne des groupes nombreux, pris dans leur généralité. A Mannheim, un conseil municipal féru des idées les plus égalitaires organisa une école populaire (Volkschule) commune à tous les enfants de la ville et en assura le fonctionnement pendant une dizaine d'années. Le résultat fut que les enfants bien doués furent retardés dans leurs études par le poids mort des enfants mal doués et que ceux-ci ne purent satisfaire aux exigences trop grandes qui leur étaient imposées. Et en 1892, il fallut pour répondre à des besoins urgents créer à Mannheim une école bourgeoise payante (Bürgerschule) sur le modèle de celle de

lection ne laisse subsister et se reproduire que ceux qui peuvent recevoir le minimum de l'éducation particulière indispensable dans le milieu où ils vivent ; enfin l'éducation et la sélection interviennent pour modifier le patrimoine héréditaire commun à l'ensemble du groupe ethnique.

Finalement, par le fait des hérédités qu'accumule une longue suite de générations, la puissance de l'éducation devient considérable, quoiqu'elle n'ait qu'une faible efficacité dans le développement de chacun pris en particulier. Et si, par éducation, on entend non seulement l'action pédagogique des parents et des maîtres, mais encore toute suggestion extérieure, tout exercice des facultés physiques et morales, toute influence de l'alimentation, du milieu social, du climat, des événements, on voit que la théorie qui fait de la race anthropologique le facteur fondamental de l'histoire des peuples n'est pas plus exacte que la conception marxiste qui fait dériver toute leur évolution des conditions économiques ; tant il est vrai que dans le domaine des sciences biologiques et encore plus dans celui des sciences sociologiques, il n'y a point de vérités absolues, il n'y a que des vérités relatives.

Parmi celles-ci, une des plus certaines est que par le genre et la grandeur des aspirations de ceux qui la composent, chaque nation se trace elle-même une grande

Karlsruhe, où des dispenses des droits scolaires étaient accordées aux seuls élèves pauvres qui fussent intelligents et studieux. Dans son rapport au sujet de la création de cette école bourgeoise, le recteur municipal de Mannheim dit qu'il faut tenir compte dans l'organisation de l'école populaire des aptitudes et du travail des écoliers, que c'est un rêve utopique d'espérer que ous les hommes peuvent acquérir le même genre et le même degré de culture intellectuelle, qu'à partir d'un certain moment les meilleurs élèves doivent être séparés des plus faibles précisément par égard pour ces derniers.

partie de ses destinées, mais qu'en revanche elle est à la fois le produit des diverses races qui se sont fondues en elle et de leur organisation sociale, le produit des pays qu'elle habita, des événements qu'elle a accomplis ou subis et d'une infinité d'autres influences éducatrices (1), qui toutes ne lui donnent qu'à la longue son caractère propre.

Obstacle souvent aux invasions armées, aux courants d'immigration et d'émigration, aux échanges commerciaux, la situation géographique peut protéger les habitants de certaines contrées contre leurs croisements avec des étrangers et contre les idées, les coutumes du dehors. Le ciel par sa pureté, la lumière et la chaleur qui s'en répandent ou au contraire par la triste monotonie de son voile de brume, par la pluie, l'humidité et le froid qui, en tombent, peut aviver ou atténuer les passions, concentrer les rancunes et les haines, les faire éclater avec violence ou au contraire disposer à la joie et à la légèreté d'esprit.

Les faits historiques ont beau être déterminés jusque dans leurs plus petits détails par ce qui s'est passé avant eux, par la situation matérielle et morale des peuples chez qui ils ont lieu et des hommes qui contribuent à leur accomplissement, il n'y en a pas moins dans l'histoire des circonstances qui, sans avoir entre elles la plus lointaine relation, par le fait seul qu'elles se présentent au même moment combinent et multiplient leurs effets d'une manière presque infinie.

Ainsi, au dire d'historiens comme Taine ou Vandal, la France après la Terreur et après le Directoire était prête à subir un maître et, à défaut de Bonaparte, quelque autre se fût emparé du pouvoir. Mais quel général, quel

(1) Gustave Le Bon, *Lois psychologiques de l'évolution des peuples* (Paris, F. Alcan, 1904).

politique eût eu le prodigieux génie et l'ambition démesurée de Napoléon ? eût rendu la France si grande et si glorieuse pour la laisser ensuite si affaiblie et si haïe de l'étranger ? Et quel rapport pourrait-on trouver entre l'état de la France à l'époque de la Révolution et les vicissitudes de l'enfant qui, né à Ajaccio, un an à peine après la réunion de la Corse à la France, d'une famille venue d'Italie dans cette île au XVI[e] siècle, devint boursier à Brienne, songea à arracher la Corse à la France et, après avoir mené une existence militaire des plus désordonnées jusqu'au 13 vendémiaire, finit par se révéler en 1796 comme le plus grand de tous les capitaines ? (1)

Cependant, malgré leur contingence, quelle action puissante les événements de Brumaire n'ont-ils pas eue sur la politique intérieure et internationale de la France, du monde entier et sur les destinées de la plupart des peuples (2) !

En vertu du principe d'action et de réaction aussi vrai dans le monde moral que dans le monde physique, les hommes sont soumis autant à l'influence des grands faits de l'histoire par la part qu'ils y prennent que par les conséquences qu'ils en supportent. La victoire exalte leur courage et leur orgueil, tandis que la défaite brise leur confiance en eux-mêmes et les prépare aux suggestions de la peur. Les amitiés trompées, les enthousiasmes déçus les rendent méfiants et égoïstes ; la réalisation de leurs rêves généreux, la fidélité secourable d'autrui les

(1) TAINE, *Les origines de la France contemporaine*. VANDAL, *L'Avènement de Bonaparte*, Paris, 1900.

(2) Combien le fortuit et l'accidentel n'apparaissent-ils pas aussi dans la rencontre auprès du roi Guillaume de Bismark et de Moltke, comme dans les circonstances qui suscitèrent la candidature d'un Hohenzollern au trône d'Espagne au moment précis où la France devait rester isolée en face de l'Allemagne. Cf. *La perte de la Lorraine*. Documents inédits parus dans la *Revue* (1[er] décembre 1902 et 1[er] février 1903).



poussent aux entreprises téméraires et désintéressées. Une vie rude et libre développe en eux toutes les énergies ; au contraire, une existence trop facile les amollit, les corrompt et, comme la dépendance, peut les disposer à la lâcheté et à la servilité.

La loi universelle de l'imitation qui, au delà même des bornes de la matière organique, se fait sentir jusque dans le mode de cristalliser de certains sels, entraîne inéluctablement les peuples à imiter les exemples donnés par les chefs qui les commandent, par les héros qu'ils admirent, par les hommes qu'ils révèrent et qu'ils voient les premiers autour d'eux, par ceux-là encore dont ils ont adopté le costume et le métier ou avec qui ils vivent.

La répétition volontaire du même geste dans des circonstances identiques non seulement le rend de plus en plus aisé aux organes qui l'exécutent, mais encore fait naître dans les centres et les filets nerveux, qui concourent à la perception de ces circonstances et à l'exécution des mouvements correspondants, une sorte de besoin impérieux et inconscient de le répéter toujours dans des occasions semblables. Il en est encore ainsi pour les désirs, les raisonnements et les volontés. Outre que l'exercice accroît toutes les facultés mentales, les divers centres psychiques, à force de réagir toujours pareillement aux mêmes excitations qui affectent l'un d'eux, contractent une inéluctable tendance à toujours s'ébranler mutuellement dans un certain sens, lorsque les conditions sont pareilles. L'habitude crée et développe ainsi peu à peu dans l'esprit une sorte d'automatisme des pensées et des volitions analogue à celui des actes réflexes.

Par exemple, lorsque nous lisons, nous comprenons des phrases entières sans faire attention aux mots qui les forment ; lorsque nous écrivons, les lettres se suivent

sous notre plume dans l'ordre voulu, sans que nous soyons conscients de penser à l'orthographe ; lorsqu'il nous arrive quelque chose d'heureux ou de malheureux, nous cherchons immédiatement à le faire savoir à ceux qui nous sont chers, de même qu'après une parade l'escrimeur exécute instinctivement une riposte, que le cavalier fait sans y songer ce qu'il faut pour supporter les réactions de son cheval, que le piéton marche sans avoir conscience de poser alternativement ses pieds l'un devant l'autre.

Les hommes subissent encore l'influence du culte religieux qu'ils pratiquent, du droit qui les régit, de la langue qu'ils parlent, de la littérature et des arts qui leur plaisent.

Si grande est l'action éducatrice de la religion que le peuple américain, le plus positif peut-être de la terre, lui attribue une grande importance pour le bien des sociétés (1) à cause des règles de vie qu'elle impose. Quant aux croyances, elles influent sur la logique individuelle (2) ; les raisonnements humains s'en ressentent d'autant plus que, souvent,les dogmes nouveaux ne font que reproduire sous une forme modifiée des mythes plusieurs fois séculaires, et que les cultes naissants doivent presque toujours adopter les rites anciens et y accommoder leurs doctrines (3).

Dans les impératifs du droit qui est « une pédagogie

(1) *Les Etats-Unis*. Lazare Weiler, *Les grandes idées d'un grand peuple*, Paris, 1903. « L'enseignement de la chaire aide à la moralisation du peuple et diminue ainsi les dépenses de police ». Parole américaine citée par E. Reclus, *Les Etats-Unis* ; Paris, 1892.

(2) G. Tarde, *La logique sociale*. 2e édit. Paris, Alcan, 1898.

(3) C'est ainsi qu'en bien des points de l'Europe, l'adoration des fontaines et des bois a persister à travers le druidisme, le polythéisme helléno-latin et jusque dans le christianisme actuel. Voir Coste, *Expérience des peuples*. Paris, 1900. Letourneau, l'*Evolution religieuse dans les diverses races humaines*. Paris, 1898.

pour les adultes (1) », il y a peut-être une force d'éducation plus grande encore que dans ceux de la religion. Du moins il est permis de le penser d'après l'exemple de la Prusse où, dès le temps de Frédéric le Grand qui était un athée déclaré, la propriété et la sécurité personnelle étaient infiniment mieux garanties qu'elles ne le sont aujourd'hui dans l'Italie méridionale ou en Espagne, pays où des préceptes religieux constituent toutes les règles de la morale (2).

Instrument que les hommes ont peu à peu façonné pour exprimer à leurs semblables ce qu'ils ressentent, désirent ou imaginent, le langage articulé s'est uni indissolublement à leur pensée après l'avoir merveilleusement servi dans son lent développement. Sans lui, elle ne serait qu'une suite d'images plus ou moins nettes, plus ou moins bien coordonnées et qu'il serait presque impossible d'indiquer à autrui. Les sentiments et les conceptions de l'esprit humain ne se précisent que grâce à « la parole intérieure » qui seule le rend capable d'idées abstraites. Aussi, comme tous les outils constamment maniés, les divers idiomes finissent par imprimer à ceux qui les emploient leurs marques particulières ; et à la longue ils leur imposent une certaine tournure intellectuelle une certaine façon d'imaginer de comprendre et de sentir.

Né presque en même temps que l'humanité, l'art, un des moyens employés par l'homme pour réaliser ce qu'il conçoit, conserver le souvenir de ce qu'il admire et en quelque sorte matérialiser ce qu'il rêve, a en lui un principe actif d'accord social en tant qu'il éternise et qu'il multiplie tout ce qu'il y a de beau et de grand, fait participer l'humble et le faible à la gloire des superbes et des puissants, et sur tous fait rayonner son idéale beauté. Il a

(1) Cf. Stein, *La question sociale au point de vue philosophique.*
(2) Cf. Niceforo, *Italiani del Nord e Italiani del Sud*, Turin, 1901.



aussi en lui un principe éducateur efficace en tant qu'il révèle aux hommes ordinaires la beauté des paysages, celle des corps et des visages humains, leur enseigne à voir dans la nature les couleurs et les formes qu'y distinguent les artistes et leur apprend à éprouver la même admiration ou la même horreur qu'eux pour les actes héroïques ou criminels (1).

Plus que toute autre de ses formes, la littérature marque l'esprit des générations qui viennent. Elle entretient la mémoire du passé, et rappelle les rêves du présent; elle dit les émois du poète devant le charme des aurores, la splendeur des midis et la tristesse des soirs, elle raconte ses plus sublimes enthousiasmes, ses plus sombres indignations, elle chante la grâce de ses amours naissantes, clame l'ardeur farouche de ses passions, pleure ses mornes désespérances ou rit de son rire tantôt joyeux et tantôt cinglant comme des verges. Elle accroît ainsi les sources d'émotion existant en nous, ajoute des sensibilités nouvelles aux sensibilités anciennes, éveille des désirs, console des douleurs, détruit ou renforce des énergies, nous enivre de songes et d'espoirs ou, au contraire, dissipe des mirages qui nous leurraient et fait s'enfuir des chimères qui nous appelaient.

(1) Cf. Tarde, *La logique sociale* (Paris, F. Alcan).

CHAPITRE III

FACTEURS DE L'ÉDUCATION DU PEUPLE FRANÇAIS

Suivant les temps, les régions et les classes sociales, les facteurs éducatifs ont agi différemment sur les populations établies au nord de la Méditerranée et de la chaîne pyrénéenne, entre les Alpes, le Rhin et l'Océan. En dépit de leur complexité et de leur variation, leurs influences ont cependant dans leur ensemble été presque toujours convergentes.

Il a déjà été vu par quels longs efforts les hommes qui habitèrent les premiers notre pays étaient parvenus à des rudiments de civilisation, lorsqu'à la suite des mouvements de peuples dont s'accompagna le développement de la race dolicho-blonde, les premiers idiomes aryens commencèrent à s'étendre vers le Midi et l'Occident. Plus parfaits et apportés par des conquérants, les nouveaux dialectes firent peu à peu disparaître les anciens devant eux. Quelques-uns seulement de ceux-ci purent tout au plus se maintenir dans le bassin de la Garonne et sur ces pentes des Pyrénées, où aujourd'hui encore les Basques de France et d'Espagne parlent une langue agglutinante, l'Eskuara qui, par son vocabulaire, sa phonétique et ses lois grammaticales se distingue complètement des autres langues de l'Europe.

A l'exception du magyar parlé par les Hongrois, de

l'Osmanli parlé par les Turcs et des langues finnoises parlées sur certains points de la Russie, celles-ci appartiennent toutes à la famille linguistique dite indo-européenne, indo-germanique ou aryenne. Quelques-unes des plus anciennes ont disparu sans presque laisser de traces; certaines qui ne s'écrivent plus aujourd'hui meurent étouffées par des rivales plus fortes ou plus heureuses; d'autres qui ont eu une floraison littéraire magnifique ne vivent plus que dans des langues filles; quelques-unes seulement subsistent presque inaltérées. Depuis des milliers d'années qu'elles dominent en Europe et dans une partie de l'Asie, elles forment comme une série de branches issues d'une même souche. Tandis que seuls le sanscrit et les langues éraniennes sont asiatiques, les autres embranchements, plus puissants et au nombre de six, sont européens. Ce sont :

1° L'embranchement des langues wendiques ou slaves (1);

2° Celui des langues lettiques (2);

3° Celui des langues helléniques ;

4° Celui des langues germaniques (3);

5° Celui des langues celtiques (4);

6° Celui des langues italiques (5).

(1) Dont le groupe oriental comprend le russe, le grand-russe, le ruthène, le serbe, le croate, le slovène, le bulgare et dont le groupe occidental comprend le wende de Lusace, le tchèque, le slovaque et le polonais.

(2) Borusse ou vieux prussien, lithuanien ou lette parlé au nord de la Courlande et au sud de la Livonie.

(3) Gotique, norse, danois, suédois, bas-allemand, frison, flamand, hollandais, anglo-saxon, haut-allemand.

(4) Dont le groupe gaëlique comprend l'erse, l'irlandais, le dialecte de l'île de Man et dont le groupe kymrique comprend avec le cornique qui a cessé d'être parlé depuis un siècle et demi environ le welsh ou gallois et le bas-breton.

(5) A part de très rares éléments parlant des idiomes finnois

C'est un rameau de ce dernier groupe, le latin, qui, après avoir étouffé les rameaux sabin, volsque, osque et ombrien s'est étendu sur une grande partie de l'Europe, puis, évoluant différemment selon les populations qui le parlèrent dans les pays où la conquête romaine l'emporta successivement s'est, au cours des siècles, transformé en italien, en romanche, en espagnol, en portugais, en catalan, en provençal, en français et en roumain.

Toutes les langues aryennes ont un caractère qui les sépare nettement des langues monosyllabiques comme le chinois ou l'annamite, et des langues agglutinantes comme le magyar, le basque, les idiomes américains et africains, c'est d'être flexionnelles. Dans les langues monosyllabiques, il n'y a que des syllabes séparées ; les unes dont le sens est inaltérable, les autres qui peuvent changer de signification et, par leur apposition aux premières, en préciser l'acceptation afin d'exprimer des idées complexes. Dans les langues agglutinantes, il y a encore des racines dont le sens et la forme sont immuables, mais d'autres peuvent se modifier dans leur forme comme dans leur sens et s'unir assez intimement aux premières pour constituer avec elles des agrégats inséparables qui, à leur tour, peuvent s'adjoindre de nouveaux suffixes et engendrer ainsi des termes dérivés. Dans les langues flexionnelles qui semblent parvenues à un stade d'évolution plus avancé que les langues agglutinantes, plus perfectionnées elles-mêmes que les langues monosyllabiques, toutes les racines sont sujettes à s'altérer par suite de ce qu'on appelle la flexion. Celle-ci, qui n'est autre chose que la fusion des syllabes agglutinées les unes avec les autres, donne la possibilité de former

et quelques éléments parlant des langues sémitiques, tous les éléments qui depuis les Celtes vinrent se fondre dans la population de la Gaule furent donc aryens de langage.

un bien plus grand nombre de mots, celle de la précision plus parfaite de chacun d'eux, celle aussi de l'abondance des règles grammaticales, de la complexité de la déclinaison et de la conjugaison qui, dans les langues indo-européennes, permettent d'exprimer les nuances les plus subtiles de la pensée.

La flexion appartient en propre aux langues aryennes et aux langues sémitiques; cependant elle rapproche ces deux familles linguistiques bien moins qu'elle ne les sépare. Dans les premières, elle peut porter en effet sur toutes les lettres de la racine qui est toujours monosyllabique; dans les secondes, elle ne touche jamais aux consonnes qui, au nombre de trois par racine, permettent à celle-ci d'avoir de une à trois syllabes. A cette différence déjà essentielle entre les deux groupes d'idiomes, il faut ajouter que les langues sémitiques surabondantes en gutturales aspirées, mais simples sous le rapport des voyelles, s'écartent encore des langues aryennes par la pauvreté de leur conjugaison qui n'a que deux temps, l'un indiquant l'action accomplie, l'autre indiquant l'action en voie d'accomplissement.

Avec des procédés identiques de flexion les langues mères de la famille aryenne eurent un très grand nombre de racines communes et beaucoup de désinences semblables, qu'on peut encore reconnaître dans les langues auxquelles elles ont donné naissance, à travers toutes les altérations dues aux artifices grammaticaux, à l'emploi varié des syllabes radicales et aux particularités phonétiques d'où résulte l'individualité de chacune d'elles (1).

Quand les Gaulois arrivèrent sur les territoires auxquels ils donnèrent leur nom, les peuplades qui s'y trouvaient

(1) Bopp, *Grammaire comparée*, traduction Bréal, Paris, (1866-74); A. Hovelacque, *La linguistique*, Paris (1888); A. Lefèvre. *loc. cit.*

étaient déjà en partie aryanisées. Soumises par eux, elles durent participer à leurs guerres, elles souffrirent de leurs défaites et, quand ce ne serait que comme le cheval profite de la fertilité du pays conquis par son cavalier, elles profitèrent vraisemblablement de leurs victoires. De là vint un premier sentiment de solidarité qui les unit à leurs vainqueurs ; et tandis que la force de l'attrait sexuel amenait peu à peu ceux-ci à se mélanger à elles, l'esprit d'imitation conduisit les vaincus à se modeler sur leurs maîtres, à adopter leur langage, leurs coutumes, leurs croyances et leurs pratiques religieuses.

D'après les écrivains de l'antiquité (1), d'après d'assez nombreuses inscriptions romaines, d'après des documents datant des premiers temps du christianisme (2), et aussi d'après les traditions celtiques (3), la religion gauloise comprenait à côté de cultes locaux (4) et de conceptions animistes, dérivées de l'adoration des phénomènes naturels (5), un système métaphysique et cosmologique revêtu de symboles au sens profond. Les principaux dogmes semblent avoir été ceux de l'immortalité et de la migration des âmes dont les prêtres faisaient « un

(1) Particulièrement César, Diodore de Sicile, Ammien Marcellin, Pomponius Méla, Pline le Naturaliste, Strabon, Lucain.

(2) Par exemple, les canons du synode diocésain d'Auxerre (585) et ceux du concile de Soissons (745).

(3) Telles surtout que les rapportent les manuscrits de Dublin appelés Book of Ulster et Book of Leinster.

(4) Il y avait une déesse Arduina (Ardenne), un dieu Vosegus (Vosges), un Apollon Borvo (Bourbon).

(5) Ce sont ces cultes locaux et ces conceptions primitives qui se sont perpétués jusqu'à nos jours dans la consécration aux saints de fontaines, d'arbres et de rochers ; dans certains contes de fées, certaines légendes chrétiennes ; dans la promenade du bœuf gras, dans l'habitude de faire porter aux enfants des colliers d'ambre, dans les feux de la Saint-Jean qui évoquent les fêtes du solstice d'été. Cf. JULLIAN *Gallia*, Paris, 1892.

aiguillon pour la vertu et un remède à la crainte de la mort ». Tout puissants dans la société celtique sur laquelle ils avaient une influence politique prépondérante (1), les druides n'allaient pas eux-mêmes à la guerre, étaient dispensés d'impôts, avaient le droit d'infliger des châtiments, pouvaient frapper d'interdit ceux qui leur résistaient et leur défendre de participer aux cérémonies religieuses. Ils pratiquaient la divination, exerçaient la médecine. Ils formaient un clergé organisé hiérarchiquement, ayant son centre dans le pays des Carnutes. Ils se recrutaient sans considération d'hérédité parmi l'élite des jeunes gens à qui ils enseignaient leurs doctrines et ils élisaient eux-mêmes leurs chefs (2).

Les pratiques religieuses druidiques étaient assez barbares et s'accompagnaient de sacrifices humains ; elles ne dépassaient cependant pas beaucoup en grossièreté les rites sensuels et féroces des cultes suivis jusque dans les premiers siècles de l'empire romain, par le monde grec et latin tout entier, à l'exception de quelques philosophes (3). Aussi, grâce à ce qu'il comportait d'éléments

(1) Ceci qui était vrai surtout pour la Gaule, ne l'était pas pour les Celtes d'Irlande. V. D'Arbois de Jubainville, *Introduction à l'étude de la littérature celtique*. Paris, 1883.

(2) Chantepie de la Saussaye, *Manuel d'histoire des religions* traduit sur la 2e édition allemande sous la direction de Henri Hubert et Isidore Lévy, Paris, 1904.

(3) Les recherches récentes d'histoire des religions ont révélé le côté sombre des cultes religieux de la Grèce antique attesté par « les sacrifices humains mêlés de pratiques anthropophagiques qui durèrent jusqu'à l'époque impériale... les jeux des fêtes rustiques, où l'on se déguisait en bêtes, les orgies des cultes phalliques ». A Rome, les sacrifices humains abolis, dit-on, par Numa, persistèrent comme pratique exceptionnelle. Jusqu'aux empereurs un condamné fut toujours sacrifié aux Féeries latines ; dans les malheurs publics des innocents continuèrent à se dévouer volontairement ; on fit toujours offrande aux dieux des ennemis tués et des condamnés mis à mort. Dès la fin de la

spiritualistes dans ses doctrines, grâce à l'importance qu'il semble avoir fait attribuer au nombre trois et à la trinité suprême de Teutatès, Esus et Tarannis; grâce surtout à l'organisation de ses prêtres et à la forme en quelque sorte théocratique donnée par leur autorité à la société gauloise, le druidisme devait plus qu'aucune autre religion de l'Europe disposer les esprits à se laisser pénétrer par le christianisme, à subir l'influence de son église et à se soumettre longtemps à la prépondérance de la papauté.

Ni la communauté des croyances religieuses, ni la parenté de leurs idiomes, ni la similitude des mœurs et des institutions, ni les liens du commerce ne purent donner, aux habitants de la Gaule, ce sentiment d'une commune nationalité que les Celtes semblent avoir eu, lorsqu'ils vivaient encore presque tous sur le sol de la Germanie. Au moment de la conquête romaine, l'Aquitain conservait encore, avec le costume ibérien, certains usages particuliers, comme celui des dévouements par lesquels des braves appelés Soldures se vouaient pour la vie à leur chef. Dans la Celtique de César, là même où l'unité était la plus grande, il y avait des luttes entre les tribus et des rivalités entre les nobles qui, presque partout, formaient une oligarchie au-dessus de la classe populaire. Tout en attribuant aux conquérants de la Gaule une origine commune, des traditions les divisaient en une

République, des cultes étrangers, généralement orientaux, s'implantèrent à Rome et s'y développèrent. Sous Claude, par exemple, « la religion de la Mater-Magna, Déesse phrygienne qui était adorée à Rome depuis la seconde guerre punique, révéla tout ce qu'elle comportait d'extravagance sensuelle et de cruauté », son culte se confondait avec celui de la déesse syrienne de Hiéropolis et présentait ce mélange de sensualité et de férocité qui est propre aux religions sémitiques ». CHANTEPIE DE LA SAUSSAYE, *loc. cit.*

multitude de peuples (1), les mettaient au-dessus des ambactes de leurs bandes guerrières et encore bien plus de leurs autres clients, laboureurs ou artisans des villes. Ceux-ci qui, excepté chez les Eburons, n'avaient aucune part aux affaires publiques, ne supportaient pas toujours volontiers la domination de l'aristocratie : le mouvement qui réunit presque toute la Gaule sous les ordres de Vercingétorix eut même au début un caractère autant démocratique que national (2).

Après la chute d'Alésia, l'esprit patriotique qui venait de prendre naissance dans les guerres contre Rome s'éteignit, sauf peut-être chez quelques prêtres druidiques qui, réfugiés dans les campagnes les plus reculées, dans les landes armoricaines et les îles de l'océan, l'entretinrent dans le cœur des paysans (3), sauf aussi chez quelques nobles qui, à plusieurs reprises, essayèrent de rejeter le joug romain. Mais ces derniers comme Civilis, comme Sacrovir, comme Tutor, comme Sabinus parlaient la langue des vainqueurs, portaient des noms latins, et ils étaient mus bien plus par l'ambition que par le sentiment national. Aussi leurs vaines tentatives n'entravèrent-elles pas la romanisation de la Gaule ; les insurrections autrement redoutables des Bagaudes qui ne furent tout d'abord que des révoltés contre le fisc ne l'arrêtèrent pas non plus. Réduite, après la victoire remportée sur elle par Maximien (285), à n'être qu'une population errant dans les forêts et les montagnes, et en guerre contre les lois

(1) Aug. Thierry, *Histoire des Gaulois*, Jullian *Gallia*, 1892.

(2) A. Rambaud, *Histoire de la civilisation française*, Paris, 1885-1886.

(3) En 69, lors de l'insurrection de Sabinus, les druides « donnant aux idées qui travaillaient la multitude, l'autorité de leur parole infaillible, annoncèrent au nom du ciel que l'empire romain était fini, que l'empire gaulois commençait ». Am. Thierry *Histoire des Gaulois*.



de Rome, la Bagaudie n'eut un caractère vraiment celtique que dans les derniers temps de l'empire, lorsqu'elle contribua à l'affranchissement de l'Armorique (480) Malgré ces révoltes, malgré un sentiment particulariste attesté par plusieurs séditions et par le rôle des milices transalpines dans les compétitions impériales (1), les Gaulois s'assimilèrent très vite à leurs vainqueurs.

Avec une propriété individuelle de la terre plus précise(2), s'introduisirent des méthodes agricoles nouvelles. Aux vins de Béziers et de la Drôme, vinrent s'ajouter ceux du Nord de la Gaule. Par suite de la création de routes nombreuses, le commerce s'accrut, la vie urbaine se développa, la population des villes devint prépondérante. Aux anciennes industries comme celles des Bituriges qui travaillaient le fer et avaient inventé l'étamage, comme celles des Cadurkes qui fabriquaient des tissus et des poteries, des Séquanes qui élevaient des porcs s'en ajoutèrent d'autres : on fit des cucules ou manteaux à capuchon à Langres et dans la Saintonge, des caracalles, sortes de limousines à Arras, des toiles peintes, des draperies, du savon, de la bijouterie et de la verrerie ; dans huit manufactures impériales on fabriqua des armes, dans trois autres on frappa de la monnaie (3).

En même temps que « la paix romaine » favorisait le développement économique de la Gaule, la civilisation latine s'implanta chez ses habitants. Rome leur apprit la discipline, le sens pratique, la mesure, la centralisa-

(1) Notamment lors des élections de Posthume et de Constantin. Cf. H. Martin, *Histoire de France* ; Jullian, *loc. cit.* V. Bloch dans *Histoire de France* de Lavisse, Paris, 1900.

(2) En général chez les Celtes, la propriété immobilière était collective. V. D'Arbois de Jubainville, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, Paris, 1890.

(3) V. A. Rambaud, *loc. cit.*

tion, l'administration civile, l'observance du droit écrit.

Les coutumes gauloises admettaient la composition pour les crimes et distinguaient le prix de l'honneur dont le montant dépendait de la dignité de celui qui avait été tué, blessé ou injurié. Elles reconnaissaient dans les jugements la preuve par l'eau bouillante, elles obligeaient à un délai de 40 nuits, dans la procédure de la saisie. A la dot de l'épouse qui, par sa naissance, était de même condition que son mari, elles faisaient réunir comme douaire une valeur égale des biens de celui-ci. Par la communauté des intérêts qui résultaient de cette disposition et du gain de survie assuré au mari comme à la femme légitime elles garantissaient à cette dernière une certaine indépendance. En revanche, elles laissaient au père de famille un droit absolu de vie et de mort sur ses enfants ainsi que sur ses concubines sans dot et le plus souvent ses esclaves (1).

Elles durent être presque complètement abandonnées, puis bientôt remplacées par la loi romaine où avec les pensées d'unité, d'utilité, de raison, domine la reconnaissance de l'autorité du prince, et qui, tout en assurant l'infériorité de la femme, fait prévaloir l'égalité de partage entre les enfants, limite la puissance paternelle, supprime l'esclavage pour dettes (2), adoucit la condition des clients et même des esclaves.

Tandis que Marseille devenue « la maîtresse des études » remplaça Athènes comme métropole de la culture hellénique, à Autun, á Lyon, à Besançon, à Trèves, à Toulouse, à Bordeaux, des professeurs célèbres enseignèrent en grec et en latin à d'innombrables étudiants. Le goût des arts et des lettres se répandit dans toute la

(1) V. D'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique. Etudes sur le droit celtique*, Paris, 1895. *La famille celtique*, Paris, 1905

(2) Du moins à partir du droit prétorien.



Gaule où naquirent et se formèrent des sculpteurs comme Zénodore, des orateurs comme Valerius Cato, « la Sirène latine », des poètes comme Ausone, des historiens comme Trogue Pompée, des écrivains comme Pétrone (1).

Malheureusement, la fortune extraordinaire de Rome avait multiplié le nombre des esclaves ; ils prirent la place des laboureurs et des artisans libres. De là vint une prodigieuse exploitation des provinces par le pouvoir central qui les accabla d'impôts pour subvenir aux distributions faites au bas prolétariat des grandes villes. Les curiales n'acceptèrent plus que par la contrainte des lois les onéreuses fonctions les attachant à leur cité, et souvent, pour échapper aux rigueurs du fisc, ils se jetèrent dans la bagaudie. Enfin la plèbe rustique qui avait fait la force militaire et politique de Rome disparut à la longue (2). Cela coïncida à peu près avec la séparation des fonctions militaires et des fonctions civiles ; celles-ci prirent la préséance, et il n'y eut plus que des mercenaires germains, daces ou illyriens, presque toujours commandés par des chefs eux aussi d'origine étrangère, pour défendre l'empire. Son prestige resta si grand cependant qu'il suffit à le maintenir pendant plus de trois siècles et que les rois barbares, déjà en partie romanisés, qui s'établirent sur ses territoires, se considérèrent plus ou moins comme les successeurs, les continuateurs des Romains. Ils s'emparèrent des domaines et des manufactures du fisc impérial, mais touchèrent peu aux propriétés privées et aux usages locaux. Les Mérovingiens eux-mêmes respectèrent en apparence l'ordre social et politique, au point de légitimer leur autorité aux yeux des Gallo-romains en prenant le titre impérial de maître des milices

(1) A. Rambaud, *loc. cit.*

(2) A. Coste, *Expérience des peuples*, Paris, F. Alcan, 1900.

et en acceptant comme Clovis, de l'empereur Anastase, celui de consul (1).

Bourgondes, Wisigoths et Francs se soumirent si bien à l'ascendant du monde romain qu'ils en choisirent la langue pour la rédaction de leur loi Gombette, de leur bréviaire d'Alaric, de leur loi Salique, de leurs diplômes et de leurs chartes. Il est vrai que les clercs de leurs chancelleries furent longtemps seuls à la savoir et que jusqu'à Hugues Capet, les rois Francs ne firent guère usage que du francique. Assez voisins du latin par « la grammaire qui est l'âme du langage » et « reste pure de tout mélange » (2), séparés entre eux par des différences dialectales, les parlers celtiques s'étaient effacés rapidement dans les villes devant l'idiome du vainqueur qui était celui de la civilisation, de l'administration et de l'église ; mais dans les campagnes ils venaient seulement de disparaître devant lui. Importé par des soldats, des colons, des commerçants et des esclaves, le latin qui, parlé tout d'abord uniquement par les classes sociales les plus élevées, finissait alors la conquête de la Gaule, était marqué d'archaïsmes et de provincialismes. Il faisait des diminutifs un emploi plus fréquent et moins raisonné que le latin littéraire, exprimait bien des idées avec d'autres termes que lui et, comme les langues romanes en lesquelles il allait se transformer, usait plus largement des prépositions et des formes périphrasiques (3). De moins en moins pur à mesure qu'il pénétrait dans les classes inférieures, il avait subi l'influence de la prononciation locale et de quelques tours de phrase habituels aux Gaulois. De là lui était venue une tendance à la des-

(1) Pépin le bref fut encore fait patrice des Romains en 754.

(2) Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique*, Paris, 1880.

(3) De là viennent les formes du futur et des temps composés en français.

truction, à l'affaiblissement de certaines consonnes (1), à la syncope des syllabes atones et à la manière de prononcer les voyelles qui a prévalu en France dans l'évolution des dialectes romans ; de là aussi l'habitude de quelques formules et l'adoption d'un très petit nombre de mots qui se sont conservés jusque dans le français d'aujourd'hui.

A la suite de la fixation de tribus germaines sur les terres de l'empire et de leur entrée dans les armées impériales, des vocables germaniques s'étaient en outre infiltrés dès le IIe siècle dans le latin parlé en Gaule. Les grandes invasions barbares en même temps qu'elles conquirent aux idiomes teutoniques bien des points du territoire augmentèrent l'afflux de ces éléments. Puis, sous les derniers Mérovingiens, lorsque les études tombèrent dans la plus grande décadence, et que des chroniqueurs au style incertain comme Frédégaire succédèrent à des écrivains encore à peu près corrects comme Sidoine Apollinaire, il se mit à évoluer si rapidement et si profondément qu'en peu de siècles il devint méconnaissable. Revivifié, rajeuni par sa transformation en roman, il reconquérait déjà la Gaule sur le francique, le bourgondion et le gothique, quand, avec les pirates scandinaves, un nouveau dialecte germanique vint prendre pied dans la basse vallée de la Seine et sur une partie des côtes de la Manche. Mais par suite de leurs mariages avec des femmes du pays et de leur conversion au christianisme, les Northmans s'assimilèrent si vite aux populations indigènes que l'idiome emporté par eux en Angleterre lors de sa conquête par Guillaume le Bâtard fut un dialecte du roman de France. De très rares mots tirés de leur langue primitive par le patois nor-

(1) En particulier destruction des consonnes médianes, affaiblissement de *t* et *ct*.

mand purent pénétrer dans le français, et si, jusqu'au XIIIe siècle, cette langue s'appropria plusieurs termes venus du haut allemand, de l'anglo-saxon, du bas allemand, ou encore de l'arabe et du grec par l'intermédiaire de l'espagnol et de l'italien qui lui fournirent aussi quelques mots latins, elle ne subit réellement l'influence d'aucun idiome étranger.

Pendant l'évolution tout interne qui changea peu à peu le roman de Gaule en français, il se forma un grand nombre de parlers populaires ayant tous de nombreux traits communs et séparés les uns des autres seulement par quelques caractères particuliers. Dans chaque région l'un d'eux, qui était propre à une ville importante ou qui était usité dans l'aristocratie dominante, s'éleva au-dessus des parlers voisins, fut employé comme langue littéraire, et absorba en lui la plupart des patois locaux. Des provinces linguistiques se formèrent. Au Sud il y eut les dialectes de Languedoc : languedociens, provençaux, limousins, auvergnats, dauphinois, ainsi que le catalan et le gascon. Au Nord, ce furent le picard avec le wallon ; le bourguignon avec le lorrain et le champenois ; vers l'Ouest, le breton, le poitevin qui, avec le saintongeois, se rapprocha des dialectes du Midi ; enfin le normand et le francien qui, parlé dans l'île de France et à Paris, fut vulgarisé par l'administration royale et avec elle se propagea successivement dans toute la France. Au cours des croisades, ce dernier déjà devenu prédominant emprunta à l'arabe et au grec les mots nécessaires à des idées nouvelles ; au XIVe et au XVe siècle il tira de l'argot un certain nombre d'expressions, il en prit beaucoup aux dialectes, surtout à ceux de Languedoc, il en puisa abondamment dans l'italien, il en reçut aussi quelques-uns des langues germaniques. Tandis que dans le langage populaire des vocables se formèrent par composition, que d'autres y changèrent de signification par suite de

métaphores, de restriction ou d'extension de sens, aux XIIe, XIVe et XVe siècles, l'influence des latinistes et de la littérature savante devint prépondérante sur la langue écrite. Ainsi que bien auparavant, lors de la restauration des écoles par Charlemagne, cela avait été déjà au latin, base de toutes leurs études, que les lettrés avaient emprunté les termes manquant à la langue parlée ; ce fut à lui que les écrivains demandèrent alors le plus grand nombre de leurs mots nouveaux. Bien qu'avec l'accroissement du domaine royal avec le développement de plus en plus conscient de notre civilisation nationale, l'évolution du langage en France se lia de jour en jour plus étroitement à celle de la littérature et de la société et que, sous cette action ininterrompue, elle se fit dans un sens de plus en plus analytique, longtemps encore ce fut sur l'idiome de Rome que poètes et prosateurs modelèrent leur parler ; et malgré les emprunts faits à l'espagnol et à l'italien aux XVIe et XVIIe siècles, malgré ceux que la terminologie technique fera de notre temps au grec, à l'allemand et à l'anglais moderne, le latin demeure toujours le fonds inépuisable où notre vocabulaire peut trouver les expressions les plus nombreuses et les mieux appropriées au génie de la langue (1).

Pendant que tout en continuant de se rattacher étroitement à ses plus anciennes origines aryennes, l'idiome parlé en Gaule subissait de telles transformations et acquérait son indiscutable individualité ; les croyances et les rites religieux éprouvaient des changements aussi importants pour l'orientation générale des esprits dans notre pays.

Quand, sous la poussée des barbares, l'empire romain s'écroula, le christianisme dont une pensée impériale avait, en l'an 315, voulu faire la religion obligatoire de

(1) Voir F. Brunot, *Histoire de la langue française*, Paris, 1905.

l'univers, survécut à sa ruine et fut le ciment qui relia les débris du monde disloqué dans sa chute (1). Par lui, les meilleurs et les plus raisonnables des esprits restèrent tournés vers Rome, « l'unique endroit de la terre où il n'y eut pas seulement de l'enthousiasme religieux, mais encore une organisation pratique, une activité infatigable, une profonde connaissance des hommes, de l'adresse diplomatique et surtout où l'on trouva dans la primauté du pape comme un centre inébranlable qui, sans empêcher le mouvement, assurât la cohésion ».

Grâce à la tolérance qui la distingua d'habitude (2), du moins dans les premiers siècles, et tant que les attaques parties des sectes hérétiques ne l'eurent pas conduite à une plus grande rigidité comme à une plus étroite conception de ses doctrines (3), la papauté sut faire accepter son autorité par les Francs encore tout barbares d'instincts et de coutumes. Peu après leur établissement en Gaule, elle lia en quelque sorte leur sort avec le sien, la grandeur de leur empire avec l'étendue de son hégémonie morale. Elle devint le plus précieux auxiliaire de la politique de leurs rois qui dans le royaume élisaient ses évêques, lorsque l'autorité grandissante de l'épiscopat eut fait en quelque sorte de ceux-ci des souverains dan leur province ecclésiastique (4).

(1) H. S. Chamberlain, *Die Grundlagen des XIX. Iahrhunderts* 5te Auflage, Wien, 1904.

(2) Le meurtre d'Hypathie par la populace d'Alexandrie soulevée par le moine Cyrille montre qu'il n'en a pas toujours été ainsi des multitudes chrétiennes, surtout dans les pays imprégnés de l'esprit oriental. Cf. pour ce qui est des influences sémitiques sur les populations de l'Espagne, le pays où l'inquisition fut la plus cruelle. H. S. Chamberlain, *loc. cit* , et A. Leroy-Beaulieu, *Israël chez les nations*, 2e édition, Paris, 1893.

(3) A. Coste, *loc. cit.*, H. S. Chamberlain, *loc. cit.*

(4) Fustel de Coulanges, *La monarchie franque*, Paris, 1888, et

Ne voulant ni ne pouvant s'isoler de la société qui l'entourait, l'Eglise dut assez vite adopter bien des institutions et des mœurs germaniques. Aux prélats lettrés, éloquents et doux comme Sidoine Apollinaire, saint Rémy et Grégoire de Tours, en succédèrent de plus rudes qui furent belliqueux, turbulents, passionnés pour la chasse et les armes. Peu à peu l'organisation religieuse forma une aristocratie territoriale aussi fortement constituée que l'aristocratie guerrière.

Celle-ci rappelait le patronage celtique et le groupement des paysans autour des sénateurs réfugiés vers la fin de l'empire dans leurs villas pour se défendre contre les pillards barbares, mais elle procédait surtout de la truste germanique (1).

Elle s'était constituée au milieu du désordre et du chaos général et les avait augmentés encore en confondant les fonctions militaires, administratives et judiciaires avec le droit de propriété (2). Des lois barbares s'étaient substituées à celles de Rome. Elles rappelaient par bien des dispositions les lois gauloises (3), et sauf les lois wisigothes et bourgondes qui avaient fait des emprunts considérables au droit romain, elles admettaient le rachat des crimes par le wehrgeld et ne punissaient guère que la désertion et la lâcheté.

Les hommes libres des campagnes qui n'étaient pas entrés dans la noblesse, devenus de simples tenanciers occupant la terre du maître à charge de redevances et de services, étaient avec leurs biens livrés à l'arbitraire des nobles et se distinguaient à peine des anciens es-

Les transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne, Paris, 1892.

(1) A. Rambaud, *loc. cit* ; et H. Martin, *Histoire de France*.

(2) A. Coste, *Expérience des peuples*.

(3) Composition pour crimes, ordalies, procédure de la saisie, douaire.

claves ruraux dont la condition avait été améliorée (en 375) par une loi de Valentinien et de Gratien. Défendant de les vendre sans la terre qu'ils cultivaient ou de vendre leur terre sans eux, celle-ci leur avait assuré une demeure, une famille, puis, avec l'hérédité du sang et des affections, l'hérédité des biens (1) et avait fait d'eux les serfs vilains.

Parmi les villes, certaines cités, anciens municipes romains avaient sinon conservé une partie de leurs anciens droits, du moins avaient gardé quelques souvenirs de leur administration civile d'autrefois et allaient en propager la tradition aux Communes du Moyen Age dont la vie municipale et les luttes contre les seigneurs féodaux ont formé les vieilles générations du Tiers-Etat (2).

Non seulement l'Eglise contribua, grâce au latin qu'elle parlait, à repousser les langues tudesques, mais à partir de Louis VI à qui le clergé était étroitement attaché, elle prépara encore, avec les Communes, le triomphe de l'ordre et du pouvoir royal sur la confusion et la féodalité. Peu à peu elle agrandit au dépens des justices seigneuriales la compétence des cours ecclésiastiques où l'on suivait le droit canon, très voisin du droit romain que la découverte des pandectes fit revivre en 1137.

Tandis qu'en laissant prendre une force croissante au principe de ce droit, en vertu duquel l'enfant de la femme libre mariée à un serf naît libre, elle portait atteinte à l'hérédité même du servage, elle remplaça l'Etat qui n'existait plus, dans quelques-unes de ses principales fonctions. Elle assura longtemps presque à elle seule la tâche d'assister les indigents (3). Elle institua la trêve de

(1) Fustel de Coulanges, *La cité antique*, Paris, 1885.

(2) V. Auguste Thierry, *Considérations sur l'histoire de France* et surtout Luchaire dans l'*Histoire de France* de Lavisse, Paris, 1902.

(3) Depuis Constantin qui avait accordé des dotations aux

Dieu, et, pour en imposer le respect à l'aristocratie guerrière, elle alla même dans certains diocèses jusqu'à créer des milices où le service était obligatoire. Elle intervint dans l'armement des chevaliers dont elle fit presque un sacrement et dont elle précisa le symbole d'honneur et de courage. Elle prit une part prépondérante à l'extension et à la floraison des arts qu'après le Grand Schisme, elle contribua à affranchir des traditions byzantines toutes puissantes encore dans le dessin, le vitrail et la statuaire. Tandis qu'elle entraîna le peuple à participer de plus en plus à la construction des églises, les architectes clercs, en adoptant alors comme dans les portails des cathédrales de Paris, Chartres, Bordeaux, Amiens, la scène du jugement dernier pour représenter le Christ glorieux, s'adressèrent davantage à la foule et s'en firent bien mieux comprendre qu'en lui représentant comme auparavant les visions de Saint Jean. Abandonnant les costumes et la manière hiératique de l'Orient, ils rapprochèrent l'art de l'humanité, y introduisirent avec le sens du beau, propre aux peuples celtiques et germaniques, ce sentiment réaliste de la nature qui allait s'affirmer dans les ornements de la sculpture et de la ferronnerie par l'imitation de la grâce des feuilles et des fleurs, en même temps que dans les figures sculptées du XIII[e] siècle, par leur expression souvent si délicate de pensée et d'énergie (1).

Au même moment, de nouveaux procédés de charpen-

églises chrétiennes pour le soutien des orphelins, des indigents et des veuves, les conciles avaient, en 334 et 370, institué et fait reconnaître officiellement leurs *procuratores pauperum ;* dans la suite, chaque couvent renferma un hôpital pour les malades sans ressources et dans les grandes villes les diacres des évêques furent chargés de l'assistance. Voir Coste, *loc. cit.*.

(1) Voir Luchaire dans *Histoire de France* de Lavisse, Paris, 1902, et surtout Viollet le Duc, *Dictionnaire de l'architecture française.*

terie permettaient d'édifier des combles inclinés jusqu'à 65 degrés et de dresser dans le ciel les flèches élancées des églises, tandis que les progrès de la construction dégagaient des influences anciennes l'architecture, celui de tous les arts qui parle le plus constamment et le plus universellement à la multitude.

Obtenue chez les Grecs, qui ne connaissaient pas les mortiers, par l'observation seule des lois de la pesanteur et la mise à profit des résistances verticales, la stabilité était produite dans les édifices romains par l'homogénéité des maçonneries faites de blocages enfermés dans un encaissement, par l'emploi de voûtes construites sur cintres au moyen d'arcs de brique ou de pierre et de béton battu (1). Ce mode de construction partout applicable, n'exigeant que peu de conducteurs pour diriger des masses de travailleurs, fit que le monument romain fut romain partout, en dépit du sol, du climat et des usages locaux. L'architecture française (2) du Moyen Age fit au contraire une judicieuse utilisation des matériaux, et se distingua par une harmonie des formes où « c'est la chose portée qui détermine la forme de la chose qui porte ». Par son instinct des proportions, elle différa encore de l'architecture grecque où, quelle que soit leur

(1) Cf. Bosc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture* et Viollet le Duc, *Dictionnaire de l'architecture française*.

(2) Moins variée dans ses procédés que l'architecture ogivale française, l'architecture ogivale anglaise qui en procède s'en distingue par ses voûtes étranges composées de « pénétrations de cônes curvilignes ». L'architecture ogivale allemande qui est, elle aussi, une copie de l'architecture ogivale française adaptée en quelque sorte au style roman n'a ni sa finesse, ni sa grâce. Dérivée également du gothique français, l'architecture espagnole s'en différencie par ses ornements moresques et par l'influence du style arabe, tandis que l'architecture des églises italiennes, plus riche en détails ornementaux que celle des églises françaises, est loin d'avoir son unité et se ressent du goût byzantin.

grandeur, rien dans les monuments n'indique leurs dimensions, tandis que la hauteur de l'homme est toujours rappelée dans les églises gothiques, les seules qui, ayant la majesté superbe de la nature, peuvent produire une profonde impression religieuse. Procédant de l'application des lois de l'équilibre, l'architecture médiévale neutralisa les actions obliques les unes par les autres, opposa aux forces d'écartement des forces de compression et pour cela multiplia les ogives, les arc-boutants, les clochetons et les pinacles. Ayant en l'Ile de France pour berceau, elle suivit pas à pas les progrès de la monarchie, avec elle rayonna de tous côtés ; et au fur et à mesure que les provinces se rattachaient au royaume, elle s'y fit admirer dans l'imposante beauté des cathédrales, monuments nationaux autant que religieux, pour lesquels le peuple conçut un grand amour, si vivace encore en 1793, qu'il les respecta souvent, là même où il détruisit les chapelles et les monastères (1).

L'architecture laïque se résuma longtemps en des châteaux-forts, aux tours puissantes, de forme généralement ronde, pour éviter les angles morts ; en des dispositions défensives attestant de bonne heure, chez la noblesse française, l'intelligence de cette solidarité entre eux des possesseurs d'un pays qui leur fait une nécessité de concerter leurs moyens de défense (2). Puis à l'imitation des églises, ce furent les hôtels de ville et les palais de justice aux fenêtres ogivales, aux toits aigus et dentelés, aux tourelles et aux beffrois élevés. Avec des entrées élégantes et décorées des statues de leurs fondateurs, les collèges occupèrent enfin tout un quartier de Paris (3), lorsque dès le XIIIe siècle cette ville fut devenue la cité des lettres, des arts et des sciences et que les

(1) VIOLLET LE DUC, *Dictionnaire de l'architecture française.*
(2) Particulièrement en Normandie, en Bourgogne, en Guyenne.
(3) VIOLLET LE DUC, *loc. cit.*

élèves y affluèrent de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Beaucoup venaient y étudier les sciences connues à cette époque, particulièrement la théologie et la scolastique. A pratiquer cette sorte de gymnastique mentale, l'esprit français se fortifiait, s'assouplissait, se pliait au syllogisme, apprenait à se poser des problèmes précis, gagnait son tour d'esprit logique et une grande partie de sa clarté. Il acquérait en même temps son goût des idées générales et son amour de l'abstraction pour lesquelles il trouva un instrument merveilleusement approprié dans la langue française, langue non seulement dérivée et où par conséquent s'est effacé le sens concret que les métaphores avaient dans la langue mère, mais de plus issue d'un idiome où depuis longtemps s'était exercée la spéculation philosophique.

De nombreux écoliers étudiaient avec passion les textes des auteurs anciens que les monastères avaient abrités contre la barbarie germanique et si, faute d'être toujours bien compris, ces écrits ne leur enseignaient pas à penser librement comme les philosophes grecs, du moins ils leur faisaient connaître et admirer l'élégance de la pensée antique.

D'autres enfin qui allaient constituer ce corps de légistes, auxiliaires si précieux de la royauté, apprenaient le droit romain, à l'aide duquel ils devaient travailler à rendre l'autorité royale absolue en matière de lois, de justice et de finances.

Tous se délassaient de leurs études en jouant la comédie, en représentant des moralités, des farces, des soties, où les vices des hommes et ceux de la société, parfois aussi les mœurs et la conduite des grands eux-mêmes étaient ridiculisés dans un style souvent pédant et plein d'allégories, mais le plus souvent d'un réalisme naïf, dramatique et graveleux comme, plus tard, celui des fabliaux

et des ballades de Villon, comme celui des Cent Nouvelles Nouvelles et plus tard celui de Rabelais. De leur côté, des confréries d'artisans jouaient des pièces religieuses où étaient figurés les miracles des saints, les scènes et les mystères de la Passion, et ils allaient donner des représentations dans les villes du royaume. Des jongleurs couraient de château en château réciter dans les pays de langue d'oc les poésies galantes et héroïques des troubadours et dans les pays de langue d'oïl les chansons de geste des trouvères.

Tout imprégnée encore de la rudesse des Germains, la poésie épique, qui avait débuté dans le nord de la France par le poème écrit en langue tudesque sur la bataille de Saucourt entre Francs et Danois, se ressouvenait de l'histoire de l'Hellade, après avoir raconté dans le cycle d'Arthur des légendes et des traditions celtiques que, par l'intermédiaire des Normands, les Gallois venaient de lui rappeler, après avoir chanté surtout, dans la chanson de Roland, la gloire de Charlemagne, la vaillance de ses barons et la douceur de France.

Bien vague, bien changeant, bien instable encore, le sentiment français, issu des luttes des Francs contre les barbares saxons et scandinaves et principalement des guerres contre les envahisseurs sarrasins et les musulmans de Palestine, se développait peu à peu à mesure que la langue romane de l'Ile de France acquérait son individualité, se débarrassait en grande partie des germanismes qui l'avaient pénétrée dans les premiers siècles et, grâce au progrès de la royauté et à l'influence croissante de Paris, s'assurait la suprématie au nord de la Loire et se propageait dans les cités du midi rattachées à la couronne.

Le Nord et le Sud de la France longtemps ennemis, et séparés par leurs parlers, leurs mœurs, leurs cultures, leurs conceptions religieuses, n'avaient encore compris

qu'ils étaient solidaires l'un de l'autre que par intermittence, comme aux jours où, unis sous les ordres d'Aétius, ils avaient vaincu les Huns d'Attila aux Champs Catalauniques ou, sous le commandement de Charles Martel, ils avaient ensemble écrasé à Poitiers les Arabes d'Abd-el-Rahman. Mais, pendant les Croisades, l'usage de la langue d'oïl rapprocha tous ceux qui la parlaient et qui, par elle, se sentaient bien souvent en communauté de pensée. Bien plus, à Constantinople, en Terre Sainte, en Egypte et devant Tunis, les seigneurs du Poitou, de l'Aunis, de l'Anjou, du Maine, de la Normandie, de l'Ile de France, de l'Artois et de la Champagne, ceux mêmes du Berry, de l'Armagnac, de la Marche, du Languedoc, de la Bourgogne et de la Lorraine reconnurent qu'ils étaient beaucoup moins différents les uns des autres que des Grecs, des Juifs, des Maures, des Italiens, des Espagnols, ou des Allemands qui les entouraient (1).

De retour dans leurs domaines, les Croisés gardèrent le souvenir de leurs compagnons de guerre, des contrées qu'ils avaient traversées et de l'existence qu'ils avaient menée loin de leur pays. Des courants commerciaux s'établirent, qui, partant de la Méditerranée, remontèrent le Rhône, se ramifièrent dans les vallées de la Loire et de la Seine pour rejoindre le Rhin et les Flandres. Ils

(1) En 1147, les croisés de la Lorraine « qui ne pouvaient souffrir les Allemands insupportables à tous, dit Odon de Deuil, par leur naturel brutal et querelleur », s'étaient séparés de l'armée teutonique pour attendre les Français. Au dire de l'historien grec Cinname, les Français se moquaient des Allemands, de la pesanteur de leurs armures, de la lenteur de leurs mouvements et leur disaient dans leur langue « pauvre Allemand ». V. Luchaire dans l'*Histoire de France* de Lavisse, Paris, 1902.

Dès le début des croisades, un méridional, Geoffroi Rudel, s'écriait : « Adieu, France ! doux pays, adieu, beau Limousin, je vais servir Dieu sous l'étendard de la Croix ». V. H. Martin, *Histoire de France.*

relièrent entre elles des villes situées bien loin les unes des autres, donnèrent à leurs habitants des goûts semblables et des modes identiques parfois rapportées de l'Orient.

D'autre part, la suprématie grandissante de la royauté réunit peu à peu tous les cœurs dans un amour commun. Pendant les temps troublés qui suivirent l'établissement des Germains en Gaule et se prolongèrent bien après, la nécessité de chercher souvent sous les murs des châteaux féodaux un refuge contre la violence des pillards avait attaché les vilains et les serfs à leurs seigneurs par l'instinct d'une commune solidarité, la reconnaissance pour les services rendus et une affection confuse, mêlée d'admiration pour la personne de leurs chefs, leur bravoure, leur force et leurs richesses. Ces liens s'étaient d'autant plus aisément noués et ils unissaient d'autant mieux les laboureurs et les artisans aux chevaliers et à leurs hommes d'armes que, dès les Mérovingiens, les Gallo-Romains s'étaient mêlés aux rangs des armées barbares et qu'après le règne de Clotaire, la distinction existant entre eux et les Francs s'était effacée au point qu'ils avaient accès aux mêmes fonctions publiques, aux mêmes honneurs et qu'ils supportaient les mêmes charges (1). Mais à mesure que la sécurité devint plus grande, serfs et bourgeois éprouvèrent de moins en moins le besoin d'être défendus par les nobles et sentirent davantage la dureté d'exigences que rien ne justifiait plus de leur part. Peu à peu leurs sentiments furent entraînés par l'opinion de l'Eglise pour qui la Royauté gardait encore un caractère sacré et évoquait toujours les souvenirs glorieux des Carolingiens. A la suite des clercs, le peuple commença lui aussi, dès Louis VII, à voir dans le Roi, l'homme chargé par Dieu de protéger les faibles,

(1) V. Bloch dans *Histoire de France* de Lavisse.

les opprimés et toutes les victimes des brutalités féodales. Comme les gens de Montpellier qui, pour échapper à Simon de Montfort et à ses hommes de guerre, se donnèrent à Louis VIII, les populations même les plus éloignées ne tardèrent pas à se pénétrer de l'idée « qu'elles faisaient partie d'un corps dont le roi de France était la tête » et bien souvent, n'espérant plus qu'en la justice royale, elles tournèrent inconsciemment leurs regards vers Paris (1).

Par son action pacificatrice, par l'ordre qu'elle fit régner, par les institutions de bienfaisance qu'elle créa (2), la royauté fit éclore et développa dans la France du Midi comme dans la France du Nord les sentiments à la fois dynastiques et nationaux qui y étaient en germe. Chez l'une ils se manifestèrent d'une façon éclatante dans l'aide que les Communes donnèrent à Philippe-Auguste sur les plaines de Bouvines, puis durant la guerre de Cent ans dans les conspirations de riches et subtils bourgeois comme Michel le Laillier ou Richard Mittes, dans les dévouements inlassables de paysans grossiers comme le grand Ferré ou sublimes comme Jeanne d'Arc. Chez l'autre, ils s'attestèrent avec force par l'attitude désolée du Quercy et du Rouergue, lors de l'exécution du traité de Calais en 1360 et encore bien davantage un peu plus tard par l'héroïque résistance de Marseille et de la Provence aux troupes de Charles-Quint (3).

Par les pariages qui les associaient aux petits seigneurs ecclésiastiques ou laïques, les rois de France firent

(1) V. Luchaire dans *Histoire de France* de Lavisse.

(2) Ordonnances de Charles VII en 1452, de François Ier en 1536 et 1544 réglant l'assistance administrative des orphelins, des malades et des pauvres de Paris, puis du reste du royaume ; ordonnance de Louis XIV créant des hôpitaux dans les villes et les gros bourgs.

(3) V. Coville dans *Histoire de France* de Lavisse.

d'abord accepter par tout le monde leur autorité dans des pays qui ne dépendaient point d'eux. Puis, après que des poètes, comme Adalbéron, et des chroniqueurs comme Raoul Glaber eurent, dès le XIe siècle, célébré la grandeur passée du royaume des Français et donné pour tâche à ceux qui devaient y régner de rétablir « la France à la hauteur où elle était du temps de Charlemagne », des légistes comme Pierre du Bois et Nogaret puisèrent dans leur science historique des raisons de conseiller à Philippe le Bel et à ses successeurs de revendiquer tous les territoires que jadis Strabon avait indiqués comme constituant la Gaule. De même qu'ils leur trouvèrent des titres à réclamer aux papes des droits particuliers pour l'Eglise gallicane et à imposer leur influence à cette église, ils leur fournirent mille prétextes d'intervenir dans les Flandres, l'Artois, la Lorraine, la Bourgogne et d'enserrer si bien ces provinces dans le réseau de leurs intrigues qu'en 1291 les gens de Valenciennes se prétendirent français, qu'en 1444, ceux de Toul et de Verdun reconnurent Charles VII comme leur protecteur, qu'au temps de François Ier, bien des gentilshommes lorrains combattirent dans les armées royales et qu'en 1526 la noblesse bourguignonne prit les armes pour repousser les Espagnols qui voulaient s'emparer du comté d'Auxonne (1).

A mesure que l'instinct de la grandeur française dirigea davantage la politique des rois de France, la conscience de l'unité nationale devint plus nette et plus vive dans toutes les classes de la population. Avec elle, les sentiments d'amour pour le souverain en qui le peuple et les nobles voyaient comme le symbole vivant de leur

(1) V. A. Sorel, *L'Europe et la Révolution française* (1re partie, Paris, 1897), Petit-Dutaillis, Luchaire et H. Lemonnier dans *Histoire de France* de Lavisse (Paris, 1900, 1902 et 1904).

patrie, la personnification de leur race, avec l'expression des qualités et des défauts qu'ils préféraient, gagnèrent en constance, en force et en profondeur. Ils se développèrent durant les guerres d'Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV, et, après avoir soutenu les soldats de Malplaquet, ils se transformèrent lors de la Révolution en cet enthousiasme pour la liberté, la grandeur et la civilisation françaises qui unit alors à la France les nouvelles provinces plus étroitement peut-être que les anciennes. Enfin, après les campagnes de la première République et après l'épopée Napoléonienne, ils devinrent notre patriotisme actuel, fait autant du culte de nos souvenirs glorieux, de notre passion pour un certain idéal de justice et d'humanité, de notre goût pour certaines formes d'art, pour certains modes de penser et de sentir que de notre intelligence de certains intérêts matériels, de notre attachement à la terre natale et à la langue maternelle.

Tandis que la monarchie absolue réunissait les provinces de France les unes aux autres et y affermissait la prédominance de la langue d'oïl, l'esprit du peuple continuait à évoluer et à se développer lentement sous l'influence des leçons données dans les églises et les écoles populaires, comme aussi sous l'influence des enseignements reçus des savants et des écrivains après qu'ils avaient filtré à travers les classes plus cultivées. A la suite des pasteurs de la Religion réformée qui voulurent profiter de l'invention récente de l'imprimerie pour répandre la traduction de la Bible et l'*Institution chrétienne* de Calvin, les catholiques établirent des écoles gratuites pour enseigner, avec la lecture, les instructions du catéchisme rédigé par le concile de Trente (1).

Après la foi profonde du Moyen Age, après la débauche de science, d'imagination, de bon sens, de pénétration et

(1) Voir Coste, *loc. cit.*

de grossièreté de Rabelais, les nobles et les lettrés se complurent à la magnifique floraison des arts sous François Ier; ils se réjouirent des découvertes qui ouvraient de nouveaux domaines à la connaissance de l'homme, ils se lancèrent dans la subtilité des controverses religieuses suscitées par la Réforme. Après avoir entendu les exhortations véhémentes des Montluc et des d'Aubigné, ils prêtèrent l'oreille à un François Hotman, à un Hubert Languet, à un La Boëtie, aux auteurs de la Ménippée (1) disant leur amour de l'ordre et de la liberté, laissant parler leur sagesse raisonneuse et patriotique. Ils écoutèrent ensuite s'exprimer le scepticisme de Montaigne, l'admiration d'Amyot pour les héros antiques dont il traduisit l'Histoire racontée par Plutarque. Puis avec la Franciade de Ronsard qui relie les origines des Francs à celles des Romains (2) ce furent tous les gracieux poèmes de la Pléïade. Ce fut encore l'art si parfaitement ordonné du siècle de Louis XIV, le souffle héroïque de Corneille, la perfection mélodieuse de Racine, l'observation pénétrante d'un Labruyère et d'un Molière, l'éloquence de Bossuet et ses efforts pour faire triompher l'Eglise gallicane, l'âpre, et profond génie de Pascal intervenant dans la lutte des Jésuites et des Jansénistes, les paroles chaleureuses où s'épanchait l'inlassable bonté de saint Vincent de Paul. Tout cela vint se superposer dans l'esprit français aux innombrables influences du passé et avec elles le prépara à écouter la froide et claire raison de Voltaire, sa pensée souvent superficielle mais toujours libre et

(1) François Hotman : *Franco-Gallia*, Hubert Languet, *Vindiciae contra Tyrannos ;* Jean Bodin, *La République* ; La Boëtie, *Le Contre un*, etc...

(2) Cette croyance répandue au VIIe siècle par Frédegaire, puis au Xe par le chroniqueur Aimoin, rappelle une légende des Arvernes rattachant les origines de leur nation à celle des Troyens.

ironique, aussi bien que les théories socialistes des économistes (1), les leçons scientifiques et les affirmations matérialistes des philosophes de l'Encyclopédie ou que les divagations déistes de Rousseau, ses conclusions tirées de prémisses inexactes, ses discours si vibrants d'une sentimentalité inconséquente et maladive. Malgré les révolutions, malgré les querelles littéraires, ce sont encore toutes ces influences accumulées qui, jointes à celles du présent, imposent à l'esprit français sa direction et lui donnent son tour actuel, si bien qu'on pourrait considérer beaucoup de nos doctrines du XIX[e] siècle, à la fois comme une expression différente et un développement logique, une fusion entre elles des théories du *Contrat social* de Rousseau, de *L'Esprit des lois* de Montesquieu, de *La République* de Jean Bodin et de la *Servitude volontaire* de la Boëtie, tout autant qu'on a pu reconnaître une sorte de parenté intellectuelle entre Pélage, Abélard, Descartes, Chateaubriand et Lamennais, tout autant encore qu'on pourrait distinguer avec un peu du quiétisme de Fénelon, le pessimisme de Chamfort et de la Rochefoucauld dans ce que tant de Français admirent aujourd'hui de Schopenhauer et de Nietzsche. Et s'il n'y avait pas quelque puérilité dans les rapprochements de ce genre, ne pourrait-on pas aussi rechercher dans les drames de Hugo, la vigoureuse inspiration de Corneille, dans les comédies et les vers de Musset, la délicatesse et l'harmonie de Racine avec la grâce légère de La Fontaine, chez tous les poètes enfin de Lamartine et Vigny jusqu'à Leconte de Lisle et Verlaine une influence lointaine de Malherbe, de Ronsard, de Belleau, de Villon mêlée au souvenir de leurs maîtres grecs et latins et à celui de leurs successeurs les Régnier, les Racan et les André Chénier ?

(1) Voir le *Code de la nature* de MORELLY.

CHAPITRE IV

ESQUISSE DE L'ESPRIT FRANÇAIS : EN QUOI IL DIFFÈRE DE L'ESPRIT DES AUTRES PEUPLES

Les erreurs, les incertitudes, les confusions de la première histoire ont fait que des noms identiques ont souvent été donnés à des populations bien distinctes les unes des autres et que parfois des populations ethniquement pareilles ont été appelées différemment. Il en résulte que lorsque les historiens et les ethnographes entreprennent la description d'une race humaine, ils varient et se contredisent fréquemment entre eux. Pour cette raison, et aussi parce que les nations, lorsqu'on les considère à plusieurs siècles d'intervalle, ne se présentent pas avec des aptitudes égales aux mêmes modes d'activité, ne pensent et ne sentent pas de semblable façon, il a pu être conclu qu'il ne saurait y avoir de psychologie des peuples (1).

Personne ne s'étonne pourtant qu'en entrant par son mariage dans une nouvelle famille, une jeune femme n'en prenne pas aussitôt que le nom toutes les habitudes mentales ; personne ne s'étonne non plus qu'un homme ne pense, ne veuille et n'agisse pas de la même manière à quelques années d'intervalles. Il en est des groupes ethniques comme des individus ; ils évoluent avec le temps, et leur physionomie morale reflète constamment les cir-

) V oirJean Finot, *Le préjugé des races*, Paris, F. Alcan, 1905.

constances perpétuellement changeantes auxquelles ils sont soumis, mais elle garde toujours certains traits que les influences temporaires peuvent atténuer, non effacer (1).

Dans les groupements importants de population, les variations individuelles d'une part, l'immixtion d'éléments étrangers d'autre part font que l'on peut toujours trouver, et aux degrés les plus extrêmes, tous les caractères quels qu'ils soient. L'on ne peut, par suite, définir à l'aide d'une formule unique l'esprit de tous les grands penseurs d'un même pays ; et dans l'étude psychologique d'un peuple l'on ne saurait atteindre à l'exactitude absolue, sans résoudre sa psychologie collective en autant de psychologies particulières qu'il y a eu et qu'il y a encore d'individus dans ce peuple. Mais la plus grande partie de ces psychologies particulières se ressembleraient infiniment, et par leur réunion produiraient une impression d'ensemble analogue à celle de ces photographies composites qui donnent le portrait du type moyen d'une famille.

De longue date habitués à une inflexible logique et passionnés pour l'abstraction, pour la netteté, la précision, l'ordre et la symétrie, les Français ont toujours été bien moins enclins aux patientes et minutieuses recherches des sciences expérimentales qu'à la spéculation pure ; ils sont peut-être le peuple où domine le plus le sens de l'accompli et de l'absolu, mais, par contre, où le sens du devenir et du relatif soit le plus rare.

Confiants en la rigueur du raisonnement mathéma-

(1) Par exemple, Lamartine, lorsqu'il discutait un traité avec son éditeur, pensait de façon bien plus prosaïque que M. A. de Rothschild, lorsque celui-ci se complaisait à la vue d'un tableau de maître ; cependant, dans toutes les périodes de sa vie, Lamartine a en général pensé et agi en poète comme dans toutes les périodes de sa vie M. de Rothschild a en général pensé et agi en financier.



tique, ils ne se demandent guère s'il convient partout, et ils l'appliquent indifféremment à tous les problèmes de la vie spirituelle et de la vie active. Négligeant d'habitude les facteurs secondaires qui, sans rien changer en apparence aux résultats finaux, ne feraient qu'embarrasser leurs déductions, ils poussent celles-ci jusqu'au bout, et, pourvu que les conclusions en soient claires, ils les tiennent en général pour vraies quelles qu'elles soient. Contrairement aux Allemands qui, laissent leur pensée s'envoler jusque dans les nuages d'où elle voit « large, mais confus (1) », ils aiment à sérier les questions, et aux vues d'ensemble imprécises, ils préfèrent des vues successives, plus restreintes mais plus nettes.

Bien souvent éblouis par la clarté de leurs pensées et trompés par leur belle ordonnance, ils oublient que l'abstrait et le concret sont d'ordres essentiellement différents, croient aux idées comme à des faits, vont jusqu'à prendre les mots pour des réalités et à bâtir sur eux les plus grandioses théories. Attribuant volontiers aux termes du langage les significations les plus en rapport avec leurs façons de sentir et d'imaginer, pour peu qu'ils se passionnent, ils mêlent sans s'en douter le sentiment avec le raisonnement et, au lieu de déduire froidement et rigoureusement, procèdent rapidement par analogies. Quoique de tous les raisonneurs ce soient eux, les plus désintéressés, ceux qui ont l'intelligence la plus différenciée (2), ils peuvent alors accepter avec enthousiasme les conceptions les plus extravagantes comme repousser avec horreur toutes celles qui ne sont pas dans la tradition, surtout si, en même temps, ils se grisent d'éloquence et se leurrent à des phrases évocatrices.

Généralement catholiques, mais sans grande ferveur

(1) Le Père Didon, *Les Allemands*, Paris, 1884.

(2) Cf. Lucien Corpechot, *L'esprit de France* (*Revue des idées*, janvier, 1906).

et plutôt par leur éducation que par une conviction personnellement acquise, ils sont bien moins portés aux controverses théologiques que les Allemands, les Anglais ou les Scandinaves, et il est rare qu'ils cherchent à approfondir les mystères ou le pourquoi des rites de leur religion. Si, par hasard, ils s'y laissent entraîner et si quelque dogme ou quelque pratique leur semble contraire aux enseignements de la raison, selon le point d'où ils partent pour en juger, ou bien ils infèrent de ce qu'ils estiment déraisonnable à tout le reste de leurs croyances et vont d'un seul trait jusqu'à l'irréligion totale, sans s'arrêter sinon exceptionnellement aux solutions moyennes qu'offre le protestantisme, ou bien pensant que l'intelligence humaine ne saurait s'élever à la compréhension du surnaturel et de ce qui en émane, ils s'attachent de plus en plus opiniâtrément à leur foi, à mesure qu'elle leur semble moins explicable et moins compréhensible (1).

Facilement oublieux soit de l'histoire antérieure aux préludes de la Révolution, soit des événements contemporains, il leur arrive aussi bien de rêver d'un état social où les multitudes, quelles qu'elles soient, décideraient seules de toutes choses, et où les hommes seraient rendus égaux non seulement au point de vue civil et économique, mais encore intellectuellement et physiquement (2), qu'il leur advient parfois encore de désirer le retour à un régime aristocratique, appuyé sur des castes héréditaires, soutenu par des institutions sacerdotales sinon théocratiques, et où la volonté du reste de la nation ne compterait pour rien.

Parce qu'un examen superficiel des faits montre

(1) V. Fouillée, *La France au point de vue moral*, Paris, F. Alcan, 1900.

(2) Par exemple, C. Fourier, dans la *Théorie des quatre mouvements*.

qu'après le chaos de la conquête barbare, les châteaux, villages et bourgs se sont agglomérés en seigneuries, les seigneuries assemblées en comtés ou duchés qui à leur tour ont formé des royaumes, les uns, sans s'arrêter aux causes de ce processus, ni s'embarrasser de celles qui, de plus en plus, tendent à différencier les hommes et les groupes ethniques, en concluent à une évolution fatale dont le terme suprême est la réunion de tous les peuples en une immense famille humaine. Les autres, parce qu'ils constatent qu'autrefois comme aujourd'hui, l'humanité a toujours été divisée en peuplades, cités et nations, ne se demandent nullement si, entre les Etats comme entre les hommes, la lutte pour la vie ne finira pas par être remplacée dans une certaine mesure par « l'aide pour la vie » et sont convaincus qu'il y aura à jamais des patries différentes se haïssant et toutes prêtes à se détruire ou à se ruiner réciproquement.

Par suite de l'éducation qu'ils ont reçue de Rome, soit directement, soit par l'intermédiaire du clergé, des légistes, des philosophes, par suite aussi de celle qu'ils ont reçue de leurs gouvernements toujours centralisateurs depuis des siècles (1),les Français sont plus que les autres peuples épris d'unité et surtout plus capables de se représenter toutes choses et l'homme lui-même en dehors du monde réel. Il en résulte qu'ils s'efforcent bien souvent d'atteindre non pas à la connaissance de vérités contingentes un peu plus exactes seulement que les vérités de la veille ou que les vérités du lendemain, mais à la connaissance de la Vérité intégrale, absolue, vraie dans tous les pays et dans tous les temps. Puis, lorsqu'ils croient y être arrivés, ils veulent aider les autres hommes à y parvenir à leur tour, convaincus qu'ils sont de la justesse de leurs raisonnements, obéis-

(1) Cf. A. DE TOCQUEVILLE, *L'Ancien régime et la Révolution.*

sant d'une part aux influences égalitaires et humanitaires du catholicisme et,d'autre part,à leurs instincts de sociabilité si anciennement et si efficacement développés, se croyant enfin tenus en tant qu'héritiers des Grecs et des Latins à se faire les éducateurs du genre humain et à lui imposer,fut-ce aux dépens de leurs propres intérêts, leur conception et leur forme du bonheur (1). Et c'est par là qu'ils diffèrent peut-être le plus des Italiens « qui se vantent avec raison d'être le seul peuple latin qui n'ait jamais fait la guerre pour une idée (2) », des Anglais pour qui « la cause dont le succès est utile à l'Angleterre est toujours la cause de la justice (3) », des Allemands dont l'esprit dualiste fait une distinction bien nette entre ce qui appartient à la vie spéculative et ce qui appartient à la vie de la réalité, entre la raison pure et la raison pratique (4).

S'ils ne tentent pas toujours de réaliser leurs conceptions, si,après l'échec d'une de leurs idées, ils ne passent pas brusquement à l'idée diamétralement opposée, — comme à la guerre, il leur arrive parfois après une défaite de passer d'un excès de confiance en eux-mêmes à un excès de défiance à l'égard de leurs propres forces, — c'est que, dans le caractère outré des opinions extrêmes et dans leur renversement soudain, il y a quelque chose

(1) Cf. Sorel. *L'Europe et la Révolution française*, tome I, Paris, 1897.

(2) Brachet, *L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas*. Paris, 1883.

(3) De Tocqueville, *Correspondance* (*Lettres à M*me *de Grote* et *Lettres à M. de Beaumont*).

(4) Le père Didon, *loc. cit.* Voir aussi, comme pour la psychologie des Italiens et des Anglais, *L'esquisse psychologique des peuples européens* de Fouillée (Paris, F. Alcan, 1903). Voir surtout E. Boutmy, *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais*, Paris, 1900, A. Fouillée, *L'idée moderne du droit*, Paris, 1878.

qui blesse leur instinct logique de la mesure et de l'équilibre.

De même que l'écroulement subit d'un bel édifice montre mieux que toutes les considérations possibles, l'instabilité du sol sur lequel il reposait ou les défauts de sa construction, la ruine inopinée des théories humaines prouve avec quelle légèreté et sur quel terrain mouvant elles avaient été établies. Lorsque, pour des causes parfois minimes, les systèmes les mieux ordonnés en apparence s'abattent les uns après les autres, on en arrive facilement à ne plus voir dans les faits qu'une série d'inconséquences; comme à constater combien entre la grandeur des plus belles conceptions de l'esprit et la faiblesse de leur influence sur la réalité, il y a le plus souvent de disproportion, on en vient aisément à suspecter la justesse et la puissance de ses propres principes et de ses raisons d'agir. Bien que le véritable sens critique, qui sait pénétrer jusqu'au fond des choses et en apercevoir les origines, loin de conduire à l'inaction, fasse de l'étude des événements une leçon d'activité énergique, de persévérance raisonnée et même de résolution intuitive (1),

(1) Rien ne le montre peut-être mieux que l'histoire militaire. En septembre 1806, par exemple, Napoléon ignore encore s'il n'aura pas affaire aux Russes en même temps qu'aux Prussiens et aux Saxons, il n'en prend pas moins la résolution de marcher sur Berlin par Leipzig et d'imposer ainsi son initiative stratégique aux Prussiens qu'il forcera à venir sur sa route. Le 4 octobre, il ne sait encore qu'imparfaitement la situation et la répartition des forces ennemies. Sans attendre de plus amples renseignements, il décide la traversée du Frankenwald. « On va s'engager, puis l'on verra ». Le 14 octobre, c'est Iéna. A la fin de juin 1866, Benedeck hésite, fait prendre position à ses lieutenants, empêche Gablentz de profiter du succès qu'il remporte à Trautenau, s'alarme des défaites essuyées à Skalitz et à Soor, fait parvenir en pleine bataille de Gitschin un contre-ordre à Clam-Gallas, prend position avec son gros sur la rive droite de l'Elbe et tout d'un coup, le 30 juin, rétrograde sur Königgraetz.

le sens commun que l'on confond si habituellement en France avec le bon sens, reste déconcerté devant les incohérences de la vie et devant celles de l'histoire. Incapable de faire découvrir, au milieu de leur chaos, la préparation de l'avenir, il ne laisse voir que les insuccès des utopies et le mal présent qu'elles occasionnent; il ne montre pas les résultats des efforts judicieux et soutenus qui font avancer lentement mais sûrement vers le but poursuivi ou permettent de résister longtemps aux forces opposées, si elles deviennent victorieuses, et de contrebalancer leur triomphe. Par les contrastes qu'il révèle entre la petitesse des moyens et l'énormité des entreprises ou au contraire entre la tension des énergies et l'inanité de leurs effets, il conduit tout droit au scepticisme, à l'irrésolution, à la versatilité et aussi à l'effroi de penser par soi-même et d'agir autrement que la foule, surtout s'il s'accompagne de la peur d'être ridicule.

Cette appréhension et le sentiment qui peut la justifier n'existent que là ou chacun, pour juger des êtres et des choses, les rapporte aux mêmes termes de comparaison; ils n'ont de puissance que là où les hommes aiment la société, ont l'esprit prompt et sont enclins à la raillerie, toutes conditions qui ne se trouvent réalisées nulle part mieux qu'en France.

La douceur du ciel y fait presque toute l'année un agrément des flâneries et des causeries dans les rues; les jardins publics, à certains moments, deviennent

le 3 juillet, c'est Sadowa. 4 ans plus tard, le 6 août, le général de Failly, tiraillé entre les ordres du maréchal Bazaine et ceux du maréchal de Mac-Mahon, reste immobile à Bitche entre Spicheren et Frœschwiller et, sans servir à rien, est entraîné dans la défaite du 1er corps dont il subit toute l'impression démoralisante, tandis qu'à Spicheren, les généraux allemands, qui attaquent résolument sans savoir au juste à quoi ils ont à faire, remportent la victoire, malgré leur infériorité numérique du début.

comme des salons où les pauvres gens jouissent d'un semblant d'existence mondaine et où les riches qu'ils coudoient, continuent leur vie d'élégance et de désœuvrement. Ainsi le Français déjà disposé à la mobilité, à la vivacité des impressions comme à la gaieté et à la sympathie, par son tempérament en général sanguin-nerveux exerce incessamment en lui ce goût de la parole et du bavardage, cette avidité de nouvelles et aussi cette sociabilité bienveillante que les voyageurs de la Grèce antique et de la Rome ancienne avaient à tant de reprises diverses signalées déjà chez les peuples de la Gaule. Ces penchants développés encore dans les villes gallo-romaines par la pratique du forum, furent comprimés un instant par la conquête barbare, reparurent bientôt aux alentours des églises et des cloîtres comme dans les cours d'amour des châteaux féodaux, et plus tard s'affinèrent dans les ruelles des précieuses. A la longue, ils répandirent, dans toutes les classes de la nation, cette politesse et ce tact qu'on s'étonne parfois de rencontrer jusque chez des paysans presque incultes. Il se propagea en même temps une sorte de respect humain, une exagération de la délicatesse sentimentale qui, faisant craindre sans cesse de froisser chez autrui quelque pensée intime, quelque croyance, quelque affection profonde empêchent bien souvent l'expression des idées personnelles, surtout si elles sont neuves, effacent l'individualité et tendent constamment à créer un type social conventionnel sans grandes qualités ni grands défauts.

Dans un pays où le désir constant de plaire aux femmes rend habituellement comme elles un peu fat et frivole, la plaisanterie, pour perdre du moins chez les gens cultivés, le caractère grossier qu'elle avait fréquemment chez les anciens Gaulois n'en eut peut-être que plus d'efficacité, à mesure qu'elle devenait plus subtile et plus fine. Elle sut saisir le ridicule des contrastes présentés

par les discours et la conduite de certains hommes, elle s'attaqua si impitoyablement à l'hypocrisie qu'elle la rendit plus haïssable que la fanfaronnade du vice, elle n'épargna ni la dissimulation, ni la bassesse de l'esprit et du cœur.

Elle aviva ainsi l'admiration qu'au temps des d'Urfé, des Scudéry et surtout à celui de Corneille une littérature romanesque et un théâtre tout rempli d'héroïsme vinrent inspirer aux bourgeois et développer chez les gentilshommes, pour la droiture, la fierté, le courage et l'abnégation. Puis, lorsqu'à l'aube de la Révolution, les classes inférieures avant de vouloir égaler les classes dominantes par le droit et la légalité prétendirent rivaliser avec celles-ci par la noblesse des sentiments, elle ne contribua point médiocrement à entretenir en France l'amour de la franchise et le culte d'un certain idéal chevaleresque.

C'est pour cela qu'à la déloyauté triomphante on persiste à préférer, comme jadis Bayard mourant (1), la loyauté vaincue, alors qu'en Italie on semble toujours se rappeler et suivre le conseil de Guichardin, « Va dove si vince » (2). C'est pour cela que malgré les immenses services rendus par Louis XI et Mazarin, la mauvaise foi de l'un et la souplesse de l'autre y semblent encore odieuses, tandis qu'en Allemagne Bismarck est glorifié pour sa falsification de la dépêche d'Ems (3) et que les

(1) Qui ne connaît les paroles légendaires que Bayard mortellement blessé adressa au connétable de Bourbon qui le plaignait : « Monseigneur, il n'y a point de pitié à avoir sur moi ; je meurs ayant fait mon devoir ; mais j'ai pitié de vous, de vous voir servir contre votre roi, votre patrie et votre serment ». Qui ne se souvient aussi que bien avant le trépas du Chevalier sans peur et sans reproche, c'est par dessus tout la fin glorieuse de son héros que Thérould a célébrée dans la Chanson de Roland

(2) « Va là où l'on est vainqueur. »

(3) En novembre 1892, Bismarck lui-même s'est vanté de cette

Italiens, toujours admirateurs de Machiavel, continuent à compter l'art de manquer de parole aux étrangers parmi les plus hautes qualités de l'homme d'Etat (1). C'est pour cela que le parjure de Guillaume le Conquérant et les abjurations successives d'Henri IV inspirent encore quelque mépris à la plupart des Français et qu'à cause de la défection de Murat en 1814, ils mettent au-dessus de sa gloire si éclatante, la gloire plus modeste, mais plus pure, d'un Marceau ou d'un La Tour d'Auvergne. Ce sont peut-être toutes ces influences qui, exaltant le sentiment de l'honneur et y ajoutant le respect du serment donné, firent que non seulement des héros comme Porcon de la Barbinais, en 1665, ou comme le capitaine Dutertre à Sidi-Brahim retournèrent après l'accomplissement de leur mission auprès des ennemis qui les attendaient pour les mettre à mort, mais encore que, suivant une légende recueillie par Victor Hugo (2), des enfants pris sur les barricades de la Commune et laissés quelques heures prisonniers sur parole se livrèrent à l'heure dite au peloton d'exécution. Ce sont peut-être elles aussi qui, en 1793, firent qu'à renier sa foi républicaine en criant : Vive le Roi, Bara, âgé de 13 ans, préféra tomber sous les coups des Vendéens, ainsi que jadis en

falsification dans les *Hamburger Nachrichten*. Voir dans *Le Temps*, un article à ce sujet du 15 novembre 1892, un du 13 novembre donnant la traduction d'un article paru le 20 dans *Die neue freie Presse*, un autre du 26 novembre relatif aux déclarations faites à la tribune par le chancelier de Caprivi à propos de l'aveu de Bismarck, voir aussi la correspondance du général de Roon dans le numéro de mai 1891 de *Die deutsche Revue*.

(1) Voir *La vie de Castruccio Castracani* par Machiavel. Livre scolaire conforme aux programmes officiels.

(2) V. Hugo, *L'Année terrible*. — Le comte Alexandre Hubner, dans ses *Souvenirs de la Commune*, raconte un fait du même ordre auquel il a personnellement assisté (*Deutsche Rundschau*, Décembre 1905).

1360, elles avaient déjà fait, qu'à mentir à son amour pour le roi Jean, en jurant fidélité à Edouard III, un bourgeois comme Ringois avait préféré être lancé dans la mer du haut des remparts de Douvres. Ce sont peut-être elles enfin qui, après avoir exaspéré dans le peuple la passion de l'équité, de la lutte franche et égale, sur quelque terrain que ce soit (1), ont, avec la faim, soulevé, au début de la Révolution, tant de colères contre le pacte de famine, fait voter des lois si sévères contre les accapareurs, et qui, aujourd'hui, nous conduisent à la haine sinon à l'abolition des monopoles, tandis que dans certains pays comme les Etats-Unis, l'existence de ceux-ci est si bien admise par tout le monde qu'on a pu établir des trusts sur la viande et même sur le blé.

Sincérité, droiture, justice, désintéressement, bienveillance, point d'honneur, fidélité à la parole donnée, ce sont pour l'éthique des ornements comparables en beauté aux émotions de l'art, ce sont aussi des principes puissants de morale et de *socialité* (2). Mais en revanche, dans les compétitions d'intérêt, ces fiers et généreux sentiments sont parfois des causes de faiblesse ; et par leur exagération ou plutôt par leur déviation qui incite à vouloir vivre noblement, comme on disait jadis, ils pré-

(1) Il est intéressant de remarquer à ce sujet que c'est en France et en Angleterre que l'industrie fabrique les produits les meilleurs de qualité et les moins trompeurs d'apparence. Or, bien que lorsqu'il s'agit de leur pays, les Anglais mettent la nécessité de la prépondérance anglaise au-dessus de la lettre et de l'esprit des traités, bien que dans les questions du droit de la guerre maritime, ils voient avant tout les intérêts de l'Angleterre, dans les rapports individuels, ils aiment autant que les Français la lutte loyale, le « fair play ». V. E. Boutmy, *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais*, Paris, 1901.

(2) C'est-à-dire de cette qualité qui permet une organisation sociale mettant en valeur la population entière de l'Etat pour en tirer un bon rendement collectif.

sentent les plus graves inconvénients dans la vie moderne si affairée et si active.

Dans une nation comme la nôtre où l'éducation est timorée, où les préjugés favorables à une instruction générale plus théorique que pratique sont nombreux et tyranniques, où depuis longtemps les professions libérales et les emplois de l'Etat sont regardés comme infiniment plus honorables que le commerce et les métiers manuels (1), ils ne peuvent qu'ajouter au discrédit jeté sur la spéculation, par laquelle bien souvent le marchand vend ce qu'il n'a pas encore ou achète ce qu'il ne saurait payer, si on le lui livrait ; ils ne peuvent aussi que déconsidérer le travail productif, dissuader des initiatives hardies, éloigner des affaires par la crainte qu'ils inspirent d'y laisser plus que sa fortune : sa réputation. Par le besoin de société et l'horreur des promiscuités douteuses qu'ils engendrent, ils s'opposent autant que notre organisation sociale et politique à l'émigration aux colonies, ils poussent à la vie urbaine, à la recherche des situations administratives et des fonctions dépendant du gouvernement.

Qu'aux traits de l'esprit français qui viennent d'être esquissés à l'instant, on en ajoute encore quelques autres comme le sens inné du beau, l'amour des lettres, des arts et de la science pure, comme la sorte de courage militaire dont il a été parlé précédemment, comme la vanité, comme cette inclinaison à fronder l'autorité, qui, parce qu'elle peut conduire à l'indiscipline, est souvent

(1) « Grâce à l'institution de la vénalité des charges que l'esprit de fiscalité avait fait naître, la vanité du tiers-état fut tenue, pendant 3 siècles, en haleine et uniquement dirigée vers l'acquisition des fonctions publiques, et l'on fit pénétrer jusqu'aux entrailles de la nation cette passion universelle des places, qui devint la source commune des révolutions et de la servitude » TOCQUEVILLE (*L'Ancien régime*).

confondue avec la passion de l'indépendance ; que l'on n'oublie pas non plus le penchant à aimer les petits droits, les menues libertés qui flattent l'instinct égalitaire mieux que les grandes libertés d'ordre politique et économique chères surtout aux Anglo-Saxons, que l'on n'omette point enfin un certain goût non pas tant pour le libertinage et la débauche que pour les émotions sentimentales, les amours légères, la fête joyeuse et bruyante, et l'on aura, même en tenant compte des diversités dues aux croisements avec des étrangers, aux variations individuelles, aux différences de tempérament, d'éducation et de milieu, un ensemble de caractères communs aux populations françaises en général, et qui fait d'elles une race psychologique aussi parfaitement déterminée que les races somatiques peuvent l'être par leur morphologie.

Par eux, le génie français se distingue assez nettement du génie italien tout de complication, de souplesse, de sagesse pratique ; du génie espagnol qui est violent, concentré, mais à la fois inconsistant et incroyablement invétéré dans ses usages, qui est généreux mais irascible, plein de dignité et d'honneur mais fataliste, chimérique et peu industrieux. Il se distingue aussi du génie anglais qui presque toujours un peu sombre est si individualiste (1), si énergique, si tenace, si entendu aux affaires, si réfléchi, si religieux, si épris de liberté ; du génie allemand, à la fois matériel et enthousiaste d'idéal, toujours discipliné, toujours passionné pour l'association, pour le travail patient et méthodique, mais si souvent aussi obscur, vague, pédant, formaliste et brutal. Il se distingue encore du génie grec qui a tant horreur des grands efforts

(1) C'est un Anglais Hobbes qui a formulé la sentence : *Homo homini lupus*, c'en est un autre, Darwin, qui a exposé la théorie du *struggle for life*.

et qui est en même temps si apte au commerce et à la banque, si bien doué pour l'éloquence spirituelle et imagée ; du génie du peuple russe qui, tout impressionnable, tout expansif, tout insouciant qu'il est, n'a qu'une médiocre bonne foi et ne se laissant conduire ni par sa sympathie, ni par son antipathie obéit uniquement aux conseils de son intérêt, qui enfin de toute l'Europe est le plus communiste d'instinct, le plus enclin à la passivité, au fanatisme et à la superstition.

Les éléments ethniques qui, au cours des siècles, ont peu à peu constitué les nations européennes sont entrés presque tous dans la composition de chacune d'elles, et aujourd'hui encore certains types anthropologiques sont communs à la plupart d'entre elles. Les influences linguistiques, religieuses et historiques auxquelles elles ont été soumises furent bien souvent les mêmes. Aussi y a-t-il entre elles bien des similitudes, alors qu'elles diffèrent considérablement des autres peuples de la terre.

« D'une imagination aussi luxuriante que les forêts millénaires de leur pays » (1), et qui « se meut de préférence dans le démesuré et l'illimité » (2), les Hindoux malgré les apports de la conquête aryenne, ne soupçonnent pas les limites du possible, confondent l'illusion avec la réalité et se laissent emporter par les rêves les plus extravagants. Ils ont l'intelligence des mathématiques et peuvent atteindre aux spéculations les plus subtiles de la philosophie, mais ils n'ont ni le sens de l'histoire, ni l'aptitude aux sciences d'observation et d'expérimentation. Avec une tendance au détachement de la vie terrestre, avec un goût du mystérieux et de l'abstrus bien clairement manifeste dans une grande partie de leur lit-

(1) Chamberlain, *loc. cit.*
(2) Chantepie de la Saussaye, *loc. cit.*

térature, ils ont un profond sentiment de la religion, une charité qui s'étend à tout ce qui vit; et, suivant les castes, les sectes et les lieux, ils semblent toujours sous l'influence soit du panthéisme et du mysticisme brahmaniques, soit de l'ascétisme et du pessimisme bouddhiques, soit encore du fétichisme et des mythologies grossières de l'hindouïsme traditionnel.

Par un contraste violent avec la langue des Védas, « l'abstraction est inconnue dans les langues sémitiques, la métaphysique impossible ». Il ne s'en suit sans doute pas que Renan ait eu raison de conclure de cette remarque que « la race sémitique comparée à la race indo-européenne représente réellement une combinaison inférieure de la nature humaine (1) ». Mais il est incontestable qu'elle est autre, et que psychologiquement elle en diffère peut-être plus que les races aryanisées de l'Inde. Bien des croyances, des coutumes et des idées se sont pourtant implantées en Europe à la suite des marchands phéniciens qui fondèrent tant de colonies sur les côtes de la Méditerranée, comme plus tard à la suite de la Diaspora et après la dispersion des Israélites. Bien des façons de concevoir les choses ont été propagées encore par les apôtres du christianisme, puis au Moyen Age par des savants comme Avicenne et Averrhoës, ainsi que par les élèves des écoles rabbiniques de Salerne, d'Arles et de Narbonne. De son côté, la civilisation de l'Hellade a pu rayonner en Syrie et en Judée lors des conquêtes d'Alexandre, comme lors des Croisades l'esprit de l'Occident a pu dominer dans ces pays. Mais si les peuples de l'Europe se sont assimilé une partie du génie oriental, les populations sémitiques ont eu beau évoluer différemment les unes des autres, elles sont restées presque

(1) E. Renan, *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, 5e édition.



entièrement réfractaires aux influences étrangères et, aujourd'hui encore, elles présentent aussi bien sur les hauts plateaux du Sud-Algérien qu'en Palestine ou dans les déserts de l'Arabie un ensemble de traits communs. Bien moins attachées d'habitude à leur pays natal qu'à leurs imaginations mythiques et à la forme de leurs religions si exclusivistes, elles n'ont pas cessé de subir, pour un petit nombre, les suggestions de la morale biblique si archaïque et par cela même si souvent grossière (1), ou de suivre, pour la plupart, les préceptes du Koran dont les doctrines plus charitables n'ont pas une moralité beaucoup plus haute. Toujours éloignés de ce qui est purement mystique, et en général plus portés à étudier les phénomènes de la nature à un point de vue subjectif qu'objectivement, les Sémites ont beaucoup moins le goût des sciences désintéressées que celui des affaires pour lesquelles ils sont merveilleusement doués. Gardant dans leur pensée tenace et passionnée le souvenir de luttes farouches comme celles qui firent la fortune de Tyr et de Carthage ou déterminèrent la ruine de ces villes quand elles succombèrent en proie à leur esprit anarchique, ils se rappellent avoir eu des triomphes inouïs, avoir accompli des exodes innombrables, avoir exercé ou subi des persécutions cruelles ; et avec leurs espérances déçues, mais toujours renaissantes ils conservent leur antique sentiment de solidarité avec leurs proches, leurs instincts d'orgueil et de domination, leur amour du lyrisme, de l'emphase métaphorique et de l'ostentation (2).

En dépit de sa politesse, de son courage chevaleresque,

(1) Voir Voltaire, *Dictionnaire philosophique*.

(2) Cf. Letourneau, *La Psychologie ethnique*, Paris, 1901 ; *La Sociologie d'après l'ethnographie*, Paris, 1902 ; Hovelacque et G. Hervé, *Précis d'anthropologie*, Paris, 1881 ; Chamberlain, *loc. cit* ; Chantepie de la Saussaye, *loc. cit.*



de sa sensibilité au point d'honneur, le Japonais qui s'assimile très facilement nos connaissances industrielles et pratiques s'écarte de nous par sa mentalité pourtant bien davantage. Il reste déconcerté devant les hautes mathématiques, comme devant les raisonnements philosophiques ou purement scientifiques. Il est à la fois un ouvrier très habile et un artiste délicat ; mais avec un sentiment exquis de la couleur, il a une prédilection pour l'étrange et le bizarre qui étonne souvent l'Européen. Surtout, il est loin d'attacher la même importance que lui à la chasteté de la femme non encore mariée, et admettant pour l'homme un nombre illimité de concubines, il conçoit le mariage un peu à la façon du Chinois.

Aussi peu sensible, aussi peu impressionnable, aussi peu nerveux que possible, celui-ci est enclin cependant, à une lubricité qui va ouvertement jusqu'aux écarts génésiques et lui fait trouver dans la petitesse et la déformation du pied féminin, un attrait aussi incompréhensible pour nous que son goût pour les œufs couvés et pour le poisson fermenté à demi-pourri. Bien qu'il méprise la mort, il semble dénué de courage militaire et il prend pour règle de conduite la maxime « Rapetisse ton cœur ». Il demeure en toutes choses soumis à des rites très anciens et considère « l'invariabilité dans le milieu » comme l'essence même de la vertu. Très entendu au commerce, très économe quoique joueur, il manque toutefois d'initiative et de spontanéité ; et pour tout ce qui est étranger au négoce, il laisse son intelligence s'engourdir dans la routine la plus arriérée. Son esprit, comme épuisé par l'effort stérile fourni depuis des siècles par la mémoire des lettrés, pour apprendre les 80.000 signes nécessaires aux études qui préparent aux mandarinat, a perdu toute faculté créatrice ; et à ne considérer que les manifestations de son activité, il semble que de longue date il ait atteint son plus haut point de déve-

loppement. Son sentiment du beau assez voisin de celui du Japonais a lui-même très peu varié au cours des temps; sa statuaire copie toujours servilement ses modèles ou en exagère les singularités au point d'en faire presque la caricature. Dans l'ornementation de porcelaines d'un grain extrêmement fin ou d'étoffes précieuses, ses arts graphiques sans perspective, sans nuances malgré la richesse du coloris, révèlent toujours une esthétique où un sens profond de la matière remplace celui de la ligne et de la pureté des formes.

Malgré tout, les différences entre les peuples de civilisation aryenne, ceux de civilisation sémitique ou mongole semblent bien petites, lorsqu'on les compare aux dissemblances qui existent entre les caractères mentaux et sociaux de l'Européen ou même de l'Arabe ou du Chinois et ceux de ces populations indiennes d'Amérique qui, comme les Charruas, les Patagons et les Araucans, vivent en clans communautaires régis par la tradition, et qui ne se donnent de chefs que pour leurs expéditions guerrières. Pourtant au-dessous de ces indiens, il y a la plupart des tribus nègres de l'Afrique, si souvent anthropophages, si dénuées de sentiments affectueux que les pères vendent volontiers leurs enfants, parfois même les placent comme appâts dans des pièges à lions (1). Il y a aussi les Hottentots, si imprévoyants qu'ils consomment en un jour le produit de leur chasse sans savoir rien conserver pour le lendemain, et dont les langues, qui offrent la particularité des kliks, ou claquements de la langue contre le palais, les joues ou les dents, sont si pauvres, que pour en distinguer les mots homophones, il faut les chanter sur des intonations

(1) Cf. A. Hovelacque, *loc. cit.*, A. Lefèvre, *loc. cit.* Letourneau, *La psychologie ethnique, la Sociologie d'après l'ethnographie ;* A. Hovelacque et G. Hervé, *loc. cit.* Deniker, *loc. cit.*

variées. Plus bas encore, il y a les Australiens qui pratiquent le mariage collectif de clan à clan, n'éprouvent guère que des besoins nutritifs, sans toutefois pouvoir s'élever jusqu'à la préférence d'une sorte particulière d'aliments, et qui, incapables ni de faire attention, ni de comprendre un dessin européen, ne sont même pas parvenus jusqu'à l'industrie de la pierre polie ni à pouvoir compter au delà de deux.

CHAPITRE V

LA PATRIE ET LES ÉLÉMENTS DU SENTIMENT NATIONAL

A elles seules, les similitudes et les dissemblances mentales dues à la race somatique d'une part et aux facteurs éducatifs d'autre part suffiraient à partager les hommes en groupes distincts et presque inéluctablement rivaux les uns des autres, s'ils n'étaient déjà séparés par les formes sociales, la situation géographique, l'histoire, les intérêts matériels, la communauté linguistique et surtout l'identité des amours et des haines, des craintes et des espérances.

L'accord de toutes ces conditions n'est pas indispensable pour que les hommes se sentent unis entre eux par les liens de confiance, d'affection et de dévouement réciproque sans lesquels nulle société ne pourrait subsister. L'exemple de la République Américaine et celui de la République Helvétique en sont des preuves évidentes. Les territoires de chacun de ces deux états sont habités par des populations qui varient dans leurs types anthropologiques, dans leurs mœurs, dans leurs religions, dans leurs langages ou du moins dans les idiomes parlés concurremment à la langue officielle et même pour ce qui est des Etats-Unis dans leurs origines les plus récentes. Répandues sur de vastes espaces dont les aspects, les climats, les productions ne se ressemblent en

rien, ou condensées autour de hautes montagnes dans des régions diverses par la nature géologique, la chaleur et l'éclat du ciel, les richesses agricoles, les facilités industrielles, elles semblent néanmoins être animées de sentiments patriotiques assez ardents. Mais il ne faut pas se hâter d'en conclure que les hommes peuvent former des Etats solides et bien ordonnés, là où toutes les circonstances éducatives les séparent et où ils diffèrent par leurs particularités physiques et mentales.

Partout, dans le monde, où l'industrie est arriérée et languissante, partout où l'on aspire à plus de liberté et de bien-être, le prestige de l'Amérique, ce « pays des possibilités illimitées », est le plus éblouissant qui soit. Grâce à lui, grâce au dépaysement complet auquel est en proie l'émigrant qui vient de traverser l'Atlantique, grâce encore à l'intensité de la vie, qui dans les grandes villes d'industrie et de commerce ou dans les solitudes lointaines de l'Ouest, exige un déploiement constant, d'énergie, de volonté et d'initiative, les Etats-Unis sont peut-être le pays de la terre où les éléments étrangers s'assimilent le plus vite aux éléments nationaux. Plus qu'aucun autre vivant avec plénitude, l'Américain aime dans sa patrie l'œuvre qu'il a déjà faite et celle qu'il va créer; aussi son patriotisme qui procède surtout de la confiance en soi, du mépris d'autrui, de la présomption d'un avenir de puissance et de richesse peut bien s'enfler jusqu'à l'impérialisme le plus aigu, sans que pour cela il puisse sûrement survivre à la dure épreuve de la défaite.

Ayant avec un même amour pour leurs montagnes des traditions communes de misère et de gloire, qui remontent plus haut que la bataille de Sempach, les Suisses ont non seulement un grand intérêt politique et social, mais encore un intérêt économique considérable à conserver l'indépendance de leur pays si libre, si prospère, si tranquille et surtout si faiblement imposé par

rapport aux vastes Etats qui l'enserrent. Leur sentiment national, cependant, est probablement moins vif, moins efficace, moins désintéressé que celui des peuples où l'on sent et pense davantage de la même façon. Il n'y a guère plus d'un demi-siècle, sa solidité a été ébranlée par cette guerre du Sonderbund, causée par une question religieuse qui eut à peine agité la France ou l'Allemagne et qui put cependant décider les cantons catholiques à s'insurger contre le conseil fédéral. Quelque quarante ans plus tôt, lorsqu'au temps de la Révolution et de l'Empire, la République Helvétique fut annexée à la France, les cantons de langue française avaient fourni à nos armées d'admirables soldats aussi dévoués qu'héroïques. Et aujourd'hui que par la force de ses armes, les travaux de ses savants, l'activité, l'intelligence de ses industriels et de ses commerçants, l'Allemagne est devenue prépondérante en Europe, bien des Suisses de langue allemande montrent plus que de la sympathie pour leurs voisins du nord.

A s'en rapporter aux conflits qui s'élèvent entre les représentants des diverses provinces d'un même pays, lors de l'établissement ou de la discussion des lois favorisant ou désavantageant tel ou tel genre de culture, d'industrie, de commerce, on pourrait croire bien souvent qu'il y a une absolue contradiction entre les intérêts économiques de ces provinces, qu'en France, par exemple, les intérêts du Midi agricole et surtout vinicole sont directement opposés à ceux du Nord industriel avant tout.

Là, on veut vendre ses récoltes le plus cher possible et acheter le meilleur marché qu'on pourra les tissus et les outils fabriqués dans le Nord, ici on veut vendre au plus haut prix les produits de son industrie et payer aussi peu qu'il sera nécessaire, les vins et autres productions du Midi. Rien ne se contrarie plus en apparence. Mais en apparence seulement. Le Midi et le Nord ne produisant

rien ou presque rien de semblable ne se font aucunement concurrence, tandis que les Belges et les Rhénans sont pour le Français du Nord des concurrents dangereux, comme les vignerons italiens ou espagnols sont des rivaux redoutables pour les vignerons languedociens. Aussi le Nord industriel et le Midi vinicole sont-ils l'un pour l'autre à la fois un client et un fournisseur; loin d'être opposés entre eux, ils se complètent bien plutôt mutuellement.

Si contradictoires que puissent paraître les intérêts des habitants de ces deux régions, lorsque sur certains points particuliers ceux-ci sont en concurrence immédiate et luttent pour des avantages spéciaux, leur opposition est le plus souvent moins grande que l'aide inconsciente ou non qu'ils se prêtent tous les jours. Ainsi le vigneron lorrain entretient dans la Lorraine des villages et des petites villes le goût du vin qui fait recourir au vigneron du Midi, lorsque la vendange est médiocre sur les bords de la Meuse et de la Moselle. Par contre, si, à la suite de mauvaises années successives, la population de la Lorraine ne se détourne pas du vin et ne prend pas l'habitude de boire de préférence de la bière, c'est parce que le vignoble du Midi lui fournit ce que le vignoble lorrain ne peut momentanément lui donner. Dans le sud de la France, les fabriques où l'on exerce les industries plus particulièrement pratiquées dans le nord font certainement concurrence aux grandes manufactures et aux grandes usines des régions voisines de la Belgique, mais elles contribuent plus encore à répandre et à maintenir la mode et le goût français jusque aux frontières d'Italie et d'Espagne.

A cause de leur situation géographique, le Havre et Bordeaux sont plus directement intéressés à la prospérité de Marseille qu'à celle de Gênes ou de Barcelone; à son tour, Marseille gagne plus à la richesse du grand port

normand et du grand port gascon qu'au développement d'Anvers, de Hambourg ou de Liverpool. Le tisseur de Lyon, le drapier de Roubaix ou d'Elbeuf, l'ouvrier d'art parisien, l'artiste en meubles ou en verrerie de Nancy trouvent enfin d'autant plus facilement des débouchés au produit de leur travail que l'on est plus riche et plus prospère, là où l'on est le plus imprégné du même sentiment qu'eux de la beauté et du confortable, c'est-à-dire dans le reste de la France.

Par suite de l'orientation particulière qu'elles donnent bien souvent aux esprits, par suite des facilités et des résistances qu'elles présentent aux courants humains, les conditions géographiques n'influent pas uniquement sur le mode d'existence et l'état social, elles déterminent presque toujours aussi dans quelles limites les hommes peuvent s'associer et elles imposent à leurs groupements les formes caractéristiques de la patrie. La preuve en est que sur la plupart des territoires nettement définis par leur formation géologique ou leurs bornes naturelles, il y a presque toujours eu, sinon des nations unifiées, ce qui suppose une civilisation déjà avancée, du moins des peuplades liées les unes aux autres par des affinités de race et d'inspiration, comme par une certaine solidarité à l'encontre des autres peuples. Non seulement les habitants de la Grèce et de l'Italie ont montré, à travers les âges, leur mépris de ceux qu'ils appelèrent les barbares et dont ils durent si longtemps subir la domination ; dans les contrées habitées au temps des Romains par les Helvètes, les Boïens et les Bataves, il y eut de tout temps dans les populations une incoercible tendance à former des nationalités particulières distinctes de la Gaule ou de la Germanie. Pourtant ni la tradition, ni l'histoire, ni le langage, ni même l'aspect extérieur, les mœurs et la culture n'y furent pour rien avant que se terminât le Moyen Age. L'existence presque ininter-

rompue depuis les temps proto-historiques jusqu'à nos jours d'un même royaume dans la vallée du Nil est plus remarquable encore que la persistance de ces inconscientes aspirations à travers les siècles et les races. Elle mérite cependant moins d'attention que la formation du Pérou et du Mexique, les deux plus anciens et les deux plus homogènes peut-être des Etats de l'Amérique, là précisément où existèrent l'empire des Incas et celui des Aztèques, les deux seuls que les Européens trouvèrent, lorsqu'ils découvrirent et conquirent le continent américain.

Sans doute les groupements nationaux sont loin d'être invariables, sans doute il arrive parfois qu'une patrie se fragmente à la suite d'événements brusques ou même qu'une transformation d'idées et de sentiments amène une de ses provinces à se détacher d'elle et à se tourner vers une nation qu'elle haïssait autrefois. Mais en cela, il n'y a rien de fortuit, pas plus que dans le renversement du sens, dans lequel coule une rivière, à la suite des lentes actions géologiques produites au cours de son cycle d'érosion. Parce que les courants d'idées et de sentiments sont soumis à des lois comparables à celles qui régissent les courants et la masse des eaux, les sympathies de tous les hommes doivent-elles et peuvent-elles se confondre un jour en un immense amour pour l'humanité tout entière, comme les fleuves vont se mêler dans l'immensité de l'Océan ? A ne considérer que la convergence des esprits vers certains buts, à n'envisager que le rapprochement industriel, la facilité grandissante des communications, à être plus attentif dans l'étude des sociétés aux faits d'intégration qu'à ceux de différenciation, on peut en arriver à croire à l'avènement de cette confusion des groupements humains dans un vaste et fraternel accord.

Le sentiment de la solidarité économique existant entre les Etats civilisés apparaît tous les jours davantage

dans le commerce international ; il se précise dans une multitude de faits (1), en même temps que l'internationalisme croissant des ouvriers de l'industrie s'exprime, avec plus de netteté (2).

La solidarité idéologique s'affirme par la création de chaires de droit international, par la fondation de sociétés, par des congrès, des conventions d'un caractère cosmopolite (3), par l'unification des poids et mesures dans plusieurs pays et l'adoption du système C. G. S. (centimètre, gramme-masse, seconde) par la plupart des savants.

La solidarité politique s'atteste par des actes accomplis en commun, par des conférences et des traités (4).

La solidarité sanitaire et celle des autres intérêts ma-

(1) Expositions universelles en Europe et en Amérique ; conférence agraire internationale de Budapest en 1896, congrès international des écrivains et des artistes à Dresde, la même année ; plus récemment, travaux ayant pour but la constitution d'un institut agricole international en Italie, etc...

(2) Cf. W. Sombart, *Sozialismus und soziale Bewegung im 19. Iahrhundert* (Iéna, 1901).

(3) Académie de droit international à Gand, chaires de droit des gens dans diverses universités ; association internationale pour la codification d'un droit des gens, association criminaliste internationale, ligue internationale des bimétallistes, congrès de gymnastes, de tireurs, de savants, congrès féministes, convention internationale contre la traite des blanches, etc. — Cf. Stein, *loc. cit.*

(4) Convention de Genève, 1864, déclaration de Saint-Pétersbourg, 1868, conférence de Bruxelles, 1894 ; actes de Samoa, actes du Congo, conférences de la paix à La Haye, commission internationale de Paris chargée de régler l'incident de Hull, 1904, conférence d'Algésiras, 1906 ; démonstration des flottes européennes dans le Bosphore, action commune des grandes puissances en Crète, 1897, et en Chine, 1900 ; traité arbitral du Vénézuéla, conventions d'arbitrage entre la France et l'Espagne, la France et l'Angleterre, la France et l'Italie, la France et les Etats-Unis, la

tériels se manifestent encore plus nettement dans une masse de dispositions communes aux différents Etats (1).

La commodité de plus en plus grande des communications a comme supprimé les distances et les obstacles de la nature ; il semble que les fleuves et les mers séparent moins les diverses contrées qu'ils ne facilitent les rapports de ceux qui y vivent. L'extension continue des échanges permet de recevoir à volonté dans les pays froids tous les produits de la zone torride ; les acquisitions de l'industrie, les progrès des sciences médicales affranchissent l'homme de l'influence des climats et des milieux. Des musées, des expositions de peintures et de photographies, des séances de projections lumineuses, les récits des voyageurs, les publications géographiques, les journaux eux-mêmes révèlent à la foule les régions les plus lointaines avec leurs sites, leurs monuments et leurs habitants.

La reproduction des chefs-d'œuvre artistiques, la diffusion des littératures étrangères, le rayonnement esthétique des villes célèbres, conduisent peu à peu à une certaine communauté de goûts qui se manifeste dans le vêtement, la mode et la parure.

Enfin une évolution des mœurs et de l'organisation sociale se fait indubitablement vers un état de choses où plus de justice et plus de bien-être seront assurés aux multitudes humaines. Il est incontestable également que les institutions militaires et surtout les guerres, conséquences forcées de l'existence de patries différentes, ri-

France et la Hollande, la France et la Suède, l'Italie et la République Argentine, l'Italie et l'Angleterre, etc...

(1) Commission internationale perpétuelle du choléra, de la peste bubonique, acceptation d'un code maritime ; congrès réglant les communications internationales, convention pour la remise des criminels ; création de l'union postale. — Cf. dans la « Revue » la rubrique : *Vers l'entente universelle.*

vales les unes des autres sont incompatibles avec le maximum de félicité et de perfection qu'on puisse concevoir pour l'humanité.

Mais faut-il en conclure que la disparition de ces obstacles à l'avènement d'une ère d'universelle fraternité est, heureusement, inévitable et prochaine ?

Aujourd'hui les grands peuples de l'Europe sont plus éloignés peut-être de se confondre en un seul état qu'au temps où Voltaire écrivait que « toute guerre européenne était une guerre civile ».

Au cours du siècle dernier, bien des nationalités, qui paraissaient mortes et déjà vouées à l'irrémédiable oubli, ont senti un souffle puissant de vie leur rendre la force et la jeunesse. D'autres, qui n'avaient encore pris conscience d'elles-mêmes, que par des dictons, des chants populaires ou quelques conjectures des savants, se sont dégagées du chaos des principautés minuscules et des dominations étrangères où elles étaient comme perdues. Toutes se sont affirmées, puis à leur tour ont voulu déborder sur les peuples voisins et à présent elles cherchent à étendre dans le monde leur souveraineté matérielle ou morale.

Les Grecs ont commencé, en chassant les Turcs sinon de la totalité des territoires où régna jadis la culture hellénique, du moins de la plupart de ceux où les Slaves et les Arméniens ne s'étaient pas implantés en trop grand nombre ; et aujourd'hui ils s'efforcent d'amener la Crète et la Macédoine à faire retour à l'Hellade ressuscitée et rajeunie (1).

(1) La société l' « Hellenismos » d'Athènes a, dans ce but, depuis trois ans, un organe mensuel à Paris, *L'Hellénisme*.

Une autre société, l' « Adelphôtis », dont le siège est à Constantinople, a pris pour tâche de procurer aux grecs pauvres les bienfaits d'une instruction à l'aide de laquelle ils pourront, dans la péninsule balkanique, évincer peu à peu les Turcs des situa-

Trois ans après que par la victoire de Navarin, l'Europe eut aidé les Hellènes à délivrer leur patrie, la Belgique a réussi à secouer le joug que lui imposaient les Pays-Bas hollandais. Si, en revanche, elle est restée longtemps éprise du génie de ce peuple français à qui elle doit sa liberté, maintenant, sous l'incitation de quelques écrivains (1), elle retourne aux antiques traditions de la Flandre en littérature comme en art et va jusqu'à se remettre à parler le vieil idiome flamand.

L'Italie s'est débarrassée des Bourbons, s'est affranchie de la contrainte autrichienne et a parachevé son unité en s'emparant des Etats de l'Eglise, puis de Rome. Par des associations comme la Société Dante Alighiéri, elle a entrepris de propager au delà de ses frontières la culture italienne et de maintenir le sentiment national chez les nombreux émigrants qui, chaque année, vont travailler et bien souvent s'établir à l'étranger. Songeant toujours plus ou moins ouvertement à ce qu'elle appelle l'Italia Irre denta (2), malgré la triple alliance, elle fomente des troubles à Trieste et jusqu'à Innsbruck (3), elle encourage dans les villes dalmates ou tyroliennes des sociétés manifestement italiennes d'aspirations (4), et

tions industrielles et des professions libérales et par là contribuer au triomphe de l'hellénisme.

(1) Particulièrement Willems, Blommaert, Snellaert, Conscience.

(2) C'est-à-dire le Comté de Nice, la Savoie, la Corse, le Trentin, l'Istrie, la Dalmatie et Malte.

(3) Comme en ces temps derniers à l'occasion de la fermeture par le gouvernement autrichien de l'Université italienne libre d'Innsbruck, établie, sur le modèle de l'Université nouvelle de Bruxelles, et où devaient enseigner des professeurs venus du royaume d'Italie.

(4) Par exemple, la société de tir « il bersagliero » de Spalato, la société des étudiants italiens de Dalmatie (à Zara), « la lega nazionale », dont le IXe Congrès tenu à Trente fut marqué

favorise l'agitation qu'elles font en Autriche (1), tout comme en 1870, puis en 1876, elle a naguère suscité des désordres à Nice et tenté d'en faire éclater aussi en Savoie et en Corse afin d'avoir, avec un prétexte, le moyen d'envahir ces territoires et de nous les enlever (2).

A peine l'unité de l'Allemagne eut-elle été cimentée sur les champs de bataille français, que le sentiment germanique, revivifié par les Guerres de la Délivrance, poussa les Allemands non seulement à vouloir implanter leur langue dans les provinces de l'empire où on ne la parlait pas, mais encore à la répandre au dehors chez leurs voisins et dans le monde entier. Dans ce but, réunissant et combinant leurs forces en des associations puissantes comme « l'alldeutscher Verband (3) » et les « deutsche Schulvereine (4) », ils multiplièrent à l'étranger des écoles qui sont de véritables foyers de germanisme et des centres de ralliement pour les émigrés (5). A leur

par le caractère nationaliste italien de la plupart des discours. « Seul, celui qui vit chaque jour en contact avec un ennemi, dans le cœur duquel est l'espérance de sa mort, peut comprendre l'amour que nous portons à tout ce qui est italien », y déclara le maire de Zara au milieu de l'émotion générale. Voir pour l'importance de ce congrès Scipio Sighele (Il congresso della lega nazionale a Trento. *Illustrazione italiana*, 16 guigno, 1904).

(1) Des souscriptions publiques sont faites en Italie pour entretenir l'agitation par les étudiants italiens du Trentin et de la Venezia Giulia en faveur de l'établissement d'une université italienne à Trieste.

(2) Cf. Auguste Brachet, *loc. cit.*

(3) « Ligue pangermaniste » issue de l' « Allgemeiner deutscher Verband » (ligue universelle allemande fondée en 1886 en vue de l'expansion coloniale).

(4) Voir l'*Adressbuch der deutschen Auslandschulen*, von Prof. Dibelius u. Prof. Ghenz, Berlin, 1904.

(5) Ligue évangélique à l'action de laquelle il faut ajouter celle du Gustav-Adolph-Verein, de l'Odin-Verein de Munich, de la Teutonia de Prague.

instigation, l' « Evangelischer Bund » a suscité et entretient en Autriche un mouvement anti-catholique et protestant, qui, sous couleur de religion, cherche à détacher des Habsbourg les éléments germaniques pour les tourner vers les Hohenzollern. Cette propagande, que les circonstances favorisent, réussit si bien qu'en mai 1899, au congrès de Teplitz, il sembla que le parti nationaliste allemand (1) d'Autriche fut devenu un parti nationaliste prussien, et qu'aux élections de 1901, le programme des radicaux nationalistes allemands (2) demanda nettement « l'union intime avec l'empire allemand de toutes les provinces autrichiennes qui faisaient autrefois partie de la confédération germanique » (3). L'empire des Habsbourg n'est du reste pas seul en butte aux ambitieuses convoitises des Allemands. Encore hantés par l'idée du « Drang nach Osten », beaucoup d'entre eux rêvent d'arracher à la Russie ces provinces baltiques qui suffisent à donner plus de 1 200 étudiants à l'Université allemande de Dorpat (4). D'autres se souviennent de l'étendue qu'eut jadis le Saint-Empire, d'autres encore trouvent qu'à côté des multitudes qui habitent le sol peu fertile de l'Allemagne, la population française est bien clairsemée sur son riche territoire (5) et ils souhaitent un nouveau démembrement de la France qui, avec le reste de la Lor-

(1) *Deutschnationaler Partei,* qui se réclame de Bismarck et dont un des chefs est ce Schoenerer, qui s'écria en plein Parlement viennois : Vivent les Hohenzollern !

(2) Tel qu'il a été élaboré par Schoenerer dans son organe les *Unverfälschte deutsche Worte* (Paroles allemandes inaltérées).

(3) Voir pour tout ceci, A. Cheradame, *L'Europe et la question d'Autriche au seuil du* XXe *siècle* (Paris, 1901) ; G. Weill, *Le Pangermanisme en Autriche* (Paris, 1904) ; René Henry, *Questions d'Autriche-Hongrie et question d'Orient* (Paris, 1904).

(4) Le père Didon, *Les Allemands* (Paris, 1884).

(5) Vidal-Lablache, *Etats et nations de l'Europe* (Paris, 1899) ; Dr. Rommel, *Au pays de la Revanche* (Genève, 1886).

raine, leur livrerait la Flandre, l'Artois, la Comté (1).

De beaucoup moins nombreux que leurs voisins du Nord-Ouest, bien moins nombreux même que les Italiens, les Hongrois n'ont pu avoir la prodigieuse fortune et les ambitions des uns et des autres. Leur histoire n'en atteste pas moins avec quelle ardeur l'esprit national s'est ranimé chez eux depuis une soixantaine d'années. Au XVIIIe siècle, leur pays n'était rien de plus qu'une province de l'Empire, en sorte que l'Empereur Joseph II avait pu lui imposer l'allemand comme langue officielle.

Mais réveillées par les révolutions qui agitèrent l'Europe, en 1848, des haines de race entraînèrent la Hongrie à un soulèvement où elle déploya une telle énergie qu'il fallut à l'Autriche le secours de la Russie pour en venir à bout. Enfin, à la suite des luttes incessantes soutenues par le parlement de Budapest contre l'hégémonie autrichienne, l'existence du compromis austro-hongrois est devenu bien précaire, et le fait seul que l'armée hongroise est commandée en allemand suffit à provoquer les plus menaçants conflits.

De leur côté, les Croates de Hongrie cherchent à recouvrer leur propre nationalité et plusieurs fois Agram a été ensanglantée à la suite de quelque manifestation un peu vive de leur sentiment national. Comme eux, les Roumains de Transylvanie entrent en lutte contre le gouvernement magyar, et c'est vers Bukarest et vers la Roumanie, née d'hier à l'indépendance, qu'ils tournent le plus volontiers leurs regards.

A l'autre extrémité de la monarchie austro-hongroise, la langue tchèque qui, au commencement du XIXe siècle,

(1) *Der Neue Kurs*, de Berlin, octobre 1893. — Dès 1815, ces ambitions ont du reste été manifestées par les demandes des Prussiens au congrès de Vienne comme par des poésies populaires en Allemagne (*Le sapin d'Alsace*, de Rückert, *La patrie allemande*, de Arndt, *En Avant*, de Uhland, etc...)

semblait destinée à une disparition totale, se parle aujourd'hui dans toute la Bohême, excepté dans sa partie nord-ouest qui est aux mains des pangermanistes (1); elle triomphe encore en Moravie, comme sur certains points de la Silésie. A Prague, qui n'a plus rien d'allemand, les Tchèques sont même assez puissants aujourd'hui pour former deux partis qui ne diffèrent entre eux que par l'intensité de leur haine pour la culture germanique.

A l'Orient européen, la Serbie, la Bulgarie ont fini par s'affranchir de la domination ottomane et avec la Grèce elles intriguent contre les Turcs en Macédoine et à Salonique (2).

Malgré plusieurs insurrections sanglantes, la Pologne, moins heureuse que ces nations, n'a, il est vrai, pu reconquérir encore son autonomie. Cependant elle ne désespère pas. En Allemagne, en Russie, en Autriche, une « ligue nationale polonaise » groupe ses éléments démocratiques nationaux. Dans la province de Posen, ses enfants luttent avec la plus farouche énergie pour la conservation de leur langue que les Prussiens voudraient proscrire (3); dans la province de Varsovie, grâce à leur supériorité intellectuelle, ils réussissent à la faire triompher du russe. Plus au nord, une autre victime de la force, la Finlande, revenue à la vie avec la renaissance de la langue finnoise, se débat désespérément sous l'oppression moscovite, comme jadis sous la domination suédoise.

Loin de s'unir plus intimement à la Suède, la Norvège qui, après avoir revendiqué constamment sa complète

(1) Particulièrement dans la région d'Eger.

(2) Voir René Henry, *Questions d'Autriche-Hongrie et questions d'Orient* (Paris, 1904). Gabriel d'Azambuja, *Le conflit des races en Macédoine* (*La science sociale*, février, 1904). Messimy, *La situation des partis en Macédoine* (*Revue*, 1er janvier 1905.)

(3) Se rappeler l'incident de Wresno et la grève des écoliers de 1906.

autonomie a, dès 1897, adopté un drapeau sans symbole d'union avec la Suède, vient de se séparer complètement de cet Etat.

A l'extrême nord, dans le voisinage du Pôle et de l'Amérique, bien que l'alting islandaise ait réussi en 1874 à se faire reconnaître par le roi de Danemark des droits assez étendus, l'agitation autonomiste a recommencé en Islande en 1881, 1895 et 1897 (1).

Moins loin de nous, la malheureuse Irlande qui, depuis des siècles, écrasée par l'arbitraire et la dureté des lois anglaises, est maintenant à moitié dépeuplée et ruinée, a si peu renoncé à son espoir d'obtenir le Home Rule, qu'en 1902, à la Saint-Patrick, elle a une fois de plus solennellement et fermement manifesté son désir de vivre irlandaise.

Pour n'avoir qu'une moindre portée, d'autres faits ne laissent pas d'indiquer presque aussi nettement l'importance que la communauté ou la croyance en la communauté ethnique, linguistique, historique et morale prend de plus en plus dans la vie des peuples.

Dans les Galles, l'antique « eistedd-fod » est ressuscitée (2); et en des revendications qui, sans avoir un caractère séparatiste, n'en arrivent pas moins à présenter « toute l'apparence d'une charte en formation », des nationalistes ardents vont jusqu'à demander pour leur pays la constitution d'un parlement spécial dont la langue officielle serait le gallois (3).

(1) Voir Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, (3e édition), Paris 1903. D. Maury, *La question irlandaise* (*Nouvelle Revue*, du 1er septembre 1901.)

(2) L'*eistedd-fod* (assemblée, session) tombée en désuétude a cause du discrédit de la langue et de la littérature galloise, reparut au XIXe siècle comme une sorte de parlement spirituel pour le pays de Galles.

(3) Cf. Ch. Le Goffic, *Le mouvement panceltique* (*Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1900). Seignobos, *loc. cit.*

En Espagne, le mouvement catalaniste entré dans l'action publique en 1895, à l'assemblée de Reus, a pris pour but « la détermination de la personnalité de la Catalogne et la revendication de son autonomie » (1).

L'idée arménienne qui n'avait échappé à la mort que grâce à la fondation de l'académie de San-Lazzaro (2) dans les lagunes de Venise, s'est réveillée, et malgré des persécutions sanglantes elle anime aujourd'hui une nation dispersée dans toute l'Asie-Mineure (3).

Chez les Juifs plus disséminés encore sur toute la terre que les Arméniens ne le sont dans le Levant, le Sionisme a ravivé le millénaire espoir de reconstituer en Palestine le peuple d'Israël. Alors qu'en 1897, au premier congrès de Bâle, il ne réunissait que des délégués d'Etats européens, au congrès de 1903, il a groupé plus de 700 représentants venus de toutes les parties du monde (4). En dépit des intérêts qu'il peut mettre en péril, il est passé de la théorie à la pratique par la fondation de colonies agricoles en Judée et en Amérique. « Mais aux yeux du nationalisme juif, les obstacles ne comptent pas et il semble aux sionistes qu'ils n'auraient

(1) Cf. Xavier de Ricard, *Le mouvement catalaniste* (*Nouvelle Revue*, 1er juillet et 1er septembre, 1901) ; M. Lenglet, *L'autonomisme catalan* (*Européen*, du 23 décembre 1903).

(2) Par Mekhitar en 1676.

(3) Cf. pour la renaissance du sentiment arménien dans la Transcaucasie russe. S. G. Wilson, *The Armenian church and the russian government* (*North-American Review*, 16 janvier 1905) ; Cf. les articles du journal bi-mensuel, publié à Paris sous le titre *Pro Armenia*.

(4) Cf. Richard, J. H. Gottheil, *Zion, the capital of a Jewish nation* (*Cosmopolitan*, décembre 1903). Ivry, *La question africaine au* VIIe *congrès Sioniste et* N. Pflugmann. *Sionistes et socialistes* (*Européen*, nos 193 et 200, année 1905). H. P. Mendes, *Palestine and the Hague Conférence* (North American Review, 15 sept. 1906).

rien s'ils n'avaient la terre sainte (1). » Grâce, sans doute, à l'immigration étrangère (2), ce mouvement a pu pénétrer jusqu'en France. Pourtant, admis bien avant la Révolution à séjourner dans certaines de nos provinces et à y jouir de droits analogues à ceux des chrétiens, les Israélites de France y avaient pu depuis longtemps participer à la vie des habitants des villes où ils étaient établis, et se défaire ainsi des défauts imprimés chez les Juifs de l'Orient par les misères de leur existence (3), comme s'assimiler assez de la culture et de l'esprit français pour de nos jours donner à notre armée un certain nombre d'officiers distingués et même de vaillants soldats (4).

Enfin, dans les passions antisémitiques si ardentes aujourd'hui en bien des Etats, n'y a-t-il pas, avec un fond d'intolérance religieuse, une exaspération du sentiment national (5) et des suggestions d'ordre économique qui,

(1) Cf. P. Berger, *La Renaissance de la littérature hébraïque et le Sionisme* (*Revue* du 15 mai, 1904).

(2) En 1876, Elisée Reclus comptait 60.000 Israélites en France; en 1893, A. Leroy-Beaulieu (*Israël chez les nations*, 2ᵉ édit., Paris, 1893) en comptait 80.000 et en 1904, P. Berger, évalue à 200.000 la population israélite de France.

(3) « Qu'est-ce que les 200.000 juifs de France à côté de ceux qui étouffent par millions dans l'Europe orientale? Ce juif que l'on rencontre encore dans certaines contrées de l'Allemagne, qui pullule en Pologne, qui remplit la Russie-Blanche et la Petite-Russie et qui est menacé, mis en coupe réglée en Roumanie, est le véritable juif oriental, l'héritier des souffrances et des tares, comme aussi des espérances et de la foi de ses pères. » P. Berger, *loc. cit.*

(4) Sans parler du valeureux Franchetti, le commandant des Eclaireurs à cheval de la Seine, tué sous les murs de Paris, un des héroïques soldats qui, avec le sergent Blandan, luttèrent à Beni-Mered contre des forces arabes dix fois supérieures, était israélite.

(5) (En Autriche-Hongrie), « on peut rattacher aux luttes nationales l'agitation antisémite ». Seignobos, *loc. cit.*

à elles seules, suffiraient presque toujours à enfanter un nationalisme étroit (1).

Cela se voit clairement dans l'Inde britannique où le fait seul que les hautes fonctions sont réservées aux Anglais a fait éclore, dans le cœur des étudiants indigènes, les éléments d'un patriotisme hindou. Cela s'est vu plus nettement sur des chantiers français, suisses et allemands où, après des scènes de violence comme celles d'Aigues-Mortes et de Leipzig, les ouvriers italiens durent céder la place aux ouvriers du pays dont ils prenaient le travail. Cela se voit encore mieux aux Etats-Unis, où l'immigration chinoise a été interdite par la loi (Chinese exclusion act) (2) et où des mesures restrictives ont été prises contre l'immigration des prolétaires étrangers (3).

De jour en jour plus conscientes de leur rôle économique, les nations soutiennent les leurs, sur tous les terrains et le plus fortement, le plus utilement qu'elles peuvent. Toutes ne se ferment sans doute pas comme l'Amérique aux émigrants dénués de ressources ; toutes ne vont pas non plus jusqu'à imiter la Prusse qui, après avoir à peu près retiré le droit de propriété aux Polonais, leur achète leurs terres pour les vendre à des Allemands à des prix très modiques (4) et qui, dans le Schleswig ainsi qu'en Alsace-Lorraine, use de procédés analogues vis-à-vis des anciennes populations. Mais presque par-

(1) Cf. dans *North American Review*, de février 1905, l'article politique envoyé de Londres.

(2) Entré en vigueur le 5 mai 1892.

(3) Cet exemple a été suivi en 1904, par l'Angleterre et l'Australie, il l'était déjà par les colonies anglaises d'Amérique.

(4) En 1903, la commission de colonisation allemande instituée par la loi d'avril 1886, avait acheté 228.500 hectares pour 175.353.000 marks et établi 7.500 familles allemandes en Poméranie et Prusse occidentale.

tout des tarifs protecteurs mettent l'agriculture et l'industrie nationale à l'abri de la concurrence étrangère. Tous les Etats quels qu'ils soient veulent assurer aux produits de leurs cultivateurs et de leurs industriels des débouchés certains en dehors même de leurs propres territoires. Aussi s'efforcent-ils d'étendre leur influence sur les peuples moins favorisés par la nature ou inférieurs en civilisation, et ils entreprennent d'imposer leur souveraineté dans les pays encore habités par des tribus barbares. Ils y favorisent la création de comptoirs qui fourniront à leurs fabriques les matières premières qui leur sont nécessaires ; ils tâchent d'y fonder des colonies où le trop plein de leur population trouvera à vivre d'une existence laborieuse mais large et fera triompher, avec les goûts et les modes de la métropole, son génie et sa culture.

En surexcitant l'infatuation patriotique des foules, les entreprises des gouvernements pour assurer la prospérité matérielle de leurs sujets, développent peu à peu les tendances impérialistes si clairement manifestées non seulement par la politique des nations où règne la paix armée, mais encore par celle de l'Angleterre (1), celle des Etats-Unis, celle du Japon, sans parler de la pacifique Belgique et de son action coloniale au Congo. Si extravagantes même que paraissent les convoitises pangermanistes ou panslavistes, les plus demesurées qui aient été conçues dans les pays les plus anciennement et les plus

(1) Cf. pour les progrès des idées militaristes en Angleterre, SPENCER, *Principes de sociologie*, tome III, traduction CAZELLE, Paris, Alcan, 1883 ; Cf. aussi Jacques BARDOUX, *L'idée anglaise de mission impériale* (*Revue politique et littéraire*, 7 janvier 1905) et surtout les articles publiés en 1895 au moment des fêtes de Cronstadt dans *Review of Reviews* (de Londres) où le grand pacifiste anglais Stead montre comment il comprend la paix pour le seul avantage de l'Angleterre.

étroitement assujettis au militarisme, elles sont loin cependant d'avoir l'ambitieuse étendue du dessein conçu par Cecil Rhodes et tant d'autres,de réunir tout le monde anglo-saxon en un vaste empire dominant la terre entière. Elles n'arrivent pas non plus à égaler les orgueilleuses prétentions des théories panaméricanistes actuelles qui débordent si largement au delà de la doctrine de Monroë (1). Elles n'atteignent surtout pas à l'immense ampleur des aspirations de ce panmongolisme japonais qui, depuis la guerre sino-japonaise, a non seulement un centre d'action à Shang-Haï aussi bien qu'à Tokio, mais qui, par des sociétés, des écoles, s'infiltre encore peu à peu dans une grande partie de la Chine, dans la Corée et dans le Siam (2).

(1) « L'empire du monde mercantile doit nous appartenir et pour que nous n'ayons rien à craindre dans nos luttes prochaines avec telle ou telle puissance, il faut dès maintenant et d'urgence que l'on s'occupe de renforcer l'armée et la flotte de manière à pouvoir revendiquer et défendre les droits de l'union américaine contre tout ennemi possible ». (Paroles prononcées le 7 janvier 1901, au sénat américain par le sénateur Lodges). Un discours de James Blaine, publié par le *New-York Herald*, du 12 février 1889, montre que dès cette date les Américains songeaient à l'annexion future de Cuba et à celle du Canada. — Cf. le discours prononcé devant le 58e congrès américain à l'ouverture de la 3e session par le président Roosevelt qui écrivait déjà en 1897 : « toutes les grandes races dominatrices ont été des races guerrières et celle qui perd les vertus militaires a beau continuer à exceller dans le commerce et la finance, les sciences et les arts ou n'importe quoi, elle a perdu sa place au premier rang ».

(2) La congrégation de la civilisation de l'est ou « T'ung-wen-houi » a fondé de nombreuses écoles en Corée. Au Siam le Japon a envoyé des fonctionnaires et des officiers se mettre au service de l'Etat. Cf. dans la *Revue*, du 15 février 1904, le *Panmongolisme Japonais*, par A. Ular, dans *Autour du Monde* (Paris, 1904), le Japon, par Edgard Meyer, dans la *Science sociale*, de mai 1904, *Le Péril jaune*, par G. d'Azambuja. Cf. dans *L'Eclair*, du 27 avril 1905, les passages d'un discours prononcé par le pré-

Les agrandissements territoriaux de certains Etats avec les émigrations et les immigrations qui en résultent; l'envahissement des pays riches et peu peuplés relativement par les habitants des pays pauvres et très peuplés, la multiplication des échanges de toutes sortes entre les différents peuples exerceront-ils cependant, avec la pénétration des groupes ethniques les uns par les autres, la fusion des diverses sociétés humaines ?

Pour que cela pût arriver, il faudrait que la mentalité et la forme sociale des différents groupes ethniques pussent converger vers des types analogues. Or, partis de points différents, ayant au cours de leur évolution marché à des vitesses inégales et dans des sens souvent opposés, les hommes sont bien loin d'être arrivés à un même point de culture morale. Emportés par la somme de mouvement qu'ils possèdent, ils s'écarteraient encore de plus en plus les uns des autres, si leur esprit d'imitation ne tendait à les ramener dans une direction commune. Mais le rapprochement qui résulte de cette dernière tendance reste bien faible et, dans les cas les plus favorables, il est tout juste pareil à celui de l'asymptote qui s'approche indéfiniment de la courbe qu'elle suit, sans jamais la rencontrer.

Lorsqu'une habitude est bien implantée, il est extrêmement rare qu'elle puisse être arrachée et qu'une habitude contraire puisse s'enraciner à sa place. Ainsi, la coutume de manger du pain n'a pas disparu en Europe

sident de la chambre des pairs à Tokio, cités par M. J. Hays Hammond, dans une conférence devant l'association américaine des sciences à Philadelphie ; dans la *Nouvelle revue*, du 1er février 1905, *la mesure des ambitions du Japon, d'après les idées émises dans la Revue diplomatique japonaise, par le professeur* Tomizu. et enfin les nombreux articles parus au commencement de 1905, dans les « Questions diplomatiques et coloniales » sur la politique japonaise.

par suite de l'importation du riz asiatique, pas plus qu'en Asie, le pain n'a remplacé le riz dans la consommation des indigènes. Ainsi encore, malgré la convention commerciale de 1860 qui a abaissé en Angleterre les droits sur les vins français, l'usage de boire de la bière n'y a nullement diminué (1).

L'éducation elle-même est d'un bien faible secours contre les influences ancestrales. Quand les circonstances sont particulièrement puissantes, elle réussit à faire adopter certaines mœurs, certaines façons de penser et d'agir, elle ne modifie toutefois que bien peu les aptitudes intellectuelles et elle ne change rien aux instincts qu'elle ne peut que voiler momentanément. A côté de ce négrito de Luçon, qui, élevé à l'européenne par un philanthrope américain, visita l'Europe, apprit avec l'espagnol le français et l'anglais, puis disparut un beau jour de Manille et s'enfuit dans les montagnes où il fut rencontré par un naturaliste prussien à qui il raconta son histoire, combien ne pourrait-on citer d'autres représentants des races primitives qui, après avoir été instruits dans des écoles françaises ou anglaises, paraissaient tout à fait civilisés et qui sont pourtant brusquement retournés à la sauvagerie aussitôt qu'ils remirent le pied dans leur pays !

Malgré leurs rapports avec les Européens, malgré les leçons qu'elles en reçurent dans le passé, les républiques nègres d'Haïti et de Libéria sont presque retombées à la barbarie (2). Et si en Amérique il y a de loin en loin

(1) G. Tarde, *Les lois de l'imitation*, 4e édition, Paris, F. Alcan, 1904.

(2) Voir A. Corre, *L'Ethnographie criminelle*, Paris, 1894, voir l'étude de M. Duchêne sur le problème actuel de la main-d'œuvre présentée au congrès international colonial de Paris, 1900 ; voir encore dans la *Science sociale* de décembre 94, un type de famille nègre par G. D'Azambuja (Haïti ne produit ni ses ministres du

quelque homme de couleur qui se distingue par sa valeur intellectuelle, comme Booker Washington, il faut regarder cette exception comme un véritable homme de génie dans sa race. Il ne faut pas oublier enfin que si, aux Etats-Unis, des noirs arrivent parfois à faire concurrence aux autres habitants, ce n'est que parce qu'ils suivent encore la direction donnée par les blancs; et cela arrive rarement en dehors des métiers inférieurs abandonnés d'habitude à la dernière catégorie des émigrants européens.

La fusion des peuples entre eux et la formation d'une humanité partout semblable à elle-même ne saurait non plus résulter de croisements répétés entre les représentants des divers types humains. Outre qu'il n'y a d'habitude aucune stabilité dans la conservation des caractères résultant du mélange des races; lorsque celles-ci sont nettement séparées par leur morphologie, il y a presque toujours entre elles une répulsion physique indéniable, en dépit des faits anormaux qui, de temps en temps, semblent prouver le contraire. Pour être moins apparentes que les différences corporelles, les dissemblances morales n'en éloignent guère moins les uns des autres les individus appartenant à des groupes ethniques différents, si bien que, entre les diverses populations, l'intermariage peut être considéré sinon comme le critérium de la communauté de race, du moins comme celui de l'affinité psychologique. Cet exclusivisme que les êtres humains apportent dans le choix de ceux à qui ils s'unissent pour fonder une famille, contribue puissamment à la formation et au maintien des particularités nationales. Son existence est, d'ailleurs, un bonheur pour l'humanité, puisque les métis issus de types somatiques très éloignés

culte, ni ses médecins, ni ses ingénieurs; elle les importe du dehors).

n'héritent généralement que de ce qu'il y a de moins bon dans chacun de ceux-ci. Lorsque les races du père et de la mère sont assez voisines physiquement, mais ont été soumises à des formations historiques divergentes, les inconvénients du métissage sont encore presque aussi grandes (1). Tiraillés entre leurs hérédités qui sont contraires, soumis à des influences éducatives souvent opposées, les enfants ne tiennent pas à la société où ils vivent par des liens très solides. Sentant leur personnalité modifiée dans un sens ou dans l'autre suivant les circonstances qui viennent alternativement renforcer en eux telle ou telle tendance héréditaire ou acquise, ils ne peuvent concevoir qu'un idéal incertain et variable ; et manquant d'énergie pour le bien, ils sont par là même fréquemment destinés à être malheureux.

Peut-être l'assimilation des groupements humains les uns aux autres serait-elle moins difficile et présenterait-elle moins de dangers moraux, si les hommes adoptaient et parlaient une même langue universelle ? Mais est-il probable que cette éventualité se réalise jamais ?

Au temps des Philon, des Marc-Aurèle, des Plotin et des Porphyre, le grec était la langue de la civilisation. Quand l'ouragan guerrier de l'Islam passa sur le monde, l'arabe triompha avec lui dans une grande partie du bassin de la Méditerranée et sur de vastes étendues de l'Asie et de l'Afrique.

En Europe, pendant tout le Moyen Age, la langue des lettres et des sciences fut celle de l'Eglise et de Rome : le latin, qui, à l'époque de la Réforme, commençait à être remplacé par l'espagnol. Après l'affranchissement des Pays-Bas, le hollandais fut sur le point d'avoir la suprématie quand les victoires de Louis XIV et le génie des écrivains de son siècle firent adopter le français par les

(1) Cf. Dr Albert Reibmayer, *Inzucht und Vermischung beim Menschen*. Leipzig und Wien, 1897.

gens cultivés et imposèrent aux diplomates l'usage exclusif de notre langue. Aujourd'hui, à la suite de l'expansion des Etats anglo-saxons, l'anglais devient de plus en plus le langage du négoce et de la marine.

Ainsi, tour à tour, les savants, les lettrés, les hommes instruits et même une grande partie des commerçants ont écrit et parlé en Europe une même langue qui semblait devoir l'emporter sur toutes les autres. Mais pas plus qu'à présent la langue de nos voisins d'Outre-Manche ; le grec, l'arabe, le latin, l'espagnol, le hollandais, le français n'ont pu pénétrer jadis dans les classes populaires des pays étrangers.

Quant aux nombreux idiomes artificiels que, depuis Leibnitz, certains inventeurs plus ou moins ingénieux ont cherché à faire accepter comme langue universelle, et dont les derniers en date sont le volapuck, l'espéranto et la langue bleue, ils peuvent momentanément exciter la curiosité d'esprits passionnés pour tout ce qui est nouveau, mais non se répandre parmi les foules qui savent à peine leur nom, lorsque déjà personne ne les pratique plus.

De ce qu'aucun langage n'a jamais pu devenir usuel à l'universalité des hommes, il ne s'ensuit pas, il est vrai, qu'il doive encore en être de même dans l'avenir. Seulement il y a d'innombrables raisons pour que nul peuple civilisé ne consente jamais à employer la langue d'une nation rivale de préférence à la sienne propre. Et à cause des différences qu'il y a chez les diverses races dans la conformation des organes vocaux, dans les habitudes et la puissance mentales, il faudrait, pour qu'un idiome imaginé de toutes pièces pût convenir à l'humanité entière, qu'il eût une phonétique des plus simples, une grammaire des plus rudimentaires et un vocabulaire extrêmement restreint. Une telle langue, semblable au langage télégraphique international, à celui de l'algèbre

ou de la chimie, pourrait servir utilement à des transactions d'une grande simplicité, mais à rien de plus.

L'instinct de l'individualité puissant, surtout chez les gens cultivés, empêchera toujours qu'ils renoncent à des sons de voix pour lesquels leurs organes sont façonnés et grâce auxquels, ils peuvent former d'innombrables mots qui ne se ressemblent pas ; il les empêchera encore bien davantage de renoncer à la richesse de leur vocabulaire et à la multiplicité des tournures de phrases qui leur permettent d'exprimer toutes les idées possibles, de les préciser de les nuancer à loisir. Si par impossible, pourtant, un même idiome artificiel était adopté dans le monde entier, il perdrait son caractère d'universalité dès que les hommes voudraient l'employer à écrire ou à causer sur des sujets qui ne seraient pas de l'ordre le plus élémentaire.

Par le fait seul qu'elles vivent, les langues vivantes sont dans une perpétuelle évolution. A être constamment usités par la foule, des termes expressifs finissent par devenir frustes, d'autres, par l'emploi nouveau qu'en font les écrivains et les causeurs de génie, prennent un sens imprévu, parfois presque contraire à celui qu'ils avaient, parfois seulement plus précis ou plus vague.

Dans l'aspect du ciel et des paysages, dans la douceur ou la rudesse du climat, comme dans les circonstances les plus caractéristiques de leur profession, les hommes trouvent d'inépuisables mines où prendre les comparaisons et les images dont, même à leur insu, ils ornent si souvent leurs discours et éclairent leurs idées. De là le sens différent de l'évolution linguistique dans chaque agglomération humaine et le tour particulier de la langue qu'on y parle. C'est ainsi que, malgré les relations qui unissent les Viennois et les Berlinois et malgré la similitude des mœurs, l'allemand de Vienne n'est pas tout à fait l'allemand de Berlin ; c'est ainsi que le français

de France n'est pas tout à fait le même que le français du Canada qui, moins vivant, a moins évolué et ressemble davantage au français du XVIIe siècle ; c'est ainsi encore que dans l'anglais des Etats-Unis, il y a bien des mots qu'on ne trouve pas dans l'anglais d'Angleterre ou qui y ont une signification autre.

A la vérité, les différences qu'il y a là sont bien faibles. Mais celles qui existent entre la mentalité d'un Viennois ou d'un Berlinois, d'un Franco-Canadien et d'un Français, d'un Anglais ou d'un Américain, sont exceptionnellement minimes. De part et d'autre, les origines sont en grande partie communes ; s'il n'y eut pas toujours communauté d'éducation par les facteurs historiques, il y eut toujours analogie dans les circonstances éducatrices de l'histoire. Il y a parité d'aspirations dans un grand nombre de domaines, il y a presque identité dans la manière de comprendre et de sentir ; il y a surtout communion dans un unique idéal esthétique, dans une pareille admiration pour certains chefs-d'œuvre littéraires et dans l'amour pour une même langue. A lui seul l'attachement à l'idiome naturel est si fort que là où les émigrants s'établissent, à défaut de compatriotes, ils recherchent toujours le voisinage de ceux qui parlent comme eux (1). Là, où ceux qui appartiennent à la même nationalité, ou qui seulement se servent du même langage, sont en nombre suffisant, ils fondent des écoles pour

(1) A Lowell près de Boston, il y a plus de 40.000 Hellènes, la majeure partie de ceux qui ont émigré en Amérique. A Chicago il y a presque autant de quartiers distincts que de différentes nationalités d'origine dans la population. En Pensylvanie, les Allemands ont de véritables colonies à demi-américanisées, il est vrai, mais parlant toujours allemand, si mêlée de termes américains que soit leur langue. En Europe même, Dresde a un quartier anglais et un quartier américain ; dans bien des villes de France il y a un quartier italien, espagnol, ou même breton ou flamand.

leurs enfants, se groupent en sociétés qui les tiennent en relation avec leur pays d'origine et publient des journaux qui unissent les informations locales aux nouvelles de la patrie lointaine (1).

Celle-ci, il est bien rare qu'à l'étranger, les émigrants ne se la rappellent pas avec une ferveur attendrie et qu'ils n'aient pas le désir constant de la revoir (2). Aussi, lors même que rien ne les attire plus sur le sol natal, arrive-t-il bien souvent qu'ils y fassent comme de dévotieux pèlerinages, si même ils ne reviennent point s'y fixer à nouveau (3).

(1) Les Allemands, par exemple, ont fondé des associations et des cercles jusque dans de petites villes d'une trentaine de mille habitants comme Trondheim (Norwège) ou Lagos (Guinée Anglaise); dans la Livonie, ils réussissent à faire maintenir à Dorpat une université allemande comptant plus de 73 professeurs et plus de 1.200 élèves; à Paris, ils ont un journal *Die Pariser Zeitung*, s'occupant principalement des intérêts des Allemands de Paris,

Dans la même ville l'*Italia* et *Il Risveglio italiano*, s'occupent particulièrement des intérêts des Italiens habitant la France.

Hors d'Europe au Brésil, dans la seule province de Santa Caterina, il y a plus de 20 écoles italiennes et dans la petite ville d'Urussanga, il se publie un journal hebdomadaire italien, *La Patria*.

Tandis que l'*Alliance française* tâche de maintenir la prépondérance de notre langue dans les contrées du Levant en groupant les éléments français qui y sont établis, des sociétés étrangères travaillent semblablement pour le compte de leur patrie.

(2) Cf. Lazare Weiller, *Les grandes idées d'un grand peuple*, Paris, 1903.

(3) Ceci s'applique beaucoup plus exactement aux Français aux Italiens et aux Allemands qu'aux Scandinaves qui, en Amérique sont de tous les émigrants, ceux qui s'assimilent le plus vite. Voir Lazare Weiller, *loc. cit.*; Paul de Rousiers, *La vie américaine* (Paris); Edmond Demolins, *Les Français d'aujourd'hui*; Emile Chabrand, *Les Barcelonettes au Mexique*; E. Boutmy, *Eléments d'une psychologie du peuple américain*, Paris, 1902. A. di San Giu-

Aujourd'hui la facilité des communications postales permet aussi bien et aussi vite aux ouvriers italiens employés dans les mines et les aciéries de Longwy, qu'à ceux qui travaillent dans le port de Marseille, d'apprendre ce qui se passe dans le Piémont ou la Toscane. Grâce à la commodité et au bon marché des voyages, les « braccianti » qui, chaque année, passent l'océan pour aller moissonner au Brésil ou dans la République Argentine peuvent, lorsque l'ouvrage leur manque, retourner presque aussi facilement en Italie qu'à l'approche de la gelée, les maçons et les terrassiers piémontais qui travaillent sur les chantiers de France ou d'Allemagne (1). Ce sont là des conditions nouvelles qui aident au maintien du sentiment national chez ceux qui vont s'établir temporairement ou définitivement à l'étranger. Lorsqu'elles ont pour effet de mettre des ouvriers habitant près de la frontière d'un Etat où les impôts sont lourds, à même de venir journellement travailler sur le sol de celui-ci, à meilleur compte que les nationaux, elles peuvent encore attiser, chez ces derniers, les ardeurs jalouses d'un patriotisme intéressé, ainsi que cela se passe dans les localités françaises voisines de la Belgique.

Parce que des hommes de races différentes vivent côte à côte, parce que les divers peuples apprennent tous les jours à mieux se connaître, ce n'est pas une raison pour qu'ils éprouvent de la sympathie les uns envers les autres. Quelle que soit leur connaissance de leurs façons respectives de penser et de sentir comme de leur manière de vivre, les hommes sont toujours plus

liano. « L'emigrazione italiana negli Stati Uniti d'America » in (1er juillet 1905, *Nuova Antologia*).

(1) Les ouvriers italiens qui vont travailler en Allemagne restent si en dehors du reste de la population que pour faire leur éducation syndicaliste, la commission générale des syndicats allemands publie pour eux un journal italien, *L'operaio italiano*.

frappés par les dissemblances que par les similitudes. Si grands aussi que soient leur amour de la justice, leur souci de l'impartialité, ils ne peuvent, pour juger des actes et des mobiles, se placer en même temps au point de vue qui correspond à leurs coutumes, à leur éducation, à leurs formes sociales propres et à ceux qui conviennent dans des milieux où tout est différent. Il en résulte qu'il leur est impossible de comparer avec une équité absolue leur conduite et leur mentalité avec celles d'autrui. Peut-être même, est-ce là une des causes principales pour lesquelles la séparation entre les blancs et les noirs n'est nulle part aussi grande qu'aux Etats-Unis, celui de tous les pays où les nègres ont les rapports les plus fréquents avec les hommes appartenant aux races européennes (1)?

Pénétrer profondément dans les désirs et les pensées des autres, c'est ne plus pouvoir se leurrer aux mirages qui les entourent, c'est discerner tout ce qu'il y a souvent de froid calcul, d'envie haineuse et de bas égoïsme sous les dehors superbes des enthousiasmes généreux, des amitiés exubérantes. En 1859, si les Français avaient mieux connu le caractère des Italiens, s'ils avaient seulement lu quelques-unes des pages où les Gioberti et les Mazzini exprimaient leurs sentiments à l'égard de la France, ils eussent certainement été moins dévoués à la cause piémontaise et à celle de l'affranchissement et de l'unité de l'Italie. Ils eussent été moins douloureusement surpris en 1870, si, au lieu de se figurer l'Allemagne, comme l'avait dépeinte Mme de Staël, ils avaient regardé certaine carte publiée outre Rhin en 1861 et où l'on voyait déjà la France démembrée; s'ils avaient écouté parfois les chansons dont les soirs d'été retentissaient les rives ro-

(1) Voir E. Boutmy, *Eléments d'une Psychologie du peuple américain*, Paris, 1902.



mantiques du Rhin et du Neckar ; s'ils avaient enfin prêté plus d'attention aux colères et aux convoitises excitées par les historiens de l'école de Menzel et de Treitschke.

Dans les pays où la cohésion nationale est faible, les éléments venus du dehors constituent un péril réel pour l'intégralité de l'Etat (1). Pour les populations au milieu desquelles ils vivent, et qui sont incapables de les absorber ils sont à la fois un principe efficace de désagrégation, une cause incessante de discordes et bien souvent un objet de haine. Chez les peuples doués d'une vitalité puissante, les groupements étrangers sont par contre soumis à un renouvellement ininterrompu et ne se maintiennent que par l'arrivée continuelle de nouveaux émigrés. Par suite des rapports qu'ils déterminent entre leur patrie d'origine et leur patrie d'adoption, ils les aident à mieux se connaître et contribuent souvent à la prospérité économique de l'une et de l'autre. Ils ne les unissent cependant pas par les liens d'une profonde et inébranlable sympathie. Car ou bien ils gardent presque entièrement les mœurs et la mentalité de leurs parents et de leurs premiers compagnons et, restant isolés au milieu de leurs nouveaux compatriotes, ils ne peuvent avoir sur eux qu'une action infime, ou bien ils se fondent dans la masse des habitants de leur nouveau pays, prennent avec une grande partie de leurs coutumes presque toutes leurs façons de penser comme de sentir et ainsi se séparent nettement de ceux qu'ils ont laissés sur la terre natale. Ils deviennent alors d'autant plus étrangers à ces derniers que, par suite de leur alliance avec les populations de leur patrie adoptive, ils s'imprègnent davantage de leur sang, ils subissent plus fort l'influence de leur organisation politique et de leur genre d'existence.

Aux divisions que créent entre les hommes la race et

(1) Par exemple, au Brésil, la colonie prussienne du Rio Grande del Sud.

la formation sociale, la variété des climats vient en ajouter d'autres en déterminant des inégalités de besoins et de ressources, comme en rendant impossible une même réglementation des conditions du travail pour toutes les contrées du globe. Aussi, lors même que dans la pensée d'utiliser pour le bien du plus grand nombre les avantages que pourraient procurer la coopération de tous à la production et à la consommation des objets nécessaires à la vie, les hommes, un jour, ne tenant compte que des intérêts matériels, négligeaient systématiquement les intérêts moraux, il leur faudrait encore établir des distinctions entre eux d'après les groupements qu'ils forment et les pays qu'ils habitent (1).

Pas plus que la participation de tous à la vie politique, une socialisation même très grande des biens économiques ne pourrait donc en rien faire disparaître le partage de l'humanité en nations différentes (2); pour qu'elle

(1) Rien d'ailleurs n'est plus heureux, s'il est vrai qu'une organisation parfaite de la société doive non seulement assurer l'existence matérielle, mais encore permettre à tous de s'élever à un tel degré de culture qu'ils puissent jouir des biens accumulés au cours des siècles dans le domaine des idées et des sentiments et, à leur tour, en augmenterla somme, ce qui serait impossible si le développement moral de chacun n'était pas soumis aux influences multiples de la civilisation qui, lentement élaborée dans son pays par les ancêtres de son peuple porte dans tout son caractère l'empreinte profonde de leur génie national et ne peut progresser que dans un sens conforme à ce génie. Cf. ENGELBERT, PERNERSTOFER *Der nationale und internationale Gedanke* (*Sozialistische Monatshefte*, août 1905).

(2) Cf. STEIN, *loc. cit.* — Il y a lieu d'observer que des hommes très différents de goûts, d'aptitudes et de ressources, peuvent en général s'accommoder d'une même organisation sociale si elle est individualiste et par suite peu autoritaire, mais qu'une organisation sociale communiste ne peut subsister longtemps sans que les hommes qui y sont soumis aient, avec les moyens de les satisfaire, des besoins physiologiques et psychologiques présentant

aidât seulement à organiser tous les peuples de l'univers en une fédération d'Etats, il faudrait que l'égoïsme, la paresse, l'envie et la vanité n'eussent plus de racines dans le cœur humain. Le monde d'ailleurs est tellement vaste et les hommes sont si divers qu' « une organisation internationale du travail, sans une organisation préalable du travail national serait impossible » (1), même si les penchants altruistes devenaient plus forts que les impulsions égoïstes. Par suite, comme l'avait déjà remarqué Lassalle, l'amélioration du sort des classes ouvrières dépend aussi étroitement de la richesse et de la puissance de leur pays qu'elle présente d'intérêt pour l'ensemble de la nation (2).

Bien que dans le rayonnement de leur pensée et de leur civilisation au delà des limites de leurs territoires, les Etats trouvent des éléments considérables de grandeur et de puissance, ce sont surtout leurs moyens d'ac-

une identité d'autant plus grande que les lois régissant leur collectivité sont plus sévères et s'appliquent davantage à tous les actes de la vie. C'est là, autant que le défaut de coercition, la cause de l'échec des nombreux essais pratiques de communautés socialistes organisées d'après les idées d'Owen et de Fourier qui ont été tentés au XIX[e] siècle. Seules des associations comme celles des Shakers, des Vrais Inspirés d'Amana ou encore des Mormons ont pu subsister malgré leurs formes communistes, parce qu'ainsi, que jadis chez les frères Moraves, une foi religieuse très forte y unit leurs membres dans une communion presque complète d'aspirations et de sentiments.

(1) Cf. SCHAEFFLE, *La quintessence du socialisme*, traduction de Benoît Malon (Paris, 1904). — Dans l'*Etat socialiste*, traduction de L. Milhaud (Paris, 1904), A. Menger lui-même reconnaît cette vérité.

(2) Si l'on peut s'en rapporter aux deux projets de conférences nationales faits en 1889, par le gouvernement suisse, et en 1890, par l'empereur Guillaume II, les chefs d'Etat ont aussi acquis cette conviction. Cf. A. CHIAPELLI, *Socialismo e pensiero moderno*, Firenze, 1897.

tion militaires et économiques qui font leur force ; et l'expansion de leur influence morale est en grande partie liée au succès de leurs armes comme à la prospérité de leurs finances.

Pour qu'un peuple puisse avoir une armée forte, aussi bien que pour qu'il puisse propager au loin sa langue et sa culture, il lui faut des enfants nombreux, robustes et dévoués ; par suite, il est nécessaire que les plus pauvres même de ceux qui le composent aient, avec des conditions hygiéniques d'existence, un certain minimum de bien-être et la possibilité d'améliorer par le travail leur situation matérielle et morale.

Pour pouvoir subvenir aux dépenses énormes qui pourraient résulter pour lui de la fermeté de son attitude dans ses conflits avec ses rivaux ou de sa pénétration pacifique dans les pays encore barbares, ce qui lui importe le plus, c'est la solidité de son crédit et la facilité qu'il peut avoir de demander à l'impôt des ressources plus considérables. Comme les hommes, même les plus économes, ont en général l'habitude de régler leurs dépenses sur leurs revenus, c'est plutôt la répartition de la fortune entre un très grand nombre de possesseurs, que sa concentration dans les mains de quelques hommes très riches vivant parmi des multitudes de misérables, qui facilite à l'Etat les gros efforts financiers d'une durée un peu longue (1). De plus, la constitution de sociétés par

(1) En effet, dans un pays où il y aurait une répartition presque égale de la fortune entre tous les habitants, une augmentation importante des ressources tirées de l'impôt pourrait ne diminuer que légèrement les facultés de dépense de chaque contribuable et, par suite, serait assez facilement supportée, par cela même que les impositions qu'elle entraînerait ne pèseraient que faiblement sur chacun d'eux. Au contraire, dans un pays où, par suite de la répartition très inégale de la richesse, la charge de l'impôt tombe seulement sur quelques-uns, on ne dourrait obtenir de l'impôt des ressources nouvelles importantes

actions permet aujourd'hui, par la réunion de sommes insignifiantes prises une à une, de faire travailler dans une même entreprise de grosses masses de capitaux, si bien que la division de la fortune, loin d'être nuisible à l'industrie ne fait que favoriser la mise en œuvre des moyens de production par les plus capables de préférence aux plus riches.

Toute disposition qui, en répartissant plus également la richesse, améliore le sort des classes pauvres et le rapproche de la condition des classes possédantes peut donc aider autant la nation à soutenir son autorité à l'extérieur par sa puissance financière qu'à y exercer son influence, grâce au nombre et à la vigoureuse activité de ses enfants. Elle contribue aussi à ce que dans l'Etat aucune énergie ne reste inemployée ou ne se dépense en pure perte, à ce qu'il y ait équilibre entre les différents organes de la vie collective et à ce que leurs fonctions soient bien coordonnées. Elle a enfin un immense intérêt pour cette cohésion nationale sans laquelle le peuple le plus nombreux n'est qu'une poussière humaine que le moindre vent suffit à balayer. L'union de tous les citoyens entre eux est en effet le plus solide et le plus efficace lorsqu'ils n'éprouvent les uns pour les

qu'en exigeant de ceux qui sont imposés des contributions beaucoup plus considérables et, par suite, en réduisant notablement leur puissance d'achat. Non seulement ce surcroit de charges qui viendrait peser sur les riches les atteindrait directement, mais il aurait encore sa répercussion sur tous ceux qui échappent d'habitude à l'impôt, soit qu'ils aient juste le minimum nécessaire à l'existence, soit même que ce minimum ne leur soit assuré que grâce à l'assistance publique ou à la charité privée. Car la diminution des facultés de dépense des plus fortunés tarirait bientôt une partie des sources de gains réguliers ou des petits profits qui les aident à vivre. Pour se rendre compte de la vérité de cette thèse il suffit de comparer la situation financière de la France à celle de la Russie.

autres aucun sentiment d'envie, lorsqu'ils se sentent tous solidaires les uns des autres, lorsqu'ils voient que leurs rapports entre eux et avec l'Etat sont régis par les sentiments les plus généreux de justice et d'humanité, comme par le souci constant du bien général.

Aussi, à défaut de la foi religieuse qui, chez bien des hommes, semble aujourd'hui peu à peu submergée sous les flots montants du doute, le patriotisme peut-il servir de fondement à une morale pratique (1) où, à la croyance

(1) Il peut paraître qu'il y ait quelque inconséquence à croire possibles et efficaces des règles pratiques de morale et à considérer en même temps les différents modes de l'activité mentale comme déterminés par la constitution et les fonctions de l'organisme, ainsi que par l'ensemble des facteurs éducatifs c'est-à-dire des circonstances extérieures passées et présentes. Ce serait pourtant de penser le contraire qui serait illogique. Car si l'homme sent, imagine, comprend, raisonne, désire et se décide, selon sa nature, selon son éducation, selon les évènements et à cause même des agitations qui remuent les profondeurs de son être, comme à cause des pressions qu'il reçoit du dehors ; en acceptant des règles d'éthique il introduit dans son esprit des éléments relativement immuables qui entreront dans les prémisses de chacun de ses raisonnements et qui donneront leur sens à ses volitions. Par l'observance de leurs principes négatifs, il peut à la longue fortifier en lui les facultés d'inhibition à l'égard de ses penchants ou des impulsions externes ; par l'obéissance à leurs principes positifs et la répétition des mêmes associations d'idées, puis des mêmes gestes en de pareilles occasions, il peut diminuer les causes retardatrices de certains des actes décidés par sa raison. En sorte que par la conscience du déterminisme qui fait dépendre les actions qu'il accomplira, autant des états antérieurs et de l'état actuel de tout ce qui constitue son être entier, que des circonstances, bien plus momentanées, qui les précéderont ou les accompagneront, l'homme peut, en quelque manière, préparer son indépendance vis-à-vis des influences extérieures futures et par là, acquérir plus de réelle liberté qu'en croyant aveuglément à son libre arbitre, et il peut en même temps soumettre bien plus fortement sa conduite au contrôle de sa raison et aux lois morales qu'il s'est données.

en des dogmes révélés, seraient substituées les réalités sinon tangibles, du moins toujours perceptibles de la puissance et de la prospérité nationales, où les sanctions de la vie posthume seraient remplacées par l'intérêt moral et matériel de chacun à ce que sa patrie soit florissante et forte.

A cause de cet élément d'égoïsme individuel et collectif, des esprits d'élite ont, il est vrai, dénié parfois toute valeur éthique au sentiment national, prétendant que la première place dans le cœur de l'homme devait appartenir non à sa patrie, mais à l'humanité, et que toutes les règles de la morale pouvaient et devaient se fonder sur l'amour de la seule collectivité humaine (1).

Mais est-ce que nous pouvons aimer vraiment ce que nous sommes incapables de concevoir autrement que d'une façon confuse et incohérente ? Est-ce que tout véritable amour n'implique pas un choix, c'est-à-dire une comparaison, une constatation de différences, puis la distinction de l'objet préféré d'avec tout ce qui lui a été comparé ?

Il est donc bien à craindre que l'on n'aime personne du tout, à vouloir aimer l'humanité à la fois dans ses compatriotes et dans tout Européen, comme dans tout jaune ou dans tout noir, sans vouloir aucunement distinguer entre eux. S'essayer à porter à tous une égale sympathie sans tenir compte ni des dissemblances corporelles, ni des inégalités et des divergences mentales, c'est se laisser conduire sinon fatalement, du moins logiquement à confondre dans un même et illusoire sentiment de fraternité la totalité des êtres vivants quels qu'ils soient, et, par suite de l'extension même de ce sentiment, à tomber dans l'indifférence et l'inaction, à rêver enfin

(1) Cf. Hervé Blondel, *Le patriotisme et la morale* (*Revue internationale de sociologie*, août, septembre, octobre 1903).

pour l'humanité l'engourdissement et l'inanition ascétiques (1).

Car, pas plus qu'il ne serait raisonnable de faire entre les animaux des distinctions que l'on ne ferait pas entre les hommes, il ne serait possible en ce cas d'établir entre eux et ces derniers une séparation logique. Ni le parallélisme qui existe entre la structure des anthropoïdes et celle de l'homme, ni l'évolution embryonnaire qui, chez l'homme et les vertébrés supérieurs, reproduit les conditions organiques des êtres inférieurement doués, ne permettent de s'appuyer pour cela sur la forme du corps et la constitution physique (2).

Le fait que les hommes vivent en société ne le permet pas davantage. Il y a des oiseaux, il y a des mammifères comme les rennes, les buffles, les éléphants, certaines espèces simiennes, qui constituent de nombreuses agglomérations régies par une sorte de gouvernement hiérarchique. Il y a surtout les hyménoptères qui savent s'associer pour le travail, la guerre et l'émigration, se bâtissent des habitations collectives, amassent en commun des provisions et les préservent des causes d'altération, facilitent l'éclosion de leurs œufs et sont capables

(1) Les moines bouddhiques qui ne mangent rien qui ait eu vie et qui, de peur d'avaler avec l'eau qu'ils boivent la moindre bestiole, ont toujours avec eux une passoire à eau, n'en sont-ils pas arrivés là dans leur charité étendue à tout ce qui vit, comme jadis Pythagore qui s'abstenait même de haricots à cause des mouvements que font leurs semences dans leur germination ? Est-ce que plus encore que ces graines, les dionées et les droseras, ces plantes qui savent attraper des insectes et qui s'en nourrissent, ne pourraient établir une transition visible à tous entre le monde animal et le monde végétal et faire étendre aux plantes l'amour témoigné à toutes les races humaines ?

(2) Cf. Abel Hovelacque et Georges Hervé, *Précis d'anthropologie*, Paris, 1887 ; Huxley, *Place de l'homme dans la nature*, trad. Dally Paris, 1862) ; Topinard, *L'homme dans la nature*, Paris, 1891.

enfin du plus grand dévouement à leur intérêt général (1).

Quant à considérer la raison comme l'essence même de l'homme, ce serait rejeter de l'humanité les fous et les idiots, et oublier que, dans des conditions nouvelles, certains animaux modifient leurs habitudes et agissent d'une manière adaptée à ces conditions, c'est-à-dire montrent des facultés de raisonnement dont certains sauvages semblent être dépourvus (2).

Contrairement à l'inefficace sinon impossible amour de l'humanité qui ne s'adresse qu'à une assez vague abstraction et ne peut se fixer à rien de précis ni de concret, le sentiment national, extension des instincts et des liens de famille, des amitiés d'enfance, des camaraderies de jeunesse peut toujours s'adresser à un groupe humain que l'esprit est capable de distinguer des autres et d'embrasser en son entier. Il peut, de plus, toujours se lier à des souvenirs de joie et de misère communs à tout ce groupe, à des espérances, des aspirations communes, à des coins de terre parcourus ou habités, à un pays dont le regard peut saisir en son ensemble la représentation sur la carte (3).

Sans doute, par cela même que les affections de l'homme se confondent presque toutes dans l'amour plus vaste de la patrie, le sentiment national est un sentiment égoïste.

(1) Cf Darwin, *La descendance de l'homme*. Traduction Barbier Paris, 1881 ; Letourneau, *La sociologie d'après l'ethnographie*, Paris, 1892 ; A. Espinas, *Les Sociétés animales*, Paris, 1878 ; G. Romanes, *L'évolution mentale chez les animaux*, traduction de Varigny, Paris, 1884 ; *L'évolution mentale chez l'homme*, trad. de Varigny, Paris, F. Alcan, 1891.

(2) Letourneau, *Psychologie ethnique*, Paris, 1901.

(3) Tandis que sur une mappemonde ou une planisphère, l'œil ne peut embrasser qu'une image incomplète ou déformée de la terre entière.

Mais le lui reprocher, c'est condamner en même temps l'instinct de la conservation qui, lui aussi, est un sentiment égoïste et sans lequel il ne pourrait y avoir aucun être vivant. C'est surtout oublier que dans un égoïsme capable de faire sacrifier à l'individu ses avantages matériels à son bien moral intimement uni à l'intérêt de la patrie, il y a le principe des actions les plus généreuses et même peut-être la source la plus abondante de penchants altruistes.

Autant il est naturel et juste que l'homme préfère aux inconnus ceux qui revivent en lui ou en qui il revit et qui l'entourent de leurs soins et de leurs tendresses, autant il est naturel et juste qu'il préfère ses compatriotes aux étrangers et que, parmi ceux-ci, il préfère ceux qui se rapprochent le plus de lui par leur esprit et par leur cœur.

Aimer sa patrie, ce n'est du reste pas haïr les autres nations, c'est moins encore haïr ceux qui les composent. Dans le monde civilisé, où les sentiments et les pensées sont de plus en plus compliqués et subtils, les citoyens de deux peuples engagés l'un contre l'autre dans la guerre la plus acharnée peuvent parfaitement concevoir une haine violente pour les citoyens du peuple ennemi, en tant que parties de ce peuple, tout en éprouvant pour eux, en tant qu'individus isolés, une active sympathie (1). Et dans une telle distinction, malgré son apparente subtilité, il n'y a que justice et raison, car au milieu d'une foule, l'homme ne pense pas de la même façon que dans la solitude, pas plus qu'après une lecture ou une

(1) N'est-ce pas attesté par ces services mutuels que non seulement des militaires ennemis blessés se rendent entre eux sur le champ de bataille ou dans les ambulances, mais encore par ceux qu'en pays ennemi des soldats rendent parfois à leurs hôtes ou reçoivent d'eux. Voir Paul Lacombe, *La guerre et l'homme*, Paris, 1903.

conversation, il ne pense de la même manière qu'avant d'avoir consciemment ou non subi leur influence (1).

Enfin, aimer sa patrie, ce n'est pas seulement désirer qu'elle soit la plus puissante et la plus prospère, c'est vouloir aussi qu'elle soit la plus grande par les arts et les sciences en même temps que la plus généreuse, la plus équitable, la plus profondément humaine.

C'est pourquoi à quatre siècles de distance, les Français se rappellent avec fierté que le grand poète anglais a dit qu'à l'appel de la vertu et de la charité, la France descend sur les champs de bataille, comme le propre soldat de Dieu (*as God's own soldier*) et avec sa conscience pour armure (*whose armour conscience*) (2). C'est pourquoi ils s'enorgueillissent encore que, continuant les *gesta Dei per Francos*, la France moderne ait combattu en Amérique sous Louis XVI, dans toute l'Europe au temps de la Révolution, et ensuite à Navarin, en Belgique, en Crimée, en Italie, en Syrie et en Chine pour ce qu'elle croyait être le bien et le juste.

(1) Voir Scipio Sighele, *La foule criminelle*, Paris, F. Alcan 1901, et G. Tarde, *L'opinion et la foule*, Paris, F. Alcan, 1904.

(2) Shakespeare, *The king John*.

CHAPITRE VI

LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET L'ACCORD INTERNATIONAL
LA GUERRE ET L'HUMANITÉ

Séparés, comme il a été dit un peu plus haut, par leurs mentalités si dissemblables, par les différences de leurs idéals, par la manière et par l'intensité avec lesquelles ils comprennent et ils aiment le devoir et le droit, les hommes sont séparés aussi par des intérêts matériels que ne peuvent compenser la solidarité commerciale et financière d'une partie d'entre eux.

Suivant les races et l'éducation plus encore que suivant le climat, le coût moyen de la vie, le « standard of life », selon l'expression anglaise, varie en de si étonnantes proportions, qu'avec des salaires à peine suffisants pour donner à un habitant de Paris, de Londres ou de Chicago le minimum nécessaire à son existence, le coolie hindou ou chinois peut avoir plus que le superflu. Il est vrai que les hommes qui ont la plus grande aptitude à l'effort intense, prolongé et réfléchi, sont en général ceux à qui il faut le plus pour vivre, mais il n'y a aucune proportionnalité entre la supériorité de leur puissance de travail et l'étendue plus grande des nécessités de leur genre de vie (1). Aussi, dans la concurrence purement économique,

(1) Voir les rapports de M. Auguste Bernard sur *La main-d'œuvre aux colonies*, et celui de M. Charles Noufflard sur *L'émi-*

les races inférieures sans besoins sont, dans leur ensemble, plus avantagées que les races supérieures ; elles le deviendront encore plus, à mesure qu'avec les progrès du machinisme, l'habileté professionnelle du travailleur sera rendue de moins en moins indispensable (1). Déjà, en dépit de l'infériorité de leur technique, les Chinois ont réussi à fonder à Bangkok, à Singapoor des colonies extrêmement riches et puissantes ; et en Russie ainsi qu'en Transbaïkalie, ils menacent le commerce moscovite (2).

Une faible différence en moins dans les exigences matérielles suffit même pour que des étrangers, en pouvant offrir de travailler à plus bas prix que les ouvriers nationaux, fassent à ceux-ci une concurrence souvent victorieuse, comme en Angleterre et en France les Allemands, les Belges, les Italiens, comme en Allemagne et en Autriche les Italiens, les Polonais et les Russes (3). De là des animosités et des haines d'autant plus violentes que souvent à la concurrence pour l'argent s'ajoute la concurrence pour l'amour (4), surtout lorsqu'ainsi qu'il est

gration et l'immigration, présentés au Congrès international colonial de Paris, 1900.

(1) P. de Rousiers, *La vie américaine*.

(2) Cf. A. Ular, *Les fortunes chinoises*. Revue du 15 septembre 1904.

(3) En Russie, la moyenne du salaire quotidien est de 50 kopeks, soit environ 1 fr. 25. Au Japon, pour 16 à 17 heures de travail, une ouvrière gagne 25 centimes.

(4) C'est dans l'impossibilité de supprimer jamais cette concurrence, en faisant accepter par toute femme aussi bien l'amour de l'homme le plus laid et le plus répugnant que celui du plus beau et du plus séduisant, que se trouve peut-être la plus forte raison de l'impossibilité pratique d'une société vraiment communiste. Avec les progrès du féminisme, comme avec la marche de la civilisation qui, affinant de plus en plus l'individu, ajoute à son besoin d'amour physique un besoin plus impérieux

habituel aux émigrants temporaires, les travailleurs immigrés ne se font pas accompagner de femmes de leur pays.

Aux embarras que de pareils désordres peuvent causer aux Etats s'ajoutent souvent de sérieux dangers politiques, quand, par leur activité et leur concentration dans les centres de la vie industrielle et politique, les étrangers arrivent à dominer la population indigène, comme les « uitlanders » au Transvaal (1).

Mais lorsque, dans une région accessible au commerce, la main-d'œuvre est à bas prix, que le coût des matières premières n'y est pas excessif, que le travail et la propriété y ont une sécurité suffisante, les industries analogues à celles qui enrichissent les pays où la main-d'œuvre est plus chère y sont encore plus rémunératrices et elles ne tardent guère à y être exercées, soit sous la direction d'indigènes, soit sous celle d'étrangers qui y apportent le concours de leur intelligence et de leurs capitaux (2).

Aussi bien donc qu'une meilleure organisation industrielle, une technique plus perfectionnée ou une situation géographique plus favorable, le bon marché de la main-

d'amour sentimental, cette impossibilité devient de plus en plus absolue, aussi bien que celle de la fusion complète des races.

(1) Cf. Dans la revue militaire des armées étrangères de février 1900, le commencement d'une *Etude sur la guerre sud-africaine*.

Il faut ajouter encore que l'exemple de la France, comme celui des Etats-Unis, montre que l'immigration étrangère est une cause notable d'augmentation de la criminalité ; les statistiques américaines indiquent aussi que l'immigration a pour effet d'augmenter la proportion des malades atteints d'affections mentales. Cf. Richmont Mayo Smith, *Emigration and Immigration*, Londres, 1890.

(2) Comme cela se passe aujourd'hui en Russie, comme cela se passe d'une manière encore plus frappante à Shang-Haï.

d'œuvre peut souvent permettre de produire à bon compte dans une contrée déterminée des objets dont la production serait dispendieuse dans d'autres pays, puis d'aller sur leurs territoires les vendre avec bénéfice, à des prix relativement bas. Il y a là une menace économique pour les chefs d'entreprise et les ouvriers des nations où les besoins sont grands.

Pour y parer, comme pour obvier aux conditions défavorables où peuvent se trouver leurs industriels et leurs agriculteurs, les gouvernements, suivant ce qu'ils croient l'intérêt national, s'efforcent par des tarifs protecteurs, des traités de libre-échange ou des dispositions spéciales, de favoriser les uns ou les autres. Ces mesures, par lesquelles ils élèvent des barrières interdisant l'accès des marchés de leurs pays aux produits étrangers, ou par lesquelles ils tâchent d'étendre la clientèle de leurs propres producteurs chez les autres peuples, peuvent être des causes de désaccord profond avec ceux-ci, tout autant que les restrictions apportées à l'immigration des travailleurs.

C'est ainsi que sans remonter aux guerres de la Hanse, à celles de Gênes, de Venise, ni même à celles qui éclatèrent aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles entre Hollandais et Portugais, Hollandais et Espagnols, Anglais et Espagnols, Anglais et Français (1), des motifs presque entièrement commerciaux furent les causes déterminantes de nombreuses guerres qui ensanglantèrent le XIXe siècle. Après la paix d'Amiens, ce fut la renaissance économique de la France qui rendit aux Anglais la paix exécrable (2) et qui

(1) Parmi les raisons qui amenèrent les Anglais à prendre part à la guerre de Succession d'Espagne et qui les entraînèrent plus tard dans celle de la Succession d'Autriche, les intérêts de leur négoce eurent une influence presque prépondérante. Voir Novicow, *Les luttes entre les sociétés humaines*, Paris, Alcan, 1896.

(2) « La guerre serait moins onéreuse qu'une paix qui ruine

les décida à la rompre brutalement par la saisie de 1.200 navires français ou bataves. Plus récemment, la guerre de l'opium entre les Anglais et les Chinois, les nombreuses expéditions coloniales des Européens et une grande partie des luttes qui troublèrent l'Amérique ont été entreprises pour de pures raisons d'intérêt (1).

Loin d'être toujours des causes d'accord, ainsi qu'on serait tenté de le penser, les placements de capitaux à l'étranger ne sont bien souvent que des motifs de plus pour les peuples d'avoir des conflits les uns avec les autres. Le capitaliste qui cherche avant tout à placer son argent d'une façon sûre et moyennement rémunératrice s'arrange, en effet, de façon à ne jamais trop risquer par suite de la baisse imprévue d'une des valeurs qu'il a en portefeuille. S'il possède des fonds d'Etat qui subissent une moins-value, la perte qu'il éprouve de ce fait ne peut en général être bien forte, puisque ce n'est qu'exceptionnellement qu'il sera contraint de réaliser des titres dont il sera presque toujours certain de toucher le montant des coupons. L'exemple de la France après la guerre de 1870-71 montre clairement que les grandes nations de l'Europe ont à la fois trop de richesse et trop besoin de leur crédit pour ne pas payer la rente de leur dette même après une guerre malheureuse (2) ; en sorte qu'on peut

l'Angleterre ». Lettre ouverte de Cook à Castlereagh ». Cette paix est plus désavantageuse que la guerre », parole de Granville à la Chambre des lords. « Ce fatal traité est l'arrêt de mort de l'Angleterre » Parole de Windham à la Chambre des communes. Voir A. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, tome VI.

(1) Aux Etats-Unis, « dans l'affaire de la Sécession, les intérêts protectionnistes du Nord ont apporté à la guerre un concours décisif, en faisant cause commune avec ceux des politiciens menacés comme eux d'un amoindrissement de leur débouché par la séparation des Etats du sud ». G. de Molinari, *Grandeur et décadence de la guerre*, Paris, 1898.

(2) Le maintien actuel du 4 °/₀ russe à 91 après la défaite

se demander si, pour le détenteur de fonds d'Etat, dont le plus grand risque financier est le plus souvent une conversion diminuant le taux de l'intérêt, il n'est pas préférable que ces fonds soient un peu au-dessous qu'au-dessus du pair. Sans avoir le farouche désintéressement de Rostopchin brûlant son palais et ses fermes pour qu'ils ne pussent servir aux Français, le capitaliste qui cherche surtout des revenus assurés peut donc ne pas appréhender trop vivement un différend entre son pays et un pays étranger aux emprunts duquel il aurait souscrit. Sans doute, il n'en est pas de même du spéculateur ; mais celui-ci peut tout aussi bien trouver son avantage dans un conflit armé que dans l'accord le plus parfait. De fait, sous Napoléon III, la France, l'Angleterre, l'Espagne entreprirent l'expédition du Mexique pour soutenir des intérêts financiers ; plus récemment sous la troisième république une escadre fut envoyée à Mythilène pour forcer la Porte à faire droit aux réclamations de deux de nos nationaux et les aider à recouvrer une créance. C'est pour un semblable motif qu'en janvier 1903, des navires allemands allèrent canonner Puerto-Cabello. Ce fut encore une question d'intérêt née de l'exploitation en Bolivie, de gisements de guano, par des Chiliens, qui en 1877 décida la guerre chilo-bolivo-péruvienne. Il en fut de même, il y a quelques années, lorsque le trust américain du sucre (1) qui avait de grandes plantations à Cuba et à Porto-Rico créa le mouvement d'opinion à la suite duquel les Etats-Unis attaquèrent ouvertement l'Espagne, et lorsque des raisons économiques autant que militaires poussèrent le gouvernement de Washington à aider en 1904 à la formation de la République de Panama au détriment de la Colombie. Enfin, si les actions de l'isthme de Suez pos-

éprouvée par l'armée de Kouropatkine à Liao-Yang est une preuve que c'est là le raisonnement de beaucoup de rentiers.

(1) *American Sugar Refining Company.*

sédées par les Anglais ne les déterminèrent pas à faire la guerre à l'Egypte, du moins elles ne les gênèrent pas plus en 1880 pour bombarder Alexandrie et lancer ensuite plusieurs expéditions dans la vallée du Nil, que les actions des mines d'or possédées, pour une grande part, par leurs financiers ne les empêchèrent de faire la guerre au Transvaal.

Les dépenses énormes et improductives qu'entraîne la guerre, la perturbation qu'elle cause chez les nations qui la soutiennent et souvent même chez celles qui ne sont pas engagées dans la lutte ont amené bien des économistes à la considérer comme toujours désastreuse au point de vue économique aussi bien pour le vainqueur que pour le vaincu (1).

Analysant, par exemple, l'emploi que les Allemands ont fait des cinq milliards payés par les Français après la guerre de 1870-71, à titre d'indemnité, ils trouvent que cette somme si considérable a été tout entière consacrée à des dépenses de guerre. Cependant, si l'argent employé aux chemins de fer alsaciens-lorrains et au chemin de fer Guillaume-Luxembourg, à la construction de lignes stratégiques sur tout le territoire, au creusement du canal de la Mer du Nord à la Baltique a été dépensé avant tout dans un dessein militaire il n'a pas dû être inutile à l'essor de l'industrie et du commerce allemand, à qui il a forgé de nouveaux outils. Il en est de même encore de celui qui a servi à l'armement ou au désarmement des forteresses, à la formation d'un trésor de guerre, à la constitution d'une avance permanente faite à l'administration militaire, à des allocations à l'administration maritime, et au paiement d'indemnités aux armateurs allemands, puisqu'il a contribué à assurer la force et la sécurité de l'Empire et que, par suite de la connexion de toutes les sciences entre

(1) Voir G. de Molinari, *loc. cit.* et Novicow, *loc. cit.*

elles, l'intelligence appliquée à des buts purement militaires a forcément contribué au développement scientifique et industriel (1). Les « Schwindeljahre » (2) et l'invasion par les produits de l'Allemagne des principaux marchés européens (3) ont suivi de trop près le traité de Francfort et l'emploi des milliards français pour n'être pas un des résultats des victoires allemandes (4).

En quelque partie du monde que la paix vienne à se rompre, les peuples restés en dehors de la lutte peuvent trouver d'importants bénéfices à fournir les adversaires d'armes, de munitions, de vivres et de tous les produits manufacturés que momentanénent leur industrie ne fabrique plus. Ils risquent encore plus souvent d'être indirectement éprouvés dans leur commerce par la guerre qui peut pour longtemps appauvrir leur clientèle, faire

(1) Pour ce qui est de la mécanique, de la métallurgie, de la chimie des explosifs, c'est de la plus entière évidence.

(2) Années de vertige, de trompe-l'œil. On nomme ainsi en Allemagne les années de prospérité un peu factice qui ont suivi la guerre de 1870-71.

(3) Voir SCHWOB, *Le danger allemand*, Paris, 1897.

(4) « La réputation de supériorité acquise en 1870 par l'armée allemande a extraordinairement accru, avec le renom de ses institutions militaires, celui de ses engins de guerre, celui de la science et de l'industrie allemandes. Cet accroissement énorme de son prestige a indirectement procuré à l'Allemagne des avantages économiques considérables pour l'exportation de ses produits. Le développement industriel qui en est résulté a permis à la population de l'empire allemand de passer de 41 millions en 1875 à 52 millions en 1895, tout en vivant dans des conditions matérielles meilleures (Voir O. AMMON, *L'ordre social*). — En Amérique, la guerre de Sécession qui, à bien des points de vue, a présenté plutôt le caractère d'une guerre étrangère que d'une guerre civile, a non seulement amélioré la situation monétaire mais encore été un stimulant puissant pour le commerce et l'industrie (Voir dans l'enquête de *L'humanité nouvelle sur la guerre et le militarisme*, 1899, la réponse de B-lva. A. Lockwood, secrétaire de l'International Peace, Bureau de New-York.)

fermer certains marchés ou même priver leurs usines des matières premières indispensables, comme cela est arrivé en 1861, lorsque le conflit américain détermina en Angleterre, avec la disette du coton, une détresse industrielle des plus grandes. Mais que pour ce motif, les neutres soient autorisés à imposer la cessation des hostilités aux belligérants, au besoin même par la force (1), cela n'est pas plus justifié en droit qu'il ne le serait à un Etat plus puissant de contraindre un Etat plus faible à lui acheter le surplus de la production de ses fabriques ou à lui livrer en quantité déterminée telle denrée dont il aurait besoin.

S'il est vrai qu'aujourd'hui la guerre jette le trouble dans les relations commerciales, arrête l'industrie, provoque des crises financières et laisse derrière elle d'innombrables ruines que rien ne répare ni ne compense, ce n'est cependant pas le plus grave et le plus sérieux des griefs que l'on puisse formuler contre les luttes armées des nations. C'est avant tous les carnages des batailles qui sont odieux, les souffrances des blessés et des malades sur les lieux des combats ou dans les hôpitaux que l'on déplore, en même temps que les deuils sans nombre qui les accompagnent. Sans vouloir insister sur cette question qui a été traitée d'une manière approfondie dans l'ouvrage que nous avons l'honneur de traduire, nous en signalerons certains côtés sur lesquels M. Steinmetz n'a pas cru devoir s'appesantir à cause de leur intérêt tout particulièrement militaire.

S'appuyant sur les statistiques des campagnes passées, et multipliant le chiffre de ceux qui y sont morts ou disparus par l'augmentation du nombre des soldats et l'accroissement de puissance des armes à feu, les écrivains pacifistes, F. Passy et J. de Bloch en tête, estiment que

(1) Cela a été plusieurs fois demandé dans *L'Economiste belge* et le *Times*. Voir G. de Molinari, *loc. cit.*

si, dans l'avenir, deux peuples civilisés se laissent entraîner à faire la guerre l'un contre l'autre, ils éprouveront des pertes telles qu'ils en seront presque irrémédiablement épuisés.

Les enseignements du passé, l'examen des conditions des guerres futures et la psychologie du combattant ne justifient nullement cette opinion.

Tout d'abord la rapidité, la justesse et la longue portée du tir des armes actuelles sont loin d'assurer aux feux, sur le champ de bataille, l'efficacité meurtrière qu'on est tenté de leur attribuer d'après les expériences du polygone, où le tireur n'est énervé par rien.

Au combat, les causes d'inégalité du tir augmentent d'autant plus que les péripéties de la lutte troublent davantage le soldat. Tant que les pertes subies par la troupe qui tire sont légères, les résultats de ses feux demeurent assez voisins de ce qu'ils seraient dans les exercices du temps de paix. Mais dès que le nombre des blessés augmente rapidement, dès que l'engagement se rapproche de sa phase décisive ou que, pour une raison quelconque, le moral du tireur commence à s'ébranler, il charge, épaule et tire automatiquement, souvent même sans savoir sur quoi (1).

(1) En 1870, au début de la bataille de Froeschwiller, lorsqu'après avoir entendu le bruit de la fusillade, la 7e brigade bavaroise arriva en désordre à la lisière sud de la forêt de Langensoulzbach, où elle venait de s'égarer, elle ouvrit un feu désordonné contre la lisière nord du bois de Froeschwiller éloignée d'elle de 300 à 400 mètres et où il n'y avait personne (Cf. Gal Bonnal, *Froeschwiller*, Paris, 1893). Dans la campagne de 1877-78, pendant les attaques dirigées contre les redoutes de Plewna, la combinaison des feux de l'infanterie et de l'artillerie russes amena beaucoup de soldats turcs à tirer en posant simplement leur fusil sur le talus du parapet et sans que la tête dépassât, c'est-à-dire sans viser. En 1899, à Niokolson's Neck, 2 bataillons anglais abrités par des rochers furent, d'après de

La comparaison du nombre de cartouches brûlées par les adversaires en présence dans des batailles sanglantes avec le total des pertes qu'ils y ont éprouvées montre combien le « pour cent » du tir est peu élevé lorsque le danger est grave (1).

Wett, tellement déconcertés par la merveilleuse adresse de 200 tireurs boërs, qu'ils perdirent tout sang-froid et laissèrent plus de deux cents des leurs sur le champ de bataille, sans pouvoir tuer ou blesser plus de 7 hommes à leurs assaillants. (Cf. Général Langlois, *Enseignements de 2 guerres récentes*, Paris, 1903).

Dans la guerre de Mandchourie, il a été observé que « pendant l'attaque » très souvent « les soldats japonais posaient leur fusil sur leur genou ou sur le revers de la tranchée et tiraient avec une vélocité incroyable, sans viser » (Cf. Capitaine Soloviev, *Le combat de l'infanterie dans la guerre russo-japonaise*, in *Revue militaire des armées étrangères*, janvier 1906).

(1) Dans le combat livré le 4 août 1870, à l'est de Wissembourg, entre les Prussiens et le 1er tirailleurs, le « pour cent » a été de 0,8 pour les balles tirées par les tirailleurs, de 0,5 pour les balles tirées par les Prussiens; le 6 août, le « pour cent » obtenu par les défenseurs du bois de Froeschwiller dans leur lutte contre la 4e division bavaroise a été de 0,45; à Saint-Privat, celui que les défenseurs de ce village obtinrent par le feu terrible dont ils accueillirent les brigades de la garde prussienne fut de 2,2, ce qui doit être attribué aux circonstances exceptionnelles de la bataille, du terrain et de la formation compacte des assaillants.

Dans les combats livrés aux Arabes en 1881 et 1882 à Chellala et à Chott Tigri par nos troupes d'Algérie, les « pour cent » obtenus ont été de 0,20 et de 0,55. Encore conviendrait-il de diminuer le « pour cent » obtenu à Chellala du nombre des pertes que 41 coups de canon firent subir aux Arabes. La comparaison de ce « pour cent » obtenu par les Français après une surprise complète avec celui que des troupes de même valeur obtinrent à Chott Tigri, montre clairement l'influence du moral sur l'efficacité du tir.

En 1891, pendant la guerre civile du Chili, le « pour cent » du tir des congressistes qui étaient armés de fusils Mannlicher à répétition a été de 0,16 au combat de Concon et au combat de Placilla celui du tir des dictatoriaux armés de fusils Gras à tir coup

L'accroissement de la puissance du fusil tient à ce que ses feux peuvent se succéder de plus en plus vite, à ce que leur portée s'est étendue et, très faiblement, à ce que leur justesse s'est améliorée.

L'accélération du tir du canon et le perfectionnement des projectiles ont porté jusqu'à plus de 3000 mètres la zone où l'artillerie peut produire l'action écrasante qu'eut le tir à mitraille des batteries de Wagram et de Friedland. Or, d'une part, l'effet moral exercé par les feux dépend de la rapidité avec laquelle ils exercent leurs ravages, en sorte que « telle troupe qui supportera sans faiblir tant pour cent de pertes en deux heures sera en déroute, si ces mêmes pertes se produisent en quelques minutes. » D'autre part, l'augmentation de la distance où les balles sont encore meurtrières permet de se battre de plus loin qu'autrefois, par suite, en échappant davantage à la vue de l'ennemi et en ayant plus de facilités pour rompre le combat. Il en résulte que si, dans les guerres les plus récentes, des troupes particulièrement valeureuses en sont encore arrivées au corps à corps (1), aujourd'hui non seu-

par coup a été de 0,25 (Cf. G. Lamiraux, *Une campagne de 8 jours de guerre au Chili*, in *Journal des sciences militaires* février 1893).

A en juger par la dépense de munitions faite à Liao-Yang par le seul 34e régiment sibérien, dans la campagne de Mandchourie, on a cherché à compenser le défaut de justesse du tir par la masse des cartouches consommées (Cf. Capitaine Soloviev, *loc. cit.*).

(1) En dehors des actions de cavalerie comme celles de Froeschwiller, de Rezonville, de Sedan et plus dernièrement la poursuite des Boërs par la cavalerie anglaise à Elands-lagde, on pourrait citer, avec de nombreux combats corps à corps livrés autour des points d'appui offerts par le terrain, un certain nombre d'attaques à l'arme blanche au cours des guerres les plus récentes. Les plus remarquables sont peut être : en 1870-71, la charge de quelques compagnies du 2e zouaves qui, pendant la bataille de Froeschwiller, parvinrent à reprendre momentanément Woerth à la 17e brigade prussienne après l'avoir refoulée à la baïonnette, et

lement le combat de préparation, mais la lutte presque tout entière ont lieu en général sans que les adversaires se rapprochent beaucoup, sinon en faisant usage de la fortification passagère. A une usure matérielle de la troupe s'est jusqu'à un certain point substituée une usure de son courage, si bien que les batailles récentes sont relativement moins sanglantes que celles d'autrefois.

celle du 1er tirailleurs qui, à la même bataille, repoussa une partie des Ve et XIe corps allemands et leur reprit 6 pièces perdues par les batteries françaises ; la charge des mobiles des côtes du Nord, des Volontaires de l'ouest (zouaves pontificaux), des francs-tireurs de Tours et Blidah qui, menée par le général de Sonis sur Loigny occupé par les Prussiens, pénétra dans le village après avoir parcouru 1.200 mètres en terrain découvert et balayé par la mitraille ; l'attaque faite au combat de Troo par 5 compagnies prussiennes conduites par le Colonel de Boltenstern contre les Français qui les entouraient et au milieu desquels elles s'ouvrirent un chemin ainsi qu'à 5 pièces d'artillerie ; le retour offensif exécuté le 11 janvier 1891 à la bataille du Mans par le Général de Colomb avec les débris de la division Paris, des zouaves pontificaux et des mobiles des côtes du Nord, sur Auvour qu'il reprit aux Allemands ;

dans la guerre de 1877-78, plusieurs attaques des Russes autour de Plewna, particulièrement celle qui, menée le 11 septembre 1877 par Skobeleff, réussit à enlever d'abord la redoute n° 8, puis la redoute n° 7 et les ouvrages de Krischin ;

dans la guerre du Transvaal, l'attaque faite le 6 janvier 1900 par 3 compagnies du Devonshire-Regiment qui chassèrent les Boërs des hauteurs de Wagen-Hill, la charge exécutée le 15 janvier à Slingers-farm par 2 compagnies du Yorkshire, celle faite à Waalkrantz par la Durham-light Infanterie et l'assaut donné par le Royal Canadian au laager de Kronje à Paardeberg.

Dans la guerre russo-japonaise, les combats à l'arme blanche ont encore été assez fréquents pour que le nombre des hommes blessés par la baïonnette soit assez voisin de celui des hommes blessés par les projectiles d'artillerie. En dehors des attaques de nuit, la baïonnette eut plusieurs fois une action décisive, notamment à Turentchen, pendant l'attaque de la colline Pontylof et celle du cimetière de Bezimianny.

Le fait que des unités maladroitement engagées ont vu parfois tomber en un instant une grande partie de leur effectif sous le feu de l'ennemi, ainsi qu'il est à plusieurs reprises arrivé à l'armée anglaise dans la guerre du Transvaal (1), n'y change rien, pas plus que l'héroïsme de certaines troupes qui, animées d'une rare énergie, ont pu puiser en elles seules la force de résister à l'action d'un danger intense et longtemps prolongé (2).

Lorsqu'on cherche combien dans les batailles livrées depuis deux siècles, il y eut de tués et de blessés sur l'ensemble total des hommes qui y furent engagés, on voit ce nombre décroître pour ainsi dire à mesure que l'armement se perfectionne (3).

De 43 pour cent à Zorndorf et de 27 pour cent à Küners-

(1) Par exemple, à la brigade écossaise qui, à Colenso, perdit 840 hommes dans une surprise à bout portant et qui, à Maggersfontein, arriva à 200 mètres des tranchées boërs sans en soupçonner l'existence, ou encore au détachement des Marine qui, peu exercé à l'ordre dispersé, perdit 30 pour cent de son effectif dans son attaque manquée sur Enslin.

(2) Des soldats comme ceux du 3e zouaves et du 2e tirailleurs qui, à Frœschwiller, perdirent les uns 67, les autres plus de 85 pour cent de leur effectif, ou comme les zouaves pontificaux qui, à Loigny, eurent 71 pour cent de tués ou blessés sont d'une bravoure extraordinaire. Le courage du 2e régiment de la garde prussienne qui, à Saint-Privat, laissa par terre sans reculer 36 pour cent des siens, celui du détachement de Skobeleff qui, à l'assaut des Montagnes Vertes, eut 35 pour cent de ses hommes mis hors de combat, sont exceptionnels eux aussi. Il en est de même de la vaillance des Boërs de Botha dont les pertes s'élevèrent à 44 pour cent à Spion-Kop, ou de celle des Dewonshire frappés dans la mesure de 28 pour cent, lorsqu'ils repoussèrent les Boërs de Wagen-Hill.

(3) Cf, Otto Berndt K. u. K. Hauptmann im Generalstabscorps : *Die Zahl im Kriege* (Wien, 1897) ; Capitaine G. Gilbert, *La guerre sud-africaine* (*Nouvelle Revue*, 15 juillet, 1901) ; Commandant X : *Guerre Russo-japonaise, les pertes probables en hommes et en argent* (*Revue*, 1er avril 1904).

dorf, les deux batailles les plus sanglantes de l'époque frédéricienne, les proportions les plus fortes d'hommes mis hors de combat ont été pendant les guerres de Napoléon de 30 pour cent à Auerstaedt, 38 à Aspern, 25 à la Moscowa et 24 à Waterloo. Les plus forts « pour cent » de pertes sont descendus à 21 à Inkermann, 14 à Sébastopol, pendant la guerre de Crimée; en 1870-71, ils ne furent que de 13,5 à Frœschwiller, de 16 à Rezonville; ils sont enfin tombés à 14 à Plewna, et, pendant la guerre du Transvaal, à 9, à Spion-Kop.

Les plus faibles « pour cent » de pertes montrent la même décroissance, malgré quelques irrégularités dues à des causes particulières, comme l'impossibilité où l'armée de Soubise fut de se déployer à Rossbach et d'opposer la moindre résistance à ses adversaires, ou encore comme les dispositions vicieuses qui, dans la 2e partie de la campagne de 1870-71, empêchèrent à Beaune-la-Rolande, à Coulmiers et à Orléans, les armées de la Défense nationale de recueillir tous les fruits de leur vive mais passagère ardeur (1).

Il est peu probable que dans les guerres futures l'augmentation des effectifs engagés puisse compenser l'affai-

(1) Attaquée par 30 escadrons, 6 bataillons et 18 pièces, l'armée de Soubise perdit en une heure 3.000 hommes, tandis que celle de Frédéric n'en perdit que 600. Le « pour cent » de l'ensemble des hommes mis hors de combat a été de 4,5 à Rossbach ; pendant les batailles de l'époque frédéricienne, le pour cent le plus faible après celui-là fut de 9 à Hoherfriedberg ; c'est-à-dire exactement le même que le plus fort pour cent de pertes éprouvées dans la guerre sud-africaine (bataille de Spion-Kop).

Dans la 1re partie de la guerre de 1870-71, le plus faible « pour cent » d'hommes mis hors de combat a été de 5,5 à Beaumont ; dans la 2e partie de la même guerre, le plus faible « pour cent » a été de 2,2 à Beaune-la-Rolande. Les plus faibles « pour cent » d'hommes mis hors de combat dans les batailles de la guerre sud-africaine ont été de 2,50 à Rietfontein et Farquhar's farm, de 2 à Stromberg.

blissement de la proportion des hommes mis hors de combat et que l'accroissement des armées puisse sensiblement élever le nombre absolu des soldats tués ou blessés.

Le caractère que l'emploi de la « nation armée » donnera aux luttes européennes de l'avenir sera moins dans la grandeur des efforts et des sacrifices faits par les belligérants que dans leur simultanéité dès le début des opérations.

Aujourd'hui, les peuples ont, dès le temps de paix, prévu l'utilisation de tous les éléments que jadis, dans leurs guerres nationales, ils ont parfois levés successivement, puis armés et transformés en combattants (1); ils ont réglé minutieusement leur organisation éventuelle en troupes de 2e ligne, d'étapes, de forteresses et en ouvriers des services auxiliaires. Ils ont construit des chemins de fer permettant d'amener à l'heure voulue, aux ateliers de débarquement choisis à l'avance, des masses d'hommes considérables; ils ont pris les mesures nécessaires pour assurer l'alimentation de ces multitudes pendant les transports stratégiques et les ravitailler ensuite en vivres et en munitions; ils ont enfin établi à la frontière de nombreuses troupes destinées à protéger leur mobilisation et leur concentration. Ils pourront donc agir d'emblée avec tous leurs moyens et faire aussi bien la réunion de leurs forces dans le temps que dans l'espace. Les « nations armées » ennemies n'auront pas alors à se chercher pendant longtemps : déjà, elles sont à demi-renseignées par la disposition de leurs réseaux ferrés et de leurs quais de débarquement, par les emplacements de leurs garnisons, de leurs ouvrages défensifs, et de leurs magasins; elles ont des services permanents d'espionnage ; par les plus

(1) Comme il y a un siècle, les Allemands dans les guerres dites de la Délivrance (Befreiungskriege); comme, plus récemment, les Français après la capitulation de Sedan.

avancés de leurs organes de couverture, elles se trouvent même au contact l'une de l'autre. Dès les premiers jours, elles s'accrocheront par leurs avant-gardes, et après une courte période de manœuvres et d'engagements préparatoires leurs troupes actives arriveront au choc décisif.

Jusqu'à ce que l'équilibre se rompe entre les volontés et les masses adverses, il sera déployé de part et d'autre bien de la vaillance, il sera accompli bien des sacrifices sanglants. Mais, l'histoire le montre, plus le moins fort aura dépensé d'énergie et de courage, plus grand alors sera son désarroi, plus complète sa déroute (1). Ni ses formations de réserve, ni ses troupes de forteresse n'y pourront guère remédier. Les peuples comme les armées et les hommes sont plus vite et plus profondément épuisés par un effort excessif que par une longue suite d'efforts ordinaires. Aussi, on a beau n'être pas vaincu tant que l'on ne reconnaît pas sa défaite, il est fort douteux que celui dont les armées de 1re ligne seront battues et désorganisées puisse, après avoir tendu toutes ses forces pour assurer leur succès, se reprendre à l'espérance et continuer la lutte. « La majorité des soldats se lasse même d'une guerre heureuse » (2), surtout dans les « nations armées », où ils souffrent à l'extrême du bouleversement complet de leur vie matérielle et morale. A plus forte raison, eux et leurs compatriotes non combattants se lasseront-ils encore plus vite d'une campagne malheureuse, et ne pourront-ils pas longtemps en endurer les

(1) Par exemple, dans la guerre de 1870-71, après son admirable résistance à Frœschwiller, l'armée d'Alsace, bien qu'elle ne fut pas poursuivie par les Prussiens, fut dans une déroute aussi complète que le fut dans sa retraite des lignes de Josne sur Vendôme, puis sur le Mans, la deuxième armée de la Loire, talonnée par les Prussiens, gênée par les difficultés du pays et souffrant des rigueurs du froid.

(2) Cf. Von der Goltz, *La nation armée*, traduction Iaeglé Paris, 1884.

misères et les angoisses après l'écrasement de ceux qui étaient leur principal espoir (1).

Pour avoir été accompli en deux ans, à l'aide d'une armée composée en grande partie de soldats de métier, l'effort fait en 1854-55 par la France contre la Russie a été moins pénible aux Français que ne l'a été aux Allemands l'effort accompli en 1870-71, par l'Allemagne, à l'aide de son peuple mobilisé. Pourtant notre défaite leur a coûté bien moins d'hommes que nous n'en avions perdu en Crimée (2). Et aujourd'hui que de nombreux événements

(1) L'exemple de la guerre russo-japonaise n'infirme en rien cette conclusion, car ni les Russes ni les Japonais n'y ont agi au début avec toutes leurs forces et n'y ont combattu sur leurs propres territoires. Pour les uns comme pour les autres, cette guerre a eu en quelque sorte le même caractère que la guerre sud-africaine pour les Anglais. Les efforts ont pu être considérables, ils ont été successifs et non simultanés comme ils le seraient en Europe. A la paix de Portsmouth, les pertes totales des Russes, y compris 75.000 prisonniers, s'élevaient de 320.000, à environ 400.000 hommes suivant les appréciations, et c'était à 117 millions et demi que montait le chiffre des habitants de la Russie d'Europe. Dans la guerre de 1853-56, les blessures et les maladies enlevèrent 256.000 Russes, alors que la population de la Russie d'Europe n'atteignait que 63 millions et demi d'habitants et que l'empire russe d'Asie était à la fois moins étendu de beaucoup et moins peuplé qu'à présent. Si grands qu'aient été les efforts faits par les Russes contre les Japonais, ils ont donc été relativement moins énergiques que ceux qu'ils ont faits un demi-siècle plus tôt contre les Français, les Anglais et les Turcs.

(2) « A l'exception de quelques esprits tenaces, chacun était rassasié des combats heureux, le feu de la guerre ne brûlait plus qu'avec des flammes vacillantes, le désir d'obtenir enfin le repos désiré était très répandu partout... Malgré tous les succès précédents, il ne nous eut certainement pas été facile de mettre en ligne une armée nouvelle, si, par suite d'une série de revers, une seule des armées allemandes se fût trouvée complètement perdue, ainsi que cela était déjà arrivé à deux armées de la France (V. DER GOLTZ, *Opérations de la IIe armée,* d'après le



sont venus reléguer aussi bien dans le passé la guerre franco-allemande que le siège de Sébastopol, nous avons peine à croire que dans notre défense nationale nous n'avons guère perdu plus de monde que dans notre lutte contre la Russie (1).

Quelque meurtrière que puisse être une bataille où se heurtent toutes les forces des nations adverses, si elle décide de la lutte, il y aura vraisemblablement moins d'hommes tués que si la guerre se prolongeait en escarmouches et en combats de détail (2). Il y aura surtout beaucoup moins de malades; or dans les armées en campagne affaiblies par les fatigues et les privations, les maladies font périr plus d'hommes que les balles (3). Par

Journal de l'Etat-Major, cité par le Colonel Rousset dans son *Histoire de la guerre franco-allemande*).

(1) Pertes des Français en Crimée.

Morts de maladie : 75.000 ; tués ou morts de blessures : 20.000.

Pertes des Allemands en France, d'après le Dr Engel :

Morts de maladies aiguës : 10.406 ; morts de maladies chroniques : 6.193 ; tués : 28.291.

D'après le Dr Chenu :

Morts de maladies : 12.301 ; morts de blessures : 34.188.

D'après Otto Berndt :

Morts de maladies : 12.147 ; tués : 28.278 ; blessés : 88.543.

Pertes des Français en 1870-71 :

Morts de blessures ou de maladies : 138.871 ; blessés : 137.626 ; malades : 320.000.

(2) Dans la première partie de la guerre de 1870-71, où deux armées françaises furent détruites ou faites prisonnières après des batailles sanglantes, les Allemands eurent environ 5.000 hommes de plus mis hors de combat par le feu, et les Français environ 3.000 hommes de moins que dans la seconde partie de la campagne où il ne fut livré aucune bataille décisive.

(3) Rapport du nombre des hommes morts de maladies, au nombre des hommes morts de blessures : dans la guerre de Crimée, Français, 75/20 ; dans la guerre d'Italie : Français, 5/14 ; dans la guerre de Sécession, 2/1 ; dans la guerre de Bohême, Prussiens, 16/11 ; dans la campagne de 1870-71 : Allemands, 4/7,

suite de l'entraînement des contages par les multitudes humaines dans leurs déplacements, par suite des mauvaises conditions hygiéniques résultant de l'agglomération des groupes armés sur les mêmes territoires, les maladies qui sévissent sur les habitants des pays traversés redoublent bien souvent de violence durant les guerres et se communiquent aux troupes, alors que celles qui déciment ces dernières se propagent presque toutes au milieu des populations civiles (1).

Ceux qui, dans les unes ou dans les autres, succombent aux fatigues et aux maladies épidémiques sont principalement les individus débiles, sans ressort physique nimoral. Aussi, pourvu qu'elles ne se prolongent pas comme celles de Napoléon Ier, les guerres peuvent être non seulement un instrument de sélection collective assurant la supériorité aux nations les plus fortes par la cohésion, la volonté, le courage, l'intelligence et le nombre (2), mais

Français, 4/1 environ ; dans la guerre turco-russe : Russes, 38/13 ; dans la campagne de Bosnie, Autrichiens, 8/5 ; dans la guerre sino-japonaise, Japonais, 1/4. — Cf. ARNOULD, *Nouveaux éléments d'hygiène*, Paris, 1881. A MARVAUD, *Les maladies du soldat*, Paris, 1894. Dr REINHOLD GÜNTHER : *Kriegsverluste einst und jetzt*, in *Woche*, 29 juin 1901. G^l^ von Lignitz *Zur Hygiene des Krieges*, Berlin, 1905.

(1) Pendant l'expédition du Mexique, la fièvre jaune eut une recrudescence meurtrière à la Vera-Cruz ; pendant la guerre de Crimée, le choléra suivit l'armée française dans la Dobrutscha et le typhus arriva en France avec les soldats évacués de Sébastopol et de Constantinople. En 1866, le choléra fut importé dans les pays autrichiens par les troupes prussiennes venues du Luxembourg. En 1870, la présence des mobiles bretons ranima la variole dans Paris ; à l'arrivée des captifs de Sedan et de Metz, il éclata sur Berlin et Leipzig de formidables épidémies varioliques, enfin la fièvre typhoïde accompagna les Allemands en France et les Français en Allemagne.

(2) Ceci est nettement démontré dans l'étude de M. Steinmetz. Voir pages 241 et suivantes

encore un élément de sélection individuelle avantageuse à l'espèce. Cela appert de l'examen des contingents fournis par le recrutement en Allemagne et en France. En 1893, ils présentèrent un nombre de jeunes gens aptes au service militaire plus fort que d'habitude, indiquant par là qu'au point de vue particulier de la vigueur de la race, l'influence de la guerre de 1870-71 avait été heureuse. Antérieurement, il en avait déjà été de même après la guerre de Crimée, à la suite de laquelle le nombre des Français appelés et reconnus bons pour le service s'était notablement élevé comme après la guerre d'Italie, qui eut pour conséquence d'augmenter la proportion des recrues à incorporer en France et au Piémont (1).

L'exemple de l'armée allemande qui, dans la guerre franco-allemande, perdit moins de monde par suite des maladies que par suite des effets du feu, montre que cette sélection peut encore avoir lieu, lors même que la mortalité est plus faible dans les hôpitaux que sur le champ de bataille. Il donne en même temps à espérer que, par suite des progrès si remarquables de la chirurgie, par suite aussi de ceux de la médecine et de l'hygiène ainsi que du perfectionnement de l'organisation sanitaire, les blessés et les malades seront à l'avenir beaucoup moins exposés à succomber dans les ambulances et les divers établissements hospitaliers (2).

(1) Cf. ce que dit à ce sujet. O. Ammon, dans *L'ordre social et ses bases naturelles*, (d'après ses recherches en Allemagne ; d'après l'*Avenir militaire* et le Dr Collignon pour la France ; d'après la *Rivista Militare Italiana* pour la France et l'Italie).

(2) Les campagnes coloniales montrent mieux que toutes les autres ce que peuvent l'observance des règles de l'hygiène, la perfection des moyens sanitaires et la bonne entente des services de l'arrière pour diminuer la mortalité. Dans l'expédition française de 1892, au Dahomey, qui avait été préparée minutieusement par les soins du ministère de la Marine, le chiffre des malades fut bien loin d'approcher de celui des tués et blessés

A condition d'étendre leurs ravages sur l'ensemble tout entier des peuples belligérants, les guerres semblent enfin avoir pour effet d'élever au point de vue intellectuel la moyenne des populations, même lorsqu'en se prolongeant trop longtemps elles l'abaissent au point de vue physique.

Jamais, avant la guerre de Trente ans, il n'y eut en Allemagne un aussi prodigieux essor des esprits qu'après les massacres qui y furent commis. En France, la superbe floraison littéraire et artistique du siècle de Louis XIV se produisit après la longue période de guerres de religions et de guerres étrangères qui se termina par la Fronde. Et peut-être il n'y eut jamais dans le monde, avec un plus splendide épanouissement des lettres et des arts, une aussi fertile activité scientifique qu'après les guerres de la Révolution et de l'Empire, dans les pays qui avaient le plus souffert de leurs dévastations.

qui fut, il est vrai, assez fort : 20 pour cent de la troupe, 42 pour cent des officiers. Dans la campagne de Madagascar, dont la préparation ne fut pas faite avec autant de compétence par l'administration de la guerre, les décès par suite de maladies atteignirent le chiffre formidable de 5.000 sur 18.000 hommes que comptait le corps expéditionnaire et en regard de 16 tués et 97 blessés.

Les Anglais, qui ont fait dans des conditions sanitaires tout à fait remarquables leur expédition d'Abyssinie et leur campagne contre les Achantis, furent surpris par l'énormité de l'effort qu'ils durent accomplir dans la guerre sud-africaine, et malgré leur expérience des guerres coloniales, ils y perdirent environ 2 fois plus de monde par suite de maladie que par suite de blessures.

CHAPITRE VII

DE L'ARBITRAGE INTERNATIONAL, DE LA PAIX ET DU DROIT

Quelques conséquences lointaines avantageuses que les guerres puissent avoir indirectement; dans leurs effets immédiats, la somme du mal l'emporte certainement sur celle du bien. Il est donc naturel que les peuples civilisés les redoutent comme les pires calamités et que, depuis Grotius, l'abbé de Saint-Pierre et Kant (1), il y ait toujours eu en assez grand nombre des hommes qui cherchèrent sinon le moyen de les prévenir et de les empêcher, du moins celui de les rendre de plus en plus rares et de moins en moins cruelles. Dans tous les pays, il s'est formé de nombreuses sociétés qui se sont donné pour tâche de propager les idées pacifiques et de répandre la pratique de l'arbitrage (2). Par leur réunion en une convention universelle à Londres en 1843, elles ont pu donner une impulsion vigoureuse à la propagande faite par leurs brochures et leurs journaux (3); elles réussirent même à y

(1) Grotius, *Du droit de guerre et de paix*, 1625; L'abbé de Saint-Pierre, *Projet de paix perpétuelle*, 1713; Kant, *Essai philosophique sur la paix perpétuelle*, 1795.

(2) La première de ces associations, *La Société des Amis de la Paix* de New-York, fut fondée en août 1825.

(3) Notamment *Les archives de la Société de la Paix de Genève* et le *Herald of Peace* de Londres.

intéresser le gouvernement des Etats-Unis et celui de la France où les idées de paix eurent bientôt une telle influence que Napoléon III proposa, en 1863, aux autres souverains, l'établissement d'un congrès européen pour régler les questions internationales.

Mais tout ce que les sociétés de la paix, tout ce que les économistes et les juristes purent obtenir avant 1870, ce fut la protection du commerce des neutres en temps de guerre (1), celle des malades et du personnel sanitaire (2) et l'interdiction des projectiles explosibles pesant moins de 400 grammes (3). Des livres éloquents ont pu être écrits contre la guerre, des revues ont pu servir d'organes à des associations telles que le Bureau des Conférences Intraparlementaires ou le Bureau International de la Paix (de Genève) (4); il ne semble pas que la propa-

(1) Au congrès de Paris (1857) où, à l'instigation de l'Angleterre, on a aussi interdit la course, à laquelle, il est vrai, certains peuples ne semblent pas éloignés de vouloir revenir aujourd'hui en cas de guerre maritime.

(2) Par la convention de Genève, en 1864.

(3) Encore faut-il remarquer qu'aux balles explosibles interdites en 1868 par la déclaration de Saint-Pétersbourg, il a été substitué plusieurs fois par les Anglais, notamment contre les Afridis, des balles dites dum-dum.

(4) Parmi les revues, il convient de citer : *Die Waffen nieder*, que la baronne de Suttner, l'auteur du livre du même nom, publie à Vienne et à Dresde, *La Paix par le Droit* (Paris), *Les Etats-Unis d'Europe* (Genève), *L'Almanach de la Paix* (Nîmes), les bulletins officiels des différents congrès de la Paix, *La Bibliothèque universelle et Revue Suisse*, *L'Europe nouvelle*, *Concord*, *La Liberta e la Pace*, *Die Friedens-Warte*, *Peace and Goodwill*, *The Herald of Peace*, *Freds Bladet der Friede*, un grand nombre d'organes socialistes ; parmi les brochures, il faut citer surtout celles de la bibliothèque pacifiste internationale de Paris ; parmi les sociétés, à côté des associations déjà nommées : *L'Institut de Droit International*, *l'Association de Droit International*, *le Comité de défense des intérêts nationaux et de conciliation internationale* et surtout

gande pacifique ait eu de grands succès dans le monde, en dépit de la sympathie manifestée par certains gouvernements aux congrès des sociétés de la Paix (1).

En 1872, un conflit élevé lors de la guerre de Sécession entre l'Angleterre et les Etats-Unis a bien été clos par une sentence arbitrale rendue à Genève et, depuis, les cas où les nations civilisées ont soumis leurs désaccords au jugement d'arbitres choisis par elles se sont multipliés de plus en plus (2). Mais les questions qui ont été réglées ainsi étaient de minime importance et les moyens habituels des chancelleries auraient très bien suffi à les résoudre. Quant aux traités et aux conventions d'arbitrage, il ne semble pas qu'ils aient eu jusqu'ici la moindre efficacité pour donner aux différends internationaux une solution pacifique (3).

La Société de la Paix par l'éducation, La Société française pour l'arbitrage entre nations, La Société internationale et de la Paix de Londres, L'Union universelle de la Paix de Philadelphie, La ligue internationale de la Paix et de la Liberté, La Société allemande de la Paix, la Société autrichienne des amis de la Paix, La Société de la Paix de Palerme, L'Union Lombarde, La Ligue italienne pour la Paix.

(1) Notamment le gouvernement hongrois en 1896.

(2) En 1885, un arbitrage du pape a mis fin au désaccord survenu entre l'Allemagne et l'Espagne à propos des Carolines ; en 1895, la République française a tranché un différend survenu à propos des pêcheries de la mer de Behring, entre les Etats-Unis et l'Angleterre ; et en 1889, elle a ménagé un accord entre les Etats-Unis et l'Espagne, lors de la guerre de Cuba ; en 1903, la République Helvétique a résolu l'affaire du Contesté Brésilien depuis longtemps pendante entre la France et le Brésil ; en 1904, le roi d'Italie a terminé un litige qui existait entre les Anglais et les Brésiliens au sujet de la Guyane. Enfin, rien qu'en 1904, 17 traités d'arbitrage permanent ont été signés par les Etats civilisés.

(3) Si, pour diminuer les chances d'erreur, on examine de longues périodes, par exemple celle qui va de 1820 à 1860 et celle qui va de 1860 à 1900, on constate que pendant la pre-

Sans doute, le temps des guerres dynastiques est passé, mais ce serait s'exposer aux pires mécomptes et aux déceptions les plus cruelles que se fier aux sentiments pacifiques des peuples devenus presque partout aujourd'hui les maîtres de leurs destinées. En 1899, la proposition d'un traité d'arbitrage général entre les Etats-Unis et l'Angleterre n'a-t-elle pas été repoussée par le Sénat de Washington? Est-ce qu'en 1870, la déclaration de guerre à la Prusse n'a pas été acclamée par la population parisienne? Est-ce que la guerre du Transvaal n'a pas été acceptée avec joie par le peuple anglais? Est-ce qu'au même moment de nombreux Allemands ne désiraient pas que leur nation vînt au secours des Boërs? Sur le continent américain lui-même, où il n'y a pourtant que des républiques, les guerres étrangères et les guerres civiles ne sont-elles pas aussi fréquentes que dans la vieille Europe encore en grande partie monarchique?

C'est que, dans les groupes humains, lorsque des intérêts vitaux d'ordre matériel ou moral sont en jeu, ce qu'on peut appeler l'âme collective agit si fortement sur les hommes dont l'association constitue ces groupes qu'ils ne font nulle attention au bien ou au mal de chacun en particulier : tout comme lorsqu'il s'agit des nécessités de la vie, la multitude des cellules vivantes dont l'association

mière, le nombre des conventions et clauses d'arbitrage est de 28, que dans la seconde il est de 134 (Cf. NIEDERMEYER, *Internationale Schiedsvertragspolitik* in *Woche*, 26 nov. 1904). Le nombre des guerres, des interventions, armées ou des luttes civiles ayant un caractère national, s'élève rien qu'en Europe à 28 dans la première des deux périodes considérées et à 27 dans la seconde. Les guerres hors d'Europe, les expéditions coloniales de quelque importance et présentant un réel caractère d'opérations militaires sérieuses, les répressions de soulèvements graves dans les colonies auxquelles prirent part les peuples européens atteignent le chiffre de 20 dans la première période et de 24 dans la seconde.

constitue les êtres organisés obéit aveuglément aux impulsions de ce qu'on peut appeler l'âme individuelle de ces êtres, sans s'inquiéter de ce qui pourra advenir des unes et des autres.

C'est que dans les démocraties, le sentiment de l'honneur national est plus unanimement et plus intimement éprouvé que dans les monarchies, c'est que plus les hommes participent à la possession, au gouvernement et à l'administration de la chose publique, mieux ils comprennent la solidarité qui les unit les uns aux autres dans la nation.

C'est surtout qu'ayant développé ses instincts d'attaque et de défense au cours des luttes millénaires dans lesquelles elle a conquis la première place dans le monde animé, l'humanité n'a cessé de les exercer encore durant la longue série des guerres qui ont assuré la suprématie des nations civilisées, c'est que par suite aujourd'hui la violence est presque aussi naturelle à l'homme que la parole elle-même (1).

C'est enfin que les conceptions du juste et de l'injuste sont infiniment variables suivant les pays et les temps (2). Ici domine le droit écrit; là règne ce qu'on appelle le droit naturel, droit qui n'est pas encore, qui se crée tous les jours et où il n'y a guère d'immuable que l'idée si élastique que chacun doit pouvoir vivre et se développer selon sa nature propre, tant que par là, il ne nuit pas à

(1) Avant même de pouvoir se faire comprendre par leurs balbutiements, les enfants ont des accès de colère dans lesquels ils cherchent à frapper. C'est l'éducation de la famille d'abord, celle de la cité ensuite qui, faisant vivre l'homme civilisé d'une vie associée à celle des autres et non plus d'une vie isolée abolit ou plutôt réfrène peu à peu ses instincts de brutalité et de bas égoïsme en même temps qu'elle développe ses penchants altruistes.

(2) Cf. G. Tarde, *Les transformations du droit*, Paris, 1903, A. Coste, *loc. cit.*



autrui. Telle nation ne reconnaît que le droit de la conquête, telle autre que le droit historique. Pour tel peuple, le droit c'est pour un Etat d'avoir des frontières naturelles ou de réunir aux siens les territoires où l'on parle sa langue. Pour tel autre, le droit, c'est que les populations puissent choisir elles-mêmes leur nationalité et se donner avec le pays où elles vivent à la patrie qu'elles aiment. Et qui sait si, à toutes les formes connues du droit international, il ne s'en ajoutera pas de nouvelles que nous ne soupçonnons point ? Qui sait si, après avoir longtemps fondé le droit uniquement sur le passé ou sur ce qu'elles croyaient être le passé, certaines parmi les sociétés humaines ne le concevront pas comme dérivant de l'avenir ou de ce qu'elles se figureront être l'avenir? Certes, il est permis et il peut être bon de croire à l'existence d'un Droit absolu, éternel, supérieur à l'infinité des droits particuliers et éphémères. Mais l'esprit de l'homme sera-t-il capable un jour de mieux le discerner à travers le relatif et le contingent que de pénétrer jamais le mystère insondable des origines premières?

Les peuples, lors même qu'ils sont le plus soucieux de l'équité, ont inconsciemment celles des conceptions du droit qui s'accordent le mieux avec leurs intérêts ou leurs ambitions. De là l'inanité des congrès tenus par les sociétés de la paix où l'on ne peut seulement pas s'entendre à un point de vue purement spéculatif sur un sujet aussi simple que la question d'Alsace-Lorraine (1), menace perpétuelle pour la tranquillité de l'Europe, et principale raison

(1) Tandis que les Français et avec eux la plupart des Suisses, des Scandinaves, des Anglais et des Américains considèrent que le droit des peuples a été violé par l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne sans consultation des habitants; les Allemands approuvent cette violence pour des raisons soi-disant historiques, linguistiques, stratégiques ou tout simplement parce que, suivant eux, le droit des peuples n'existait pas avant 1870

du développement actuel du militarisme européen. De là aussi l'inanité des conférences de diplomates comme celle de la Haye, où, de peur de déplaire à l'Angleterre, les délégués des républiques sud-africaines ne furent même pas admis, et où, malgré de belles tirades humanitaires, on ne sut ni mettre fin aux troubles de Macédoine, ni prévenir le conflit russo-japonais.

Y aurait-il à ces congrès uniquement des gens de bonne volonté et de bonne foi, animés du plus grand esprit de justice et d'impartialité, résolus pour assurer la concorde entre les hommes à ne reculer devant l'examen d'aucun litige ; ils ne pourraient pas être toujours si pleinement équitables dans leurs sentences qu'ils ne commettent jamais d'injustice envers personne.

Dans les différends internationaux, il est aussi difficile de distinguer les droits et les obligations de chacun que dans une pièce d'étoffe les divers brins de fil dont elle est tissue.

Pour nous autres Français, comme pour les esprits les plus généreux de l'Europe, rien ne serait plus simple ni plus juste que de s'en remettre aux vœux des populations pour décider quelle doit être leur nationalité et à quel Etat doivent appartenir les territoires qu'elles habitent. Mais au bout de quelques années seulement que la violence a tenu une province sous la domination de l'étranger, qui faudrait-il consulter pour ne commettre aucune injustice ? Les seuls habitants indigènes seraient-ils qualifiés pour trancher la question à l'exclusion des immigrés, à l'exclusion aussi de ceux qui ont émigré

et repoussent encore aujourd'hui l'idée d'une consultation des Alsaciens-Lorrains. Cf. G. MOCH, *Alsace-Lorraine*, Paris.

Cf. surtout la lettre si significative de M. Fried, l'éditeur de *Die Friedens-Warte* à la Revue : *La paix par le droit* (juillet 1904) et dans *Die Friedens-Warte* de novembre 1905, l'article *Aus der Bewegung*.

pour ne pas se soumettre à l'oppresseur? Conviendrait-il au contraire de s'en rapporter aux uns comme aux autres? et dans ce cas comment tenir compte de l'avis de la minorité? Quelles mesures enfin prendre pour assurer la sincérité d'un plébiscite dans un pays où l'un des partis disposerait de toute l'organisation administrative et judiciaire? Et comment persuader celui contre qui les populations consultées se prononceraient qu'elles manifestent véritablement leurs désirs en toute liberté, sans souci d'attitude, sans vain respect du passé, sans appréhension pour l'avenir? Pourrait-on plus facilement aboutir à une solution satisfaisante pour tous, en jugeant d'après le droit historique? Mais il n'y a pas de contrée au monde où les droits historiques ne se superposent contradictoirement comme les divers sédiments dans les plaines alluviales.

Et si deux formes de droit viennent à s'opposer, à laquelle donner la préférence? Comment ne pas froisser chez les uns ou chez les autres de ceux qui les conçoivent, l'idée particulière du juste et de l'injuste qu'ils tiennent plus encore des habitudes prolongées et héréditaires de leurs ascendants que de l'éducation indviduelle qu'ils ont reçue d'eux? Comment faire surtout si, pour être équitable envers des peuples en querelle, on risque de léser les intérêts généraux de l'humanité?

Dans les procès privés où pourtant l'on peut toujours s'en rapporter à une législation connue et acceptée de tout le monde, à des contrats souvent passés devant témoins, à d'innombrables arrêts judiciaires, il arrive fréquemment que la sentence des juges semble inique à la partie perdante et qu'elle se pourvoie en appel devant un tribunal plus élevé.

Dans les conflits des nations, il est impossible, pour savoir où est la justice, d'avoir recours à des textes de lois dont une ancienne et constante jurisprudence ait

bien nettement fixé le sens. Quelquefois, lorsqu'on pense pouvoir s'en rapporter aux traités, leur rédaction est ambiguë ; d'autres fois ils ont été arrachés par la violence à l'un des contractants, ou lui ont été soutirés par la fraude et le mensonge. Par suite enfin de l'enchevêtrement des intérêts matériels et moraux, les circonstances importantes des litiges survenus entre les Etats sont habituellement masquées par des considérations sentimentales.

Quelle autorité pourrait donc être assez haute, pour que la nation condamnée reconnaisse le jugement qui la frappe et, faute de pouvoir en appeler à un tribunal supérieur, ne s'en remette jamais au hasard des combats, si elle a quelque chance de sortir victorieuse de la lutte ? Suffirait-il, pour éviter ce recours aux armes, d'investir la cour de justice internationale d'une puissance assez grande pour imposer ses décisions, au besoin par la force ? Peut-être, mais à une guerre entre les Etats en conflit ne substituerait-on pas ainsi une guerre entre l'un d'entre eux et des peuples complètement désintéressés dans ses différends ? Se pourrait-il qu'une nation se laissât dépouiller jamais de ce qu'elle croirait être son dû et s'inclinât devant une sentence injuste, à son sentiment, uniquement par respect pour le tribunal qui l'aurait rendue ? Ne s'exposerait-elle pas par là à ce que l'humanité tout entière trouvât équitable qu'elle disparût et cédât la place à une autre plus vaillante, plus fermement utile à la cause de la justice, comme dans les grands périls collectifs, il peut paraître juste et raisonnable de sacrifier d'abord ceux qui, ne sachant que se livrer à de vaines lamentations, nuisent au salut commun par leur inaction et leurs gestes apeurés ?

Et si, afin de trouver dans l'histoire l'exemple d'un tribunal international disposant d'une armée pour faire prévaloir ses jugements, il était permis de remonter jus-

qu'à un passé aussi lointain que celui du Conseil Amphictyonique, ne devrait-on pas conclure, — puisque c'est une sentence des Amphictyons qui, en faisant éclater la 3ᵉ guerre sacrée, fournit à Philippe de Macédoine l'occasion d'intervenir en Grèce et de préparer son hégémonie sur les peuples hellènes, — qu'un pareil tribunal serait plus dangereux qu'utile à la cause de la justice et de l'humanité et qu'il servirait surtout les puissants et les habiles ?

CHAPITRE VIII

DE L'ARMÉE ET DU MILITARISME

Qu'à la suite de quelque différend survenu entre eux, deux peuples en viennent aux prises ou qu'une cour arbitrale, pour assurer le respect de ses décisions, recoure à la violence, il faut pour la guerre disposer d'une armée, c'est-à-dire d'une force organisée et coordonnée. Si grande que soit la valeur individuelle, si considérable que soit la multitude des combattants à mettre en ligne, tant que leurs efforts manquent de direction et de coordination, ils ne peuvent avoir que peu d'effet, de même que des gouttes de pluie, si infini que soit leur nombre, ne peuvent abattre un tas de sable que balayerait le moindre ruisseau. Cela, tous les groupements humains l'ont compris, depuis les nations les plus civilisées jusqu'aux tribus les plus sauvages (1). Et, toute question d'armement mise à part, s'il y a une grande diversité dans les organisations guerrières d'autrefois et d'aujourd'hui, cela tient en grande partie aux différences d'état social (2).

Dans tous les modes de l'activité humaine, la division

(1) V. Letourneau, *La guerre dans les diverses races humaines*, Paris, 1895.

(2) Cf. G. Ferrero, *Le militarisme et la société moderne*, traduction de Nino Samaja, Paris, 1899. Von der Goltz, *La Nation armée*; G. G. (Capitaine Gilbert) *Etude sur Clausewitz* (*Nouvelle Revue*, août, 1887.)

du travail et la spécialisation des aptitudes ont peu à peu prévalu avec l'évolution des sociétés (1). Comme la chasse, la pêche, la culture, les arts, le commerce, le sacerdoce, la justice, de temporaires et de communes qu'elles étaient originairement à tous les membres du clan ou de la tribu, les fonctions guerrières sont devenues permanentes et finalement n'ont plus été exercées que par une partie seulement des hommes valides. Pour le plus grand nombre de ceux qui s'y vouèrent et qui laissèrent les métiers manuels à la foule des misérables et des esclaves, elles furent alors une profession presque exclusive des autres, quoique pour les chefs elles continuassent longtemps à se confondre avec les fonctions judiciaires, administratives et politiques. Du moins il en a été ainsi dans le monde antique, chez les Hellènes, les Romains et chez les Gaulois ; il en fut encore pareillement dans le monde médiéval où les seigneurs féodaux constituèrent une caste militaire et où, durant toute leur vie, les hommes d'armes ne faisaient rien que guerroyer.

Cependant, dans les périodes de crise nationale, ou après des batailles sanglantes, les gouvernements durent plusieurs fois, pour tenir tête à l'ennemi, remplacer par des laboureurs ou des artisans les guerriers tués, et tâcher de suppléer à la valeur des combattants par une augmentation de leur nombre. Comme à Sparte et à Athènes, lors des guerres médiques et de celle du Péloponèse, on avait armé des ilotes et des thètes, comme à Rome, lors des guerres puniques on avait enrôlé des prolétaires et des affranchis ; au Moyen Age et dans les temps modernes, il arriva que les princes, suivant l'exemple de Philippe-

(1) A. Coste, *L'expérience des peuples*, Paris, Alcan, 1900 ; Herbert Spencer, *Les institutions professionnelles*, traduction de H. de Varigny, Paris, Alcan, 1898, *Principes de sociologie*, traduction Cazelles, Paris, Alcan (1878 à 1883).

Auguste à Bouvines, firent appel à des milices levées au jour du danger.

Mais avant l'invention de la poudre, l'action de la lourde cavalerie était pour ainsi dire décisive dans les rencontres, où la force, l'adresse et la bravoure individuelles étaient prépondérantes. Contre les chevaliers et contre les bandes de mercenaires habitués autant aux fatigues des campagnes qu'au poids de leurs cuirasses, connaissant aussi bien les stratagèmes utiles aux armées sur le champ de bataille que toute escrime avantageuse à l'homme d'armes dans les combats singuliers, méprisant autant le danger qu'épris d'aventures et de pillage, l'emploi de miliciens inexercés, sans cohésion, sans ardeur guerrière, comme sans grand enthousiasme national ou dynastique ne pouvait être qu'un expédient des plus précaires et tout momentané.

Lorsque les armes à feu eurent diminué l'efficacité des troupes de choc dans les batailles et augmenté l'importance du rôle qu'y tenait l'infanterie, lorsqu'elles eurent rendu presque inutiles les pesantes armures, moins indispensables la vigueur musculaire et l'habileté à manier la lance ou l'épée, il fut plus facile à l'approche d'une guerre d'équiper, d'armer et d'instruire des hommes levés à l'improviste, mais encadrés d'anciens soldats et d'officiers de métier. — De même aujourd'hui, dans la plupart des industries, on peut se passer de l'habileté professionnelle qu'avaient les artisans d'autrefois, grâce à la division du travail et aux progrès du machinisme qui permettent de faire exécuter les ouvrages les plus difficiles par des manœuvres à peine dégrossis, dirigés par de bons contremaîtres.

Dans la suite, l'obtention de droits et d'avantages réservés à un petit nombre de privilégiés par la masse de la population ou du moins l'espoir pour elle de les obtenir, firent pénétrer jusque dans les classes les plus mi-

sérables quelque intelligence de la solidarité qui unit la nation tout entière. En même temps, la guerre, qu'une transformation radicale des méthodes stratégiques avait fait redevenir violente comme dans les temps primitifs, mettait en œuvre toutes les forces vives des Etats qu'elle menaçait jusque dans leurs intérêts fondamentaux et dans leurs plus intimes ressources. Alors, à l'orgueil de caste propre aux corps d'officiers appartenant à l'aristocratie héréditaire, aux genres de courage et d'honneur imposés aux bandes de mercenaires par leur profession même, purent se substituer, dans les armées devenues nationales, le sentiment du devoir, l'enthousiasme patriotique et l'amour de la gloire.

C'est ainsi que les troupes de la Première République « formées d'un noyau d'anciens soldats de la monarchie, grossi d'abord par les enrôlements volontaires, puis par les réquisitions, enfin par la levée en masse » (1) purent mettre en échec les forces réunies de l'Europe coalisée et les rejeter au-delà du Rhin. C'est ainsi qu'après 1806, dans leur réorganisation de la puissance militaire de la Prusse, les Scharnhorst, les Clausewitz, les Dohna purent, en étendant et appliquant le principe du service obligatoire déjà énoncé par Frédéric-Guillaume Ier, comme en instituant la landwehr et le landsturm, donner à Blücher, à York et à Kleist, des forces considérables à mener contre la France (2); et c'est ainsi que de Lützen à Waterloo, les troupes prussiennes purent démontrer déjà toute la valeur du système de « la nation armée » qui allait triompher un demi-siècle plus tard à Sadowa et à Sedan.

Aux causes d'ordre social, il faut encore, pour expliquer la diversité des institutions guerrières, en ajouter quel-

(1) Gal. THOUMAS, *Les transformations de l'armée française.*

(2) G. CAVAIGNAC, *La formation de la Prusse contemporaine*, Paris, 1897.



ques autres, comme celles qui résultent des facilités que la situation géographique des différents pays peut offrir à leur défense. Il faut surtout tenir compte de cette idée qui domine dans les Etats bien ordonnés : la guerre n'est et ne doit être uniquement qu'un moyen employé pour arriver aux fins que se propose le gouvernement. Par suite, l'armée doit être adaptée à la politique que celui-ci veut suivre ou à laquelle les puissances étrangères le contraignent. Sans utilité, par exemple, pour la Belgique, petit Etat dont la neutralité a été garantie par les traités, une organisation militaire comme celle de la France ou de l'Allemagne serait également inutile à la Suisse, qui elle aussi est neutralisée ; elle ne conviendrait en outre aucunement à ce pays dont le sol montagneux s'oppose autant à la guerre de masses qu'il présente d'obstacles aux invasions.

Comprenant qu'il ne dépendait pas de leur volonté particulière de vivre en paix (1) et que, pour la sauvegarde de tous leurs biens sociaux, même de ceux auxquels l'esprit philosophique et humanitaire tient le plus, ils pouvaient être contraints de recourir aux armes, la plupart des peuples ont voulu qu'au moment du besoin, leurs organes d'attaque et de défense eussent la plus grande puissance possible (2).

(1) « Es kann der Frömmste nicht im Frieden bleiben,
« Wenn es dem bösen Nachbar nicht gefällt.
SCHILLER, *Guillaume Tell.*

(L'homme le plus doux lui-même ne peut vivre en paix, s'il a un méchant voisin à qui cela ne plaît pas).

(2) Bien symptomatique à ce sujet est le mouvement qui, chez des peuples où la puissance de l'armée de terre semble portée à son maximum, comme chez les Allemands, entraîne les habitants de l'intérieur eux-mêmes à demander l'augmentation de la flotte de guerre et à s'affilier à une ligue navale comptant aujourd'hui 633.000 membres. Bien caractéristiques encore sont le rôle joué par les 10.000 membres de la ligue navale italienne,

Tant qu'avec le légitime désir de vivre selon leur idéal de bonheur et de justice, tout esprit de dévouement, tout sentiment de dignité et de courage, tout goût et toute habitude des armes n'auront pas entièrement disparu chez eux, ils ne pourront atteindre leur maximum de force offensive et défensive que par la mise en œuvre de l'ensemble de leurs ressources et la levée en masse de la totalité de leurs citoyens.

Mais pour que cette levée en masse puisse se faire et pour qu'aussitôt, armées et équipées, les troupes formées avec elle puissent être dirigées et réunies à temps, aux points voulus, il faut que des organes particuliers soient constamment chargés d'assurer leur mobilisation et leur concentration. Il faut encore, pour qu'elles agissent efficacement, que tous leurs mouvements soient coordonnés et subordonnés à la recherche des objectifs secondaires permettant d'atteindre le but général poursuivi ; il est, par suite, indispensable qu'elles soient encadrées dans une organisation hiérarchique. Tout cela nécessite l'existence d'une armée permanente toujours prête à entrer en campagne et assez abondamment pourvue de cadres pour pouvoir en passer à ceux des éléments fournis par la levée en masse qui ne viendraient pas reprendre leur ancienne place dans ses rangs. Car, si on peut prétendre qu' « à la nation armée, il faut comme cadre l'élite sociale qui, dans la vie ordinaire, dirige son acti-

les 20.000 membres de la ligue navale anglaise et le courant d'opinion qui conduit les Etats-Unis au renforcement de leur marine militaire (Voir dans le nº de *die Woche*, 6 avril, 1904, *Der deutsche Flottenverein und die augenblickliche politische Lage von Otto Fürst zu Salm Horstmar, ersten Präsidenten des deutschen Flottenvereins*, et dans le *Bulletin* d'août 1905 de la Ligue maritime française : *Guillaume II et la puissance maritime allemande*, par Georges Fayolle.

vité pacifique » (1), cette élite ne peut donner aux formations de réservé un nombre suffisant d'officiers instruits, entraînés au moral comme au physique et tenus au courant des modifications fréquentes que le perfectionnement des armes ou le changement des institutions apportent dans les méthodes tactiques. De trop nombreux jeunes gens y manquent du goût et des aptitudes voulues, d'autres sont empêchés de se tenir le corps et l'esprit en haleine en vue de la guerre, par les nécessités même de leur existence quotidienne. Des préjugés (2), des habi-

(1) G. G. (C. Gilbert), *La question des cadres*, *Nouvelle revue*, 1er juin, 1er et 15 juillet, 1888.

Pendant les guerres de la 1re république et du 1er empire, les classes inférieures de la population fournirent aux armées françaises beaucoup d'officiers et de généraux, quoique en nombre moins grand qu'on ne le croit parfois (Voir G. Moch, *L'armée d'une démocratie*, Paris, 1900). Mais ce serait une erreur de penser qu'il en pourrait être encore ainsi à l'avenir. C'est grâce aux désordres de la Révolution que se sont produites les circonstances qui ont révélé la valeur des Lannes et des Soult; et c'est la longue durée des guerres qui a permis à ces grands soldats de développer leurs talents militaires. Les campagnes futures seront trop courtes pour qu'on puisse y acquérir quelque expérience sérieuse avant qu'elles soient terminées. A la pratique qu'on ne peut avoir, il faut donc suppléer par la théorie. Pour cela, comme par suite de la présence à l'armée de « la jeunesse instruite qui sera la plus prompte à tout mettre en question, ordres et chefs » et dont souvent « la supériorité intellectuelle ne servira qu'à affaiblir la discipline », (Voir *L'armée et la démocratie*, Paris, 1880) il est indispensable que les officiers, par leurs connaissances professionnelles et leur culture générale, appartiennent à la partie éclairée de la nation, sans quoi ils ne pourraient avoir, dès le début des opérations, l'autorité morale nécessaire à leur commandement.

(2) Il est bon de combattre les préjugés injustifiés, mais tant qu'ils existent, il serait aussi déraisonnable de n'en pas tenir compte dans l'établissement des institutions qu'il serait funeste de négliger dans la législation l'existence des penchants criminels sous prétexte qu'ils sont mauvais et anormaux.

tudes, des difficultés de toutes sortes, s'opposent enfin dans la vie de tous les jours à « la fusion entre le cadre actif et le cadre auxiliaire » (1) et même à la liaison des éléments du second, si bien qu'à la mobilisation, il faut renforcer ces derniers par des officiers tirés des corps permanents, afin d'assurer la cohésion des réserves et leur union avec l'armée de première ligne. Or, quelles que soient les qualités des officiers que les populations civiles fournissent occasionnellement en temps de guerre, ils ne peuvent que dans une mesure très restreinte combler les vides produits ainsi dans les formations du temps de paix, sans affaiblir cette connaissance que les chefs et les soldats y ont les uns des autres et qui, avec la confiance réciproque qu'elle engendre, constitue une bonne partie de la valeur de la troupe.

Pour que les officiers de l'armée permanente qui sont destinés à concourir à l'encadrement des réserves soient à la hauteur de leur tâche, aussi bien que ceux qui restent dans les unités actives, il faut qu'ils soient comme eux, presque continuellement exercés à la pratique du commandement. Il est indispensable pour cela que les diverses unités ne soient pas « réduites à l'état de maigres squelettes et de fantômes languissants » (2) et qu'elles comptent un nombre d'hommes tel qu'on ne soit pas obligé de réunir plusieurs d'entre elles en une seule, lorsqu'on veut manœuvrer avec des effectifs voisins de ceux du temps de guerre. Pour ce motif, comme à cause de la nécessité absolue de couvrir la levée en masse de tous les hommes valides et leur organisation en armées (3),

(1) G. G., *loc. cit.*

(2) MESSIMY, *La paix armée* (*Revue*, 15 juin 1903).

(3) C'est ce que M. G. Moch semble avoir perdu de vue dans son étude pourtant si fouillée et si intéressante à tant d'égards, lorsqu'il demande pour la France une organisation militaire semblable à celle de la Suisse, pays neutre et protégé par ses

les obligations militaires doivent fatalement comporter une présence assez longue sous les drapeaux. Pour une autre raison encore et qui est d'une importance capitale, la durée du service actif ne peut descendre au-dessous d'une certaine limite (1). C'est que si l'emploi du fusil peut être facilement et rapidement appris, si même, au bout de quelques semaines, des recrues peuvent présenter toutes les apparences d'une troupe bien instruite, l'endurance à la fatigue, l'éducation militaire ne s'acquièrent qu'à la longue et c'est « avec le temps seulement que s'obtient la discipline, pilier de l'armée et condition préliminaire de tout succès » (2).

montagnes (Cf. G. Moch, *L'armée d'une démocratie*, Paris, 1900).

Si le perfectionnement des moyens de communication permet à l'assailli de transporter rapidement à la frontière menacée des troupes considérables, il permet encore plus à l'agresseur d'amener aux points qu'il veut attaquer des masses telles que toute défense tentée par les seuls habitants serait illusoire, et que l'action ultérieure des troupes levées lors des premières hostilités serait d'avance paralysée.

M. Moch qui, à juste raison, demande que, suivant les principes exposés dans *La Politique expérimentale* de Léon Donnat (Paris, 1883) on n'adopte ni ne rejette aucun projet d'institution sans l'avoir soumis à l'épreuve de l'expérience, oublie que si, en Suisse, les miliciens peuvent être armés en permanence pour le plus grand bien du pays, en France l'armement des gardes nationaux a plus servi au désordre qu'au maintien de l'ordre établi ; il oublie aussi que si, en Suisse les corps des cadets donnent de bons résultats, l'essai des bataillons scolaires en France n'a pas été heureux.

(1) Si des considérations diverses ont fait adopter le service de 2 ans en France et en Allemagne, il n'est toutefois pas inutile de rappeler l'observation suivante de l'état-major allemand, citée par A. Chéradame dans *La question d'Autriche*. « La réduction du service à deux ans a eu pour effet de diminuer considérablement la force des unités de l'infanterie. En réalité, pendant plusieurs mois de l'année, il n'y a de disponible que des hommes d'une seule classe. »

(2) Introduction à plusieurs règlements allemands successifs

Pour bien des penseurs imbus d'idées antimilitaristes, ces dernières qualités sont, il est vrai, superflues à des citoyens qui défendent leurs foyers et leur liberté contre la conquête et l'oppression étrangères. Mais qu'est-ce au juste qu'une guerre offensive et qu'une guerre défensive ? Et quel est vraiment l'agresseur, de celui qui, pour empêcher une atteinte à son indépendance, passe le premier la frontière comme les burghers du Transvaal dans leur lutte contre l'Angleterre, ou de celui qui, par ses menaces, force son adversaire à prendre les armes ? Et puis, est-on libre de choisir la forme de guerre qu'on veut ? Le serait-on, que les vertus civiques ne donneraient la victoire à elles seules pas plus aujourd'hui qu'autrefois.

Est-ce que si, en avril 1792, les honteux désordres de Lille et de Valenciennes furent commis surtout par des soldats de ligne pris de panique, les excitations révolutionnaires n'avaient pas au milieu d'eux propagé l'indiscipline, brisé toute cohésion, effacé tout sentiment du devoir militaire ? et n'est-il pas démontré à présent que malgré leur enthousiasme, les volontaires de la Première République eurent besoin d'être amalgamés avec des bataillons de vieilles troupes pour pouvoir sauver la Patrie et porter au-delà des frontières les principes énoncés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1) ?

Sans doute en 1865, lorsqu'ils furent licenciés, la plupart des combattants américains réunissaient toutes les qualités des meilleures armées régulières, mais ils les devaient à quatre dures années de campagne au début desquelles, leur manque complet de discipline entrava sou-

sur le service des armées en campagne dont le dernier en date est de janvier 1900.

(1) Camille Rousset, *Les volontaires* (Paris, 1871) ; A. Chuquet, *La 1re Invasion Prussienne ; La retraite de Brunswick, L'expédition de Custines, Wissembour* (Paris, sans date).



vent les entreprises de leurs généraux. Et si, en dehors de ceux qui étaient d'anciens élèves de West-Point, plusieurs de leurs capitaines témoignèrent de réels talents, ce fut seulement lorsque de nombreuses épurations eurent éliminé des corps d'officiers les éléments médiocres, lorsqu'enfin dans tous les grades, les chefs de valeur eurent été instruits par l'expérience des combats (1).

Il y a quelques années, quand les Etats-Unis soutinrent l'insurrection cubaine contre l'Espagne, le peuple espagnol, si riche en traditions de gloire, n'avait plus qu'un patriotisme de surface. Son gouvernement était esclave de la routine, ses fonctionnaires égoïstes et incapables, son administration si déplorable qu'il fallut « recourir à des représentations de gala et à des courses de taureau pour se procurer les fonds d'une guerre contre un des pays les plus riches du monde ». Il ne put mettre en ligne que des multitudes d'hommes plus ou moins bien armés, « dont le courage n'était soutenu que par la terreur des codes militaires » et « manquant de tout ce qu'il faut à une armée qui fait de longues marches en campagne » (2). La lutte fut si brève qu'en dehors de leurs forces régulières les Etats-Unis n'y employèrent que quelques faibles corps de volontaires ; et son issue fut décidée avant tout par la victoire de la marine américaine, remarquablement puissante par l'armement et l'outillage de ses navires, comme par l'entraînement méthodique de ses équipages.

En 1900, il fallut au Transvaal plus de 250.000 hommes à lord Roberts pour venir à bout de 40.000 combattants boërs. Mais de ces 250.000 hommes, les anciens soldats

(1) Cf. J. SCHEIBERT, *La guerre civile aux Etats-Unis d'Amérique* (traduction du C^ne^ Bornecque, Paris, 1876) ; voir en particulier le rapport du Général Mac-Dowel commandant en chef l'armée du Nord à la bataille de Bull Run (21 juillet 1861).

(2) Cf. G. FERRERO, *loc. cit.*

formaient à peine le quart ; le reste n'était, avec des réservistes peu nombreux, que des miliciens à peine exercés, des volontaires sans instruction, des enfants n'ayant jamais tiré un coup de fusil. Le tout était commandé par des officiers souvent trop jeunes, séparés de leur troupe par la trop grande différence des conditions sociales, et dont l'incontestable bravoure s'accompagnait d'une ignorance presque absolue des pratiques de la guerre. A la fin de 1899, les Boërs, qui, par leur habitude du cheval, leur accoutumance aux dangers, aux privations, à la fatigue, leur habileté extraordinaire au tir étaient individuellement des combattants exceptionnels, possédaient encore la supériorité numérique. Faute de discipline, ils ne purent cependant pas prendre l'offensive, tirer parti du désarroi de leurs premiers adversaires et les jeter à la mer, ce qui eût, peut-être, assuré l'indépendance de leur patrie et l'intégrité de leur territoire. Lorsque, sous le commandement de Dewet et de Botha, une élite de 15 à 20.000 partisans accomplit les hauts faits qui excitèrent l'admiration du monde entier, ces hommes depuis longtemps sans foyer, sans famille, animés du courage le plus désespéré, s'étaient soumis à une véritable organisation militaire (1), et à force d'avoir combattu côte à côte, présentaient bien plus que l'armée anglaise les qualités des troupes régulières (2).

(1) Cf. *Carnet de campagne de Villebois-Mareuil* (Paris, 1900) ; G. Gilbert, *La guerre sud-africaine* (*Nouvelle Revue*, 1er juillet 1901) ; Fournier, *La guerre sud-africaine* (*Revue militaire des armees étrangères*, avril et août 1901).

(2) Cf. Gilbert, *La guerre sud-africaine*. Dans (*Lessons of the War for America and England* (*North-American Review*, février 1905), le lieutenant général, A. W. Pollock, écrit : « c'est très bien de nous vanter des milliers de volontaires qui se présentèrent pour servir aux Philippines et dans le sud-africain, mais nous ne devons pas oublier qu'en règle générale ces volontaires qui accouraient avec tant d'ardeur vers le front ne tardèrent pas

Aussi, jusque dans la confédération helvétique, des voix autorisées s'élèvent pour proclamer hautement la nécessité d'enraciner au cœur des jeunes gens « ces vertus militaires de subordination, d'esprit de corps et de courage qui sont aussi précieuses pour l'homme psychique que pour l'homme physique, l'assouplissement des membres et l'endurcissement à la température (1) ». Pour y réussir, c'est à peine si une année de soins assidus peut suffire, de l'avis même des penseurs qui, tout en désirant le plus la formation des Etats-Unis d'Europe et le règne de la paix universelle, savent voir autre chose que leur propre rêve et n'oublient pas quels dangers les multitudes asiatiques pourront faire courir un jour aux races blanches (2).

Suffisante pour donner une instruction et une éducation militaires convenables à tous les jeunes gens valides, la durée obligatoire du service dans l'armée permanente ne doit pas être telle qu'elle absorbe trop de leur temps et de leurs efforts. Ce serait nuire en effet au bon fonctionnement des organes de défense et d'attaque, que de les laisser se développer dans la nation au détriment des organes d'entretien, de direction et de production. L'effectif le plus élevé que les ressources en hommes et en argent permettent d'armer et de tenir sous les

longtemps à réclamer leur renvoi dans leurs foyers. » Dans *Is the United States Prepared for War* (*North American Review*, de février et mars 1906), Huidekoper montre, documents en mains, combien peu les Américains doivent faire fond sur leurs milices.

Dans *La nation armée*, Von der Goltz fait remarquer que c'est une erreur d'invoquer les défaites d'Iéna et d'Auerstaedt contre les armées formées de soldats servant de longues années, car à part un petit nombre d'hommes recrutés dans tous les pays par les racoleurs, l'armée prussienne n'était alors, à proprement parler qu'une milice.

(1) Cf. STEIN, *loc. cit.*

(2) *Ibid.*

armes, un grand nombre d'exigences sociales, les facilités ou les difficultés qu'on a de trouver des engagés et des rengagés sont donc à considérer dans la fixation de la durée du service actif obligatoire, aussi bien que la nécessité de faire alterner les périodes de repos et les périodes d'effort dans l'entraînement du soldat et dans sa préparation à une mise en condition rapide si, après sa libération, il vient à être rappelé sous les drapeaux (1), aussi bien encore que l'impossibilité d'instruire les recrues des troupes à cheval dans le même temps que celles des troupes à pied (2).

Toujours trop longue aux yeux de ceux à qui on l'impose, l'obligation d'être à l'armée, à l'âge où l'on est le plus avide d'indépendance, le plus grisé par le sentiment de son individualité, est une rude contrainte pour la plupart des jeunes gens. Toujours aussi, surtout lorsque la paix dure depuis longtemps et que rien ne la menace, les charges qui résultent de l'armement et de l'entretien des forces militaires semblent extrêmement lourdes à ceux qui les supportent.

Il est donc naturel que le rêve d'un désarmement général comme celui d'une entente universelle aient depuis des années hanté bien des hommes.

Beaucoup en sont même venus à englober dans la même horreur de la guerre et de la paix armée, les institutions guerrières et ceux qui les soutiennent. D'autres, pour avoir, dans leur imagination, paré tous les militaires des inégalables vertus d'un Bayard ou d'un La Tour

(1) Cf. Dr LEITENSTORFER, *Das militärische Training*, Stuttgart, 1897 ; Dr TISSIÉ, *La fatigue et l'entraînement physique*, Paris, Alcan, 1903.

(2) « Je ne m'attacherai pas à l'exemple de l'Allemagne où la durée du service militaire varie entre six mois pour le train et trois et même pratiquement quatre ans pour la cavalerie ». G. MOCH, *L'armée d'une démocratie*.



d'Auvergne, ont pris en aversion les militaires de la réalité, comme d'autres encore ont pu les haïr par suite d'une inconsciente envie des frivoles avantages que leur vaut parfois leur uniforme, ou par suite de l'antipathie si souvent instinctive aux hommes d'étude à l'égard des hommes d'armes (1). Ils restent inattentifs à des actes de dévouement comme celui de ce dragon qui, à l'assaut de Coglie, pénétra dans une maison en flammes, pour arracher un enfant à la mort ; à l'humanité des zouaves de Bugeaud allant porter de l'eau aux Kabyles qu'ils venaient d'acculer sur le grand pic de Chamba ; à la générosité du général Mirabel relevant une chaumière espagnole détruite dans la bataille : à la charité de ce soldat prussien qui, chargé à Limetz d'incendier une maison, jeta sa bourse aux habitants lorsque le feu les chassa, et à tant d'autres exemples de bonté, de discipline et d'honneur que citeraient les « morales en action » d'autrefois. En revanche, ils cherchent dans les différents pays et aux différentes époques, toutes les violences et les immoralités reprochées aux soldats et en concluent que « le militarisme constitue une véritable école du crime » (2).

Cependant, lorsqu'ils veulent étudier la psychologie de l'homme de guerre, avec une méthode rigoureusement scientifique, ils sont, par la logique même de leur documentation, conduits à reconnaître que la criminalité militaire est tout à la fois une conséquence des prédispositions individuelles et une conséquence de l'imitation collective due à l'exercice d'une profession commune (3). Ils sont conduits à reconnaître aussi que sa grossièreté habi-

(1) « Quis fuit horrendos primus qui protulit enses ?
« Quam ferus et vere ferreus ille fuit !
TIBULLE (*Elégie*, 10. Livre I).

(2) Cf. A. HAMON, *Psychologie du militaire professionnel* (Nouvelle édit. Paris, 1904).

(3) Cf. A. HAMON, *Loc cit.*



tuelle est incompatible avec les formes plus subtiles données à la criminalité de certaines catégories sociales par les métiers plus raffinés qu'on y exerce ; et qu'à cause de son raffinement, cette dernière reste bien souvent occulte, alors que les circonstances de la vie quotidienne révèlent jusqu'aux tares les plus secrètes des militaires.

Peut-être est-il téméraire d'affirmer, avec l'auteur des *Lettres de Malaisie* (1), que la condition des armées en campagne offre un exutoire aux instincts de violence et donne aux individus mal adaptés à la vie normale dans les sociétés civilisées, l'occasion de s'abandonner à la brutalité de leurs passions pour le seul bien de leur groupe social ? Mais sûrement la régularité d'une existence constamment soumise à la discipline a une influence salutaire atténuant et déviant vers des fins souvent utiles les mauvais penchants de nombreux hommes qui, laissés à eux-mêmes, dans leur milieu originaire, y deviendraient des malfaiteurs (2).

Les armées, et principalement les armées nationales, participent à la moralité des peuples parmi lesquels elles vivent. Par conséquent, avant de juger de leurs vices et de leurs vertus, il conviendrait d'établir la relation existant entre le nombre des faits délictueux qui s'y commettent et celui de leurs soldats, puis de la comparer à la relation existant entre les délits et les crimes commis

(1) Cf. Paul Adam (*Lettres de Malaisie*), Paris, 1900.

(2) Cf. les différents rapports faits par M. Baillière secrétaire général de la « Société de patronage des jeunes adultes détenus dans les prisons du département de la Seine » notamment celui de 1904 ; Cf. aussi les rapports faits à « la Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative », qui s'occupe à la fois des jeunes détenus élevés dans les colonies pénitentiaires, des enfants assistés moralement abandonnés, et des mineurs condamnés.

dans chacune des autres classes de la société et le nombre de ceux qui les composent. Il faudrait ensuite juger certains faits, comme les violences exercées par les vainqueurs dans les villes prises d'assaut, d'après la psychologie collective qui nous enseigne que lorsqu'une foule se passionne, ce sont toujours les plus violents et les pires qui la mènent (1) ; avant de porter un jugement sur des faits anciens ou sur des actes accomplis de nos jours à l'étranger, il serait surtout nécessaire de ne pas s'en rapporter uniquement au critérium qui nous est propre à nous, Français d'aujourd'hui.

En Angleterre, où, pour les peccadilles qu'ils commettent, des châtiments corporels sont encore infligés aux collégiens qui mettent une fierté toute virile à en supporter vaillamment les douleurs (2), des voies de fait d'un supérieur sur ses subordonnés sont loin d'avoir, par exemple, la même gravité qu'en France, où la diffusion, jusque dans les plus basses classes sociales, d'idées assez délicates sur le point d'honneur, en même temps qu'une certaine exagération de la sensibilité ont rendu absolument exceptionnels ces moyens disciplinaires vis-à-vis des enfants et les ont fait remplacer par des peines qui seraient peut-être plus insupportables à de petits Anglais. Il en est de même en Allemagne, où les châtiments corporels abolis seulement partiellement (3), dans l'armée, en 1808, ont continué jusqu'aux années dernières à être appliqués aux mauvais sujets qui constituent la deuxième classe des soldats.

Dans l'appréciation des actes reprochés aux militaires, il faudrait tenir compte encore des circonstances dans

(1) Cf. Scipio Sighele, *La foule criminelle*, Paris, 1901.

(2) Voir le livre bien connu *Tom Browns School Days*.

(3) Cf. Fritz Hœnig, *Die Mannszucht in ihrer Bedeutung fur Staat, Volk und Heer*, Leipzig (sans date).

lesquelles ils ont été commis et examiner si celles-ci ne sont pas leurs seules causes. Pourquoi faire une différence entre les écarts génésiques auxquels on accuse les soldats de se laisser aller dans les casernes et ceux qui se produisent partout où il y a agglomération prolongée de personnes du même sexe (1), entre ceux que l'on impute principalement aux troupes coloniales et ceux auxquels se livrent parfois les colons et même les fonctionnaires de tout ordre, dans les contrées d'outre-mer où ils sont habituels aux habitants(2)? Pourquoi blâmer exclusivement les militaires de n'avoir, dans ces pays, qu'un souverain mépris des biens et des personnes des indigènes, et ne pas s'indigner des exactions des colons, des traitants, des hommes de loi et même des administrateurs civils (3); ni condamner la manière dont les fermiers boërs se débarrassent à coups de fusil des Boschimans qui approchent de leurs villages (4), ou la façon dont aux Etats-Unis la population blanche tout entière viole, vis-à-vis des hommes de couleur, les règles les plus impératives du droit, comme celle de la plus élémentaire humanité (5)? Pourquoi enfin voir dans l'obéissance imposée par la discipline militaire, un enseignement de la servilité et ne pas en voir un dans la subordination aux supérieurs hiérarchiques civils, subordination qui, dans

(1) Cf. J. ARNOULD, *Eléments d'hygiène.*

(2) Cf. CORRE, *Ethnographie criminelle.*

(3) Cf. CORRE, *Loc. cit.*; C. de SAINT-AIGNAN, *La situation en Algérie* (*Nouvelle Revue*, 1re juillet 1901); le rapport de la commission d'Enquête sur l'état indépendant du congo *Bulletin officiel du Congo*, 4 novembre 1905; Paul LOUIS *Le Coloniatisme*, Paris, 1905; les débats du Reichstag allemand en décembre 1906, à propos des colonies africaines.

(4) A. DE PRÉVILLE, *Les sociétés africaines*, Paris, 1894.

(5) D. E. TOBIAS, *Blancs et noirs aux Etats-Unis*, 1er et 15 août 1904 (*Revue*). Voir aussi B. KIDD, *L'évolution sociale*, traduction Le Monnier, Paris, 1896.

certaines professions, peut aller jusqu'à contraindre l'inférieur non pas seulement à exécuter les volontés de ses chefs, mais encore à exposer et à soutenir leurs idées contre ses propres convictions,pourquoi ne pas en voir un non plus dans la complaisance du commerçant et de l'industriel vis-à-vis de leurs clients, ou dans la soumission de bien des artistes et de bien des écrivains aux caprices de la mode, aux jugements du public, à l'arbitraire des critiques et des marchands (1)?

Les hommes gardent, aujourd'hui encore, de trop nombreux et trop profonds souvenirs de l'animalité originelle pour qu'on ne puisse aisément découvrir des tares innombrables et de toute espèce, dans quelque catégorie sociale que ce soit, pour qu'on ne puisse facilement reconnaître dans l'esprit des meilleurs d'entre eux le souci de l'intérêt personnel et les mauvais instincts toujours vivaces, malgré l'éducation qui les voile.

Aussi, pour juger de la valeur éducative bonne ou mauvaise du militarisme, le mieux est de comparer la criminalité des peuples qui ont subi le plus profondément l'influence des institutions guerrières avec celle des peuples les moins militarisés.

Nul pays n'est dans la réalité moins imprégné peut-être de militarisme que l'Italie (2), pourtant il ne se commet probablement nulle part ailleurs autant d'homicides. La nation prussienne s'est formée par la guerre, la première, elle a rendu le service militaire obligatoire pour tous ; elle est si enthousiaste de son armée qu'un homme

(1) Depuis le simple caporal jusqu'au général en chef, tout supérieur militaire n'a-t-il pas autant à donner des ordres qu'à en exécuter ? et plus que le savoir, plus que l'intelligence, le caractère n'est-il pas indispensable à celui qui commande et, selon l'expression de Moltke, a le mérite supérieur de la responsabilité.

(2) G. Ferrero, *loc. cit.*

d'Etat comme Bismark s'honorait d'être colonel de cuirassiers dans la landwehr; pourtant les assassinats y sont moins nombreux que dans la plupart des autres pays. Et si c'est en Angleterre qu'il y a la criminalité la moins élevée (1), il ne faut pas oublier que « peu de pays sont plus fiers de leur histoire militaire et plus orgueilleux de leur puissance navale (2) ». Le fait que la population est généralement assez instruite en Prusse et en Angleterre, tandis qu'elle l'est fort peu en Italie n'y est pour rien, car les statistiques enseignent précisément qu'à moins d'être très grande, l'instruction excite plutôt les penchantscriminels qu'elle ne les refrène (3).

Dans les traditions que les armées modernes ont héritées des armées d'autrefois, il peut y avoir encore des coutumes mauvaises qui rappellent le temps où

(1) Dans son *Atlante antropoligico-statistico* (Turin), Ferri classe les peuples de l'Europe au point de vue de l'homicide dans l'ordre suivant :

Homicides pour 1 million d'habitants.

Italie	96,9	Belgique	14,4
Espagne	76,7	Suède	12,4
Hongrie	75,4	Irlande	10,8
Roumanie	40,4	Danemark	10,7
Autriche	24,4	Allemagne	10,7
Portugal	23,8	Angleterre	5,6
Suisse	16,4	Hollande	5,6
France	15,7	Ecosse	5,1
Russie	14,4		

Il y a lieu en outre de remarquer que dans le sud de l'Italie, là où les populations italiennes fournissent les moins bons soldats, la criminalité violente est de 460,49 pour 100.000 habitants, tandis que dans l'Italie du Nord, qui donne à l'armée italienne ses meilleures troupes, elle est seulement de 142,67 pour 100.000. Voir Alfredo NICEFERO, *L'Italia barbara contemporanea*, Milan, 1898. Voir aussi, G. TARDE, *La criminalité comparée*, Paris, F. Alcan 1902.

(2) G. FERRERO, *loc. cit.*

(3) G. TARDE, *La criminalité comparée.*

seules la guerre de position et la tactique de l'ordre linéaire étaient possibles avec des mercenaires recrutés dans la lie de la populace et maintenus uniquement par la rigueur et la sévérité. Mais avec les conceptions stratégiques d'aujourd'hui, avec les formes tactiques nouvelles et l'emploi de la nation armée, de plus en plus « dans la guerre tout est moral » (1). La discipline passive inspirée uniquement par la crainte des punitions ne peut plus suffire au soldat. Dans les campagnes de l'avenir, il devra endurer la fatigue, les privations, et résister à mille suggestions démoralisantes. Au milieu des plus grands dangers, il devra toujours connaître sa manœuvre (2), tendre toute son intelligence, toute sa volonté pour agir sans cesse en vue du succès des siens, même sans témoins, même sans ordres (3). Aussi lui faudra-t-il, en plus du courage et d'une certaine dose de jugement, une discipline active fondée sur les sentiments du devoir et de l'honneur, il lui faudra encore la foi patriotique, la confiance en soi, en ses camarades, en ses supérieurs.

Dans l'armée française elle-même, la plupart des officiers ont semblé croire longtemps que toute l'éducation, toute l'instruction du soldat consistait dans un dressage machinal aboutissant à une sorte d'automatisme ; c'est qu'en dehors de la discipline passive, les règlements militaires négligeaient le rôle des facteurs moraux à la guerre. Cependant les plus célèbres parmi les entraineurs d'hommes, les plus réputés parmi les instructeurs se sont rendu compte que pour donner à la troupe sa plus grande puissance guerrière, il faut développer toutes ses

(1) Lettre de Napoléon à Clarke, 10 octobre 1809.

(2) Aphorisme de Souvarow.

(3) Cf. Von Tellenbach, *Intelligenz und Moral als Grundlagen moderner Truppenausbildung und moderner Truppenführung*, Berlin, 1871.

énergies psychiques, non seulement par l'exemple et l'accoutumance à ce qui semble être le danger, mais encore par l'équité (1), « par la rigoureuse observance du règlement, par le soin qu'on prend du soldat, par la justice, la droiture et l'humanité dans tous les rapports qu'on a avec lui » (2). A leur suite, presque tout le monde dans les armées européennes s'est peu à peu convaincu que la plupart des vertus civiques et des vertus privées sont aussi des vertus militaires (3). Ceux qui croient que l'homme n'est à aucun moment de sa vie placé dans de meilleures conditions, pour apprendre à maîtriser ses instincts et à agir avec conscience, loyauté, énergie, comme pour acquérir des habitudes d'ordre, d'exactitude, de propreté, que pendant son passage sous les drapeaux, sont devenus nombreux. Beaucoup vont même jusqu'à estimer qu'aux heures où la fatigue causée par les exercices du terrain de manœuvres ou du service en campagne *oblige* à interrompre le travail purement militaire, cela peut être un repos et un profit pour l'esprit du soldat que d'être parfois distrait des théories guerrières habituelles, par des leçons familières sur des sujets de science ou encore sur les choses du métier qu'il exerçait dans la vie civile (4).

(1) Cf. G. de Brack, *Avant-postes de cavalerie légère* (1831) ; Gal Bigot, *Graf Saint-Quentin*, Von eimen deutschen Soldaten (Leipzig, 1847). G^al^ von Schmidt, *Die Erziehung des Soldaten* (Berlin, 1894) ; G^al^ v. Pelet-Narbone, *Der Kavallerie-Dienst*, 4e édition, Berlin, 1897 ; Gal Cardot. *Education et instruction des troupes*. Voir encore l'Instruction pratique française sur le service de la cavalerie en campagne et l'introduction au règlement d'exercices de la cavalerie autrichienne de 1887.

(2) G^l^ Dragomiroff, *Discipline, subordination, marques extérieures de respect*, traduit du russe par le commandant Moulin, 1894.

(3) Cf. les Kriegsartikel régissant l'armée allemande depuis le 31 octobre 1872.

(4) A condition, bien entendu, que l'on ne fasse aucunement

D'autres encore, convaincus qu'en général l'homme qui est passé par le régiment y reste d'autant plus attaché qu'il a tiré plus de bénéfices de son temps de service, voudraient que, dans l'intérêt de la patrie, dans celui du peuple et de la société tout entière, on s'efforçât de développer chez le soldat, outre les qualités purement guerrières, toutes celles qui lui seront précieuses dans le cours de son existence. Dans ce but on tâche en France de lui faire comprendre les avantages de la mutualité et de l'initier par sa pratique à la solidarité sociale. De leur côté, en Saxe et en Prusse, les ministres de la Guerre se sont récemment occupés de la possibilité d'accorder à l'homme de troupe une solde d'épargne qui s'accumulerait pendant son séjour sous les drapeaux et lui serait remise seulement à son retour dans ses foyers, de façon à l'aider à vivre quelque temps après sa libération et surtout à lui donner le goût de l'économie.

On prétend, il est vrai bien souvent, que le perfectionnement des institutions et les modes nouveaux de la production industrielle rendent inutile aujourd'hui la fonction pédagogique des armées permanentes, parce que de tous les efforts qui y sont accomplis pour affermir chez l'homme les plus précieuses aptitudes morales, ceux-là seuls sont réellement féconds qui visent à développer avec le sentiment du point d'honneur la subordination et la bravoure guerrière.

Mais ce n'est là qu'une illusion, car ces dernières qualités ne peuvent guère être cultivées attentivement en dehors des milieux militaires, et une société où elles feraient défaut ne pourrait longtemps subsister.

Quelque conscience que les hommes puissent acquérir

de ces leçons un service commandé et que ceux qui les donnent aient la compétence nécessaire. — Depuis quelques années, on a commencé à mettre ces idées en pratique dans les armées française et italienne.

dans un même groupement de la solidarité qui les unit les uns aux autres, ils ne pourront jamais, sans perte de temps et sans vaine dépense d'énergie coordonner leurs forces en vue de l'action voulue au moment opportun et au point qu'il faut, s'ils n'en subordonnent l'emploi à la direction exercée par une petite élite supérieure en intelligence (1).

Quelque profonde aussi que soit la paix où ils vivent et quelque sublimité que puissent avoir les formes en quelque sorte abstraites, mais un peu passives, du courage du médecin se dévouant au salut de ses malades ou de celui du savant qui risque sa vie dans une expérience, ces modes élevés de l'héroïsme ne pourront suffire aux masses humaines.

Le courage brutal, mais actif, du soldat marchant à l'assaut sera toujours nécessaire pour assurer le maintien de l'ordre et la protection des faibles, tant qu'il y aura des rivalités entre les individus, tant que dans les penchants hérités de toutes les innombrables séries de leurs ancêtres, les hommes garderont des traces de l'égoïsme grossier et de la sauvagerie des plus lointains parmi eux. Et des milliers d'années s'écouleront avant qu'il en soit autrement puisque, ainsi qu'il a été vu, l'influence de l'éducation individuelle sur les instincts héréditaires est très faible et qu'elle demeure absolument inefficace chez certaines natures mal douées. C'est là une des causes pour lesquelles le service militaire, accompli seulement vers la fin de la période où se forme l'esprit de l'homme et si court en comparaison de la durée totale de celle-ci, ne peut donner tous les résultats souhaités par les chefs qui instruisent et façonnent les troupes.

Parmi les griefs que, depuis Voltaire, les apôtres de la paix reprochent aux armées, un des plus graves est de

(1) Cf. Izoulet, *La Cité moderne*, Paris, F. Alcan, 1897.

contribuer à la propagation des habitudes d'intempérance et à celle des maladies vénériennes. Pour ce qui est des troupes métropolitaines, rien ne justifie plus aujourd'hu ces accusations. Non seulement l'ivrognerie est réprimée avec plus de vigueur par les autorités militaires que par les autorités civiles, mais encore une réglementation sévère a été établie dans presque tous les pays pour empêcher la consommation de l'alcool dans les casernes. Si malheureusement les soldats peuvent toujours s'enivrer dans les cabarets de leur garnison, cela ne leur arrive pas plus fréquemment qu'aux autres jeunes gens. Et maintenant que, dans bien des villes et des campagnes, les enfants contractent pour ainsi dire au berceau l'usage de l'eau-de-vie, on ne peut guère soutenir que c'est au régiment qu'on acquiert le goût des boissons alcooliques.

Il suffit aussi d'observer ce qui se passe dans les localités un peu importantes, lors des réjouissances publiques, et après tous les congrès de sociétés, ou tout simplement de regarder quelles voitures s'arrêtent les jours de marché devant les maisons de tolérance des petites villes pour se rendre compte que le penchant à la débauche n'est ni un privilège des militaires, ni un privilège des citadins. Il est infiniment probable que si l'on pouvait être aussi bien renseigné sur la fréquence des affections vénériennes dans la population civile que sur leur fréquence dans les troupes, on verrait qu'elles ne sont guère moins nombreuses dans les agglomérations urbaines et suburbaines que dans l'armée. Puis s'il n'est pas possible d'empêcher les soldats de « récolter celles qui sont cultivées dans les villes de garnison » (1), des mesures prophylactiques sont du moins prises pour empêcher les militaires à qui il arrive d'être atteints de maladies secrètes, de les propager à leur tour.

(1) J. Arnould, *loc. cit.*

Cependant l'accusation portée contre le militarisme d'avoir une influence pernicieuse sur l'état sanitaire de la nation n'est pas sans être en partie fondée.

Lorsqu'on tient compte de la sélection opérée par le recrutement, ainsi que des nombreuses réformes à l'aide desquelles l'armée se débarrasse de malades qu'elle renvoie mourir dans leurs foyers à plus ou moins longue échéance, on constate en effet qu'en France la mortalité militaire dépasse d'environ 3 0/00 celle que présenterait dans la vie civile (1) un groupe de jeunes gens composé de même façon. Malgré les progrès de l'hygiène, la morbidité et la mortalité n'ont diminué depuis 1870 que d'une manière insignifiante dans les troupes françaises comme dans celles de la plupart des nations européennes.

Cela tient en grande partie à la diminution du temps passé par les soldats sous les drapeaux. Il en résulte la nécessité d'une instruction plus intensive, exposant au surmenage les recrues un peu faibles de constitution ; il s'ensuit encore que la proportion des hommes ayant moins d'un an de service, c'est-à-dire de ceux qui présentent la moindre résistance aux agents pathogènes, s'est considérablement accrue (2).

Mais les exigences de la vie militaire sont bien loin d'être inséparables d'une forte mortalité. L'exemple de l'armée allemande qui perd annuellement une proportion deux fois moindre d'hommes par suite de maladies que l'armée française, en est une preuve d'autant plus évidente que la majorité des décès sont dus dans l'une comme dans l'autre à la fièvre typhoïde, maladie jusqu'à un certain point évitable et qui dans la période 1882-1901 a en-

(1) Mortalité militaire, 11 pour 1.000 ; mortalité dans la vie civile d'un groupe de jeunes gens composé de même façon que l'armée, 8 pour 1.000 (Marvaud, *Les maladies du soldat*, Paris, Alcan, 1894).

(2) Marvaud, *loc. cit.*



levé en France huit fois plus de soldats qu'en Allemagne (1).

Pour être moins accusées, les différences qui existent dans la morbidité et la mortalité causées dans l'armée française et dans l'armée allemande par les autres maladies contagieuses, prouvent qu'on améliore toujours l'état sanitaire des troupes en leur faisant appliquer avec soin les préceptes de l'hygiène.

Malheureusement, ni les autorités médicales, ni le commandement lui-même ne sont libres de choisir pour les troupes les garnisons les meilleures au point de vue hygiénique. En dehors des raisons financières qui obligent à conserver des casernements défectueux et à les habiter, il y a, avec les intérêts stratégiques, bien des intérêts locaux dont la considération influe sur leur choix. Et comme la pathologie des populations militaires ne fait en général que réfléchir la pathologie des populations civiles, parmi lesquelles elles vivent, il y a beaucoup de maladies qui ne pourront disparaître de l'armée qu'en disparaissant en même temps de certains milieux urbains.

En regard de la morbidité militaire dont l'élévation est peut-être due, en grande partie, à des diathèses qui se révèlent sous l'influence du dépaysement et de la fatigue, il convient du reste d'exposer les heureux résultats qu'obtiennent de l'apprentissage fait au régiment la plupart de ceux qui y passent.

Sans l'interruption apportée par le service militaire dans leur travail et dans leur genre de vie habituel, tous

(1) Armée française, 108.970 malades, 20.329 décès.
Armée allemande, 26.159 » 2.337 »

Cf. Dr Lowendhal, *L'Etat sanitaire des armées française et allemande*, *Revue*, 1er et 15 avril 1904. Cf. aussi *Préservation de la tuberculose dans l'armée*, par le Dr S. Bernheim et le Dr Tartière dans la *Revue* du 15 août 1905.



ceux que leur profession oblige à travailler dans des locaux fermés et à mener une existence sédentaire n'atteindraient pas leur plein développement thoracique et musculaire. Les pesées et les mensurations répétées des recrues incorporées en France, en Allemagne, en Angleterre, indiquent que chez la grande majorité d'entre eux, la capacité respiratoire, l'ensemble des muscles et le poids spécifique augmentent notablement pendant leur présence sous les drapeaux (1). Mais rien ne montre mieux combien, sous l'influence des exercices militaires, les mouvements deviennent plus aisés, la santé s'affermit et l'endurance à la fatigue se développe chez la plupart des hommes que la comparaison des troupes soigneusement entraînées avec les levées récentes. Formée de soldats exercés, l'armée française de 1805 put se rendre du camp de Boulogne en Moravie sans, pour ainsi dire, laisser de malades en route; en revanche, l'armée de 1809 tout aussi héroïque, mais composée de jeunes soldats, encombra les hôpitaux avant d'arriver à Vienne. En 1870-71, les Allemands, mieux préparés à la guerre que les troupes de la Défense nationale, eurent une proportion incomparablement moindre de malades, malgré les efforts qu'ils avaient accomplis au début de la campagne et quoique, à plusieurs reprises, la dépense d'énergie exigée d'eux par les marches forcées compensât largement la différence des conditions de logement et de nourriture.

S'il est incontestable que la pratique des jeux de force et d'adresse constitue un des moyens les plus efficaces de la culture physique, elle ne peut suffire à l'éducation et à l'entraînement du corps. Dès qu'un exercice cesse d'être un amusement et devient un sport, il se fait une distinction bien nette entre ceux qui s'y livrent. Les uns, excités par le désir de briller dans les épreuves

(1) Cf. O. Ammon, *Wiederholte Wägungen und Messungen von Soldaten* (*Militärärtz. Zeitschrift* Berlin, 1893).

sportives, s'y consacrent avec passion et ne tardent pas à s'exposer à tous les périls du surentraînement ; les autres, se rendant compte de leur impuissance à faire figure à côté d'eux, se dégoûtent de peines sans profit semble-t-il, et cessent de pratiquer des mouvements pour lesquels ils se sentent peu adroits. Aussi bien, les professionnels qui vivent de la pratique des sports sont à peu près seuls à s'y adonner, avec les quelques rares amateurs bien doués qui y trouvent du plaisir. Et ce ne serait guère le moyen d'augmenter le nombre de ces derniers que de supprimer ou de restreindre pour tous l'obligation d'endurcir méthodiquement son corps aux fatigues, en diminuant les exigences du devoir militaire.

L'exemple de la République Helvétique paraît indiquer qu'en faisant commencer l'éducation physique de l'homme à l'école primaire et en astreignant ensuite périodiquement les jeunes gens à des marches et des séances de tir, on obtiendrait d'excellents résultats (1). Mais chez aucune nation on n'aime les jeux athlétiques autant que chez le peuple suisse où, sur une population de trois millions, l'on compte cinquante mille hommes de tous âges faisant partie d'une société de gymnastique et participant activement à ses exercices (2). Il ne faut pas oublier non plus qu'autour de Lucerne, de Zurich ou de Genève, on peut faire d'incessantes excursions sans se lasser jamais des paysages grandioses qu'on traverse. Il serait loin d'en être de même autour de Chartres, dans la monotonie de la Beauce, autour de Reims, dans les plaines de la Champagne, ou autour de Lille, dans la Flandre industrielle. En obligeant les jeunes Français à des marches ennuyeuses, on n'arriverait qu'à leur faire haïr ces promenades en commun, si bien que les me-

(1) Cf. G. Moch, *L'armée d'une démocratie.*

(2) Cf. dans *Cosmopolitan* de mai 1904 : *The most athletic nation in the World by Hjelmar Hjorth Bojesen.*



sures prises afin de pouvoir diminuer leur temps de service sous les drapeaux, revêtiraient bien vite, à leurs yeux, le caractère d'une insupportable aggravation du militarisme (1).

Il y a dans les institutions militaires comme dans toutes les institutions humaines un mélange de bon et de mauvais, et les principes sur lesquels elles sont fondées ont moins de valeur par eux-mêmes que par la façon dont ils sont appliqués. Aussi, de la part des penseurs les plus férus d'humanitarisme, il serait peut-être plus judicieux de chercher à employer l'énorme puissance de la coordination et de la subordination militaire au bien intérieur des nations que de se répandre en virulentes invectives contre le « Moloch militariste ».

Comme jadis les Romains, peut-être nous serait-il possible aujourd'hui de retenir aux colonies une partie des soldats qui y ont servi en leur donnant, avec de légers subsides, des terres à condition de les cultiver. Ne pourrait-on ainsi débarrasser la métropole des éléments qui, inadaptés aux conditions de la vie civilisée, n'y sont que des agents de désordre, tandis qu'encadrés dans une organisation semblable à celle des confins militaires autrichiens d'autrefois, ils pourraient outre-mer assurer la garde de nos possessions coloniales ?

Comme Napoléon, pour renforcer plus vite ses armées durant ses guerres lointaines, faisait établir sur leurs lignes de communication des dépôts de convalescents, peut-être nous serait-il facile, pendant notre paix armée, de réunir, pour leur propre bien, comme pour celui de l'hygiène publique, les trente-six mille

(1) Pour ce qui est des enseignements qu'on peut tirer des exemples donnés par la Suisse, voir la note 3 de la page 189. En plus des inconvénients que présenterait en France l'obligation des exercices physiques pour les jeunes gens, il y aurait lieu de tenir compte des dépenses qui en résulteraient.

malingres environ qu'on incorpore tous les ans (1) et les moins mauvais des ajournés ? Qui sait si, en les rassemblant par petits groupes dans des casernements appropriés, bâtis sur des terrains particulièrement salubres et d'où la police sanitaire éloignerait les établissement suspects ; en les obligeant à un régime hygiénique où les plus pauvres trouveraient la nourriture qui a peut-être manqué au développement de leurs forces physiques ; en les soumettant à une progression d'exercices bien gradués et dirigés par l'autorité médicale, on n'arriverait pas à affermir leur santé et à les mettre à même de faire figure en cas de guerre comme troupes d'étapes ou de forteresse ? Les résultats obtenus en Allemagne dans les sanatoires créés par les compagnies d'assurances ouvrières permettent de le croire (2). Si même l'on ne sauvait des maladies qui les menacent qu'une partie des malingres, les dépenses faites dans ce but ne seraient-elles pas largement compensées ? puisque le plus précieux capital pour un Etat, c'est le grand nombre et la vitalité de ses populations.

Qui sait encore, si on ne pourrait employer utilement la loi sur le recrutement de l'armée dans la lutte contre la dépopulation, simplement en favorisant davantage l'avenir que le passé et en exonérant des charges militaires les plus lourdes, les appelés pères de famille de conduite honorable (3) ? On n'arriverait sans doute pas à relever

(1) Cf. Messimy, *loc. cit.* ; G. G. *La guerre sud-africaine* (*Nouvelle Revue*, 15 juillet 1901).

(2) Cf. Dr Sersiron, *Les phtisiques adultes et pauvres en France, en Suisse et en Allemagne* (Paris, 1898). — Les idées émises par l'auteur sur la possibilité d'incorporer des hommes faibles de complexion afin d'affermir leur santé viennent d'êtres confirmées par les résultats de l'expérience faites à Rouen dans un régiment d'infanterie où l'on a organisé un peloton de malingres soumis à une étroite surveillance médicale.

(3) L'expérience a montré que cette dernière condition serait

beaucoup par là la natalité française. Mais envahie chaque jour davantage par l'immigration étrangère et n'ayant plus, comme au temps de ses triomphes et de ses conquêtes, un prestige assez grand pour faire oublier à ceux qui viennent à elle leur origine et jusqu'à la forme même de leur nom, notre patrie a un intérêt pressant à ne rien négliger de ce qui peut augmenter le nombre de ceux qui appartiennent à la race créée par l'histoire sur son sol avec des populations apparentées les unes aux autres.

Par suite de la faiblesse croissante de la natalité chez elle et de la diminution de son importance numérique relative (1), autant que par l'effet de ses désastres de

nécessaire. Il y a trois ans, à la demande de la commission contre la dépopulation, l'autorité militaire a pris une mesure faisant faire aux hommes mariés leur service dans la garnison la plus voisine de leur résidence. Parmi ceux qui en ont profité se sont trouvés beaucoup d'individus de métier inavouable. Alors que dans la plupart des Etats américains, imbus des principes sélectionnistes, on aurait cherché à les empêcher de se reproduire, ils ont ainsi pu tirer mieux que jamais de leur vagabondage spécial les ressources auxquelles ils étaient accoutumés.

(1)

		Population (en millions)	Accroissement de la population		Excédent annuel des naissances sur les décès de 1851 à 1900
			En millions	°/o	
Autriche-Hongrie . .	1857 1901	28,6 42	18,4	64	460-997
Empire allemand. .	1852 1900	35,7 56,8	21,6	60	730-265
Royaume-Uni . . .	1851 1901	26,7 42	15,3	57	429-997
Italie	1851 1901	22 32,4	10,4	50	239·409
France	1851 1901	35,8 38,9	3,1	9	22-961

1870-71, notre nation non seulement a vu décroître, avec son ascendant politique, le rayonnement de son génie au dehors, mais encore est pénétrée chaque jour un peu plus d'éléments ethniques étrangers à son esprit et à ses traditions. Colonisant véritablement son territoire et exerçant une influence grandissante sur sa vie sociale tout entière (1), ces éléments sont une menace de dissociation contre laquelle, si rares que soient les avantages non exclusivement militaires qu'on puisse tirer des institutions guerrières, nous avons la conviction que la meilleure défense est dans l'éducation nationale donnée par l'armée. Nous sommes convaincus surtout que si notre patrie ne pouvait se vanter que de la floraison de ses arts, de ses ressources en plaisirs, du bien-être et de la vie facile de ses habitants, c'en serait vite fait d'elle.

(1)

	Moyenne annuelle des Admissions à domicile,	*des Naturalisations*
De 1850 à 1860.	221	121
De 1871 à 1880.	505	241
De 1881 à 1890.	2 165	1 524

Population étrangère

En 1851	379	280
En 1876	801	754
En 1901	1 037	778

Certains départements comptent une proportion énorme d'étrangers parmi leurs habitants, par exemple les Alpes-Maritimes qui en comptent jusqu'à 23,14 pour cent, les Bouches-du-Rhône 16,05, le Var, 13, 17, presque tous italiens, le Nord, 12,36, presque tous belges, les Pyrénées-Orientales 5,68, presque tous espagnols, la Seine, 5,35, Meurthe-et-Moselle 7,46, en majorité allemands, belges et italiens. Aujourd'hui « la population étrangère croît sur notre sol 13 fois plus vite que l'élément indigène » (Dr Rochas, *Revue scientifique*, 1887) ; certains économistes s'en réjouissent, il est vrai, en comparant les étrangers aux bœufs qu'il peut être plus avantageux d'acheter que d'élever, seulement les étrangers qui s'établissent en France sont non pas notre propriété comme les bœufs que nous achetons, mais au contraire des copropriétaires qui cherchent à nous évincer de notre bien.

On n'attache pas son cœur à un mauvais lieu, si fort qu'on s'y plaise, et seules sont vraiment aimées les patries qui sont grandes de gloire et qui savent exiger de leurs enfants les plus constants sacrifices.

Si, de peur enfin qu'une guerre de revanche ne suscite de nouvelles haines, nous souhaitons que la Justice Immanente en laquelle les Français ont tant espéré, résolve un jour au profit du Droit, par des voies pacifiques, la question toujours pendante d'Alsace-Lorraine, nous ne croyons nullement qu'en désarmant la première la France hâterait l'heure des justes réparations.

Quoi qu'on puisse penser de l'amour-propre national, ce ne serait sûrement pas en prenant l'attitude timide de la femme qui s'abrite derrière sa débilité que notre patrie gagnerait l'amitié d'un peuple rajeuni, grisé de sa puissance, convaincu de sa supériorité et considérant comme des vices la faiblesse et la sentimentalité dans la vie pratique.

Quoi qu'on puisse penser aussi du Droit et de la Force, c'est cette dernière qui fait la loi dans le monde et si on peut le déplorer au point de vue moral, ce n'est pas en s'indignant contre ce fait qu'on y changera rien, pas plus que ce n'est en s'indignant contre la maladie et la mort qu'on empêchera des êtres aimés de souffrir et de mourir.

Dans l'intérêt même de l'Equité, il ne faut donc pas que la France qui est la moins égoïste des nations laisse décroître sa puissance militaire et renonce à ce qu'elle croit être la Justice, car autrement elle ne ferait que contribuer au triomphe de la violence sur le Droit et l'Humanité !

APPENDICE

La Guerre, moyen de sélection collective (1)

Par le Dr F. Steinmetz

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

Pour bien des gens aujourd'hui, il n'y a plus le moindre doute à avoir sur toutes les questions qui, en dehors de la technique militaire, se présentent à l'esprit des hommes au sujet de la guerre. Les écrivains en parlent dans les revues, les romans et les brochures à bon marché, comme si la guerre n'était sûrement qu'une monstruosité haïssable, un odieux archaïsme, une tache gâtant la beauté de notre civilisation si parfaite par ailleurs. Les ligues pour la paix se prodiguent en discours et se répandent en écrits afin de convaincre le monde que rien ne serait plus aisé que de faire disparaître un pareil fléau. A les en croire, il suffirait de le dépeindre avec quelque insistante énergie pour que les hommes le prissent vite en

(1) Paru en allemand à Amsterdam en 1899 chez W. Versluys, sous le titre : *Der Krieg als sociologisches Problem.*

horreur, car jamais ils ne voudraient que le bien et le beau et ce serait seulement par erreur qu'ils feraient le mal.

Quel optimisme comique n'est-ce pas là ! et avec quelle candeur ridicule ne s'étale-t-il pas sous les formes multiples de l'anarchisme, du féminisme, du collectivisme et des rêveries sur la paix universelle ! Le pessimisme est-il donc passé de mode et le sens critique a-t-il donc pour toujours cessé de plaire ? Ou bien n'apercevons-nous que le mouvement fugitif des vagues passant à la surface de l'océan du monde sans pouvoir distinguer les courants durables qui l'agitent dans ses profondeurs ?

Combien n'est-il pas enfantin de garder une croyance superstitieuse en la force de la propagande, quand celle-ci reste si impuissante contre les instincts profondément enracinés ! Et la guerre n'est que l'expression concrète de tels instincts : elle existe partout et depuis toujours, malgré tous les malheurs qu'elle cause ; les nations les plus superbes recourent à elle aussi bien que les plus humbles. Ceux qui espèrent convaincre l'humanité de ne plus recourir à elle raisonnent avec la même naïveté qu'un homme bon et doux qui entreprendrait de chasser de la terre l'égoïsme, et la concupiscence, uniquement en donnant de bons exemples et en prononçant des sermons empoignants. Ils rappellent encore ces athées qui s'imaginent ébranler la foi des croyants en leur faisant des conférences ou en parodiant la bible devant eux. De telles plantes ont des racines profondes et ce n'est pas avec quelques injures et quelques secousses qu'on peut les arracher.

Bien que dans le domaine entier des sciences de la nature, on devrait être arrivé enfin à une conception exacte et complète des études qu'elles nécessitent, on en est toujours à employer la méthode du raisonnement abstrait pour tout ce qui concerne les phénomènes sociologiques, et l'on est loin encore de les étudier comme il

conviendrait. Tout homme un peu instruit qui lit son journal se croit à même de résoudre les problèmes qu'ils comportent. On ne se figure pas connaître quelque chose de l'astronomie ou de la géographie si l'on n'est pas un spécialiste de ces sciences ; et lors même qu'on est de la partie, on sait parfaitement et sans effort de modestie reconnaître les bornes de ses connaissances particulières.

On veut bien admettre aussi qu'on ne peut connaître l'histoire des manifestations de l'activité sociale, sans l'avoir étudiée. Mais on s'imagine toujours que, pour discerner quel est au juste l'état présent des sociétés, il suffit d'un coup d'œil perçant et d'un peu d'intuition. L'on ne se doute pas que d'habitude ce qu'on pense à cet égard n'est que le reflet de ses préjugés de parti et de ses préventions sentimentales ; l'on s'étonne encore moins que pour résoudre les problèmes de la physique on fasse usage de méthodes différentes.

Il semble facile d'examiner et de comprendre les faits sociaux, il est pourtant bien plus long et bien plus difficile de devenir capable d'aborder leur étude que d'acquérir l'instruction nécessaire à l'examen des phénomènes astronomiques. Ceux-ci sont simples,et ne peuvent avoir qu'une seule explication fournie par les mathématiques et la mécanique. Toute intelligence lucide peut apprendre l'astronomie : si élevés que soient les problèmes auxquels s'applique cette science, ils sont relativement faciles et clairs parce que leur objet est unique et parce que depuis bien longtemps ils ont été l'objet du calcul et des plus profondes méditations. Combien n'en est-il pas différemment des problèmes sociologiques dont aucun n'est simple ; et qui, se reliant tous les uns aux autres, sont d'une complexité extrême ! De longtemps on ne voudra le reconnaître et la généralité des hommes continuera à se croire la compétence nécessaire pour juger des faits sociaux, tels des ignorants qui lorsqu'il

s'agit de leur propre santé choisissent eux-mêmes entre l'homéopathie et l'allopathie. Que sans la moindre compétence, on puisse en décider ainsi, cela ne s'explique que bien difficilement, même dans les cas les plus pressants et lorsqu'on ne juge que de son propre intérêt.

En aucun des problèmes sociologiques il n'est possible d'atteindre à l'exactitude absolue, partout il ne peut y être question que d'une juste estimation des influences concomitantes. Ce critère si sûr qu'est l'expérience y fait défaut et, pour chercher leur solution, le penseur n'a d'autres moyens d'investigation que l'analyse et la comparaison. Lorsqu'il en a tiré le plus de renseignements et d'indications possible, il n'a que son jugement pour en apprécier la valeur. Il faut donc que son bon sens soit aussi exact et aussi sensible qu'une balance de précision, ce qui exige qu'il ait été affermi et aiguisé non seulement par des études approfondies, mais encore par une solide éducation (1).

Les diverses manifestations de la vie sociale sont toutes étrangement compliquées et dépendent d'une multitude de conditions simultanées ; c'est pour cela que la science sociale est encore si peu développée. Parce que d'innombrables circonstances empêchent que dans l'étude des sociétés l'observateur puisse faire une abstraction complète de sa personnalité, il est extrêmement rare de rencontrer un sociologue réellement compétent. Et si, pour la documentation, il peut y avoir quelque intérêt et quelque importance à connaître les discussions sociolo-

(1) La psychologie ne peut suffire pour expliquer les faits sociaux ; en effet, comme de Bonald l'avait déjà remarqué : « Ce ne sont pas seulement les individus qui constituent la société, mais la société qui constitue les individus » et la sociologie explique autant la psychologie qu'elle est expliquée par elle (*Note du Trad.*).

giques auxquelles se livre la foule et les aspirations politiques qu'elle montre, il ne faut pas y chercher une pensée un peu sérieuse; lorsqu'il s'agit des intérêts les plus considérables de l'humanité, c'est une ridicule prétention de sa part d'émettre une opinion.

Pour apprécier le degré de culture d'une nation, il pourrait suffire d'examiner quelles limites la coutume a fixées chez elle à la compétence de chacun. Chez les Chewsures du Caucase, un gamin de neuf ans donne déjà son avis sur tout et, chez les Indiens, on n'a besoin que de devenir vieux pour être considéré comme un sage. Chez les peuples incultes, tout le savoir est du domaine du prêtre, la plus grande partie de la technique lui appartient, c'est de lui que dépend la pluie comme la guérison des malades.

Au début de la civilisation, la philosophie embrasse toutes les connaissances, le philosophe est autorisé à juger de tout, l'ignorant commence seulement l'apprentissage du silence. De nos jours, l'homme de sciences n'a aucune peine à ne pas parler de ce qu'il ignore. Il n'y a que sur le seul terrain de la sociologie qu'il admet les incursions des barbares. On a beau laisser aux économistes de profession les questions monétaires et quelques autres du même ordre, chacun se croit compétent et s'exprime ingénument sur les parties les plus difficiles de l'économie politique comme aussi sur tout ce qui est au delà des limites mêmes de cette science. Personne, heureusement, n'y prête grande attention, justement parce que tout le monde se croit capable de se faire soi-même une opinion.

C'est encore et toujours à des dilettanti prétentieux qu'est livré le domaine immense des faits sociaux (1) qui

(1) Sous le nom de politique en Allemagne, on en traite çà et là, par aphorismes, une partie assez mal définie comme le montre la récente « Politique » de Von Treitschke; on s'y élève rarement au-dessus d'une causerie spirituelle et savante, et on n'y approfondit jamais rien.



ne ressortissent pas à l'économie politique. Pourtant bien nombreux sont les besoins autres que ceux qui ne sont pas purement matériels. On s'indigne contre l'aphorisme : Tous les faits sociaux, toute l'histoire sont conditionnés uniquement par des causes économiques. Mais on se dispense de donner des preuves positives du contraire et d'établir des disciplines scientifiques particulières pour l'étude de ces questions. C'est cependant ici que pour pouvoir éclairer l'opinion publique, il y a le plus instant besoin d'avoir une compétence bien reconnue.

La sociologie réunit, compare et met en œuvre ce que l'histoire, l'ethographie, la géographie et les autres sciences purement descriptives apprennent des phénomènes sociaux, tant qu'ils ne relèvent pas de l'économie politique. Mais parce que toute approbation et tout encouragement lui font défaut, elle n'accomplit pas d'aussi rapides progrès que l'intérêt considérable de son objet le laisse désirer.

Ce n'est pas impunément qu'on abandonne à des esprits mal préparés l'étude de tous ces problèmes d'une si haute importance. La manière dont on traite la question féminine(1)et le problème sociologique de la guerre le prouvent assez.

Des phénomènes infiniment lointains sont étudiés avec la plus fidèle attention et la sagacité la plus pénétrante ; malheureusement, sur la possibilité de la paix universelle on ne fait que des bavardages.

Il va de soi que je ne prétends pas venir à bout de traiter un tel sujet en quelques pages ; je voudrais du moins tenter de l'éclairer au reflet de considérations purement sociologiques.

(1) J'ai essayé dans une étude en hollandais de traiter à fond et dans ses principes la question de la femme, *Het féminisme*, Leydes, 1899.

CHAPITRE II

L'UTILITÉ DIRECTE DE LA GUERRE DANS LE PASSÉ ET LE PRÉSENT

Examinons d'abord quelle est la fonction *directe* de la guerre.

Elle est avant tout l'expression concrète des besoins d'extension et de conservation personnelles ; comme telle, elle peut être offensive ou défensive suivant qu'elle résulte du premier ou du second de ces besoins. Mais toujours elle implique une certaine agressivité, le pouvoir et la volonté d'user de la force pour atteindre au but : deux qualités qui manquent à ce que les lièvres et Tolstoï ont pour idéal.

Dans les temps primitifs, la conservation de l'individu ne faisait qu'un avec celle du groupement auquel il appartenait, elle n'avait rien encore de personnel. C'est seulement lorsque l'accroissement des groupes humains a permis à l'individualisme de naître que l'individu put assurer sa propre conservation indépendamment de celle de son groupe social.

Comme les ressources en vivres étaient restreintes, le souci de la conservation personnelle conduisit jadis aussi bien qu'aujourd'hui à vouloir les accroître ; à la longue, il en résulta inéluctablement des conflits et des luttes entre ceux qui avaient les mêmes convoitises.

Au point de vue biologique, l'agressivité a été une

condition nécessaire de tout progrès. Tous les biologistes et tous les anthropologistes s'accordent à présent pour faire remonter les origines de l'homme à un pithécien supérieur vivant dans la ramure des arbres (1). Et c'est en prenant pied sur la terre que cet être put devenir homme. Mais une fois sur le sol il se trouva face à face avec les bêtes féroces. Deux solutions s'offraient à lui ; fuir dans les arbres ou attaquer par la ruse et par la force. Si l'homme primitif avait choisi la première, il se peut que jamais il n'y eût eu de guerre, mais il n'y aurait sûrement pas eu d'homme vraiment humain, l'homme primitif serait resté ce qu'il était. Comme déjà les singes anthropomorphes dont il était issu étaient vigoureux et agressifs (2), il descendit des arbres, fut victorieux des bêtes de proie, lutta avec ses compagnons et c'est par là précisément qu'il devint un homme véritable.

Il trouva sur le sol infiniment plus de ressources pour satisfaire ses besoins, en même temps qu'infiniment plus d'occasions de se créer des besoins nouveaux. Cela le força à faire usage de ses facultés physiques et intellectuelles et à les tendre jusqu'au bout dans ses luttes contre les autres bêtes féroces ou contre les autres anthropoïdes. L'agressivité devint ainsi une condition nécessaire à la naissance de la vie morale, car jamais la sympathie n'aurait pu éclore dans le milieu restreint de la famille, si ses membres n'avaient cherché leur force dans une union commune pour l'attaque comme pour la défense (3).

(1) E. Haeckel, *über unsere gegenwärtige Kenntniss vom Ursprung des Menschen*, 1899, pages 20-49.

(2) Voir mon *EndoKannibalismus* Wien, 1896, page 17, *Sind die Affen carnivor ?* Voir aussi *Brehm. Thierleben*, I *passim*.

(3) Sutherland, *The origin and growth of the moral instinct* (1898), pages 20 à 158.

Les dispositions intellectuelles et physiques de l'homme primitif se fortifièrent par l'exercice.

Leur développement fut favorisé par la disparition des retardataires, des individus mal doués, et par la sélection des plus aptes (1).

L'humanité s'éleva, grâce à ces deux influences subordonnées toutes deux à l'agressivité, à l'aptitude guerrière.

Regretter que l'homme primitif ne se soit point borné à attaquer seulement les bêtes féroces, c'est avant tout oublier que cela ne se pouvait pas : vis-à-vis des bêtes féroces, il lui était absolument indispensable de pouvoir passer à l'attaque ; mais il était inévitable qu'après avoir développé ses qualités offensives, dans ses combats contre les fauves, il les employât contre ceux de ses concurrents qui appartenaient comme lui à l'humanité (2). Déplorer ce fait, c'est de plus oublier que la lutte avec des rivaux doués d'égale façon, était pour lui une cause de sélection et de progrès incomparablement plus efficace que la lutte avec des animaux doués d'une façon trop différente.

L'importance de la guerre, pour ce qui est du développement social de l'humanité, a été signalée bien des fois. Ce fut parce qu'elle était toujours possible que la famille s'unit étroitement. Certainement, ce fut elle encore le principal facteur dans la formation des groupements plus vastes, les tribus et les peuples (3).

(1) Sutherland, *loc. cit.*

(2) L'ethnographie enseigne que l'animal n'est pas du tout regardé par le sauvage comme un être inférieur, qu'au contraire, il est souvent révéré comme plus rusé, plus fort et mieux armé. Voir entre autre Von den Steinen, *Unter den Naturvölkern Central-Bresiliens*, pages 35 et suivantes.

(3) Bagehot, *Der Ursprung der Nationen* (1883). Voir page 49 et suivantes, lire tout ce remarquable chapitre.

Depuis Carthage (1) jusqu'à l'Empire Allemand actuel, ce fut la guerre qui, en agglomérant les petits Etats, forma avec eux de grands Etats. Et il est incontestable que ceux-ci furent d'une importance extrême pour le développement de la civilisation, comme il est bien connu que les petits groupes sont les plus belliqueux quoiqu'ils souffrent le plus de la guerre (2).

La protection contre l'ennemi du dehors ne fut pas la seule conséquence nécessaire de l'agressivité ; les fonctions juridiques qui sont les plus importantes à l'intérieur des sociétés en résultent aussi.

Ihering a signalé, à bon droit, l'extrême importance des institutions militaires dans la formation de l'Etat (3). Quoique je ne considère pas du tout l'Etat comme un but en soi, ainsi que le font les Hégéliens et en particulier von Treitschke (4), je ne passerai pas sous silence cette objection : « S'il n'y avait pas eu d'agressivité, il n'y aurait pas eu besoin de la protection de l'Etat contre les ennemis du dehors ou du dedans ; et pour avoir contribué à la constitution de l'Etat un tel vice ne s'est pas mué en vertu ».

Je répète que sans lui nous aurions dû nous borner à vivre sur les arbres. Mais passons. Si les groupements humains dont il vient d'être parlé n'avaient pas été nécessaires et si la sympathie comme tous les autres sentiments moraux n'avait pu prendre naissance plus facilement au milieu d'eux, les hommes seraient à jamais restés isolés, lâches et égoïstes.

L'humanité était trop vaste déjà pour qu'avec leurs sen-

(1) Beloch, *Griechische Geschichte*, I, 897, page 187.

(2) Cf. mes *Ethnologische Studien zur Ersten Entwicklung der Strafe*, II. Voir page 130 et suivantes.

(3) Voir Von Ihering, *Geist des römischen Rechtes*, I, pages 246 et suivantes, ainsi que le passage cité de Bagehot.

(4) *Politik* (1899), par exemple, p. 139, 113, 88, etc. et *passim*.

timentalités embryonnaires nos lointains ancêtres pussent l'aimer. Sans la guerre, nous serions retombés au niveau des lémuriens.

Si la puissance de l'Etat ne s'était accrue par l'exercice des fonctions défensives et juridiques, elle ne serait pas devenue assez grande pour que celui-ci put accomplir sa mission sociale.

C'est à l'agressivité, aux aptitudes guerrières que nous devons tout progrès, toute morale, tout sentiment de douceur et même la possibilité si péniblement acquise de discuter à présent sur la guerre (1).

Voilà pour le passé.

Mais pouvons-nous considérer encore l'agressivité comme une vertu et son expression la guerre comme un bienfait, comme une exigence de la marche en avant de l'humanité? N'est-il pas possible que les hommes ou les rapports sociaux qu'ils ont entre eux soient transformés de telle sorte que d'autres sentiments et d'autres modes d'activité puissent avoir tous les bons effets de l'agressivité et de la guerre? Cela ne semble guère vraisemblable à l'observateur d'esprit critique, mais enfin cela n'est pas impossible.

La conduite actuelle des hommes ne montre un pareil changement ni dans les manifestations de l'énergie des foules, ni dans les actes de leurs chefs. Aujourd'hui comme autrefois, les différents Etats font preuve de convoitises territoriales et d'ambitions dominatrices; les multitudes veulent de l'or et quelques individus veulent le commandement. Maintenant comme jadis, il y a un

(1) Que Sutherland n'y ait pas fait attention, c'est un des défauts de son intéressant ouvrage, et cependant il remarque que là où les hommes n'ont pas de jalousie, chez les peuples passifs (nicht « self assertive peoples ») c'est la promiscuité qui règne, il ne se forme pas de familles et la moralité reste lâche, *loc. cit.* II, page 130, 133, 138.

petit nombre d'esprits qui ne partagent pas ces tendances. Mais je ne crois pas qu'un seul critique libre de préjugés puisse avoir l'impression que le nombre de ces derniers soit devenu proportionnellement plus grand. Au contraire, le nombre de ceux qui, sciemment, s'efforcent d'augmenter leur richesse et leur influence est probablement plus grand à présent qu'au Moyen Age, où de telles tendances étaient en quelque sorte entravées par le mysticisme, le monachisme, le servage et la pauvreté... Notre individualisme et notre égalitarisme déchaînent au contraire tous les appétits et toutes les ambitions chez des multitudes de plus en plus grandes.

Un nombre infini de gens qui, dans le passé, pourvoyaient à peine à leur propre conservation et à leur propre défense passent hardiment aujourd'hui à l'attaque et visent à l'extension de tout ce qui leur est personnel.

Autrefois chacun restait toute sa vie dans la condition sociale où il était né et se laissait prescrire,par des autorités multiples, comment il devait penser, sentir et agir.

Chez les nations les plus avancées en civilisation presque tout a changé entièrement, surtout dans les classes dirigeantes. Nous sommes en fait considérablement plus individualistes que jamais on ne le fût auparavant. Les individus sont par là plus isolés qu'autrefois, il n'y a plus entre eux comme une transfusion complète et continuelle; en d'autres termes, l'égoïsme s'est notablement accru, ce qui suppose une augmentation extraordinaire de l'agressivité. On satisfait, il est vrai, à ce penchant par des procédés moins sanglants, mais aussi avec moins de scrupules. Chez les peuples chasseurs, le veneur heureux abandonne la plus grande partie de sa proie à ses compagnons moins heureux ; chez nous, combien longtemps à l'avance ne spécule-t-on pas aujourd'hui sur une baisse de prix d'un huitième pour cent, et avec quel acharnement les syndicats ouvriers ne luttent-ils pas pour

une petite augmentation de salaire ? Au XVIII[e] siècle, l'Etat s'occupait de tout et laissait aussi peu que possible à l'initiative de chacun ; à présent, toute intervention de sa part est stigmatisée, et fait l'effet d'un attentat à la liberté individuelle (1). La théorie dominante, celle qui est la plus répandue aujourd'hui, c'est que l'Etat ne doit faire que ce pour quoi on ne peut s'en rapporter aux particuliers.

On pourrait objecter que précisément parce que les individus sont devenus plus égoïstes et plus agressifs, l'action de l'Etat peut diminuer et que si la lutte est nécessaire à l'humanité, elle peut, par suite, se restreindre à des conflits entre les individus. Comme les moyens dont se servent ceux-ci diffèrent de ceux qu'emploient les Etats et ne sont pas plus violents, la guerre deviendrait dorénavant superflue et parce qu'elle exige des sacrifices considérables, une fois qu'elle ne serait plus nécessaire, elle serait condamnée avec la dernière rigueur.

Sous l'influence de l'individualisme contemporain, la question de la guerre a été mise à l'ordre du jour ; et déjà même, à en croire beaucoup, elle aurait été résolue objectivement ! La concurrence pacifique des individus aurait rendu inutile la concurrence guerrière des Etats.

Sommes-nous donc arrivés de nos jours à un tel point de civilisation que la guerre soit devenue peu à peu superflue ?

Etudions à présent cet important problème et cherchons en la solution.

Aussi longtemps que la concurrence individuelle sera considérée comme inévitable et comme avantageuse, il faudra bien admettre aussi qu'elle se fonde, dans la men-

(1) A tous ceux du moins qui ne cherchent pas à se procurer des ressources en participant personnellement à l'*exploitation* de l'Etat (*Note du Trad.*).



talité humaine, sur les instincts de conservation et d'expansion personnelles et qu'elle implique en même temps qu'eux l'agressivité, qui est à la fois leur postulat et leur mode d'action. La concurrence des individus entre eux les oblige à être aggressifs et, par suite, à mettre en œuvre tous leurs moyens de lutte. Un des plus efficaces aujourd'hui comme autrefois, c'est pour l'homme isolé de se joindre à d'autres hommes et de n'employer sa force qu'en coordonnant ses efforts aux leurs. Une concurrence individuelle rigoureuse implique la concurrence des groupements formés par les divers individus. Il n'y a pas que les énergies particulières qui puissent être mises en jeu dans les conflits, il y a aussi les énergies collectives. Il est impossible de concevoir une raison pour laquelle les divers individus laisseraient inutilisées les forces énormes que le groupement peut leur donner. C'est d'autant moins vraisemblable que les forces individuelles les plus grandes ne sont pas toujours là où se trouvent les forces collectives les plus importantes. Le Juif est individuellement un concurrent des plus redoutables, il n'y a pourtant pas de groupement d'ensemble de tous les Juifs. Le Russe est sûrement inférieur à beaucoup d'autres, dans la concurrence individuelle ; cependant l'Etat russe n'a pas grand chose à redouter (1). Est-il donc vraisemblable que les Russes vont renoncer à la puissance que leur donne la coordination de leurs multitudes pour plaire à des adversaires plus forts qu'eux si on les prend un à un. Cela ne serait-il pas tout simplement ridicule de le leur demander ? Et n'y aurait-il pas là une suprême

(1) Si 5 ans après que ces lignes ont été écrites, l'Etat russe a été vaincu par le Japon, c'est surtout parce qu'il était désorganisé par le désordre et l'anarchie des classes les plus élevées, par l'esprit révolutionnaire des classes les plus basses, par la désunion des unes et des autres, comme par les aspirations des nationalités diverses qu'il renfermait et opprimait. (*N. d. T.*)

injustice ? Pourquoi serait-ce précisément le genre de force dont ils disposent qui devrait rester inutilisé ? Parce qu'on ne peut y recourir sans faire des victimes ? Mais la concurrence individuelle fait, elle aussi, des victimes nombreuses. Ceux qui seraient victorieux dans la lutte individuelle ne sont guère qualifiés pour protester à ce sujet, et ils n'ont pas le droit d'interdire aux autres de faire usage de la coordination des efforts qui est leur meilleure arme.

Quant à considérer quelle est la valeur des victimes, que dans un cas comme dans l'autre on s'en rapporte donc pour cela à elles seules !

Au milieu des efforts extrêmes qu'ils font dans leurs lutte entre eux, les individus ne peuvent pas renoncer d'eux-mêmes à l'aide qu'ils tirent de leur réunion en collectivités. Le Russe s'appuiera dans sa concurrence universelle avec l'Anglais sur la masse organisée des Russes, sur l'Etat russe. Tant qu'il ne le fait pas, il ne profite pas de la plus grande partie de sa force.

Il nous semble donc probable que les hommes continueront à tirer parti de la puissance que leur donne leur organisation collective ; cela nous paraît même pleinement équitable.

Seulement la guerre est par excellence la forme propre à l'emploi de la coordination des forces. Toute attitude différente vis-à-vis d'un autre Etat suppose que l'on peut recourir à la guerre, comme à un moyen suprême. Toutes les autres formes de la concurrence des Etats aboutissent à des luttes de particuliers contre particuliers. C'est ce qui arrive lorsqu'ils aident leurs nationaux en soutenant leur crédit, en facilitant leurs communications entre eux, en perfectionnant leur éducation. De cette manière et de bien d'autres encore, l'Etat peut certainement être d'un grand secours pour ses nationaux dans leur concurrence avec les citoyens des autres Etats. Pour-

tant, de toute façon, il n'y a là que des luttes de particuliers entre eux. C'est la guerre seule qui fait vraiment descendre les Etats dans la lice. Les autres modes d'antagonisme servent ou nuisent aux individus dans leurs rivalités à l'intérieur de l'Etat. Maîs la guerre est un moyen collectif qui ne peut être employé que par une collectivité contre une autre collectivité. C'est une arme toute spéciale, qu'aucune autre ne peut remplacer : c'est l'unique arme qui soit collective.

Un combat où l'on ne fait pas usage de ses armes les meilleures et les plus décisives n'est pas un véritable combat, il ne peut donner la mesure de toutes les forces en présence, il n'exige pas qu'on fasse les plus extrêmes efforts. Or, c'est précisément là ce qu'il y a d'important dans le combat. Qui donc s'avouerait vaincu s'il se savait une arme dont il n'ait pas encore fait usage ? Si, comme il va de soi, il doit rester permis aux individus d'utiliser les forces de leurs collectivités, il est donc impossible de leur défendre la guerre. Ce serait leur ordonner de combattre avec un bras lié, et dans un tel genre de combat il ne peut rien y avoir de décisif. Lorsque les forces intellectuelles et morales sont épuisées, il reste encore les forces physiques. Il faut que celui qui a le dessous en combattant avec les premières aient recours aux secondes, autrement, il ne serait pas encore vaincu. Celui qui veut vraiment se défendre doit mettre en œuvre *tous* ses moyens. Quand l'Etat a aidé ses nationaux de chaque manière morale et intellectuelle qu'il est possible, quand il a épuisé les ressources de la diplomatie, il lui faut recourir à la ressource suprême, à la guerre. S'il ne le faisait pas, il livrerait sans nécessité ses citoyens à des adversaires qui ne seraient pas encore victorieux de ceux-ci, qui même ne se seraient pas encore montrés comme leur étant réellement supérieurs.

On fera peut-être cette objection : « Si, dans la concur-

rence individuelle, on a interdit et en principe supprimé la guerre, pourquoi ne pourrait-on pas en faire autant dans la concurrence collective ? Les deux cas ne se ressemblent que superficiellement. Le combat sanglant où la vigueur physique l'emporte n'est pas la seule forme des conflits individuels. C'en est seulement la forme primitive et la plus grossière, qui, une fois que des forces individuelles plus grandes ont surgi (en particulier celles de l'intelligence) n'a plus rien pu *décider* entre les combattants ; du moins tant qu'ils ne mettent que faiblement en jeu ces nouvelles énergies. Parce qu'elle n'a rien de décisif, la bataille à l'aide de moyens matériels, entre les individus, est devenue maintenant surannée, sans nécessité, et a dégénéré au point de n'être plus qu'une explosion de brutalité ou qu'un jeu périlleux (Duel). Il en est tout différemment en ce qui concerne les Etats. Ainsi qu'il a été montré plus haut, il n'y a pas pour eux d'autre façon de se combattre directement que de se faire la guerre. De plus, toutes les énergies collectives trouvent à s'employer dans la guerre, sans une seule exception. La violence est une mauvaise mesure des énergies individuelles, car elle ne peut servir à évaluer les plus grandes. En revanche, la guerre est le seul procédé qui permette d'apprécier dans leur ensemble les forces collectives des Etats. Les guerres entre les Etats donnent l'indication complète, décisive et incontestable de leurs forces. Vouloir invoquer contre elles l'abolition du combat individuel, c'est tout simplement faire preuve d'une faiblesse de jugement.

Interdire la guerre, ce serait supprimer la concurrence collective dans sa forme originale et essentielle.

Quant à la concurrence des individus entre eux, elle n'a commencé réellement que lorsqu'ils eurent cessé de se faire la guerre ; pour que des hommes isolés pussent déployer toutes leurs forces et se mesurer d'eux-mêmes

les uns avec les autres, il fallut que la puissance centralisatrice de l'Etat eût aboli pour eux la nécessité de disparaître au milieu des plus petits groupes humains, les familles et les clans.

Il fallut que ces petits groupements cessassent de se quereller comme les individus de batailler les uns contre les autres pour qu'en même temps que la concurrence pacifique entre les individus, il put naître entre les Etats une concurrence qui est forcément guerrière. Les guerres, en cessant entre les particuliers, permirent aux Etats d'exister et de se faire la guerre. Ainsi avec la concurrence pacifique entre les individus, il y eut toujours une concurrence guerrière entre les groupes humains tout d'abord petits, puis considérables : primitivement entre les familles, aujourd'hui entre les Etats.

La guerre donne la mesure de *toutes* les forces des Etats belligérants, et cela dans leur pleine intégralité. La situation plus ou moins favorable des territoires qu'ils possèdent, le nombre de leurs nationaux avec leurs forces morales, leur crédit et leur richesse, la vigueur de leur organisation politique, la vitalité et la santé des races qui concourent à les former, tout a sa part dans la victoire ou dans la défaite, tout sans exception (1). Cela, on l'oublie d'habitude pour penser que le peuple le plus cultivé a souvent été vaincu. Il est possible qu'il en soit ainsi ; mais la civilisation n'est pas seule à rendre les Etats puissants, ils peuvent le devenir encore pour bien des raisons et c'est la somme de toutes les forces qui décide de tout.

Toutes les voies de la concurrence collective autres que la guerre s'ouvrent aussi aux individus et peuvent être regardées comme des voies de la concurrence individuelle. Il n'y a que la guerre qui ne le puisse pas. Elle est par

(1) BAGEHOT, *loc. cit.*, p. 59, 165 et suivantes.

son essence la forme collective de la concurrence. Après l'avoir faite, la collectivité ne peut plus trouver de nouveaux moyens de lutter, et avant de l'avoir entreprise, elle n'a pas donné son dernier effort, celui qui exprime le mieux ce qui constitue son essence même.

Concurrence pacifique entre les individus et guerre entre les États, tels sont les principaux moyens dont se servent les rivalités des hommes ; et ce sont des procédés absolument nécessaires au sain développement de toutes les forces humaines et au progrès de la civilisation. Mais tout en reconnaissant que la guerre est la forme de la concurrence entre les Etats, il est permis de se demander si l'on ne pourrait supprimer cette aggravation si grande de la concurrence. Imaginons que l'on puisse interdire aux différents Etats de se faire la guerre et qu'en fait il n'y ait plus de guerre possible ; la conséquence en serait que les Etats n'auraient plus aucune possibilité de se fermer les uns aux autres. Désarmé, l'Etat ne pourrait plus faire aucune distinction entre ses nationaux et les étrangers. Le droit privé gouvernerait tout : les étrangers pourraient partout s'implanter. Une telle éventualité serait funeste à l'humanité ; si elle se réalisait jamais, l'avenir entier se figerait dans un éternel engourdissement. Que serait-il arrivé si les peuples d'autrefois n'avaient pu se faire la guerre ? Dans quelle décrépitude le monde civilisé ne serait-il pas tombé si les Germains avaient été empêchés d'attaquer les Romains ? s'ils n'avaient pas même pu s'établir en masses compactes dans leur empire ?

Le seul moyen de s'opposer à ce que les étrangers s'infiltrent par une endosmose continuelle, c'est la guerre.

La guerre est le seul moyen de s'isoler qu'aient les Etats et les peuples.

S'il y avait une liberté complète et internationale de s'établir là où on le voudrait, il n'y aurait plus à propre-

ment parler d'Etat ni de peuples les uns en face des autres, il y aurait seulement des individus répartis en communes suivant les résidences temporaires qu'ils auraient choisies les uns à côté des autres.

Par hypothèse, ces communes ne pourraient jamais avoir de différends entre elles. De même qu'un individu dépourvu de toute agressivité ne saurait être que passif et ne pourrait ni se défendre, ni rester comme il est, ces communes devraient se fondre les unes dans les autres (1). Pourquoi l'amour que l'homme éprouve pour sa commune, pour sa cité ou son village, est-il moindre aujourd'hui qu'autrefois ? Simplement parce que l'on a aboli leur souveraineté, parce qu'il ne peut plus y avoir de conflits entre ces collectivités, ni de luttes où mesurer leurs forces, parce qu'aussi chacun peut en sortir ou y entrer à son gré.

Si les Etats ne pouvaient plus s'isoler par la guerre, ils partageraient le sort des communes actuelles et ne pourraient plus inspirer de fidélité ni d'amour aux habitants de leurs territoires qui ne seraient bientôt plus de leurs nationaux.

S'il pouvait y avoir un jour d'un Etat à un autre comme une transfusion du sang, les liens sociaux se relâcheraient (2). Le solide ensemble que constituent les habitants d'un même pays se romprait, l'Etat n'aurait plus de force et ne pourrait plus remplir ses diverses tâches. Si la guerre devenait impossible, la première conséquence en serait d'affaiblir l'Etat, la plus grande des collectivités.

Or, l'Etat n'est pas seulement l'intendant de l'unique

(1) Comme dans l'Etat idéal de Hertzka, chacun a le droit de participer à une entreprise florissante.

(2) Cf. pour certains autres inconvénients que cette transfusion du sang entraînerait, le *Rôle Sociologique de la Guerre*, p. 31 (*N. du Trad.*).

collectivité vivante et agissante, c'est encore le représentant de l'ensemble des générations à venir; et en l'affaiblissant, on affaiblirait le seul mandataire que celles-ci puissent avoir.

L'endosmose permanente des individus amenée avec la liberté internationale du domicile, par l'abolition de la guerre, débiliterait l'Etat (1), c'est-à-dire la seule collectivité qui, ayant une vie propre, soit durable et vive réellement ; car l'humanité est trop grande pour inspirer de l'amour et du dévouement aux hommes, exception faite d'un petit nombre. Ce n'est pas uniquement le cas du passé, c'est encore le cas du présent. Dans le cœur de bien des hommes, il y a un patriotisme dévoué, actif, capable de commander à toute leur vie, et c'est un fait qu'on peut le développer ou le faire naître grâce aux procédés actuels d'éducation. Par contre, l'amour de l'Humanité sera longtemps encore pour la plupart des hommes simplement une phrase et un mensonge, pour quelques-uns seulement une idée et pour la majorité de ceux-ci un leurre et rien de plus. Il ne faut pas craindre de revenir là-dessus, l'amour pour une collectivité, telle que la Patrie ou l'Etat, peut toujours trouver à s'exercer, il n'en est pas de même de l'amour pour une collectivité comme l'Humanité (2). Ceux qui le nient n'ont jamais essayé de se le représenter d'une façon concrète ; ils se sont grisés avec des mots qui, comme tous les mots, se laissent dire facilement.

L'impossibilité de se fermer dans l'avenir à l'étranger par des menaces de guerre, en même temps que la cessation de l'isolement relatif des Etats qui en résulterait,

(1) L'Etat est le peuple organisé en unité et non un simple agrégat. C'est seulement par lui que le peuple peut devenir une réalité, peut vivre et agir.

(2) Qui doit être bien distingué de l'esprit internationaliste, c'est-à-dire de l'égoïsme.

conduiraient les hommes à ressembler à une multitude d'atomes.

Les faits les plus caractéristiques présentent un contraste frappant avec les phrases où s'exprime la sensiblerie rêveuse de notre temps. Nous sommes beaucoup moins cosmopolites qu'on ne l'était au siècle précédent (1), ou que les savants ne l'étaient en plein Moyen-Age. Nous sommes plus chauvins qu'on ne le fut jamais (2). Aucune nationalité n'a disparu, plusieurs au contraire ont surgi de nos jours et nous verrons peut-être bientôt des guerres civiles éclater sous la pression des sentiments nationalistes. Faudrait-il donc considérer le rêve du règne de la paix au siècle prochain comme une réaction candide contre l'exaspération du nationalisme ?

En attendant, il semble que la nationalité doive encore déployer dans son organisation étatiste des forces bien nombreuses et bien nouvelles. Cela est-il possible sans guerre ? La guerre n'est-elle pas, pour une nation jeune, l'unique pierre de touche de son droit et de son énergie vitale ?

En principe, chaque peuple organisé en Etat doit conserver le droit de s'isoler sur son territoire.

S'il n'a pas ce droit ou s'il ne l'exerce pas, il livre son organisation, son caractère au bon vouloir des immigrants et par là il se supprime lui-même.

Aucun Etat national ne peut subsister sans s'isoler. Le Transvaal s'en aperçoit bien et il fait tout pour se conserver une existence à part.

L'isolement est la condition de l'existence, c'est vrai pour l'Etat comme pour l'individu.

(1) Cf. le *Rôle Sociologique de la Guerre*, page 117 et suivantes (*N. du T.*)

(2) Cf. Von Treitschke, *Politik*, I, p. 31.

Sans possibilité de faire la guerre, pas d'isolement, par suite, pas de vie propre pour les Etats.

Une existence sociale, franche, honnête, morale, n'est possible qu'à l'intérieur des collectivités relativement isolées que forment les Etats, et c'est la guerre seule qui permet de tenir ceux-ci dans l'isolement (1).

Peut-être fera-t-on cette objection : « Les associations libres et leur concurrence pacifique ne pourraient-elles pas remplacer avec avantage les Etats et les guerres qu'ils se font? Les sociétés libres et ouvertes de notre temps comprennent, elles aussi, beaucoup d'individus et permettent par là d'exercer dans une certaine mesure l'activité collective et la coordination des énergies. Avons-nous donc, malgré cela, encore besoin des Etats et de la guerre ? »

Oui, et pour des raisons capitales. C'est précisément parce que ces sociétés sont libres et ne comprennent que des hommes pensant de même, que l'activité collective s'y exerce moins. On n'y poursuit qu'un but, aussi la coordination des énergies a toujours lieu dans le même sens ; l'homme n'est pas intéressé corps et âme dans ces associations. Par le seul fait qu'il lui est possible d'y entrer ou d'en sortir, les liens qui l'y retiennent sont lâches et le dévouement qu'elles lui inspirent est faible. L'action éducative de l'association libre est à celle de l'Etat comme l'influence du concubinat et de l'amour libre est à celle du mariage. Les Etats ont encore l'avantage immense d'être vastes ; une société libre qui leur serait comparable par le nombre de ses membres s'émiet-

(1) Novicow le voit bien, seulement c'est pour lui une raison de condamner la guerre. « La guerre opposa donc les plus puissants obstacles au mélange des populations » (*La guerre et ses prétendus bienfaits*, 1894, p. 90.) Ecrivain superficiel, il s'enflamme pour l'idéal populaire du métissage universel et cosmopolite.



terait. C'est seulement par la contrainte, la tradition et leur contraste avec les autres que de grandes multitudes peuvent tenir solidement ensemble. A coopérer avec des foules aussi nombreuses que celles des nations, on éprouve une influence morale bien plus profonde que celle qu'on ressentirait dans la petite société libre. Le principal avantage, c'est toutefois qu'en cas de besoin, les Etats ont le droit d'exiger de leurs nationaux l'emploi de toutes leurs énergies, de leur demander leur fortune entière, leur personne et leur vie; c'est qu'ils sont souverains, qu'ils peuvent faire la guerre. Si les associations libres pouvaient en arriver au même point, elles deviendraient, elles aussi, des Etats.

On ne peut donc remplacer l'Etat par rien, les associations libres peuvent infiniment à l'intérieur de l'Etat, mais elles ne peuvent le remplacer dans son rôle moral et éducateur.

Nous sommes en droit de conclure maintenant que l'Etat nous est indispensable et qu'il nécessite un certain isolement et, par suite, la possibilité de la guerre.

CHAPITRE III

L'UTILITÉ INDIRECTE DE LA GUERRE

La guerre a encore une autre fonction, mais qui est indirecte.

Elle est le seul mode de sélection collective, c'est par elle uniquement qu'il s'établit une sélection entre les collectivités.

Toutes les autres influences sélectives n'agissent que sur les individus, la guerre élimine directement les communautés incapables et élève les plus fortes. J'ai montré plus haut qu'à la guerre toutes les forces collectives sont mises en œuvre et que les résultantes de toutes ces forces y trouvent leur mesure. On peut soutenir sans crainte que pas une seule des forces de la collectivité ne reste inutilisée en temps de guerre (1).

Le motif de la guerre peut être injuste, ridicule, superficiel, c'est toujours le rapport qu'il y a entre les forces opposées qui décide de son issue. Le vainqueur est fatalement celui qui devait vaincre (2).

(1) C'est pour cela que dans son *Histoire de la grandeur et de la décadence de Rome*, G. Ferrero peut dire de la guerre qu'elle n'est ni un fléau, ni un bienfait, mais qu'elle hâte les crises préparées par l'usure des institutions sociales et politiques, qu'elle achève de détruire ce qui n'a plus d'énergie vitale et régénère le monde en lui ouvrant un avenir de force et de santé. *Note du trad.*

(2) Beloch dit aussi avec juste raison : « Le sort des nations ne

On ne contredira pas cette assertion, si l'on considère à un point de vue objectif les guerres les plus récentes.

L'issue de la guerre turco-grecque a été exactement celle que les gens clairvoyants devaient prévoir. Il en a été de même dans la guerre hispano-américaine. Dans les deux cas, il y eut en face l'un de l'autre des Etats assez faibles militairement et qui, de plus, souffraient de grands vices politiques. Mais chaque fois le vainqueur a été celui dont les défauts étaient les moindres ou du moins étaient rachetés par l'ensemble des qualités.

Je crois qu'il en est toujours ainsi, surtout dans les guerres de longue durée où peu à peu il est fait appel à *toutes* les forces de la nation.

Les forces qui décident de la victoire ne sont pas toujours de nature matérielle, car en fin de compte leurs éléments sont d'ordre psychique et éthique. La puissance matérielle s'exprime surtout par l'importance de la population et la quantité des ressources financières. Ces deux forces ne sont pas aussi matérielles qu'elles le paraissent. Une population nombreuse est le résultat de la vitalité générale, c'est-à-dire de la santé, de la vie morale et des bonnes relations familiales, en même temps que d'une ferme cohésion entre les foules humaines, cohésion qui est un phénomène éthique d'une importance considérable. Ce n'est pas, il est vrai, une vertu propre à l'individu et pour cela il n'en est pas fait état par la morale abstraite traditionnelle ; cependant, c'est la marque caractéristique d'aptitudes humaines qui exercent fatalement la plus profonde influence sur la vie sociale.

N'est-il pas tout à fait naturel qu'un facteur si important

dépend pas de circonstances fortuites Les Grecs l'ont emporté dans leurs luttes contre les Perses, parce qu'ils étaient supérieurs à leurs ennemis moralement et intellectuellement ». *Griechische Geschichte* I (1893), p. 394.

puisse donner la victoire? La dynamique des sociétés humaines doit en tenir exactement compte.

Personne ne prétendra qu'un peuple peut s'enrichir sans avoir des qualités considérables et d'une grande valeur pour l'humanité. Les vertus de la morale privée ne les constituent pas toutes. Les forces intellectuelles, l'énergie, l'esprit d'invention, l'économie et l'activité, la certitude du droit, une dose élevée de santé politique, d'autres conditions encore sont absolument nécessaires à l'enrichissement des nations.

Est-il besoin d'ajouter que pour le bonheur même de l'humanité, il est d'une extrême importance que ce soient les peuples les plus forts par leur population et leurs richesses qui l'emportent sur les plus faibles? L'humanité ne serait-elle pas profondément atteinte dans ses intérêts capitaux, dans sa propre vitalité et par là dans sa capacité de bonheur s'il en était autrement? Ce serait monstrueux, ce serait encore mortellement dangereux pour elle.

Le rêveur pacifiste ne pense jamais qu'à l'écrasement d'un peuple aimable, bien doué et d'une saine moralité par un peuple grossier, mais robuste et puissant. Pour n'être pas générales, de telles conjonctures ne s'en présentent pas moins. Le triste sort de la Finlande en est un exemple. Nos sentiments d'humanité sont douloureusement froissés quand la force brutale exerce ainsi une oppression sans scrupules. Une profonde pitié s'élève dans nos cœurs pour ceux qui sont dépouillés de leur libre destinée, surtout si ce sont des peuples civilisés et épris de liberté que la violence rejette parmi les troupeaux des barbares grossiers et serviles. Je sens tout cela le plus vivement du monde et j'avoue franchement qu'il est difficile de se réjouir de tels faits. Mais pourquoi devraient-ils être impossibles? Pourquoi n'y aurait-il pas d'exceptions? Notre sentiment n'est affecté que par le

bilan immédiat du bonheur ; nous nous demandons s'il y a présentement plus de douleur que de joie, mais nous ne voyons pas dans l'avenir. N'est-il pas possible que de l'annexion de la Finlande à la Russie, il résulte finalement plus de bien que de mal ? (1) Je ne veux pas faire excuser par ces considérations la conduite des hommes d'Etat et passer outre, car ils n'ont vraisemblablement agi que poussés par l'égoïsme, l'ambition et le chauvinisme. Aussi bien les Turcs qui ont pris Constantinople n'avaient nullement l'intention de susciter la Renaissance en Europe. Mais ce ne sont pas les mobiles auxquels obéissent les hommes d'Etat qui nous intéressent, c'est le sort des peuples dont les événements diplomatiques et politiques ne sont qu'une partie des causes efficientes. Et, en considérant les choses sous cet angle, il n'est pas impossible que l'on soit amené à reconnaître de bons effets à une violence tyrannique ? La destruction de Jérusalem qui a répandu, comme le ferment qui fait lever la pâte, un grand nombre de juifs actifs et remuants, dans l'Europe médiévale, n'a-t-elle pas été un bonheur pour le monde ? Ne peut-il être avantageux pour la Russie qu'à leur tour les Finlandais s'assimilent aux Russes ? Plus la Russie augmente l'étendue de ses côtes, plus largement et plus profondément elle s'ouvre à ce qui constitue la civilisation.

Il est très difficile de rien apercevoir dans l'avenir. Ordinairement, lorsque des minorités cultivées et libérales viennent à être englobées dans de grandes collectivités peu civilisées, cela me semble d'un profit gros de conséquences redoutables. Il en est comme du levain mis dans la pâte.

(1) Si à la suite de la révolution qui est commencée le sort des multitudes du peuple russe devient plus heureux, ne sera-ce pas beaucoup grâce aux exemples donnés par les Finlandais dans leurs luttes contre l'autocratie du tzar (*Note du trad.*).

Lorsque pour son expansion une nation grande, forte, en voie de développement, a un besoin réel du territoire d'un petit Etat, il ne me paraît pas que la conquête de ce dernier puisse aller contre les intérêts de l'humanité.

Parce que la guerre fait que les collectivités se mesurent les unes contre les autres avec toutes leurs forces réunies, l'intérêt des temps futurs exige que le vainqueur garde ses positions. Ce sont ses *forces* et non ses *faiblesses* qui lui donnent la victoire ; et ces mêmes forces lui assureront le bonheur dans l'avenir. Il nous en coûte une peine énorme pour le voir, parce que nous confondons toujours forces avec vertus et même vertus privées, et surtout parce que nous envisageons de tels problèmes avec trop d'étroitesse d'esprit et de cœur, ainsi qu'à un point de vue trop individualiste.

Eléments et organismes sont choses différentes ; aussi est-ce une grave erreur de supposer aux Etats et aux individus les mêmes conditions de vie et de vouloir leur en prescrire de semblables. Traiter également ce qui est inégal n'est ni logique, ni moral. Les féministes, les pacifistes, les collectivistes et les anarchistes l'oublient constamment ; c'est tout l'opposé de cette vérité qu'ils prennent pour mot d'ordre, et par là ils prouvent leur complète incompétence en sociologie et en politique.

Si, à l'inverse de ce qui se passe, l'Etat le moins populeux, le plus pauvre, le plus faible au point de vue militaire ou le plus ébranlé dans sa moralité pouvait remporter la victoire, ou, ce qui revient au même, si un tel Etat pouvait subsister parce qu'il n'y aurait pas de guerre, ne serait-ce pas dans la plupart des cas un grand dommage, non seulement pour les Etats rivaux, mais encore pour l'humanité tout entière ?

N'est-il pas heureux que l'Espagne, asservie aux prêtres, n'ayant à la tête de ses masses populaires indifférentes à la politique qu'une administration incapable et corrom-

pue, ait dû abandonner ses colonies aux Etats-Unis (1). La Grèce ne doit-elle pas elle-même de la reconnaissance à la Turquie pour la leçon qu'elle en a reçue ? (2). Serait-il vraiment meilleur et serait-il plus beau que des Etats aussi pourris, aussi insouciants puissent, sans être troublés par rien continuer à vivre et qu'ils n'encourent ni avertissement, ni punition, ni exécution finale ? Cela ne conduirait-il pas à une corruption universelle et à la fin de la moralité ?

La partie de la terre qu'un plus fort eût pu occuper, un plus faible la détiendrait et, selon toute probabilité, à sa manière, c'est-à-dire l'exploiterait d'une façon moins intensive.

D'autres conséquences plus fâcheuses résultent encore des différentes sortes de faiblesse et de leurs causes efficientes. Il suffit souvent de pénétrer au fond des choses pour comprendre ce qu'elles sont et pour s'en faire une idée toute différente. Ce ne sont pas les jugements superficiels et sans base scientifique qui doivent être tenus pour les meilleurs. Il y a en particulier des circonstances qui, pour être très anciennes, n'en ont pas moins des effets extrêmement considérables aujourd'hui : Par exemple, la faible importance numérique de la population d'un Etat n'est aucunement le produit de facteurs accidentels ; ou bien la vitalité actuelle de cet État est médiocre ou bien sa cohésion avec les groupements humains apparentés, c'est-à-dire sa puissance assimilatrice a été insignifiante. Tout se tient, tout se paie, tout engendre des conséquences futures. Pourrait-il y avoir des enfants sans parents ? C'est notre façon de juger des fautes à un point de vue strictement individualiste qui nous empêche de nous en apercevoir. Nous nous demandons :

(1) Cf. Yves Guyot, *L'Evolution politique et sociale de l'Espagne*, 1899, et Desdrevises du Dezert, *L'Espagne de l'Ancien régime*, 1897.

(2) Cf. Ferrero, *Il militarismo* (1898), p. 173 et suivantes.



Est-ce que ce peuple, tel qu'il est aujourd'hui, est pour quelque chose dans sa petitesse ou dans sa pauvreté ? Assurément non, mais il n'y a pourtant là rien de fortuit. Il y a des conséquences historiques qui elles-mêmes ont d'autres conséquences, comme par exemple la domination du plus faible par le plus fort. Dans la faiblesse il n'y a ni vice, ni faute personnelle, il n'y a que des conséquences du passé, il n'y a que des faits invariablement liés à ceux qui les précèdent.

Quand deux adversaires en viennent à se heurter, il est préférable que ce soit le plus vigoureux qui garde le champ de bataille, parce que le plus faible, à cause même de sa faiblesse, est le moins sain, le moins capable de vie et de bonheur, le moins apte à tout pouvoir ? Imaginons que l'inverse ait lieu. Le plus fort cède le pas au plus faible. Quelle déception ! quelle influence déprimante pour tous ceux qui sont pleins de vitalité. C'est à celui qui ne peut en profiter qu'échoient toutes les ressources. Cruelle ironie, une prime serait accordée à la débilité, à l'inintelligence et à la paresse ! Le plus vigoureux ne tendrait plus longtemps ses forces ; sûr de la victoire, le plus faible ne ferait plus aucun effort. Ce serait une émulation à rebours, la ruine de toute énergie, de toute joie à l'action, de tout sentiment du devoir.

Pitié pour les faibles, ménagements pour eux, mais place aux forts !

On se représente sous de belles couleurs le culte de la faiblesse ; parce que dans la vie réelle on se borne à en commencer bien modestement la pratique ; on jouit du million gagné à force d'énergie et d'intelligence et l'on donne quelques centaines de marks aux invalides de l'existence. De cette façon les principes ne gênent pas ; on fait à grand peine réparer la demeure d'une pauvresse et l'on habite dans la magnificence des propriétés de sa riche épouse !

Il est mille fois meilleur, en fin de compte, de rendre l'avenir difficile au faible plutôt qu'au fort. Ainsi l'on élève la race, on élimine les types de chétivité, ce qui, somme toute, est un bonheur pour tous, même pour les débiles ; le contraire entraînerait la dégénérescence universelle, la multiplication des infirmes et des misérables, ce qui serait un malheur pour tout le monde. « Sois fort », voilà ce que conseille la doctrine de la rudesse et de la sévérité ; elle a l'effort pour conséquence. « Peu importe que tu sois faible », voilà ce que dit la morale de la mollesse et de la veulerie ; elle a pour résultats l'engourdissement général. A la longue, toutes les causes de faiblesse pour les nations se manifestent forcément par un malaise universel ; par contre, un peuple vraiment vigoureux est ou devient fatalement un peuple heureux. La substitution des nations puissantes aux nations débiles élève nécessairement le niveau commun du bonheur. Et il n'y a rien qui vaille mieux pour l'ensemble des hommes. Seulement, pour s'en rendre compte, il ne faut pas vouloir appliquer à des étrangers son critérium du bonheur, mais bien celui qui leur est propre.

Le plus sûr moyen d'élever l'humanité, de la mettre à même d'obtenir effectivement une félicité plus grande dans l'avenir n'est pas uniquement la sélection des individus, c'est aussi la sélection des peuples et des Etats.

Maintenant que je crois avoir indiqué le gros avantage de la sélection des peuples, je voudrais répondre à une objection de principe.

La sélection individuelle ne suffit-elle pas à élever l'humanité ? Non, parce que les qualités grâce auxquelles l'individu l'emporte sur les autres individus sont différentes de celles grâce auxquelles il est à même de former une collectivité victorieuse, parce que les premières sont bien souvent même contradictoires des secondes. *La sélection individuelle peut seulement déve-*

lopper les qualités égoïstes ; pour développer les qualités altruistes utiles à la collectivité, la sélection collective est nécessaire.

Je vais essayer de le démontrer le plus brièvement possible. Les qualités dont l'individu a besoin pour lutter avec les autres individus sont, précisément pour cela, telles qu'elles le favorisent au détriment de ces derniers.

L'homme cultivé veut sciemment, avant tout, son propre bien et celui de ses enfants ; il ne désire pourtant pas se perpétuer indéfiniment dans une nombreuse postérité, il ne s'efforce pas de développer intentionnellement les qualités qui lui permettraient d'atteindre à ce résultat ; mais il s'efforce d'exercer celles qui lui assureront son succès individuel. A n'envisager les choses qu'au point de vue personnel, tous les sentiments qui le conduisent à ménager, à secourir ses confrères en humanité lui sont autant de boulets au pied ; ils le limitent dans le choix des moyens à employer pour arriver et ils le conduisent tout juste à la morale utilitaire si superficielle.

L'éthique évolutionniste elle-même envisage bien moins les sentiments altruistes comme des conséquences directes de l'évolution que comme des conséquences accessoires, comme de simples épiphénomènes. Il en résulte qu'elle a le tort de ne considérer que la sélection individuelle et de négliger totalement le rôle de la sélection collective (1).

Pourtant cette sélection a non seulement une influence directe, mais encore une influence indirecte et corollaire sur le caractère des divers individus. Leur sélection ne résulte, en effet, pas uniquement de leur concurrence entre eux, mais aussi des destinées qu'ils concourent à donner par leurs actes aux collectivités dont ils font partie.

(1) Cf. mon étude, *Les sélections individuelles ou corollaires*, parue dans les *Annales de l'Institut international de sociologie*, IV, 1898.

Des hommes déloyaux, malhonnêtes, vindicatifs, peuvent à peine vivre ensemble, à plus forte raison ils ne peuvent pas s'assembler en une collectivité puissante et bien unie. Une société aussi peu solide que celle qu'ils pourraient constituer serait subjuguée sans difficulté par une société formée d'hommes loyaux, honnêtes et bons ; par suite, les membres en seraient vite rejetés dans une condition misérable, si même ils ne périssaient immédiatement.

Au contraire, un groupe d'hommes s'aimant, s'entr'aidant, tenant fermement les uns aux autres, ne peut être facilement vaincu et la victoire fortifie en chacun de ceux dont il est composé les qualités essentielles qui la leur ont donnée.

Ainsi, les penchants altruistes directement nuisibles à l'individu, en tant qu'individu, lui sont indirectement avantageux, en tant qu'il fait partie d'une communauté dont le succès dépend justement de la force de ces penchants. Cela implique une sélection efficace entre les groupes humains.

Si cette sélection des groupes cessait, il n'y aurait plus que la sélection individuelle qui, fatalement, est favorable à l'égoïsme pur. Les tristes conséquences de cette sélection unilatérale peuvent s'observer soit chez les peuples qui depuis longtemps ne constituent plus d'Etats ou de groupements importants, soit chez ceux où l'existence de l'Etat n'a plus grande importance et où l'Etat n'est jamais entré en lutte avec d'autres collectivités, sinon très exceptionnellement. Tel est le cas des Juifs, des Arméniens, des Grecs, des Arabes, des Chinois. Tous ces peuples expient durement leur manque d'esprit collectif, leur égoïsme cruel, la concentration de tout leur intérêt sur l'unique pratique des affaires. La sélection collective, produite par la guerre, entretient chez les individus les vertus courageuses nécessaires même en dehors des com-

bats ; sans elles, il serait par exemple impossible de résister aux ambitions tyranniques, dont les puissants sont toujours animés. Sans guerre, tout le monde deviendrait rusé, dur et lâche comme les Juifs d'aujourd'hui (1).

Aussitôt que la guerre cesserait d'être possible ou d'avoir quelque importance pratique et que, par suite, les frontières des Etats disparaîtraient, nous deviendrions pareils aux peuples qui viennent d'être nommés. Aussitôt que les Etats perdraient toute agressivité, les individus deviendraient d'autant plus agressifs qu'avec l'abolition de la sélection collective et de ses suites indirectes, ils ne seraient plus dressés aux penchants altruistes, mais bien aux seuls penchants égoïstes.

On devrait faire très attention à cet argument, aujourd'hui que l'instinct aveugle de la reproduction est indéniablement en baisse dans les classes supérieures de l'Europe occidentale et y cède aux vues égoïstes.

Certainement, chaque homme pris en particulier peut être humain et même vivre pour les autres, mais cela ne contribue en rien à sa réussite dans la vie, ni ne lui assure de postérité. Par contre, les qualités individuelles qui font la force de l'Etat préparent celui-ci à triompher de ses adversaires, en même temps qu'elles le mettent, lui et ses sujets, dans les conditions favorables pour se perpétuer.

La sélection directe individuelle est égoïste, la sélection

(1) C'est à tort que Niceforo, *L'Italia barbara contemporanea*, 1898, p. 363 et suiv., distingue entre le fait de n'avoir jamais possédé le courage collectif et le fait de le perdre aujourd'hui. Il considère que la première circonstance a été un malheur pour les Napolitains, et il considère la deuxième comme un progrès. Sa première proposition repose sur des vues sociologiques, la deuxième n'est qu'une répétition faite, sans esprit critique, des phrases de Novicow, Worms et autres.

Cf. — pour les limites dans lesquelles l'opinion de M. Steinmetz sur les juifs mérite d'être acceptée, le *Rôle Sociologique de la Guerre*, page 125 (*Note du trad.*).

indirecte, collective, est altruiste. Le procédé de la sélection collective est la guerre, ainsi qu'il a été démontré. *Sans guerre, l'humanité rétrograderait donc au point de vue moral.*

On ne s'aperçoit pas toujours que pour remuer à sa surface l'océan de nos pensées, il n'y a pas besoin des considérations les plus profondes. Qu'on ne se laisse pas prendre à des raisonnements spécieux et qu'on cherche donc la vérité qu'ils voilent ! Quoique des sentiments moraux fassent condamner la guerre, il se peut très bien que ce soit elle, le plus puissant auxiliaire de la morale. Les individus peuvent être forts par la façon dont ils sont personnellement doués, mais ils peuvent aussi l'être parce qu'ils possèdent des vertus qui font d'eux un faisceau solide, c'est-à-dire parce qu'ils sont bien doués pour la vie sociale. Pourquoi ceux qui ont de telles qualités n'auraient-ils pas aussi bien le droit d'en faire usage que les autres ont celui de profiter de leurs qualités égoïstes ? Est-ce que ceux qui veulent réformer la société n'espèrent pas réussir à élever les masses populaires, justement parce que leurs aptitudes à l'union, à la coopération permettront de se passer des énergies individuelles qui leur manquent ? Toutes les forces humaines doivent être exercées les unes comme les autres.

La guerre amène la coopération la plus intensive de la nation entière, sans que pour cela la liberté individuelle soit abolie, du moins dans les autres domaines de l'activité, tandis que cette indépendance serait fatalement supprimée dans toute association qui n'aurait en vue que de réaliser les conditions les plus favorables à un genre de production déterminé.

Mais n'y a-t-il vraiment que les vertus individuelles qui rendent les Etats et l'ensemble du corps social florissants et prospères ? Il serait un peu long de traiter ici cette question sous toutes ses faces.

Les causes de faiblesse absolue comme l'indolence, la sottise, la perversité sont naturellement nuisibles à l'Etat. Beaucoup de vices comme la fourberie, le manque de pitié et de sympathie, le bas égoïsme, la lâcheté et la servilité qui nuisent peu à chaque homme en particulier et peuvent même l'avantager dans la lutte pour la vie sont des sources de danger permanent pour l'Etat, lorsqu'ils s'y rencontrent à un certain degré ou y sont partout répandus. Bien des politiques peuvent en juger autrement; mais ne confondent-ils pas les qualités qui facilitent le gouvernement des foules avec celles qui font la grandeur des sociétés? Si chacun ressent l'injustice faite à autrui comme un tort qui lui serait fait personnellement et s'il s'efforce de la réparer, il ne peut y avoir de corruption dans les corps judiciaires et administratifs. Le patriotisme n'est possible que là où chacun ne pense pas uniquement à sa propre fortune.

On peut se demander si l'honnêteté est avantageuse à l'individu, mais c'est un fait certain qu'il ne peut y avoir de saine administration là où elle n'est pas générale. Si la recherche exclusive et sans scrupule du gain est l'idée dominante chez un peuple, la sûreté et l'existence de l'Etat y courent les plus grands périls, cependant cette disposition d'esprit permet aux individus de s'élever bien haut. Souvent, semble-t-il, on ne trouve dans les classes officiellement dirigeantes qu'un égoïsme paré des couleurs du patriotisme et de l'esprit conservateur, mais sont-ce vraiment ces classes sociales qui soutiennent l'ensemble de la société ? Je ne puis m'imaginer qu'il puisse être avantageux pour l'Etat que quelque vice individuel soit largement et même universellement répandu.

Il y a des qualités qui contribuent beaucoup au succès dans le monde, et qui, cependant, n'assurent nullement à celui qui les possède une nombreuse descendance. c'est ainsi que dans la société moderne, il se fait pour la pre-

mière fois une scission entre le succès immédiat de l'individu pendant sa vie et son succès final qui se trouve dans la grandeur de sa postérité (1). L'homme qu'éperonne l'ambition attend longtemps avant d'épouser une héritière et laisse peu d'enfants derrière lui (2). L'inventeur génial, le type individuel le plus élevé, le plus positivement utile à la société se marie peut-être plus volontiers et élève un plus grand nombre d'enfants que le spéculateur, qui est avant tout préoccupé de faire sa fortune. Mais lui non plus n'est pas assuré d'avoir une descendance particulièrement nombreuse ; ce n'est pas par cela même qu'il est mieux doué et qu'il est socialement plus utile que l'homme a plus d'enfants.

Dans la société individualiste de l'époque contemporaine, une famille nombreuse n'est nullement la condition du succès dans la vie sociale ; loin même d'aider à la réussite, elle y nuit plutôt. Celui qui veut avant tout le succès et la richesse cherche dans ce but à restreindre le plus possible le nombre de ses enfants. Au premier stade de la civilisation, c'est l'inverse qui avait lieu (3).

Quel type d'homme témoigne dans notre société de la plus grande propension à fonder une famille nombreuse? Ce n'est pas l'homme d'affaires prudent et avide d'argent, ce ne sont pas non plus l'inventeur ni le savant acharné

(1) C'est ce dernier cas qui se présente chez les animaux, chez les sauvages et les barbares, tant que se conserve l'habitude de la polygamie ; le bon chasseur obtient souvent toutes les sœurs à la fois, le riche cultivateur s'achète beaucoup de femmes qui travaillent pour lui, les familles nombreuses et distinguées ambitionnent une alliance avec les héros puissants et leur donnent leurs filles. WESTERMARCK, *History of Human Marriage*, p. 491 seq.

(2) Voir de CANDOLLE, *Histoire des Sciences et des Savants* (1885), p. 160. HAYCRAFT, *Darwinism and Race progress*, 1895, p. 132 seq. 141 seq.

(3) STEINMETZ, *Ethnol. Studien z. ersten Entwicklung der Strafe* (1894), II, p. 299 seq.

au travail. Ce n'est malheureusement pas davantage l'homme qui nourrit des sentiments délicats, harmonieux et profonds. D'habitude, il trouve difficilement une femme dont l'âme tendre vibre à l'unisson de la sienne et il ne parvient que difficilement à percer, ou bien il vit à l'écart pour son idéal, et n'a ni succès ni fortune. Une grande fécondité n'est pas dans les attributs des deux types humains que nous venons de considérer. Les plus nombreuses familles se rencontrent chez les bons ouvriers qui travaillent et vivent régulièrement ainsi que chez les petits bourgeois et chez les paysans qui, les uns comme les autres, ne demandent pas trop à la vie, travaillent tranquillement, sans nervosité, et cherchent leur satisfaction dans les joies de la famille ? c'est la saine moyenne qui se reproduit de la façon la plus continue, quoiqu'elle ne s'élève pas bien haut dans la société et qu'elle n'y obtienne aucun succès personnel.

Le groupement remet tout en ordre. Par lui, les hommes bien doués, mais stériles, sont mêlés aux hommes médiocres mais féconds. En élevant le niveau de l'ensemble, les premiers assurent la réussite des seconds qui, sans leur aide seraient écrasés et empêchés de se reproduire. La lutte pour la vie. si elle n'avait lieu qu'entre individus, aurait pour résultat final que les gens simples et bons seraient opprimés par de grossiers égoïstes. Mais l'ensemble de l'Etat a besoin de ces deux types d'hommes, qui, grâce à lui, se sentent nécessaires l'un à l'autre. Parce que dans la concurrence des peuples, ce sont les moins bien doués de ceux-ci qui succombent et ceux qui présentent la combinaison la plus favorable des types individuels, qui triomphent, le type collectif des masses humaines s'élève peu à peu.

De plus, si la sélection individuelle existait seule, les éléments les plus élevés et les mieux doués seraient

bientôt stérilisés et usés par leur succès même dans la société. Il en résulterait inéluctablement que l'humanité serait entraînée dans une évolution régressive, parce qu'elle ne se composerait plus que de médiocres ; et chaque peuple participerait également à ce processus, parce qu'avec l'abolition de l'agressivité, il n'y aurait plus de peuples séparés les uns des autres. Aujourd'hui la nation qui occupe la place la plus importante sur la terre est, toutes choses égales d'ailleurs, celle qui a la plus forte proportion d'hommes bien doués à tous les points de vue et qui a en même temps la plus forte majorité d'hommes appartenant à une bonne moyenne.

Comme les individus les mieux doués triomphent déjà par la force du groupement auquel ils appartiennent, ils n'ont pas besoin de tendre outre mesure leurs forces pour triompher aussi dans la lutte sociale ; cela fait que la collectivité dont ils font partie a plus de chances de ne pas voir son élite se reproduire par trop faiblement. Tandis qu'à l'intérieur des groupes humains, il se produit vraisemblablement une certaine sélection régressive par suite de la stérilisation des éléments les mieux doués, la concurrence des groupes entre eux détermine une sélection purement progressive.

Chez les peuples qui participent pleinement à la vie économique moderne et par suite, où la sélection individuelle est peu entravée, il y a une stérilisation continuelle des types les meilleurs, au grand désavantage de la population tout entière (1). Dans les pays arriérés comme la Russie, rien de cela ne se passe, parce que la vie n'y est pas encore dominée par la recherche intensive du gain ; les peuples économisent ainsi leurs bons éléments et les réservent pour l'avenir.

La sélection collective empêche dans une certaine me-

(1) Voir Hansen, *Die drei Bevolkerungstufen*, 1889, *passim*.

sure les effets régressifs de la sélection résultant de l'intensité de la concurrence individuelle. Mais, pour cela, il est nécessaire que l'Etat, la nation dans son ensemble puissent se défendre et plus ou moins se fermer aux étrangers ; c'est-à-dire qu'ils puissent faire la guerre.

CHAPITRE IV

LES DOMMAGES RÉSULTANT DE LA GUERRE

Après avoir élucidé les conséquences heureuses de la guerre, il faut aussi en reconnaître les nombreuses conséquences néfastes. Nous ne les dissimulerons ni ne les atténuerons si vivement qu'on les lui reproche, car nous n'avons nullement l'intention de chanter un dithyrambe en l'honneur des luttes armées des Etats et des peuples, ainsi qu'il a été bien des fois si piteusement tenté (1). Mais nous voulons, autant que notre conception présente de la société nous le permet, comparer les uns aux autres les bons et les mauvais effets de la guerre, afin de porter sur celle-ci un jugement bien fondé et absolument libre de tout préjugé.

La guerre est affreuse. Nous n'avons pas besoin de nous étendre davantage sur tout ce qu'elle a de détestable, cela a été fait bien suffisamment pour ceux qui nous lisent (2). Les pertes en hommes et en argent causées par les guerres européennes de notre siècle sont

(1) Par exemple, par le Colonel P. A. DE HEYSMAN, *La guerre*, (1898), il y attaque avec la plus entière vivacité un certain Bokl en qui un examen attentif montre l'historien bien connu Buckle.

(2) Cela a été fait par Bertha von Suttner dans son roman, ses articles, ses innombrables brochures. Ce qui a été écrit de mieux à cet égard l'a été par de MOLINARI, dans *Grandeur et décadence de la Guerre*, 1898, et G. FERRERO, dans *Il militarismo*, 1898.

connues (1). Les souffrances humaines qu'elle a occasionnées soit directement, soit indirectement par suite de ces pertes ne peuvent être évaluées trop haut. Les satisfactions que l'on trouvait autrefois à faire la guerre ont presque totalement disparu ; elles ne pourraient du reste pas venir en déduction de ces souffrances. Les troubles économiques de toutes sortes qui existent pendant et après la guerre, l'insécurité des communications, l'interruption du négoce, les chômages, le déplacement des marchés, etc.,

(1) Von Mayr dans sa *Statistik und Gesellschaftslehre*, II (1899), p. 316, indique d'après Engel que l'Allemagne perdit en 70-71 : 40.881 hommes, c'est-à-dire 1 pour 1000 de sa population. De Lapouge évalue très haut les pertes causées par la guerre. Selon lui, l'Allemagne perdit en 70-71 60.000 hommes ; il évalue l'ensemble des pertes à la guerre officiellement reconnues à 13 millions pour les peuples civilisés dans notre siècle. Une autre statistique de lui indique 20 millions pour toutes les guerres qui ont eu lieu depuis la Révolution et le premier Empire (*Les Sélections sociales*, 1896, p. 221-222). Mais tout d'un coup, il admet 40 millions comme chiffre moyen des pertes à la guerre dans chaque siècle. Cela montre comment Tolstoï (*Pensées*, 1898, p. 89) est arrivé à 30 millions pour notre siècle. Von Bloch donne comme pertes totales pour l'Allemagne en 70-71 le chiffre de 127.897 (*loc. cit.*, p. 170) mais comme il y comprend les blessés cela embrouille les choses.

Lagneau prétend que ce n'est pas exagérer le nombre des morts que causèrent les guerres de Napoléon Ier que de les évaluer à 3 millions (p. 588), il dit que les pertes des Français en 70-71 sont inconnues, qu'il y eut peut-être 139.000 morts et 143.000 blessés aux armées (Voir *Les conséquences des guerres*, dans *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1892, p. 487. D'après Hausner, A. von Oettingen compte que les 113 guerres faites par les armées européennes de 1815 à 1863, y compris la sanglante campagne de Crimée, ont coûté aux Européens 2.148.000 hommes et 614.000 hommes aux peuples non européens, *Moralstatistik* 1882, p. 732, note 1.

Il ne faut donc voir dans les chiffres indiqués par de Lapouge et dans les phrases de Tolstoï rien d'autre que de pures exagérations.

peuvent bien des fois n'être pas désagréables aux tiers, mais plus souvent encore, ils n'entraînent que des inconvénients pour ceux-ci et peuvent même avoir pour conséquence chez eux, des calamités monstrueuses, comme la famine et la misère.

Aujourd'hui, le système de la nation armée, la diminution constante du nombre des « guerriers » professionnels, la brièveté des campagnes, l'usage du droit de la guerre, la bonne administration des armées, la régularité dans la distribution des vivres et dans le paiement de la solde aux troupes, ont presque inévitablement pour effet de faire disparaître la démoralisation qui résultait de l'état de guerre, les statistiques le prouvent (1). C'est un grand progrès relativement au passé (2). Bien entendu, après de grandes défaites et l'ébranlement politique qui les accompagne presque toujours, une démoralisation plus ou moins générale et plus ou moins profonde pourra encore se produire, mais l'on en viendra vite à bout, ainsi que le prouve la statistique criminelle de la France (3).

Nous allons examiner d'un peu plus près les deux principaux inconvénients qui s'attachent à la guerre. Le premier est le militarisme. Ce mot veut dire bien des choses Mais ce qu'il signifie surtout, c'est avec l'exagération de l'influence sur la société tout entière, des considérations militaires et des besoins de l'armée, la prépondérance des fonctions militaires sur les fonctions civiles. La caractéristique d'un tel état de choses, c'est de faire estimer

(1) W. STARKE, *Verbrechen und Verbrecher in Preussen* (1884). p. 56, 63, 127.

(2) AVÉ-LALLEMANT, *Geschichte des deutschen Gaunerthums* I, p. 84 et sq.; OWER PIKE, *A history of Crime in England*, II, p. 373, 267, etc.

(3) A. BOURNET, *La criminalité en France et en Italie* (1884), p. 42, 47, 114. J. SOCQUET, *Criminalité en France*, 1884, p. 25. FERRI, *Sulla Criminalita in Francia* in *Annali di Statistica*, 1887, p. 167, *Rem*, 183. 189, 194.

trop haut les qualités militaires et, en conséquence, de faire accorder des privilèges à ceux qui les possèdent, de gonfler de prétention les militaires et en particulier les officiers, d'exagérer la discipline de l'armée et de l'implanter dans les milieux civils, d'où arrogance d'une part et servilité de l'autre, restriction à la liberté et à l'initiative personnelle, réglementation bureaucratique, suprématie de la noblesse. A l'exception des quelques individus qui gouvernent, tous par suite sont opprimés : la vie sociale entière est subordonnée et sacrifiée aux besoins présumés de l'Etat et de son organisation défensive, tels que les comprennent ceux qui sont à la tête du gouvernement; un très petit nombre de privilégiés ont seuls le droit de se consacrer au maintien de l'organisme social (1).

Je crois qu'il n'est pas nécessaire d'un examen plus approfondi, pour reconnaître que c'est là l'image classique du militarisme et que, malheureusement, le militarisme de ce genre n'a pas encore tout à fait disparu, les conditions mêmes de son existence n'étant pas encore universellement abolies. Seulement, je doute que ce soit là le type du militarisme pur et je le considère bien plutôt comme le type du militarisme féodal. Il va de soi que sous peine de périr, l'Etat est forcé de s'adapter d'une façon différente après chaque stade de son développement social aux nécessités guerrières de sa défense, et que son organisation militaire ne peut présenter les mêmes excroissances morbides à des époques différentes. Je considère donc l'image qui vient d'être esquissée du militarisme et qui, en fait, représente bien ce qui existe encore plus ou moins dans différents Etats comme une « survivance » des institutions guerrières de la féodalité; je tiens en

(1) Voir Spencer, *Political Institutions* (1885), p. 568 seq. *The militant Type of Society ;* Hamon, *Psychologie du militaire professionnel* (1884); G. Ferrero, *Il militarismo* (1898), *passim.* Urbain Gohier, *L'armée contre la nation* (1898), *passim.*



particulier pour des faits de survivance en contradiction avec la vie moderne les abus que je viens de mentionner (1). Ainsi qu'il a été bien des fois reconnu, il est tout à fait compréhensible que dans la vie de l'Etat, les traces du passé persistent plus longtemps que partout ailleurs, là où il n'y a qu'autorité et dépendance.

Dans le passé, l'état ne souffrait pas seul des maux que nous avons signalés, la société qui en est la base en souffrait aussi, mais cela tenait à l'essence même de sa nature. La société moderne, grâce à la multiplicité et à l'activité des esprits vigoureux qu'elle renferme, se créera une organisation militaire adéquate à la forme d'Etat qui lui est propre. Elle en éliminera tous les vestiges de la féodalité qui sont entièrement inconciliables aujourd'hui avec les nouvelles conditions sociales et les besoins nouveaux de la guerre.

Nous ne sommes certainement pas encore arrivés à la dernière phase de l'organisation des armées. Les institutions d'aujourd'hui passeront comme celles qui les ont précédées.

La nation armée moderne rend presque impossible l'avènement d'un despotisme militaire ; les prétoriens ne peuvent former qu'une infime minorité dans l'armée.

Plus l'armée et le peuple se sentent unis et se pénètrent l'un l'autre, moins il est possible à quelque parti politique que ce soit de tourner la première contre le second. L'armée ne sera plus jamais une bande de mercenaires, la nation armée ne sert que la nation. *Jamais une démocratie vraiment saine ne peut être mise en danger par son armée*. L'officier ne peut pas être plus longtemps le

(1) Par exemple, à notre époque de criticisme, d'individualisme et d'instruction universelle le respect et l'obéissance absolue que l'officier hobereau toujours féodal d'esprit, exige de ses subordonnés se heurtent forcément à une contradiction qui sape la véritable discipline.

conducteur d'esclaves à qui l'on obéit aveuglément parce qu'on le craint, il faut de plus en plus qu'il devienne un guide technique suivi à cause de son intelligence et de sa science. La guerre, par l'imminence seule des périls si grands auxquels elle expose, pourrait suffire à assurer une obéissance volontaire aux chefs éprouvés ; tandis que par suite de leurs embarras chroniques, il y a dans les entreprises industrielles, une difficulté presque insurmontable à obtenir une telle obéissance.

Les inconvénients les plus grands que Ferrero, entre autres, reproche au militarisme, ne sont donc nullement, à mon avis, des parties constituantes de toute organisation militaire et, par suite, ne sont pas éternels. Il est toutefois vraisemblable que les organisations défensives les mieux appropriées à leur but auront toujours leurs défauts propres et leurs propres abus. En cela, elles ne différeront pas des organisations d'ordres différents et en particulier de l'organisation des êtres vivants.

Mais que ces inconvénients essentiels puissent être mis en balance avec l'importance considérable de la fonction défensive et guerrière, il ne me semble pas qu'on puisse le démontrer. Aussi aucun des antimilitaristes n'a-t-il encore tenté cette démonstration.

Le deuxième grand reproche adressé à la guerre me paraît être l'apparente sélection régressive dont fait tant de cas le fondateur de l'anthroposociologie, Lapouge, cet esprit si ingénieux mais si peu critique (1).

Seuls les jeunes gens robustes entrent dans l'armée ; les débiles ne sont pas pris par le recrutement et ne peuvent devenir ni officiers, ni engagés volontaires. Les grandes hécatombes causées par la guerre sont surtout faites parmi les hommes vigoureux, et les plus faibles sont épargnés. C'est là une sélection à rebours. Il en ré-

(1) *Les Sélections*, 1896, p. 207, 242.

sulte indubitablement un dommage énorme. Mais dans la réalité le mal est moins grand que ne l'indique Lapouge. Parmi les officiers de carrière, il y en a naturellement beaucoup qui ont dépassé l'âge où l'on procrée, et dont la mort ne peut, par conséquent, avoir aucune mauvaise influence sélective. Les officiers de grade élevé sont les plus exposés aux périls de la guerre (1). Pour être déclaré impropre au service, il suffit bien souvent d'un léger défaut physique, en sorte que dans la réalité il n'y a pas seulement que les débiles qui restent dans leurs foyers. Les balles ne choisissent pas, les fatigues, les privations et par-dessus tout les maladies font, par contre, un choix minutieux (2). Les hommes dont le système nerveux est solide, dont la constitution n'est pas affaiblie par des tares héréditaires, la débauche ou les maladies secrètes supportent sans inconvénient ce qui tue les autres. Il faut encore ajouter à cela que c'est un fait d'expérience que les hommes d'un caractère vigoureux gardent la maîtrise d'eux-mêmes, ne donnent aucune prise au désespoir et qu'avec une constitution délicate, ils peuvent succomber moins vite aux fatigues que des hommes plus rudes, plus robustes, mais sans ressort moral. Cela montre pourquoi, après la guerre de 70, la mortalité fut moindre en France qu'auparavant (3).

Au fond ce qu'il y a toutefois de plus consolant, c'est

(1) Von Oettingen, *loc. cit.*, p, 729-730; Mayo Smith, *Statistics and Sociology* (1897). — Tout en étant encore exact pour ce qui est des officiers supérieurs, cela l'est moins que dans le passé pour ce qui est des officiers généraux, depuis l'adoption des armes à longue portée et le développement énorme des fronts de combat. Cf. Otto Berndt, *Die Zahl im Kriege* (Wien, 1900). *N.du T.*

(2) Von Bloch, *Der Krieg* (1899, VI, p. 178). Dans les dernières guerres les 3/4 des pertes furent dûs aux maladies et aux privations, 1/4 seulement fut causé par les blessures.

(3) De Lapouge, *Loc. cit.*, p. 23.

qu'en fin de compte, il périt relativement peu d'hommes (1) dans les guerres, du moins dans celles des grands Etats civilisés (2). Il n'y disparaît qu'une proportion relativement faible des hommes valides. Leur perte est vite compensée, si le reste des conditions nécessaires à la continuation de la race se trouve rempli ; et cela se réalise d'autant plus promptement que les vides causés par la guerre permettent aux survivants de trouver plus facilement une situation, de faire plus aisément leur chemin dans le monde, et par suite de se marier plus tôt et d'avoir de nombreux enfants.

Le principal, c'est que chez le vainqueur tout cela se passe en grand ; la victoire est partout un puissant stimulant. Les pertes en hommes causées par la guerre et la sélection régressive qui en résulte ne deviennent néfastes que lorsque les guerres deviennent à la fois anormalement fréquentes et sanglantes, sans donner aux nations qui les font de quoi les compenser par une augmentation de leur développement et de leur expansion. A ce point de vue, le contraste entre l'Angleterre et la France est frappant. Ces deux puissants Etats ont depuis plus de cent ans fait des guerres continuelles. L'Angleterre a conquis une grande partie du monde à l'expansion de son peuple dont la natalité n'a pas diminué et elle n'a éprouvé que des pertes relativement faibles. Par contre, la France a vu son territoire diminuer, elle a sacrifié des multitudes considérables, elle a, il est vrai, conquis de nouvelles colonies, mais sans que

(1) L'Allemagne, dans la guerre de 1870-71 a éprouvé une perte totale de 1 pour 1000 de sa population, soit 2,03 pour 1000 de la population masculine ; l'épidémie de choléra de 1866 fit plus de victimes. V. OETTINGEN, *loc. cit.*, p. 730.

(2) Dans la guerre de 1864 à 70 contre la triple alliance, la population du Paraguay tomba de 1.300.000 à environ 300.000. Von HELLWALD *Die Menschliche Familie*, 1889, p. 450, d'après Zöllner.

ce gain correspondît aux pertes subies (1). Il y a là des manifestations d'un état pathologique, des symptômes de graves maladies nationales (2).

En tous cas, on ne peut nier que les guerres ne soient jusqu'à un certain point une cause de sélection individuelle à rebours. Mais si la guerre est une rareté comme elle peut l'être ou le devenir de plus en plus, tout en remplissant son office, son influence régressive est loin de pouvoir contrebalancer les bons effets de la sélection qu'elle fait des différentes sociétés. Rien ne pourrait suppléer cette dernière si elle ne s'exerçait avec une extrême violence, et toujours de la même façon.

Il y a opposition entre la sélection individuelle et la sélection collective. Celui qui attribue à celle-ci l'importance énorme de l'irremplaçable et de l'unique ne peut pas la payer trop cher par une certaine sélection individuelle régressive, très bornée. Il en est de même des maux causés directement par la guerre. Si la guerre est une rareté, les pertes en hommes qu'elle occasionne, en se répartissant sur les années de paix, n'accroissent plus que très faiblement la mortalité générale (3). L'on ne peut mettre en balance les souffrances qui résultent de la guerre avec les retards que sa disparition apporterait aux progrès de la civilisation et à l'adaptation à ses exigences.

De nos jours, on envisage habituellement la guerre comme un accident malheureux, tels que les naufrages ou les incendies, et l'on ne voit en ses victimes que des pertes

(1) V. Lagneau, *loc. cit.*, passim; Gohier, *loc. cit.*, p. 84, 79 ; *L'expédition de Madagascar*. Quelle énorme mortalité n'y eut-il pas au Tonkin !

(2) De Lapouge, *Loc. cit.*, p. 233.

(3) Si un peuple de 50 millions d'habitants perd tous les 40 ans 200.000 hommes à la guerre, cela ne représente par an et par millier d'habitants qu'un accroissement de 0,1 dans la mortalité.

sèches ; on devrait cependant les regarder comme des débours considérables que l'on fait pour acquérir de grands biens, quoique le plus souvent à son insu ?

Parce que pour apprécier ces biens, il faut une pensée autrement pénétrante que celle que l'on a d'habitude, ce n'est pas une raison pour les apprécier trop bas. Je ne crains pas de le dire ; c'est bien souvent l'intérêt, la paresse, la convention, les circonstances qui déterminent les jugements des hommes plutôt que la pénétration de leur esprit.

Les hommes au cœur sentimental feraient mieux de travailler à l'amélioration des mesures de sécurité dans l'installation et la pratique des industries dangereuses comme celles des mines, la fabrication des matières vénéneuses, la navigation, etc... La perte des nombreuses existences humaines qu'entraîne l'exercice de ces professions est une cause de sélection régressive que rien ne compense ; bien souvent les souffrances qu'elles occasionnent conduisent à la mort et sont plus longues et plus cruelles que celles auxquelles la guerre peut exposer (1).

(1) Rien qu'aux Etats-Unis, les accidents survenus dans les diverses entreprises industrielles et les exploitations agricoles font annuellement 542 000 victimes en moyenne, c'est-à-dire 50 0/0 de plus qu'il n'y eut de combattants tués ou blessés dans toute la guerre russo-japonaise. Si les blessures reçues sur le champ de bataille ont plus souvent une issue mortelle que celles qui résultent des conditions du travail, à en croire J. STRONG (*Our industrial Juggernaut* in *North American Review*, 30 novembre 1906), il est néanmoins certain que rien qu'aux Etats-Unis ces dernières causent par an plus de décès que les dangers des combats n'en causèrent dans chaque année de campagne pendant la guerre russo-japonaise ou pendant la guerre de Sécession. En France, où les accidents sont beaucoup plus rares, sans qu'il y ait eu aucune catastrophe en 1902, l'exercice des diverses professions civiles a fait dans cette seule année, d'après la statistique officielle, 223 286 victimes, dont 1 445 sont mortes. N. d. T.

La concurrence pacifique des individus est prodigue en misères, personne ne le nie. De là vient le socialisme qui cherche à la supprimer radicalement, et c'est d'un optimisme superficiel que prétendre que *cette concurrence* ne provoque pas une sélection régressive (1), à *bien des points de vue*. Cependant ce serait un remède mortel que de remplacer la concurrence individuelle par le marasme qu'engendrerait une forme quelconque du socialisme, en supposant, bien entendu, que cela fût possible et que cet essai ne dégénérât pas en une nouvelle phase de la concurrence plus ou moins différente de celle d'aujourd'hui.

Ce serait guérir la maladie par la mort ! Une véritable et complète abolition de la concurrence entre les individus ou les groupes, une abolition de la défense personnelle et de l'agressivité, aurait pour résultat le refoulement des meilleurs, l'abaissement du type, la mort.

Si nous comparons les maux causés par les guerres avec ceux qui résultent de la concurrence pacifique, les premiers peuvent à peine entrer en ligne de compte, ils sont bien minimes à côté des seconds qui torturent presque tout le monde et presque sans répit :

(1) En fait, il n'y a qu'Ammon qui soit aussi optimiste. De Lapouge dans *Les Sélections sociales*, ne l'est sûrement pas autant ; Mallock, dans *Aristocracy and Evolution*, et déjà dans son *Labour and the Popular Wellfare*, ne l'est certainement pas à ce degré, pas plus que Jentsch, dans *Socialauslese*, 1898. Ce dernier ainsi que Ferri, *Socialisme et Science Positive* (1897), Ploetz, *Die Tüchtigkeit unserer Rasse und der Schutz der Schwachen*, 1895, et Woltman, *Die Darwinsche Theorie und der Socialismus* (1899), sont trop influencés par leurs préjugés ; aussi bien, il n'y a chez eux que de faibles traces de l'emploi non hypothétique d'une étude raisonnée de la sélection. Voir mon introduction à la traduction hollandaise de l'ouvrage de Haycraft, *Darwinisme en Maatschappellijke Vooruitgang*, 1897.

« War that shatters her slain,
« And peace that grinds them as grain (1).

Mais il ne faut pas que la représentation de ces souffrances et la pitié que nous en avons influent sur notre jugement, et nous empêchent de tout évaluer de part et d'autre de la façon qui convient.

Lorsqu'on examine la sélection individuelle que produit la recherche du gain, on ne doit pas envisager seulement l'opposition existant entre l'exploité et l'exploiteur (par exemple les « Sweaters » (2), les juifs marchands d'alcool ou usuriers en Russie ou au Transvaal, etc.). On doit avant tout être attentif à celle qui existe entre ceux des ouvriers industriels et des paysans qui succombent aux agents de sélection et ceux qui y résistent, puis finalement en profitent pour s'élever et se pousser dans le monde. Ceux qui supportent l'épreuve sont vraiment des vainqueurs dignes d'une descendance qui les continue. Une protection générale contre l'alcool, les exploiteurs, etc... mettrait les pires éléments à leur niveau. Il ne resterait plus que la sélection physique faite par les maladies (3). Quel grossier matérialisme ne se cache-t-il pas sous les divagations de l'idéalisme sentimental !

(1) ROSSETTI : « Guerre qui les déchire jusque dans la mort
Et paix qui les moud comme grain ».

(2) C'est-à-dire ceux qui pratiquant le *sweating system* abusent de la faiblesse économique de l'ouvrier pour tirer un profit exagéré du produit de son travail qu'ils ne rénumèrent pas équitablement, et pour lui faire *suer* tout ce qu'il peut (*N. du Trad.*).

(3) Voir HAYCRAFT, *Darwinism and Race Progress* (1895) et REID, *The present Evolution of Man*, 1896.



CHAPITRE V

DANGERS DU MILITARISME EN TEMPS DE PAIX

Un mot encore sur la pernicieuse influence de la vie de caserne dont parlent si haut de nombreux antimilitaristes. Il résulte de la nature même des choses qu'il est impossible de l'apprécier. Il ne me semble du reste pas qu'elle soit une des parties essentielles de l'organisation militaire et il ne me paraît pas qu'il soit impossible de rendre bonne cette influence mauvaise. Dès que les officiers ne seront plus les représentants d'une caste, mais des guides techniques ; dès que leur nomination et leur avancement ne dépendront plus que de leur capacité, leur aptitude pédagogique et leur culture intellectuelle répondront à de plus grandes exigences. Un esprit décidé et des allures tranchantes ne suffisent plus à personne ; car ces qualités seules ne permettent pas de faire l'éducation du soldat en vue des difficultés de la guerre future.

On ne peut concevoir pour quelles raisons les casernes sont toujours dans les grandes villes, ce qui expose les jeunes soldats à bien des tentations et naturellement aussi les jeunes filles.

Pourquoi ne les construit-on pas à la campagne, là où le terrain est bien moins cher et où les facilités de manœuvrer sont beaucoup plus grandes ? Si, en cas d'émeute il était nécessaire de réquisitionner la troupe, ne pourrait-on la faire venir très vite par chemin de fer, à che-

val ou à bicyclette. Par ce changement, on préserverait beaucoup de jeunes soldats de la syphilis. Enfin l'on pourrait agir bien plus dans l'armée contre les dangers de la prostitution, par exemple en chargeant les médecins de les faire connaître aux hommes dans toute leur réelle gravité.

Un tel enseignement serait aussi bien à sa place qu'une leçon sur l'alcoolisme. Il ne faut pas admettre *a priori* que la grossièreté et la débauche soient des attributs de la virilité militaire. Les Puritains ne furent pas de mauvais soldats, tout vice affaiblit la force de résistance (1). Améliorer la nourriture du soldat et lui laisser l'occasion de se livrer à la débauche, c'est une contradiction patente.

Un autre reproche adressé à la vie militaire est de déshabituer le soldat du travail véritable. Il ne me semble pas non plus que cela doive rester indispensable. Le temps que les exercices militaires laissent libre pourrait être plus sérieusement employé que cela ne s'est fait jusqu'à présent, on pourrait le consacrer à des récréations instructives et à des enseignements sur les professions civiles. On ne dispose jamais plus des hommes que pendant leur temps de service, il faudrait profiter soigneusement de cette occasion (2). Naturellement pour que de semblables instructions soient efficaces, il faut qu'elles soient faites par des pédagogues de métier.

Un obstacle au perfectionnement de l'éducation du soldat, c'est l'orgueil de caste des officiers. Manifesté par le dédain et la grossièreté de certains chefs, il leur fait

(1) « L'officier comme le soldat a besoin de toute la force de la jeunesse. Il ne doit pas la gaspiller avec des femmes de mauvaise vie, ni par de dégoutantes maladies risquer de détruire sa santé ». Général v. Schmidt, *Die Erziehung des Soldaten*, Berlin, 1894. *N. d. T.*

(2) Cf. *le Rôle Sociologique de la Guerre*, page 203.

accroire qu'ils sont plus ou moins au-dessus du droit et de la règle et les empêche de travailler à l'éducation morale de leurs subordonnés. Un autre empêchement se trouve encore dans l'attention exagérée qu'on prête dans les milieux militaires, à des futilités qui dépriment et endorment l'esprit.

J'ai la conviction qu'en s'y employant de toutes ses forces, sans reculer devant une intervention radicale, on pourrait faire disparaître la majeure partie de ces inconvénients et qu'ainsi l'on ne ferait qu'accroître la valeur militaire des soldats. Les qualités morales qui conduisent les troupes à la victoire se résument en grande partie purement et simplement dans la moralité.

C'est surtout dans l'armée dont le fondement est l'obéissance que la tradition et la convention peuvent être funestes, ainsi que le prouve l'exemple de l'armée prussienne au siècle précédent et celui de l'armée française en 1870.

L'égoïsme et les intérêts de caste font soutenir beaucoup de *dispositions* organiques qui, en fait, sont plus nuisibles qu'avantageuses à l'armée dans l'accomplissement de sa mission particulière. Combien de fois l'histoire de l'Europe occidentale n'a-t-elle pas montré dans l'armée une institution servant à caser les fils incapables de la noblesse. Cependant une organisation militaire débarrassée de tous les accessoires qui lui sont étrangers soulèverait beaucoup moins de critiques et n'éveillerait pas aussi facilement la haine des masses populaires, ni le zèle des réformateurs. L'armée doit faire corps avec le peuple tout entier et ne pas servir les intérêts d'une seule classe.

CHAPITRE VI

LA GUERRE FUTURE ET LA LOI D'AIRAIN DES ARMEMENTS

De Bloch a, dans son grand ouvrage, (1) calculé la probabilité des pertes qu'entraînera la guerre future et il en fait un tableau vraiment épouvantable. Je n'essaierai pas d'attirer l'attention sur les circonstances compensatrices qui pourtant ne manqueront sûrement pas (2). Mais je voudrais faire remarquer que la durée d'une guerre et la somme des sacrifices qu'elle entraîne dépendent toujours de ce que les nations peuvent supporter. Et ceci, loin d'être avant tout une question de chiffres, est une question foncièrement sociale et morale. Au commencement de chaque guerre, on peut poser cette question ; qu'est-ce que chacun des deux peuples peut endurer avant de s'avouer vaincu ? Lorsqu'un certain « pour cent » de la population sera tué dans l'un des Etats, cet Etat demandera la paix. Peu importe quel accroissement de puissance meurtrière ait été obtenu par les nouvelles armes, le maximum des pertes qu'il est possible de supporter n'en sera pas augmenté (3). Aujourd'hui tous les

(1) *Der Krieg* (1889), VI, p. 168, 179, pp. 459 seq.

(2) Comme par exemple la téléphonie sans fils de Russo d'Asar qui dénoncerait l'approche des torpilles, des navires sous-marins, etc. Voir la *Frankfurter Zeitung*, du 1er avril 1899.

(3) Voir *le Rôle Sociologique de la Guerre*, p. 158 et suivantes.

États sont gouvernés plus démocratiquement qu'autrefois ; la masse de la population, qui se croit la victime sacrifiée à la plupart des exigences de la guerre et qui directement profite peu de la victoire, conquiert chaque jour une plus grande influence politique. Chez tout le monde la sensibilité est devenue beaucoup plus vive : les journaux éveillent davantage la compassion générale par leurs récits ; la peur de la mort est plus grande que jadis. Aussi est-il vraisemblable que l'on résistera moins longtemps qu'autrefois.

Que les moyens de destruction soient plus terribles, cela ne change rien ; lorsque la limite de ce qu'on peut endurer sera atteinte, on cédera toujours. Plus grand sera l'effroi causé par la rapidité des pertes éprouvées, plus vite arrivera ce moment. Comme cela se passe toujours, quand la terreur s'accroît de plus en plus, les dangers qui la feront naître sembleront à tous encore bien plus grands qu'ils ne seront en réalité. L'amour de la paix, le cosmopolitisme, les besoins commerciaux, le manque d'argent, l'agitation internationale de certaines associations (démocratie sociale) (1) et d'autres circonstances pareilles accélèreront aussi le mouvement des esprits vers la paix.

La perfection des moyens de destruction est seulement relative ; sous ce rapport on ne peut atteindre qu'au mieux, non à la perfection. Toutes choses égales d'ailleurs, celui qui a les meilleurs engins de guerre doit vaincre aussitôt qu'il aura épuisé son adversaire, c'est-à-dire dès qu'il lui aura infligé le maximum de pertes qu'il est capable de supporter. L'élévation de ce maximum dépend plus des facteurs moraux que de la puissance des canons. Aussi bien, elle diminue plutôt qu'elle n'augmente. Comme Tolstoï l'a déjà dit, la victoire appartien-

(1) Parti marxiste (*N. d. T.*).

dra aux hommes qui seront le plus fermement décidés à mourir s'il le faut pour vaincre (1), et le nombre des gens capables de cette résolution diminue tous les jours (2).

Les lourdes charges financières qu'entraîne pour tous les Etats la préparation continuelle à la guerre sont encore un des arguments principaux des antimilitaristes. Il va de soi que cet argument produit une impression profonde. En fait, le danger direct de la guerre ne menace que très peu d'hommes ; au contraire, tout le monde, sans exception, est chaque année atteint directement par les impôts et ploie sous leur lourde charge.

Les sommes dépensées annuellement pour l'armée et la marine sont considérables. En Europe, elles forment environ le quart du budget annuel des Etats, et s'élèvent à environ 10 marks par habitant, à plus même dans les petits Etats. La comparaison que l'on aime à faire de ces dépenses avec les crédits votés pour l'instruction publique présente un contraste effrayant. Toute la valeur de cet argument tient à l'idée que l'on se fait du rôle de la guerre, selon qu'on la considère comme inutile et nuisible ou qu'on lui attribue encore une part importante dans le développement de la civilisation et l'augmentation du bonheur humain.

Cela ne signifie rien de déplorer à tout propos l'élévation des frais de guerre, si on ne tient pas compte en même temps des services rendus par la guerre et qu'on ne peut évaluer en monnaie. C'est comme si un végétarien voulait apprécier la dépense que les autres hommes font pour manger de la viande et en tirait un argument contre la nourriture carnée. On paie toujours trop cher

(1) *La Physiologie de la Guerre.*

(2) Vierkandt, *Naturvölker und Kulturvölker* (896), p. 1283 et mon *Suicide among Primitive Peoples. American Anthropologist*, 1894.



ce qui ne vaut rien et ce qui est nuisible ; c'est d'après la qualité des denrées que l'on estime leur valeur et non d'après leur prix que l'on juge ce qu'elles valent.

Sur ce point, l'économiste n'a plus d'avis à donner et le sociologue seul est compétent. Qu'un peuple vigoureux remplace un peuple sans énergie, et que les défauts des nations soient radicalement corrigés, n'y a-t-il pas là, au point de vue de l'avenir du monde un ensemble de faits valant beaucoup de milliards.

Si la guerre ne se justifie pas dans son principe, c'est une absurdité énorme d'y consacrer de grosses sommes d'argent et c'est le devoir de tout homme qui pense de travailler à l'abolir totalement.

Mais si la guerre remplit à peu près la fonction que nous lui attribuons, chaque homme, pour peu qu'il réfléchisse, doit supporter sans murmure et même avec une certaine joie les lourdes charges qui résultent pour lui de sa possible éventualité, de même qu'en dépit des protestations des rêveurs pacifistes les gouvernements doivent avoir le courage moral de forcer la nation tout entière à contribuer aux frais auxquels elle oblige de pourvoir.

Les dépenses militaires ne semblent pas trop fortes (1) à celui qui les considère d'un point de vue aussi haut que possible, afin de disposer du seul moyen qui existe d'avoir une vue générale et une appréciation équivalente des différentes choses. Elles doivent avant tout être aussi considérables qu'il est nécessaire pour qu'elles puissent atteindre leur but qui est la probabilité de la victoire ; toutefois, il ne faut pas qu'elle porte un grave préjudice

(1) Naturellement, c'est une toute autre question de savoir si les sommes considérables déboursées pour les dépenses militaires sont toujours employées honnêtement et pratiquement et ne sont pas trop souvent gaspillées.

aux autres fonctions de l'Etat et de la société, parce qu'alors, d'autres causes empêcheraient d'obtenir le résultat cherché.

Si une élévation démesurée des débours faits pour l'armée avait lieu aux dépens de la vitalité de l'ensemble ou des autres fonctions de l'Etat, elle équivaudrait à un affaiblissement du corps social, à une diminution de sa force de résistance.

Il y a là pour les armements des limites au delà desquelles on ne peut aller trop longtemps ou trop loin. Toute hypertrophie entraîne une atrophie correspondante et provoque, par suite, un état pathologique qui est une faiblesse pour l'organisme.

Il faut que le cœur ait pour son entretien une bonne partie de la nourriture donnée au corps, il faut qu'il en ait autant que l'exige son bon fonctionnement, mais pas plus, sous peine de priver de nourriture les autres organes qui, eux aussi, sont indispensables à l'organisme. Il doit y avoir une juste proportion entre les diverses catégories de dépenses, car toutes sont nécessaires. Satisfaire outre mesure à l'un ou à l'autre des besoins est nuisible à l'ensemble. Le difficile est de trouver la proportion convenable. Somme toute, c'est la guerre seule qui peut montrer parmi les adversaires celui qui a le mieux tiré parti de ses ressources. En attendant, il faut chercher sans relâche quel usage des fonds de l'Etat est le meilleur en raison des caractères spéciaux du territoire et de la répartition de ses habitants.

Le peuple qui le premier se néglige dans ses dépenses militaires sera sûrement battu et dépouillé par les autres en dépit de tous les traités et de toutes les alliances.

Il va de soi qu'il est impossible que les Etats fassent universellement banqueroute, ainsi qu'en menacent pathétiquement certains personnages. Auparavant, il faudrait qu'il y eût depuis très longtemps un manque



d'équilibre dans les différents budgets ; et il serait insensé de pousser si loin au-dessus du maximum raisonnable les dépenses militaires en se laissant entraîner à une exagération universelle à leur égard.

Il est possible qu'un Etat soit acculé à la banqueroute à la suite d'armements continuels. Cela ne pourrait cependant arriver sans que son gouvernement ait commis la faute de ne pas arrêter à temps ses armements, et sans qu'il ait dépassé la limite de ce qui lui est possible sur ce point. Toutes choses égales d'ailleurs, cette cessation des armements serait comme une défaite anticipée. Mais qui pourrait dire si toutes choses sont réellement égales, si un grand courage, si l'endurance, le dévouement, la moralité, la vitalité nationale, l'intelligence ne peuvent pas compenser la faiblesse des armements. Alors encore l'épreuve de la guerre resterait à désirer.

Les Etats doivent toujours porter à son plus haut degré la préparation à la guerre. Si l'un d'eux y apporte quelque perfectionnement, augmente ses armements en raison de l'accroissement de ses ressources financières et du chiffre de sa population, les autres sont dans l'obligation d'en faire autant, du moins tant que cela leur est possible. Celui qui peut aller le plus loin dans cette voie, a par cela même le plus de chance de triompher. La puissance de l'armement n'est toutefois pas l'unique condition de la victoire, elle en est seulement la plus facile à réaliser, et par conséquent celle dont les gouvernements ont le tort de s'occuper de préférence.

La nécessité pour les nations de se dépasser les unes les autres dans leurs préparatifs guerriers, voilà ce qui fait *la loi d'airain des armements* ; mais son application est toujours subordonnée au besoin d'une proportion harmonieuse entre les diverses dépenses.

Autant que cela leur est possible, les petits Etats sont tenus eux aussi à ne rien négliger dans leurs préparatifs

militaires. Ils doivent savoir par expérience que les traités et les promesses des grandes puissances n'ont plus de valeur aussitôt que les intérêts de ces dernières y sont opposés. Le czar, ainsi que ses prédécesseurs, avait garanti par serment l'autonomie de la Finlande, mais tout en rêvant de la paix universelle il a, sans motif, aboli la constitution de ce pays.

Rien ne peut garantir aux petits États la continuité de leur existence, sinon les groupements politiques, et comme dans la péninsule balcanique l'opposition les uns aux autres des intérêts des grands Etats, le tout se liant étroitement à l'importance que les petits États peuvent avoir comme auxiliaires des grands. Si la Hollande, par exemple, cesse de développer sa puissance militaire et surtout si elle n'augmente pas ses forces navales, on ne peut concevoir pour quelles raisons elle serait à l'abri des convoitises des grandes puissances et ne serait pas exposée à perdre son riche empire indien, aussi bien que l'Espagne a perdu ses colonies. Peut-être suffirait-il, pour que cela arrivât, qu'elle eût de la difficulté à réprimer un soulèvement de ses sujets musulmans ? (1)

Le mirage de la paix qui leurre tant de monde en Hollande où l'on a l'esprit si peu militaire, accroît notablement ce danger. Manger bien tranquillement les économies de ses ancêtres et multiplier prudemment, sans dérangement ni effort, cela ne suffit heureusement pas à maintenir l'existence des nations.

Je n'ai pas besoin d'insister sur les circonstances qui rendent aujourd'hui les guerres de plus en plus rares, elles ont été trop souvent mises en lumière.

Pour avoir entrepris la défense de la guerre, ainsi

(1) Ce n'est pas un danger imaginaire. Voir Von Eckhardt, *Panislamismus und islamitische Mission*, *Deutsche Rundschau*, janvier 1899.



d'équilibre dans les différents budgets ; et il serait insensé de pousser si loin au-dessus du maximum raisonnable les dépenses militaires en se laissant entraîner à une exagération universelle à leur égard.

Il est possible qu'un Etat soit acculé à la banqueroute à la suite d'armements continuels. Cela ne pourrait cependant arriver sans que son gouvernement ait commis la faute de ne pas arrêter à temps ses armements, et sans qu'il ait dépassé la limite de ce qui lui est possible sur ce point. Toutes choses égales d'ailleurs, cette cessation des armements serait comme une défaite anticipée. Mais qui pourrait dire si toutes choses sont réellement égales, si un grand courage, si l'endurance, le dévouement, la moralité, la vitalité nationale, l'intelligence ne peuvent pas compenser la faiblesse des armements. Alors encore l'épreuve de la guerre resterait à désirer.

Les Etats doivent toujours porter à son plus haut degré la préparation à la guerre. Si l'un d'eux y apporte quelque perfectionnement, augmente ses armements en raison de l'accroissement de ses ressources financières et du chiffre de sa population, les autres sont dans l'obligation d'en faire autant, du moins tant que cela leur est possible. Celui qui peut aller le plus loin dans cette voie, a par cela même le plus de chance de triompher. La puissance de l'armement n'est toutefois pas l'unique condition de la victoire, elle en est seulement la plus facile à réaliser, et par conséquent celle dont les gouvernements ont le tort de s'occuper de préférence.

La nécessité pour les nations de se dépasser les unes les autres dans leurs préparatifs guerriers, voilà ce qui fait *la loi d'airain des armements* ; mais son application est toujours subordonnée au besoin d'une proportion harmonieuse entre les diverses dépenses.

Autant que cela leur est possible, les petits Etats sont tenus eux aussi à ne rien négliger dans leurs préparatifs

militaires. Ils doivent savoir par expérience que les traités et les promesses des grandes puissances n'ont plus de valeur aussitôt que les intérêts de ces dernières y sont opposés. Le czar, ainsi que ses prédécesseurs, avait garanti par serment l'autonomie de la Finlande, mais tout en rêvant de la paix universelle il a, sans motif, aboli la constitution de ce pays.

Rien ne peut garantir aux petits Etats la continuité de leur existence, sinon les groupements politiques, et comme dans la péninsule balcanique l'opposition les uns aux autres des intérêts des grands Etats, le tout se liant étroitement à l'importance que les petits États peuvent avoir comme auxiliaires des grands. Si la Hollande, par exemple, cesse de développer sa puissance militaire et surtout si elle n'augmente pas ses forces navales, on ne peut concevoir pour quelles raisons elle serait à l'abri des convoitises des grandes puissances et ne serait pas exposée à perdre son riche empire indien, aussi bien que l'Espagne a perdu ses colonies. Peut-être suffirait-il, pour que cela arrivât, qu'elle eût de la difficulté à réprimer un soulèvement de ses sujets musulmans? (1)

Le mirage de la paix qui leurre tant de monde en Hollande où l'on a l'esprit si peu militaire, accroît notablement ce danger. Manger bien tranquillement les économies de ses ancêtres et multiplier prudemment, sans dérangement ni effort, cela ne suffit heureusement pas à maintenir l'existence des nations.

Je n'ai pas besoin d'insister sur les circonstances qui rendent aujourd'hui les guerres de plus en plus rares, elles ont été trop souvent mises en lumière.

Pour avoir entrepris la défense de la guerre, ainsi

(1) Ce n'est pas un danger imaginaire. Voir Von Eckhardt, *Panislamismus und islamitische Mission, Deutsche Rundschau*, janvier 1899.



qu'on vient de le voir, je n'ai pas à regretter même partiellement l'effet de ces circonstances, au contraire. Moi aussi, je condamnerais de toutes mes forces la trop grande fréquence des guerres entre les Etats civilisés ; heureusement il est impossible que des conflits armés éclatent trop fréquemment. A mon avis, la guerre peut exercer sa fonction salutaire, indispensable, tout en restant relativement très rare. Les circonstances que nous avons examinées nous garantissent qu'elle le sera toujours davantage. Je crois que sa rareté d'une part et, d'autre part, le perfectionnement, dans le sens indiqué plus haut, des institutions militaires, sociales et politiques, en faisant répondre davantage l'organisation traditionnelle de l'armée aux exigences modernes, finiront par faire disparaître ce qu'il y a d'indéfendable dans les inconvénients de la guerre. Ce qui en restera ne sera plus qu'un prix modique de ses bienfaits si grands.

Qui donc compte seulement les gouttes de sang que coûte une opération chirurgicale sans penser à ses conséquences salutaires ?

Faire attention aux pleurs du patient, n'est à coup sûr pas d'un bon chirurgien.

CHAPITRE VII

L'IMPORTANCE DU CONGRÈS DE LA HAYE

Le congrès qui va se tenir sous peu n'aura, selon toute vraisemblance, aucun résultat essentiel. On y parlera beaucoup, on y posera beaucoup, de conclusions. Les paroles qu'on prononce dans chacun des gouvernements sont douces comme le miel, seulement il n'en est pas de même des actes qu'on y décide.

Toutes les grandes puissances augmentent leurs armements, l'Angleterre et la Russie principalement. L'Amérique elle-même entre dans une nouvelle période qui ne se terminera pas sans guerre ; en Autriche, cela commence à craquer : la Chine est ouverte et partagée ; la Russie n'est pas encore entièrement formée et elle vient de violenter la Finlande. Ce ne sont pas des phrases qui remettront tout cela en ordre.

Comment les choses se présentent-elles donc à l'esprit d'un homme pour qu'il s'imagine que l'avenir peut s'enfanter dans des congrès ? Un congrès n'a jamais pu que baptiser le dernier fait accompli. On ne peut soutenir sérieusement que la guerre puisse être abolie. Les divagations ne se réfutent pas. Que s'est-il donc passé depuis la guerre hispano-américaine pour qu'on puisse espérer un changement dans le monde ? Rien.

Si le congrès pouvait avoir une influence politique, on devrait plutôt en attendre une menace pour la paix, car

il y a bien des questions épineuses. Mais peu importe, il n'en sera nullement parlé à ses séances (1).

Le congrès peut s'occuper de trois problèmes. D'abord de l'arbitrage entre Etats. On peut s'efforcer de plus en plus de faire admettre des clauses d'arbitrage dans les traités et même de constituer une cour permanente d'arbitrage entre les Etats. Le congrès pourra faire des vœux dans ces deux sens, témoigner sa sympathie à ces efforts ; cela n'aura jamais de valeur qu'en tant que manifestation d'une tendance déjà clairement attestée auparavant. Que faut-il penser de ce penchant à faire aplanir les difficultés internationales par des tribunaux d'arbitrage ? Dans les petites difficultés entre des Etats qui ne veulent pas la guerre, le tribunal d'arbitrage remplacera peut-être l'action diplomatique sans inconvénient, même avec avantage et par dessus le marché avec un joli air de modernité. C'est à peine s'il y a là l'indication d'un progrès dans l'essence même des choses, peut-être cela compliquera-t-il un peu plus l'œuvre de la diplomatie qui devra disposer les affaires de façon que le jury d'arbitrage puisse en tirer logiquement la solution demandée. L'interprétation des traités sera retirée aux diplomates, aussi faudra-t-il montrer plus de finesse dans leur rédaction. Il n'y a pas là un changement considérable.

Dans les différends de réelle importance entre Etats qui peuvent se faire la guerre, le recours à un tribunal d'arbitrage est tout simplement impraticable, quelque forme que l'on donne à celui-ci. La seule solution qui soit à désirer, c'est que les adversaires mesurent leurs forces les unes aux autres, parce que c'est la seule qui puisse décider à qui l'avenir appartiendra.

S'imagine-t-on que l'on pourrait demander à une cour

(1) Pour bien voir combien ces paroles furent prophétiques, se reporter au *Rôle Sociologique de la Guerre*, pages 177 et 178 (*N. du Trad.*).

arbitrale de décider si la France aurait le droit de briser l'unité de l'Allemagne et par là de la réduire à l'impuissance? ou bien encore s'il serait permis à la Russie d'augmenter l'étendue de ses côtes afin d'accroître le bien-être et la vitalité de l'ensemble formé par ses millions de sujets, quand bien même ce serait au détriment d'autres Etats? Quel code devrait-on formuler pour de telles questions? ou bien les gros messieurs du tribunal d'arbitrage devraient-ils statuer souverainement avec une omnipotence de dieux? Revenons donc un instant en arrière et demandons-nous comment les questions du siècle passé auraient bien pu être tranchées par des sentences arbitrales.

Un jury d'arbitrage peut se prononcer sur des droits acquis, non sur l'acquisition de nouveaux droits. Il en est des Etats comme des individus; leur indépendance et leur vie propre consistent dans la libre disposition d'acquérir des droits nouveaux et disparaissent avec elle; enlever celle-ci aux Etats et aux individus, tels sont les buts respectifs du socialisme et du pacifisme?

Dans de telles utopies, il y a trop d'ineptie et de laideur pour qu'elles méritent une réfutation sérieuse. L'Etat qui pourrait soumettre au jugement d'une cour d'arbitrage un quelconque des sujets qui sont pour lui d'un intérêt vital (1) mériterait de disparaître et aussi bien il n'y tarderait pas.

Toute la terre devenue une sorte de maison de retraite pour les individus et pour les Etats, plus de lutte, plus d'effort, plus de responsabilité, plus d'élimination des incaples; voilà un bel idéal de vieillard: Pourrir dans un fauteuil!

Peut-on imaginer rien de plus odieux que de s'en re-

(1) Il est notoire que de telles actions d'un intérêt capital résultent le plus souvent d'un enchaînement de tous petits faits.

mettre à une commission de juristes et non à la mesure de toutes les forces nationales utilisables dans la concurrence des Etats pour décider de l'étendue de leurs territoires et de leur souveraineté ? Quoi d'étonnant à ce que les socialistes et les féministes de tous les pays s'enflamment pour la paix universelle ? Tous méconnaissent également les droits et les libertés de l'individu. Les féministes ne veulent-ils pas que le juge fasse marcher les ménages au pas ? Socialisme, féminisme, pacifisme voilà trois partis qui, chose étrange, ont pour tout idéal une caserne bien disciplinée !

Il est dans l'intérêt de l'humanité que les différends entre les peuples restent des questions de puissance et ne deviennent pas des questions de droit. C'est l'énergie et l'effort qui doivent décider de l'élévation des peuples et non leur ancienneté.

La seconde tâche que le congrès peut entreprendre, c'est de préparer le désarmement universel ou, ce qui a une moindre portée, la limitation des armements. Nous ne traiterons que de cette dernière et plus modeste entreprise qui, du moins, peut se concevoir jusqu'à un certain point. Examinons de près comment elle serait réalisable. On pourrait décider que chaque nation devra laisser son armée et sa flotte dans l'état où elles sont actuellement et ne pas augmenter les effectifs de ses troupes, même si le chiffre de sa population s'accroît. Aucun perfectionnement de l'organisation sanitaire, des moyens techniques, des procédés administratifs, etc., ne serait permis, s'il entraînait un surcroît de dépenses, alors même que la puissance financière de la nation se développerait. L'administration militaire ne pourrait pas plus profiter de l'invention la plus belle et la plus efficace qu'on ne laisse un chien manger un morceau défendu. Le contrôle se ferait par l'examen du budget.

En Russie, un budget public n'est pas nécessaire ; ce

pays pourrait donc facilement échapper au contrôle. Dans les autres Etats on trouverait bien le moyen d'arriver au même résultat. Ce serait une source abondante de conflits entre les parlements et les gouvernements.

Ces derniers l'emporteraient par la force des choses. L'idée serait tout de même trop stupide de décider pour toujours de la puissance militaire des Etats d'après ce qu'elle est en 1899. Quel engourdissement trompeur que rien ne justifierait !

Ce qui à présent se passe au grand jour se passerait en secret. On ne pourrait pas s'en tenir éternellement à ce qui est aujourd'hui. De quelque façon qu'on tourne et retourne cette idée, elle n'en demeure pas moins toujours ridicule.

La démocratie de l'Europe occidentale ne pourrait pas montrer plus clairement son incapacité à se régir elle même qu'en se leurrant de semblables projets.

C'est encore une énigme de savoir jusqu'à quel point les gouvernements feront semblant de les adopter (1).

Toute restriction apportée à l'emploi possible des res-

(1) L'idée de la limitation des armements, pour avoir été mise en pratique en 1817, dans un *Arrangement* par lequel les Etats-Unis et la Grande-Bretagne s'engageaient à limiter leurs forces navales sur les grands lacs américains, ne semble pas avoir fait de progrès chez ces deux puissances. Pendant la période qui s'étend de 1885 à 1906, les sommes dépensées annuellement pour la marine seule se sont élevées, en Angleterre, de 11,4 millions sterling à 32 et aux Etats-Unis de 3,2 millions à 25.

Peut-être à la 2e conférence de la Haye, cette idée sera-t-elle l'objet de quelques vœux stériles? Mais de l'avis même d'hommes ayant participé à la première conférence, sa réalisation se heurtera à des obstacles insurmontables (Cf. P. Zorn, *Friedensbewegung und Haager Konferenz* in *Deutsche Revue* de novembre 1906). Il en sera pareillement de la mise en pratique d'une organisation générale de l'arbitrage vraiment acceptable (Cf. E. L. Andrews, *An obstruction to International Arbitration* in *North American Review*, 15 nov. 1906) (*N. d. T.*).

sources techniques et financières pour accroître la force de l'armée équivaudrait à l'accord d'un privilège aux nations grossières qui, comme la Russie, peuvent moins compter sur ces ressources que sur leurs masses humaines. La limitation des effectifs serait, d'autre part, une injustice faite aux Etats plus pauvres dont la principale force est précisément d'avoir un grand nombre d'habitants. La puissance de la Russie réside dans la multitude si considérable de ses sujets, la puissance des peuples supérieurs réside dans le capital et l'invention.

S'il devient impossible d'augmenter les effectifs des troupes et de garder ainsi un caractère extensif aux soins donnés à la puissance militaire de l'Etat, ce sera sur l'amélioration intensive de l'armée qu'on portera tous ses efforts. On utilisera les perfectionnements les plus récents, on exercera plus longtemps les soldats, etc.

Tout cela coûtera naturellement fort cher. La concurrence se fera par suite, en quelque façon, davantage en ce sens.

Il est bien comique que depuis le manifeste du czar, tous les grands Etats et avec eux beaucoup de petits ont fait des armements extraordinaires. La Russie elle-même doit avoir dépensé 180 millions de roubles à la réfection de tout son matériel d'artillerie.

Je crois que l'on pourrait prédire sans crainte que le congrès n'aura pour conséquence ni un désarmement réel, ni une diminution des dépenses militaires. Il est impossible de défendre à aucun Etat de devenir aussi fort qu'il peut et d'user de tous les moyens dont il dispose à cet effet. Il n'y a là que l'exercice du droit de conservation personnelle, et l'exercice d'un tel droit est un devoir. Restreindre les armements et, par suite, les forces militaires, ce serait conduire les nations à rechercher plus que jamais l'augmentation de leur puissance défensive, dans les alliances. Au lieu d'être circonscrite, la guerre

s'étendrait partout. Sa disparition définitive vaudrait encore mieux qu'une limitation des armements qui ferait dépendre la victoire du hasard et non plus de la grandeur des efforts accomplis par les Etats dans leurs préparatifs militaires.

Le congrès ne peut rien présenter d'acceptable dans cet ordre d'idées.

Il lui reste encore pour tâche de contribuer à adoucir les maux causés par la guerre (1). Différents moyens peuvent être mis en pratique. Tant qu'ils n'équivalent pas à des restrictions dans l'emploi de moyens militaires nouveaux, on ne peut qu'y donner son assentiment et souhaiter qu'on y ait recours. Il y a beaucoup à faire en ce sens. Mais ce qui est plus urgent aujourd'hui, c'est que dans leur propre intérêt les Etats fassent leur devoir vis-à-vis de leurs troupes, des blessés et des malades et en aient le plus grand soin possible. C'est effrayant comme dans toutes les guerres il a été loin d'en être ainsi (2).

Tant que les gouvernements seront aussi arriérés à cet égard, tant que l'accomplissement effectif des devoirs si manifestes qu'ils ont là, paraîtra aussi difficile et sera aussi peu assuré, il n'y a aucune illusion sentimentale à se faire sur leurs intentions et sur leurs actes futurs. Nous applaudirons vivement à tout ce que le congrès réussira à établir de réel et de durable pour satisfaire à ces obligations d'humanité.

En résumé, on ne peut escompter trop bas les résultats espérés du congrès. Le fait que la proposition qui a été faite de sa réunion s'accorde avec les conjonctures de la

(1) A en juger par la 2e circulaire russe, c'est là une question capitale.

(2) Cf. Von Bloch, *Loc. cit.*, VI, p. 184 seq. ; Tickhomirow, *La Russie politique et sociale*, 1886, p. 385 seq., qu'on songe aux monstruosités des administrations militaires espagnole et américaine.



politique russe et les favorise; le fait que tandis que les gouvernements parlent de paix, ils préparent la guerre ; le fait que la liberté de la Finlande est menacée, que l'intégrité de la Chine et celle des Etats du Soudan sont violées ; tout montre clairement, du moins à ceux qui savent voir même ce qui va contre leurs désirs, combien les gouvernements sont peu pacifiques et combien leurs groupements présagent peu une paix durable.

Il serait enfantin de parler de ce qui sera possible et désirable dans une série de siècles, lorsque les circonstances auront pu changer totalement, et avant tout avec une humanité devenue autre. *En attendant*, c'est-à-dire tant que dans leur ensemble les conditions actuelles persisteront et que les hommes seront tels qu'aujourd'hui, la paix universelle n'est, à mon avis, ni possible ni désirable ; ce n'est en rien un idéal qu'il faille chercher à réaliser, et d'ailleurs il n'y a aucune possibilité d'y atteindre.

Ni les circonstances, ni les hommes ne deviendront meilleurs dans la paix ; c'est de guerres qui, il est vrai, peuvent être rares que le progrès sortira. Et c'est parce que j'en ai la conviction absolue que je ne crains pas de faire l'apologie de la guerre, sans oublier un seul moment ses horreurs, ni les maux qu'elle cause indirectement.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

COMMENT IL CONVIENT D'ÉTUDIER LE RÔLE SOCIOLOGIQUE DE LA GUERRE ET DU SENTIMENT NATIONAL PARTICULIÈREMENT EN FRANCE. ORIGINES ETHNIQUES DES POPULATIONS FRANÇAISES.

CHAPITRE II

CONSTANCE DE CERTAINS TRAITS DANS LE CARACTÈRE DES POPULATIONS QUI ONT HABITÉ ENTRE LE RHIN, LES ALPES, LA MÉDITERRANÉE ET L'OCÉAN. INFLUENCES QUI DÉTERMINENT LA FORMATION DE L'ESPRIT DES PEUPLES.

CHAPITRE III

FACTEURS DE L'ÉDUCATION DU PEUPLE FRANÇAIS

CHAPITRE IV

ESQUISSE DE L'ESPRIT FRANÇAIS, EN QUOI IL DIFFÈRE DE L'ESPRIT DES AUTRES PEUPLES

CHAPITRE V

LA PATRIE ET LES ÉLÉMENTS DU SENTIMENT NATIONAL

CHAPITRE VI

LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET L'ACCORD INTERNATIONAL, LA GUERRE ET L'HUMANITÉ

CHAPITRE VII

DE L'ARBITRAGE INTERNATIONAL, DE LA PAIX ET DU DROIT

CHAPITRE VIII

DE L'ARMÉE ET DU MILITARISME

APPENDICE

La guerre moyen de Sélection collective,

par le Dr Steimnetz

BAGEHOT. **Lois scientifiques du développement des nations,dans** leurs rapports avec les principes de la sélection naturelle et de l'hérédité. 1. vol. in-8°, 6e édition. Cartonné . . . . . 6 fr. »»

BLOCH (J. de). **La guerre.** Traduction de l'ouvrage russe : LA GUERRE FUTURE AUX POINTS DE VUE TECHNIQUE, ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE.
I. *Description du mécanisme de la guerre.* 6 fr. ; II. *La guerre sur le continent.* 6 fr. ; III. *La guerre navale.* 4 fr. ; IV. *Troubles économiques et pertes matérielles que déterminera la guerre future.* 6 fr. ; V. *Les efforts tendant à supprimer la guerre. Les causes des différents politiques. Les conséquences des pertes.* 4 fr. ; VI. *Le mécanisme de la guerre et son fonctionnement. La question du tribunal international d'arbitrage. Conclusions générales.* 3 fr. 50. Chaque volume se vend séparément. L'ouvrage complet. 6 vol. gr. in-8°. 29 fr. 50

— **Evolution de la guerre et de la paix :**
I. *Le mécanisme de la guerre de campagne et son fonctionnement.* 1 broch. grand in-8. 1 fr. ; II. *Les victimes de la guerre.* 1 broch. grand in-8. 1 fr. ; III. *La guerre navale.* 1 broch. grand in-8. 1 fr. ; IV. *Résultats économiques et financier.* 1 broch. grand in-8. 1 fr. »»

BLUNTSCHLI. **Le droit international codifié.** Traduit de l'allemand par M. C. LARDY. 5e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8. 10 fr. »»

CARTAILHAC (E.) **La France préhistorique,** d'après les sépultures et les monuments. 1 vol. in-8, avec 162 figures. 2e édit. cart. 6 fr. »»

COLAJANNI (N.). **Latins et Anglo-Saxons.** *Races supérieures et races inférieures.* 1 vol. in-8, cart . . . . 9 fr. »»

COSTE (Ad.). **L'expérience des peuples et les prévisions qu'elle autorise.** 1 vol. in-8. . . . . 10 fr. »»

FINOT (J.) **Le préjugé des races.** 2e édit. 1 vol. in-8 . . 7 fr. 50

FOUILLÉE (A.) de l'Institut. **Psychologie du peuple français.** 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

— **Esquisse psychologiques des peuples européens.** 1 volume in-8. . . . . 10 fr. »»

GROTIUS. — **Le droit de la guerre et de la paix.** 3 volumes in-18 . . . . 7 fr. 50

JOURDY (Général). **L'instruction de l'armée française, de 1815 à 1902.** 1. vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

LANESSAN (J. L. de). **La lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés.** 1 vol. in-8 cartonné . . . . 6 fr. »»

LE BON (Gustave). **Lois psychologiques de l'évolution des peuples.** 8e édition, 1 vol. in-16 . . . . 2 fr. 50

LEFÈVRE (A). **Les Races et les langues.** 1 vol. in-8, cart. 6 fr. »»

MARTENS (G.-F. de). **Précis du droit des gens moderne de l'Europe.** 2e édition. 2 vol. in-18. . . . . 4 fr. »»

MARVAUD (A.), médecin-inspecteur de l'armée, professeur agrégé au Val-de-Grâce. **Les maladies du soldat,** étude étiologique, épidémiologique, clinique et prophylactique. 1 vol. in-8. (*Ouvrage couronné par l'Académie des sciences*) . . . . 20 fr. »»

MOLINARI (G. de), correspondant de l'Institut, rédacteur en chef du *Journal des Économistes.* **Grandeur et décadence de la guerre** 1 vol. in-18 . . . . 3 fr. 50

— **Les problèmes du XXe siècle.** 1 vol. in-18. . . . 3 fr. 50

MORTILLET (G. de), **Formation de la Nation française.** 2e édit. 1 vol. in-8 cart. avec 150 gravures et 18 cartes . . . . 6 fr. »»

NIMIER, professeur au Val-de-Grâce et LAVAL. **Les projectiles des armes de guerre.** *Leur action et leurs effets vulnérants.* 1 vol. in-12 avec gravures . . . . 3 fr. »»

— **Les explosifs, les poudres, les projectiles d'exercice,** *leur action vulnérante.* 1 vol. in-12, avec gravures . . . . 3 fr. »»

— **Les armes blanches.** *Leur action et leurs effets vulnérants.* 1 fort vol. in-12, avec gravures . . . . 6 fr. »»
(*Ces trois volumes ont été couronnés par l'Académie des sciences*).

TARDE (G.) de l'Institut. **L'Opinion et la foule.** 2e édition. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr. »»

SAINT-AMAND, CHER. — IMPRIMERIE BUSSIÈRE

JANVIER 1904

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

Paris, 6e. — 108, boulevard Saint-Germain. — Paris, 6e.

BIBLIOTHÈQUE
Scientifique Internationale

Publiée sous la direction de M. Émile ALGLAVE

Beaux ouvrages in-8, la plupart illustrés, cartonnés à l'anglaise, à **6**, **9** et **12** fr.

CENT-UN VOLUMES PARUS

Derniers Volumes publiés :

Le corps robuste et l'esprit dispos, par A. Mosso, professeur à l'Université de Turin, traduit de l'italien par *Claudius Jacquet*. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Histoire de l'habillement et de la parure, par L. Bourdeau. 1 vol. in-8. 6 fr.

La géologie générale, par Stanislas Meunier, professeur au Muséum d'histoire naturelle. 1 vol. in-8, avec 43 gravures. . . . . 6 fr.

L'eau dans l'alimentation, par F. Malméjac, pharmacien de l'armée, docteur en pharmacie; préface de M. Schlagdenhauffen, directeur honoraire de l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Les bases scientifiques de l'éducation physique, par G. Demenÿ, professeur du cours d'éducation physique de la ville de Paris, et de physiologie appliquée à l'Ecole militaire de Joinville-le-Pont. 1 vol. in-8, avec gravures, 2e éd. 6 fr.

Mécanisme et éducation des mouvements, par *le même*. 1 vol. in-8, avec 565 gravures. . . . . 9 fr.

Les maladies de l'orientation et de l'équilibre, par J. Grasset, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, associé de l'Académie de médecine. 1 vol. in-8, avec gravures. 6 fr.

Les débuts de l'art, par E. Grosse, professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau. Traduit de l'allemand par *A. Dirr*; introduction de M. *Léon Marillier*. 1 vol. in-8, avec 32 gravures dans le texte et 3 planches hors texte. . . 6 fr.

La nature tropicale, par J. Costantin, professeur au Muséum d'histoire naturelle. 1 vol. in-8, avec 166 gravures dans le texte. . . . . 6 fr.

La géologie expérimentale, par Stanislas Meunier, professeur au Muséum d'histoire naturelle. 1 vol. in-8 avec 56 gravures dans le texte. . . . . 6 fr.

L'audition et ses organes, par le Dr Gellé, membre de la Société de Biologie. 1 vol. in-8, avec 70 gravures dans le texte. . . . . 6 fr.

Liste des Volumes par ordre de matières

I. — SCIENCES SOCIALES

Principes de colonisation, par J.-L. de Lanessan, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

M. de Lanessan a résumé dans ce livre les leçons de son expérience. Les *Principes de colonisation* étudient, exposent et résolvent, sans en laisser un seul dans l'ombre,

tous les problèmes si complexes soulevés par la colonisation moderne. Les premières migrations des hommes à travers le monde, l'expansion des races européennes au delà des mers, la substitution des races par le métissage, la colonisation par la propagande religieuse, la conduite à tenir envers les indigènes, envers les autorités locales, envers les colons, la défense militaire et maritime des colonies, les pouvoirs des gouverneurs, et mille autres questions y sont traitées à un point de vue tout moderne.

C'est un livre de doctrine appuyé sur des faits observés et vécus, un livre unique dans son genre, que tous ceux qui s'occupent de colonisation, aussi bien en France qu'à l'étranger, voudront lire et méditer et qui ne tardera pas à devenir classique.

Introduction à la science sociale, par HERBERT SPENCER. 1 vol. in-8, 13e éd. 6 fr.

L'auteur démontre d'abord la nécessité de cette science et en étudie la nature. Il prémunit ensuite celui qui veut se livrer à cette étude contre les difficultés qu'elle présente : difficultés objectives, difficultés subjectives, intellectuelles et émotionnelles. Ces dernières sont développées dans les chapitres intitulés : Préjugés de l'éducation, préjugés du patriotisme, préjugés de classes, préjugés politiques, préjugés théologiques.

Enfin il indique la discipline à observer dans la science sociale et montre comment les études biologiques et psychologiques en sont la préface nécessaire.

Les bases de la morale évolutionniste, par HERBERT SPENCER. 1 vol. in-8, 6e édit. . . . . 6 fr.

Aujourd'hui que les prescriptions morales perdent une partie de l'autorité qu'elles devaient à leur origine surnaturelle, la sécularisation de la morale s'impose.

Le changement que promet ou menace de produire parmi nous cet état de choses, désiré ou craint, fait de rapides progrès : ceux qui croient possible et nécessaire de remplir le vide sont donc appelés à agir en conformité avec leur foi. C'est cette pensée qui a décidé le célèbre philosophe anglais à détacher de ses *Études sociologiques* ce travail, dans lequel il montre la base scientifique des principes du bien et du mal qui dirigent la conduite des hommes.

Les conflits de la science et de la religion, par DRAPER, professeur à l'Université de New-York. 1 vol. in-8, 11e édit. . . . . 6 fr.

L'histoire de la science n'est pas seulement l'histoire de ses découvertes, c'est encore celle du conflit existant entre ces deux puissances contraires : d'une part, la force expansive de l'intelligence humaine; d'autre part, la compression exercée par la foi traditionnelle et par les intérêts humains. Personne, avant Draper, n'avait traité le sujet à ce point de vue où il apparaît comme un événement actuel on ne peut plus important. Aussi, cet ouvrage a-t-il eu un grand succès et est-il arrivé en peu d'années à sa 10e édition.

Lois scientifiques du développement des nations, dans leurs rapports avec les principes de l'hérédité et de la sélection naturelle, par W. BAGEHOT. 1 vol. in-8, 6e édit. . . . . 6 fr.

L'auteur a cru pouvoir utilement, en quelques chapitres, montrer comment, sur un ou deux points, les idées nouvelles travaillent à modifier deux vieilles sciences, la politique et l'économie politique. Si sur ce point les idées sont encore un peu incomplètes, c'est que le sujet est nouveau; du moins, l'auteur met sur la voie de quelques conclusions et montre ainsi, en admettant qu'il ne le fasse pas lui-même, ce qui devrait être fait.

L'évolution des mondes et des sociétés, par F.-C. DREYFUS. 1 vol. in-8, 3e édit. . . . . 6 fr.

Pour l'auteur, l'évolution, que les progrès des sciences naturelles ont établie sur une base inébranlable, a renouvelé la conception générale de l'univers physique et social; elle a mis en lumière le trait d'union entre le présent et le passé, et, en joignant le point de vue dogmatique au point de vue historique, elle a démontré l'enchaînement des époques successives que l'on considérait jusqu'ici comme n'ayant entre elles aucun rapport immédiat. (*Revue bleue.*)

Histoire de l'habillement et de la parure, par L. BOURDEAU. 1 vol. in-8. 6 fr.

L'auteur montre comment l'industrie du vêtement et de la parure, qui pourvoit à de si grands besoins chez l'homme, et qui, à raison de son importance générale, constitue une des principales occupations de l'activité humaine, est parvenue par une évolution continue durant tous le cours de la civilisation, à réaliser un aussi vaste programme. Suivant l'ordre même des faits, M. Bourdeau étudie la préparation des peaux, celle des textiles, leur conversion en fils, le tissage des étoffes, la teinture et l'impression des tissus, enfin la confection des vêtements.

La sociologie, par DE ROBERTY. 1 vol. in-8, 3e édit. . . . . 6 fr.

Ce volume n'est ni une œuvre de polémique ni un exposé dogmatique, c'est un essai de philosophie sociale où l'auteur a surtout cherché à définir la place, le caractère, la méthode et les tendances de la science toute nouvelle qui étudie les sociétés humaines avec les procédés précis des sciences naturelles. M. de Roberty se rattache à l'école positiviste d'Auguste Comte et de Littré, ce qui ne l'empêche pas de s'écarter, à l'occasion, des voies tracées par ses illustres maîtres et d'avouer une haute estime pour les doctrines de M. Herbert Spencer, même quand il les attaque un peu rudement.

La science de l'éducation, par ALEX. BAIN, professeur à l'Université d'Aberdeen (Écosse). 1 vol. in-8, 10e édit. . . . . 6 fr.

Dans une première partie, M. Bain examine la nature de l'éducation et ses rapports avec la physiologie, l'éducation de l'intelligence, des sens, de la mémoire et de l'imagination, la discipline. La seconde partie est consacrée aux méthodes que l'auteur étudie dans toutes les sciences et dans les différentes branches de l'éducation littéraire. Enfin, dans une troisième partie, M. A. Bain trace le plan complet d'une *éducation moderne* en rapport avec les conditions particulières des sociétés contemporaines.

La vie du langage, par WHITNEY, professeur de philosophie comparée à Yale-College, Boston (États-Unis). 1 vol. in-8, 4e édit. . . . . 6 fr.

Les linguistes ont longtemps différé d'opinions sur la question de savoir si l'étude du langage est une branche de la physique ou de l'histoire. Ce différend est à peu près réglé maintenant : toute matière dans laquelle les circonstances, les habitudes et les actes des hommes constituent un élément prédominant, ne peut être que le sujet d'une science historique ou morale. C'est à ce point de vue que l'auteur s'est placé pour étudier la vie du langage.

La monnaie et le mécanisme de l'échange, par W. STANLEY JEVONS, professeur d'économie politique à l'Université de Londres. 1 vol. in-8, 5e édit. 6 fr.

L'auteur décrit les différents systèmes de monnaies anciennes ou modernes du monde entier, les matières premières employées à faire de la monnaie, la réglementation du monnayage et de la circulation, les lois naturelles qui régissent cette circulation et les divers moyens appliqués ou proposés pour la remplacer par de la monnaie de papier. Il termine par un exposé du système des chèques et des compensations, maintenant si étendu et si perfectionné, et qui a tant contribué à diminuer l'usage des espèces métalliques.

II. — PHILOSOPHIE SCIENTIFIQUE

Les maladies de l'orientation et de l'équilibre, par le Dr GRASSET, professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier, associé national de l'Académie de médecine. 1 vol. in-8, avec gravures. . . . . 6 fr.

L'importante et difficile question de *l'orientation* et de *l'équilibre* est de celles qui intéressent tous les biologistes. Cette fonction complexe ne peut être étudiée qu'avec les cas cliniques et par la méthode anatomoclinique. Car l'expérimentation chez les animaux ne suffit plus pour les fonctions élevées du système nerveux et la maladie est la seule vraie source d'expérimentation *chez l'homme*. C'est cette *étude physiopathologique de l'appareil nerveux de l'équilibration* chez l'homme que M. Grasset a voulu faire en décrivant les maladies de l'orientation et de l'équilibre. Il s'est efforcé d'expliquer par l'anatomophysiologie de cet appareil complexe les symptômes, nombreux et variés, que l'on rencontre fréquemment au lit du malade (vertiges, ataxies, troubles du sens musculaire...). On peut dire qu'il a écrit ainsi, pour la première fois, un chapitre de neuropathologie et de neuroséméiologie, qui intéressera particulièrement tous les médecins. Les éléments en étaient épars dans les chapitres du cervelet, du labyrinthe, des cordons postérieurs de la moelle, de l'écorce cérébrale. Faute de groupement synthétique, leur unité fonctionnelle et clinique n'avait pas jusqu'ici suffisamment frappé le pathologiste et le clinicien.

L'audition et ses organes, par le Dr GELLÉ, membre de la Société de Biologie. 1 vol. in-8, avec 70 gravures dans le texte. . . . . 6 fr.

Les *sourds* ont toujours été un sujet d'observations aussi intéressant pour les philosophes et les savants que curieux pour les gens du monde. Dans cet ouvrage, l'auteur examine successivement les caractères des vibrations sonores et les organes auditifs. Puis il arrive aux sensations auditives qu'il étudie dans toutes leurs variétés, dans leurs formes normales et dans leurs déformations morbides, si curieuses pour le public et si intéressantes pour ceux qui étudient les maladies de l'oreille. De nombreuses illus-

trations permettent de suivre les descriptions et reproduisent les phénomènes les plus importants. La signature dit ce que vaut l'œuvre, la richesse des matériaux qui y sont accumulés et le soin avec lequel ils ont été triés. (*Mercure de France.*)

L'évolution régressive en biologie et en sociologie, par MM. DEMOOR, MASSART et VANDERVELDE, professeurs à l'Université de Bruxelles. 1 vol. in-8, avec 84 gravures dans le texte. 6 fr.

Les analogies qui existent, au point de vue de l'évolution, entre la biologie et la sociologie, résultent de ce que l'évolution des sociétés, aussi bien que des organismes, est le concours des deux facteurs : *la ressemblance* et *l'adaptation*. Sans pousser jusqu'à l'exagération l'assimilation entre les organismes sociaux et les organismes végétaux ou animaux, MM. Demoor, Massart et Vandervelde ont réussi à découvrir des analogies très curieuses dans l'étude de la régression dans ces trois ordres de phénomènes.

L'esprit et le corps, considérés au point de vue de leurs relations; suivi d'études sur les *Erreurs généralement répandues au sujet de l'esprit*, par ALEX. BAIN, professeur à l'Université d'Aberdeen (Ecosse). 1 vol. in-8, 6e édit. . . . . . 6 fr.

Dans cet ouvrage, M. Bain examine le grand problème de l'âme, surtout au point de vue de son action sur le corps. Il fait l'histoire de toutes les théories émises sur la nature de l'âme et sur la nature du lien qui peut l'unir au corps. Il étudie ensuite les sentiments, l'intelligence et la volonté, ce qui lui donne l'occasion d'exposer des vues fort originales, et il est conduit à indiquer une solution nouvelle du grand problème qu'il a abordé.

Les illusions des sens et de l'esprit, par JAMES SULLY. 1 vol. in-8, 3e édit. 6 fr.

Cette étude embrasse le vaste domaine de l'erreur. L'auteur s'est constamment tenu au point de vue strictement scientifique, c'est-à-dire à la description, à la classification des erreurs reconnues telles, qu'il explique en les rapportant à leurs conditions psychiques et physiques. C'est ainsi qu'après les illusions de la perception, il étudie celles des rêves, de l'introspection, de la pénétration, de la croyance, de l'amour-propre, de l'attente, de la mémoire, les erreurs de l'esthétique et de la poésie, etc.

Le magnétisme animal, par MM. ALFRED BINET, directeur du laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne, et CH. FÉRÉ, médecin de Bicêtre. 1 vol. in-8, 4e édit. . . . . 6 fr.

Les auteurs de ce livre sont deux des élèves de M. le professeur Charcot; ils furent ses collaborateurs les plus assidus, et ont pu expérimenter toutes les méthodes de magnétisme, reproduire toutes les expériences relatées par les magnétiseurs et les soumettre à une analyse critique et sévère.

Les altérations de la personnalité, par ALFRED BINET, directeur du laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne. 1 vol. in-8, avec fig., 2e éd. 6 fr.

M. Binet montre que le fameux *moi* indivisible de la vieille philosophie peut se dédoubler en plusieurs personnalités coexistantes ou successives parfaitement distinctes, en un mot qu'un même homme peut être à la fois plusieurs personnes. Ces faits extraordinaires, constatés scientifiquement, conduisent M. Binet à expliquer d'une manière naturelle des faits réputés miracles ou impostures, comme les phénomènes du spiritisme.

Le cerveau et ses fonctions, par le Dr J. LUYS. 1 vol. in-8, avec gravures, 7e édit. . . . . 6 fr.

Dans une première partie purement anatomique, M. Luys expose d'abord l'ensemble des procédés techniques par lesquels il a obtenu des coupes régulières du tissu cérébral, qu'il a photographiées avec des grossissements successivement gradués, procédés qui lui ont permis de pénétrer plus avant dans les régions encore inexplorées des centres nerveux.

La seconde partie est physiologique; elle comprend la mise en valeur des appareils cérébraux préalablement analysés, et donne l'exposé physiologique des diverses propriétés fondamentales des éléments nerveux considérés comme unités histologiques vivantes. Enfin l'auteur montre comment, grâce à la combinaison, à la participation incessante, à la totalisation des énergies de tous ces éléments, le cerveau sent, se souvient et réagit.

Le cerveau et la pensée chez l'homme et chez les animaux, par CHARLTON BASTIAN, prof. à l'Univ. de Londres. 2 vol. in-8, avec 184 gravures, 2e édit. 12 fr.

M. Charlton Bastian examine successivement les différentes classes d'animaux, avant d'arriver au cerveau de l'homme, et montre la gradation de toutes les fonctions intellectuelles, au fur et à mesure qu'on monte dans l'échelle animale. Les chapitres consacrés aux singes supérieurs et à l'homme sont très curieux; dans l'intelligence humaine,

l'auteur a fait une grande place à l'examen de toutes les déviations intellectuelles, et cite un grand nombre d'observations qui ne sont pas des moindres attraits du livre.

Théorie scientifique de la sensibilité, par LÉON DUMONT. 1 vol. in-8, 4e éd. 6 fr.

Dans une première partie, l'auteur s'occupe de l'analyse générale, et passe en revue les théories sur le plaisir et la peine; il examine le caractère essentiel de ces deux affections, ainsi que leur relativité.

Dans la seconde division, M. Dumont aborde la synthèse particulière; il classe les émotions, distingue les plaisirs et les peines en plaisirs et peines positifs et plaisirs et peines négatifs. Il traite de l'expression de l'émotion chez l'homme et les animaux, de la contagion des émotions, de l'influence des émotions sur la volonté, et termine par une intéressante étude sur la production volontaire des causes de plaisir et, en particulier, sur l'art.

Le crime et la folie, par H. MAUDSLEY, professeur à l'Université de Londres. 1 vol. in-8, 7e édit. . . . . 6 fr.

L'auteur procède à une démarcation précise de la zone mitoyenne entre la sanité et l'insanité; puis il traite des diverses formes de l'aliénation mentale, des rapports de la loi et de la folie, de la folie partielle, de la folie épileptique et de la folie sénile. Il termine sa savante étude par une détermination nette des moyens qui permettent de se préserver de la folie. Il montre les pernicieux effets de l'intempérance, et préconise une éducation solide, doublée de croyances fortes et éclairées.

III. — PHYSIOLOGIE

Les virus, par le Dr ARLOING, membre correspondant de l'Institut, directeur de l'École vétérinaire et professeur à la Faculté de médecine de Lyon. 1 vol. in-8, avec 47 gravures dans le texte. . . . . 6 fr.

M. Arloing étudie l'organisme dans la lutte avec les microbes; il montre le malade succombant ou résistant et acquérant alors d'ordinaire une immunité spéciale contre le retour du mal qui l'a touché une première fois. Il étudie ensuite les différents moyens de produire chez l'homme cette immunité contre les terribles maladies qui sont le fléau de notre espèce, depuis la variole jusqu'à la rage et à la phtisie. Il termine par une critique des travaux de Koch sur la fameuse lymphe préservatrice de la tuberculose qui a tant passionné le monde.

Les sensations internes, par H. BEAUNIS, professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Nancy. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Sous ce nom, l'auteur comprend toutes les sensations qui arrivent à la conscience par une autre voie que les cinq sens spéciaux. Il est ainsi amené à examiner les manifestations suivantes : *la sensibilité organique*, c'est-à-dire la sensibilité des tissus et organes, à l'exclusion des organes des sens; *les besoins* (besoins d'activité musculaire ou psychique, des fonctions digestives, de sommeil, de repos, etc.); *les sensations fonctionnelles* (respiratoires, circulatoires, etc.); *le sentiment de l'existence*; *les sensations émotionnelles*; les sensations de nature indéterminée, comme le sens de l'orientation, de la pensée, de la durée; *la douleur* et *le plaisir*.

Le corps robuste et l'esprit dispos, par A. MOSSO, professeur à l'Université de Turin, traduit de l'italien par *Claudius Jacquet*. 1 vol. in-8. . . . . . . 6 fr.

M. Mosso montre dans son livre le moyen d'élever parallèlement le corps et l'esprit; *l'éducation physique des Romains et de la jeunesse italique*, *l'agonistique moderne*, *l'œuvre du gouvernement*, *l'art d'élever*, *l'éducation physique dans l'Université*, *la démocratie et l'éducation physique*, *l'éducation moderne des femmes*, tels sont les titres des différents chapitres au cours desquels M. Mosso montre la nécessité de combiner les deux cultures, afin d'obtenir des êtres moralement et physiquement solides, capables de résister aux nécessités de l'heure présente.

Physiologie des exercices du corps, par le docteur FERNAND LAGRANGE, lauréat de l'Institut. 1 vol. in-8, 8e édit. . . . . 6 fr.

M. Lagrange a écrit sous ce titre un livre tout à fait original dont on ne saurait trop recommander la lecture. Il examine avec de très grands détails le travail musculaire, la fatigue, la cause de l'essoufflement, de la courbature, le surmenage, l'accoutumance au travail, l'entraînement, les différents exercices et leurs influences, les exercices qui déforment et ne déforment pas le corps, le rôle du cerveau dans l'exercice, l'automatisme. Certains chapitres sur les dépôts uratiques, sur le rôle du travail musculaire dans la production des sédiments, sont très fouillés. M. Lagrange a observé par lui-même, et l'on voit qu'il s'est rendu maître d'un sujet peu exploré et difficile. Tous les

faibles, les débilités par l'air et la vie des grandes villes, ont intérêt à méditer cet excellent traité de physiologie spéciale. (*Les Débats.*)

Les sens, par BERNSTEIN, professeur à l'Université de Halle. 1 vol. in-8, avec 91 grav. dans le texte, 5e édit. . . . . 6 fr.

Cet ouvrage est divisé en quatre livres : le premier est consacré au sens du toucher sous ses différentes formes; le second, consacré au sens de la vue, contient une étude détaillée de la constitution et du fonctionnement de l'œil et de toutes les maladies qu'il peut subir; le troisième traite du sens de l'ouïe et le quatrième termine l'ouvrage par l'étude de l'odorat et du goût.

Les organes de la parole et leur emploi pour la formation des sons du langage, par H. DE MEYER, professeur à l'Université de Zurich; traduit de l'allemand et précédé d'une introduction sur l'*Enseignement de la parole aux sourds-muets*, par M. O. CLAVEAU, inspecteur général des établissements de bienfaisance. 1 vol. in-8, avec 51 gravures dans le texte . . . . 6 fr.

L'étude de la structure et des dispositions des organes de la parole s'impose aux philosophes avec un caractère de nécessité qui devient de jour en jour plus marqué; chaque jour, en effet, on voit s'affermir cette conviction qu'une intelligence exacte des lois relatives à la modification des éléments du langage ne peut s'acquérir sans le secours des lois physiologiques de la production des sons.

La physionomie et l'expression des sentiments, par P. MANTEGAZZA, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Florence. 1 vol. in-8, avec gravures et 8 planches hors texte, 3e édit. . . . . 6 fr.

Ce livre est une page de psychologie, une étude sur le visage et sur la mimique humaine. L'auteur s'est donné pour tâche de séparer nettement les observations positives de toutes les divinations hardies qui ont jusqu'ici encombré la voie de ces études.

Scientifique dans le fond, l'ouvrage de M. Mantegazza est cependant d'une lecture agréable; le psychologue et l'artiste y trouveront beaucoup de faits nouveaux et des interprétations ingénieuses d'observations que chacun pourra vérifier.

Théorie nouvelle de la vie, par FÉLIX LE DANTEC, docteur ès sciences, chargé du cours d'Embryologie générale à la Sorbonne. 1 vol. in-8, 3e édit. . . 6 fr.

Comment définir la vie? « Il n'y a pas de définition des choses naturelles, » a dit Claude Bernard. On ne définit pas la vie, parce que la définition serait trop complexe. M. Le Dantec l'a tenté, et je n'oserais pas affirmer qu'il n'ait pas réussi. Seulement il a posé de nombreux corollaires préliminaires. Il faut d'ailleurs, avec lui, se faire une conception tout autre que celle que l'on possédait autrefois sur la vie. La vie de l'individu n'est pas unique; elle se compose d'une multitude d'éléments qui vivent aussi. Et ce que nous appelons la vie est la résultante de toutes ces vies particulières. N'insistons pas. L'ouvrage de M. Le Dantec est extrêmement remarquable. Il mérite d'être médité, et celui qui le lira verra s'agrandir considérablement l'horizon de ses connaissances. C'est un des livres les plus saillants de l'année. (*Journal des Débats.*)

La machine animale, par E.-J. MAREY, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. 1 vol. in-8, avec 117 grav. dans le texte, 6e édit. augmentée. 6 fr.

L'adaptation des organes du mouvement chez les animaux à leurs diverses conditions d'existence, les allures chez l'homme et chez le cheval, l'analyse du mécanisme du vol des insectes et des oiseaux, l'appareil reproduisant les mouvements des ailes : tels sont les principaux sujets traités dans ce livre.

Il n'est pas besoin d'insister sur les applications utiles de ces recherches scientifiques, lesquelles ont d'ailleurs valu à leur auteur le grand prix de physiologie de dix mille francs, fondé par M. Lacaze.

La locomotion chez les animaux (*marche*, *natation* et *vol*), suivi d'une étude sur l'*Histoire de la navigation aérienne*, par J.-B. PETTIGREW, professeur au Collège royal de chirurgie d'Edimbourg (Ecosse). 1 vol. in-8, avec 140 gravures dans le texte, 2e édit. . . . . 6 fr.

Une partie de cet ouvrage est consacrée aux questions traitées dans la *Machine animale*, par M. Marey, avec qui l'auteur est en désaccord sur un certain nombre de points. Il se place d'ailleurs à un point de vue différent. Il étudie la locomotion dans et par l'eau, dont M. Marey ne s'est pas occupé, et donne de curieux détails sur la natation de l'homme.

Mais ce qu'il faut signaler tout particulièrement, c'est son histoire de toutes les machines et de tous les systèmes essayés pour arriver à naviguer dans l'air, depuis les montgolfières jusqu'aux machines actuelles.

La chaleur animale, par CH. RICHET, professeur à la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-8, avec 47 graphiques dans le texte. . . . . 6 fr.

L'auteur justifie la théorie de Lavoisier, que la vie est une fonction chimique : les phénomènes de chaleur dont les êtres vivants sont le siège, sont phénomènes physico-chimiques. Tout phénomène est accompagné de chaleur; il y a en outre production d'énergie mécanique et mouvement.

Les bases scientifiques de l'éducation physique, par G. DEMENŸ, professeur du cours d'Education physique de la Ville de Paris, et de physiologie appliquée à l'Ecole militaire de gymnastique de Joinville-le-Pont. In-8, avec 98 gravures. 2e édit. . . . . 6 fr.

Mécanisme et éducation des mouvements, par *le même*. 1 vol. in-8, avec 565 gravures. . . . . 9 fr.

Dans le premier ouvrage l'auteur développe particulièrement l'éducation de la respiration, l'ampliation de la poitrine, la fatigue et l'entraînement, l'éducation des mouvements et des sens. Il relie l'éducation physique à l'éducation morale en montrant l'effet de la première sur le caractère et, dans une troisième partie, il indique les procédés techniques de mensuration pour contrôler les résultats obtenus.

Dans le second volume, les mouvements gymnastiques sont analysés et étudiés sous le rapport de leur effet utile. On y trouve l'exposé des études sur la locomotion au moyen de la chronophotographie et de la dynamographie. On y constate aussi les rapports de la science et de l'art dans ce qui peut constituer la physiologie artistique; toute une partie importante est consacrée aux conditions économiques de l'utilisaiion de la force musculaire, à la mesure du travail dans les cas simples et à des expériences intéressant spécialement la locomotion dans l'armée.

Évolution individuelle et hérédité (*Théorie de la variation quantitative*), par F. LE DANTEC, chargé du cours d'Embryologie générale à la Sorbonne. 1 vol. in-8 . . . . 6 fr.

Le but de M. F. Le Dantec en écrivant cet ouvrage, a été d'arriver, par une méthode purement déductive, à la compréhension de l'hérédité des caractères acquis, et c'est par cette méthode que son livre diffère entièrement des autres ouvrages publiés sur la question si controversée de l'hérédité.

IV. — ANTHROPOLOGIE

Formation de la Nation française (*Textes, linguistique, palethnologie, anthropologie*), par GABRIEL DE MORTILLET, professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie. 1 vol. in-8, avec 153 gravures et 18 cartes dans le texte, 2e édit. . . . . 6 fr.

Critique chronologique des anciens textes. Populations sédentaires et populations mobiles. Gaulois et Germains formant un seul et même type. Langues parlées. Evolution de l'écriture en France. Précurseur de l'homme. Naissance et développement de l'industrie et de la civilisation. Absence de culte. Invasion et révolution sociologique. Protohistorique et métallurgie. Races humaines primitives de la France. Dolichocéphales et brachycéphales. Origine et variations des cultes. Les premiers habitants apparaissent il y a 230 à 240 mille ans. Races françaises pures pendant le paléolithique. Mélange des races autochtones avec les races envahissantes. Formation de la population française : telles sont les matières traitées dans cet ouvrage.

L'espèce humaine, par A. DE QUATREFAGES, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle. 1 vol. in-8, 13e édit. . . . . 6 fr.

« Ce livre m'a beaucoup intéressé, et il intéressera tous ceux qui le liront. Il expose avec une pleine compétence les faits et les questions. On peut n'être pas toujours de son avis, mais il fournit des éléments de discussion sur lesquels il est légitime de compter. Les diverses races humaines sont bien étudiées : l'homme fossile, cette découverte des temps modernes, n'est pas oublié. Des détails très instructifs sont donnés sur les influences du milieu et de la race, sur les acclimatations, sur les croisements et sur les curieux phénomènes de l'hybridité. (E. LITTRÉ, *Philosophie positive*.)

Darwin et ses précurseurs français, par A. DE QUATREFAGES. 1 vol., 2e édit. 6 fr.

Les émules de Darwin, par A. DE QUATREFAGES; précédé de notices sur la vie et les travaux de l'auteur, par MM. E. PERRIER et HAMY, de l'Institut. 2 vol. 12 fr.

Les idées évolutionnistes qui, depuis un tiers de siècle, ont renouvelé toutes les sciences et même la philosophie, ont reçu évidemment de Darwin leur impulsion

décisive. Mais ce n'est pas à dire que le grand naturaliste anglais ait tout inventé d'emblée. M. de Quatrefages montre dans ces ouvrages que Darwin a eu des précurseurs et des émules de premier rang, en France même. Il analyse et critique les théories de Darwin à côté de celles de ses précurseurs, Lamarck, Et. Geoffroy Saint-Hilaire, Buffon et quelques autres comme Telliamed, Robinet, Bory de Saint-Vincent. Parmi les savants qu'il cite comme émules de Darwin, nous rappellerons Wallace, Naudin, Romanes, Carl Vogt, Haeckel, Huxley, d'Omalius d'Halloy, etc.

La France préhistorique, par E. CARTAILHAC. 1 vol. in-8, avec 150 gravures dans le texte, 2e édit. . . . . 6 fr.

Ce qui distingue le livre de M. Cartailhac de tant d'autres livres sur le même sujet, c'en est le caractère uniquement et rigoureusement scientifique. Ni les conjectures n'y sont données pour des vérités, ni les hypothèses pour des certitudes; au contraire, M. Cartailhac s'y fait un point d'honneur de distinguer soigneusement le certain d'avec le probable, et le probable d'avec le douteux. Rien de moins ordinaire aux anthropologistes, dont l'intrépidité d'affirmation n'a d'égale au monde que celle des métaphysiciens. Et c'est ce qui suffirait à recommander *la France préhistorique*, si d'ailleurs le nom de M. Cartailhac n'était assez connu pour ses heureuses découvertes, ses nombreux travaux, et sa rare compétence. (*Revue des Deux Mondes.*)

L'homme préhistorique, étudié d'après les monuments et les costumes retrouvés dans les différents pays d'Europe; suivi d'une *Étude sur les mœurs et coutumes des sauvages modernes*, par sir JOHN LUBBOCK, membre de la Société royale de Londres, 2 vol. in-8 avec 228 grav. dans le texte, 4e édit. . . . . . . 12 fr.

Rappeler les grandes divisions de l'ouvrage montrera suffisamment son importance, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue historique. Les principaux chapitres traitent des questions suivantes : *De l'emploi du bronze dans l'antiquité, de l'âge du bronze, de l'emploi de la pierre dans l'antiquité, monuments mégalithiques, tumuli, les anciennes habitations lacustres de la Suisse, les amas de coquilles du Danemark, les graviers des rivières, de l'ancienneté de l'homme.*

La famille primitive, ses origines et son développement, par C. N. STARCKE, professeur à l'Université de Copenhague. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Dans une première partie, l'auteur examine l'organisation de la famille, de la propriété et de l'héritage chez tous les peuples primitifs ou anciens. Dans la seconde partie, il fait la théorie de la famille primitive, de son origine et de son évolution. Il étudie successivement la filiation, la polyandrie et la polygamie, le matriarcat et le patriarcat, le lévirat et le niyoga, l'hérédité et le droit d'aînesse, les formes différentes de famille dans les principales races, etc. L'origine et le régime du mariage attirent principalement son attention; il développe soigneusement le système de l'exogamie et l'évolution du mariage. Il termine enfin par la théorie du clan, de la tribu et de la famille qui a provoqué, comme celle du mariage, bien des controverses. Ce livre est donc comme un résumé des principales questions sociales.

L'homme dans la nature, par P. TOPINARD. 1 vol. in-8, avec 101 grav. 6 fr.

L'ouvrage de M. Topinard se divise en deux parties distinctes. Dans la première, il expose les résultats de ses recherches personnelles sur l'anthropologie, les questions que soulève cette science, les résultats positifs qu'elle a obtenus et aussi les déceptions qu'elle a rencontrées. Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Topinard expose et discute, à la lumière des derniers progrès de la science, toutes les données du grand problème de l'origine de l'homme. Malgré l'abîme profond qui sépare aujourd'hui le genre humain du reste des animaux, M. Topinard montre avec détails que l'homme est le produit d'une longue évolution commencée dans les classes inférieures des vertébrés et dont il suit toutes les phases jusqu'à l'ordre des Primates où l'Espèce humaine forme un rameau distinct.

Les races et les langues, par ANDRÉ LEFÈVRE, professeur à l'École d'Anthropologie de Paris. 1 vol. in-8 . . . . 6 fr.

L'auteur ne sépare pas le langage de l'organisme qui l'a produit, des êtres qui l'ont façonné à leur usage. Le langage, contre-coup sonore de la sensation, a débuté par le cri animal, cri d'émotion, cri d'appel. Varié par l'onomatopée, enrichi par la métaphore, il a évolué dans la mesure même du développement cérébral et des aptitudes intellectuelles. Tous les groupes ethniques passés en revue par l'auteur ont su mettre la parole en exacte correspondance avec leurs facultés et leurs besoins. Une grande partie de l'ouvrage est, comme de juste, consacrée à la puissante famille indo-européenne dont les nombreux idiomes ont refoulé, pour ainsi dire, et rejeté en marge de la civilisation des langues moins souples et moins bien ordonnées. M. André Lefèvre

a proposé des vues nouvelles et originales. Toujours il s'est inspiré de ces lignes qui terminent l'ouvrage : « Tout ensemble facteur et expression de nos progrès, créateur de la conscience et de la science, le langage relie la zoologie à l'histoire, l'anthropologie physiologique à l'anthropologie morale. »

Les singes anthropoïdes, et leur organisation comparée à celle de l'homme, par R. HARTMANN, professeur à l'Université de Berlin. 1 vol. in-8, avec 63 gravures dans le texte. . . . . 6 fr.

L'auteur déduit de son étude la confirmation de la proposition de Huxley qu'il y a plus de différence entre les singes les plus inférieurs et les singes les plus élevés, qu'il n'y en a entre ceux-ci et les hommes. Toutefois si, au point de vue corporel, il constate une parenté très proche entre l'homme et le singe anthropoïde, il résulte également de ses observations qu'au point de vue psychique l'abîme entre les deux est très considérable.

Le centre de l'Afrique ; *Autour du Tchad*, par P. BRUNACHE, administrateur de commune mixte en Algérie. 1 vol. in-8, avec 45 gravures dans le texte et une carte. . . . . 6 fr.

M. P. Brunache a été le second de MM. Dybowski et Maistre dans leurs missions célèbres de 1892 et de 1894. Il raconte ses impressions de voyage et constate les résultats acquis dans les explorations auxquelles il a pris part; il expose en même temps ses idées sur l'influence que la France peut et doit exercer dans les régions si disputées de l'Afrique centrale. Des dessins, pris sur place par l'auteur, donnent à son travail un cachet particulier, et constituent des documents authentiques qui intéresseront tous ceux, et ils sont nombreux, qui suivent avec ardeur les progrès de notre développement en Afrique.

V. — ZOOLOGIE

La culture des mers en Europe (*piscifacture, pisciculture, ostréiculture*), par GEORGES ROCHÉ, inspecteur général des Pêches maritimes. 1 vol. in-8, avec 81 gravures dans le texte. . . . . 6 fr.

M. Roché n'a pas eu la prétention d'écrire un traité d'aquiculture, mais il a pensé qu'il était intéressant d'initier le public au fonctionnement des industries maritimes et à la technique des méthodes piscicoles et ostréicoles. Il expose d'abord les procédés de pêche modernes et les résultats qu'ils fournissent dans les mers d'Europe, puis il passe en revue les essais de piscifacture et de pisciculture pratiqués dans les divers pays, la reproduction des homards et des langoustes, l'ostréiculture si développée en France que ses débouchés actuels sont devenus insuffisants. Un dernier chapitre est consacré à la culture des éponges industrielles.

L'intelligence des animaux, par G.-J. ROMANES, secrétaire de la Société Linnéenne de Londres pour la zoologie; précédé d'une préface sur l'*Evolution mentale*, par EDM. PERRIER, membre de l'Institut, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris. 2 vol. in-8, 3ᵉ édit. . . . . 12 fr.

Cet ouvrage a été composé, presque sous les yeux de Darwin, par un des hommes qui se sont le plus scrupuleusement imprégnés de sa méthode : Georges-J. Romanes; il étudie les manifestations de l'instinct ou de la raison chez les différentes espèces, depuis les plus inférieures jusqu'aux grands mammifères, et il rapporte, avec un luxe de détails vraiment remarquable, quantité de curieuses observations.

La philosophie zoologique avant Darwin, par EDMOND PERRIER, membre de l'Institut, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris. 1 vol. in-8, 3ᵉ édit. . . . . 6 fr.

Le savant professeur du Jardin des plantes a traité une des parties les plus intéressantes des sciences naturelles : l'Histoire des doctrines des grands zoologistes depuis Aristote jusqu'aux hommes les plus marquants de l'époque contemporaine. Il y a abordé chacun des grands problèmes que cherchent à résoudre en ce moment les sciences naturelles et a fait de ce livre un véritable résumé de la zoologie actuelle.

Descendance et Darwinisme, par O. SCHMIDT, professeur à l'Université de Strasbourg. 1 vol. in-8, avec 26 gravures, 6ᵉ édit. . . . . 6 fr.

La théorie nouvelle de la parenté et de la descendance n'est pas uniquement soumise aux controverses de ses partisans; elle est discutée par des adversaires dont la vue est troublée par l'image plus ou moins nette des dangers qu'elle prépare à leur science fondée sur le miracle. L'opposition a été grande en Angleterre contre l'homme

éminent au nom duquel se rattache cette révolution, surtout depuis qu'il est notoire que, fidèle à lui-même, il veut comprendre l'homme dans ses recherches et lui appliquer les conséquences de ses théories. L'auteur s'est proposé de mettre le lecteur à même d'embrasser l'état de ce problème si compliqué de la théorie de la descendance; il a voulu débrouiller cette trame confuse, établir les points cardinaux rencontrés en Darwin. Le succès de cet ouvrage semble prouver que le but a été atteint.

Les mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques, par O. Schmidt, professeur à l'Université de Strasbourg. 1 vol. in-8, avec 51 gravures dans le texte. . . . . 6 fr.

Quels ont été nos ancêtres et ceux des mammifères actuels? Il n'y a pas de question scientifique qui puisse intéresser davantage le public tout entier ni prêter à des découvertes plus piquantes. Le principe même des doctrines darwiniennes n'est plus contesté aujourd'hui. Il faut maintenant développer leurs conséquences et tracer la généalogie des êtres vivants actuels au travers des temps géologiques. C'est ce que fait M. O. Schmidt pour toutes les catégories de mammifères, depuis les moins élevés jusqu'aux grands singes anthropoïdes et jusqu'à l'homme lui-même. Il termine en décrivant à grands traits l'homme de l'avenir.

L'écrevisse, *Introduction à l'étude de la zoologie*, par Th.-H. Huxley, membre de la Société royale de Londres et de l'Institut de France, prof[r] d'histoire naturelle à l'Ecole royale des mines de Londres. 1 vol. in-8, avec 82 grav., 2[e] éd. 6 fr.

L'auteur n'a pas voulu simplement écrire une monographie de l'écrevisse, mais montrer comment l'étude attentive de l'un des animaux les plus communs peut conduire aux généralisations les plus larges, aux problèmes les plus difficiles de la zoologie, et même de la science biologique en général. Avec ce livre, le lecteur se trouve amené à envisager face à face toutes les grandes questions zoologiques qui excitent aujourd'hui un si vif intérêt.

Les commensaux et les parasites dans le règne animal, par P.-J. van Beneden, professeur à l'Université de Louvain (Belgique). 1 vol. in-8, avec 82 grav. dans le texte, 3[e] édit. 6 fr.

Dans une première partie, l'auteur étudie les *Commensaux*, qu'il divise en commensaux libres et commensaux fixes; dans une deuxième partie, les *Mutualistes*, c'est-à-dire ceux qui vivent ensemble en se rendant de mutuels services.

Dans la troisième partie, sont traités les *Parasites*, ainsi divisés : parasites libres à tout âge, dans le jeune âge, pendant la vieillesse; parasites à transmigrations et à métamorphoses; parasites à toutes les époques de la vie.

Une table alphabétique contenant les noms de 450 animaux environ, cités dans le cours de l'ouvrage, le termine utilement pour les recherches.

Les sens et l'instinct chez les animaux et principalement chez les insectes, par Sir John Lubbock. 1 vol. in-8, avec 150 grav. dans le texte. . . . 6 fr.

La principale originalité de ce livre, ce sont les nombreuses expériences imaginées par l'auteur, avec une ingéniosité et une patience sans égales, pour mettre en lumière l'intelligence et les instincts moraux ou sociaux des bêtes de tout ordre. C'est ce qui rend la lecture de ce livre aussi attachante pour les gens du monde que pour les savants.

VI. — BOTANIQUE — GÉOLOGIE

Les végétaux et les milieux cosmiques (*adaptation*, *évolution*), par J. Costantin, professeur au Muséum d'histoire naturelle. 1 vol. in-8, avec 171 gravures dans le texte. . . . . 6 fr.

Guidé par les idées profondes de Gœthe, M. Costantin nous fait assister aux variations incessantes des êtres qu'on observe partout dans la nature; il établit, en outre, comment les caractères nouveaux ainsi produits se fixent peu à peu et deviennent héréditaires. Il élucide par des arguments probants le point capital et si ardemment débattu, dans ces dernières années, de la fixation des caractères acquis. La portée des questions ainsi discutées n'échappera pas à tous les esprits qu'intéressent la science et la philosophie.

Au point de vue de l'enseignement, ce livre mérite d'être recommandé, car il permet de grouper tous les faits épars en les enchaînant entre eux, en rendant leur étude aussi claire qu'attachante.

La géologie expérimentale, par STANISLAS MEUNIER, professeur au Muséum d'histoire naturelle. 2e édit. 1 vol. in-8, avec 56 gravures dans le texte. 6 fr.

Il est une branche d'études, la géologie, qui, jusqu'en ces derniers temps, ne demandait à l'expérience à peu près aucun contrôle. M. Stanislas Meunier, estimant que les phénomènes géologiques aussi bien que ceux de la physique, de la chimie ou de la biologie relèvent de l'expérimentation, s'est ingénié durant des années à créer des expériences propres à donner sur les circonstances des formations géologiques des lumières précises. Pour ces raisons, l'ouvrage qu'il vient de publier mérite tout particulièrement d'attirer l'attention. Il est en effet la première manifestation d'une orientation nouvelle et des plus fructueuses que vont subir les études géologiques.

G. VITOUX (*le Rappel*).

La nature tropicale, par J. COSTANTIN, professeur au Muséum d'histoire naturelle. 1 vol. in-8, avec 166 gravures dans le texte. . . . . 6 fr.

L'importance sans cesse croissante des questions coloniales vient ajouter un véritable intérêt d'actualité à l'intérêt scientifique de ce livre curieux. L'auteur nous révèle tous les secrets de la végétation puissante des forêts vierges, si différentes des petits bois de nos climats, et surtout les associations de vie qui s'établissent entre les plantes les plus différentes. Comme dans les sociétés humaines, on y voit toutes les formes de la charité, du parasitisme et de la solidarité. L'ouvrage se termine par l'étude scientifique des légendes sur le déluge qui existent dans toutes les religions, et montre à quels phénomènes réels on peut les rattacher.

Introduction à l'étude de la botanique (*Le sapin*), par J. DE LANESSAN, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député. 1 vol. in-8, avec 103 grav. dans le texte, 2e édit. 6 fr.

L'auteur a écrit ce livre surtout pour faire connaître au grand public les principes et les traits généraux des sciences, mais il rendra aussi service à ceux qui débutent dans l'étude de la botanique, en leur montrant que cette science ne se compose pas seulement de détails arides et fastidieux. En prenant comme sujet l'étude du *Sapin*, M. de Lanessan n'a pas voulu faire une monographie de cet arbre; il s'est proposé seulement de développer par un exemple spécial les théories les plus importantes de la Botanique.

L'origine des plantes cultivées, par A. DE CANDOLLE, correspondant de l'Institut. 1 vol. in-8, 4e édit. 6 fr.

Le but de l'auteur, digne héritier d'un nom réputé en botanique, a été de chercher l'état et l'habitation de chaque espèce avant sa mise en culture. Il a dû, pour cela, distinguer parmi les innombrables variétés, celle qu'on peut estimer la plus ancienne, et voir de quelle région du globe elle est sortie. Il montre, en outre, comment la culture des diverses espèces s'est répandue dans différentes directions, à des époques successives.

Les champignons, par COOKE et BERKELEY. 1 vol. in-8, avec 110 grav., 4e éd. 6 fr.

Cet ouvrage, écrit pour les étudiants et les gens du monde, apporte des lumières sur un point de la botanique généralement ignoré. Dans la première partie, l'auteur donne d'intéressants détails sur la nature des champignons, sur leur structure et leur classification; il enseigne leurs divers usages. Il fait suivre aux lecteurs les phases successives du développement de ces cryptogames et insiste sur les phénomènes remarquables. La seconde partie, plus pratique, a trait à l'influence des champignons, à leurs habitats et à leur culture, aux procédés de récolte et de conservation généralement pratiqués. L'ouvrage est présenté aux lecteurs par M. Berkeley, dont les conseils éclairés ont encore ajouté à l'intérêt de ce livre.

L'évolution du règne végétal, par G. DE SAPORTA, correspondant de l'Institut, et MARION, professeur à la Faculté des sciences de Marseille.

I. *Les Cryptogames*. 1 vol. in-8, avec 85 gravures dans le texte. . . . . 6 fr.
II. *Les Phanérogames*. 2 vol. in-8, avec 136 gravures dans le texte. . . . . 12 fr.

Depuis vingt ans que la théorie de Darwin a bouleversé toutes les théories scientifiques, bien des livres ont été consacrés à sa défense. Mais c'est la première fois qu'on trace dans son cadre un tableau d'ensemble du monde végétal. MM. de Saporta et Marion montrent comment la flore actuelle tout entière s'est constituée peu à peu par la transformation d'un type primitif. C'est la généalogie du règne végétal.

Les régions invisibles du globe et des espaces célestes, par A. DAUBRÉE, membre de l'Institut. 1 vol. in-8, avec 89 gravures, 2e édit. . . . . . . 6 fr.

Livre écrit pour le grand public, dans lequel l'éminent professeur du Muséum fait l'étude des eaux souterraines, de la formation des roches sédimentaires ou cristallisées, des tremblements de terre, des météorites ou pierres tombées du ciel, etc. Les sources,

les eaux minérales, les cours d'eau souterrains, le rôle minéralisateur de l'eau aux époques géologiques constituent autant de chapitres d'un vif intérêt. Les tremblements de terre et les météorites conduisent M. Daubrée à l'examen de la constitution du globe. En un mot, c'est bien, comme l'indique le titre, une excursion dans les régions de l'invisible. (*Les Débats.*)

Les volcans et les tremblements de terre, par Fuchs, professeur à l'Université de Heidelberg. 1 vol. in-8, avec 30 gravures et une carte en couleurs, 6e édit.. . . . . 6 fr.

On trouve dans ce livre un historique détaillé des tremblements de terre connus, des études sur les tremblements de mer, les volcans boueux et les geysers, une description pétrographique des laves; enfin il se termine par une description géographique des volcans, comprenant une énumération complète et tenant compte de toutes les découvertes et de tous les événements récents.

Le pétrole, le bitume et l'asphalte, par A. Jaccard, professeur de géologie à l'Académie de Neuchâtel. 1 vol. in-8, avec 70 gravures dans le texte. . 6 fr.

M. Jaccard fait dans ce livre l'histoire critique de toutes les théories scientifiques relatives au pétrole, décrit son mode de formation, expose la découverte successive de ses gisements dans les deux mondes. Il fait ensuite l'histoire du bitume et de l'asphalte. Enfin il cherche à déterminer l'avenir industriel du pétrole. De nombreuses figures placées dans le texte permettent notamment de suivre les descriptions des principaux gisements géologiques.

La géologie comparée, par Stanislas Meunier, professeur au Muséum d'histoire naturelle. 1 vol. in-8, avec 35 gravures dans le texte. . . . . . . 6 fr.

L'étude des météorites, qui sont des échantillons de masses extra-terrestres, et les renseignements de plus en plus abondants que nous fournit l'astronomie physique, aidée par l'analyse spectrale, sur la constitution des corps célestes, permettent d'entrevoir une géologie considérable, dont la géologie terrestre forme un cas particulier. C'est ce nouveau chapitre de la science que le savant professeur du Muséum s'attache, depuis des années, à développer et à constituer en corps de doctrine. Il en a donné un excellent résumé dans le volume que nous avons sous les yeux.
(*Revue des Deux Mondes.*)

La géologie générale, par *le même*. 1 vol. in-8, avec 43 grav. dans le texte. 6 fr.

L'auteur débute par un exposé de l'évolution des idées en géologie générale pendant le xixe siècle et passe en revue les théories de Cuvier, de Lyell, de Constant Prévost et de leurs écoles, pour aboutir à l'activisme qui constitue à l'heure actuelle le dernier stade de cette évolution. Pour justifier cette doctrine qu'il a faite sienne, il étudie les principaux phénomènes actuels en essayant de retrouver pour chacun d'eux la cause prochaine d'où ils dérivent. Il recherche ensuite dans les dépôts des époques antérieures à la nôtre, des témoignages analogues à ceux qu'il a ainsi interprétés, puis il examine si toutes les actions actuelles se sont fait sentir alors et si, à leur influence, ne s'est pas ajoutée celle des causes qui n'agiraient plus maintenant.

Il établit ainsi, pour ainsi dire, la physiologie tellurique de l'époque actuelle et la physiologie comparée des époques précédentes, et fait enfin ressortir entre les unes et les autres les points communs et les contrastes dont se dégage, comme d'elle-même, toute la philosophie de la géologie.

VII. — PHYSIQUE

Les glaciers et les transformations de l'eau, par J. Tyndall, professeur de chimie à l'Institution royale de Londres; suivi d'une étude sur le même sujet, par Helmholtz, professeur à l'Université de Berlin. 1 vol. in-8, avec 27 gravures dans le texte et 8 planches tirées à part sur papier teinté, 6e édit. . . . 6 fr.

La conservation de l'énergie, par Balfour Stewart, professeur de physique au College Owen de Manchester (Angleterre); suivi d'une étude sur la *Nature de la force*, par P. de Saint-Robert (de Turin). 1 vol. in-8, 6e édit. 6 fr.

La matière et la physique moderne, par Stallo; précédé d'une préface par Ch. Friedel, de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences de Paris. 1 vol. in-8, 3e édit. . . . . 6 fr.

L'auteur critique, au point de vue purement expérimental, les principales théories de la science contemporaine : la théorie mécanique de la chaleur, la théorie atomique, etc., enfin les surprenantes doctrines des géomètres allemands et italiens sur l'espace à quatre dimensions. M. Friedel a placé en tête de ce livre une préface où il prend la défense de l'Ecole atomique dont il est le chef incontesté en France depuis la mort de Wurtz.

VIII. — CHIMIE

La synthèse chimique, par M. BERTHELOT, membre de l'Institut, professeur de chimie organique au Collège de France. 1 vol. in-8, 9e édit. . . . . . 6 fr.

C'est en 1860 que M. Berthelot a exposé, pour la première fois, les méthodes et les résultats généraux de la synthèse chimique appliquée aux matériaux immédiats des êtres organisés, et qu'il a fait connaître au monde savant les procédés qu'il avait découverts pour réaliser les combinaisons de carbone et d'hydrogène.

Il était bon que ces principes de la synthèse organique qui ont pris une place si importante dans le domaine de la chimie et qui, chaque jour, produisent des découvertes nouvelles, fussent mis à la portée du grand public.

La théorie atomique, par AD. WURTZ, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences et à la Faculté de médecine de Paris. Précédé d'une introduction sur *la Vie et les travaux* de l'auteur, par CH. FRIEDEL, de l'Institut. 1 vol. in-8, 8e édit. . . . . 6 fr.

Dans cet ouvrage, le chef de l'Ecole atomique française, Ad. Wurtz, résume l'ensemble des travaux et des théories qui ont rendu son nom célèbre dans toute l'Europe savante. Il expose le développement successif des théories chimiques depuis Dalton, Gay-Lussac, Berzélius et Proust, jusqu'à Dumas, Laurent et Gerhardt, Avogrado, Mendeleef, et termine par les études les plus curieuses et les plus nouvelles sur la constitution des corps et la nature de la matière.

Les fermentations, par P. SCHUTZENBERGER, membre de l'Institut, professeur de chimie au Collège de France. 1 vol. in-8, avec 28 grav., 6e édition refondue. 6 fr.

M. Schutzenberger a divisé son travail en deux parties : dans la première, il traite des fermentations attribuées à l'intervention d'un ferment organisé ou figuré, telles sont les fermentations alcoolique, visqueuse, lactique, ammoniacale, butyrique et par oxydation; la seconde partie est consacrée aux fermentations provoquées par des produits solubles, élaborés par les organismes vivants.

Microbes, ferments et moisissures, par le Dr L. TROUESSART. 1 vol. in-8, avec 107 gravures dans le texte, 2e édit. . . . . 6 fr.

Le rôle des microbes intéressant chacun de nous, il fallait un livre où l'avocat, forcé de traiter en face d'experts une question d'hygiène, l'ingénieur, l'architecte, l'industriel, l'agriculteur, l'administrateur, pussent trouver des notions claires et précises sur les questions d'hygiène pratique se rattachant à l'étude des microbes, notions qu'ils trouveraient difficilement, dispersées qu'elles sont dans les livres destinés aux médecins ou aux botanistes de profession. Bien qu'il ne soit pas écrit spécialement pour ces derniers, ce livre peut cependant leur être d'une grande utilité.

Il a été donné une large place à la partie botanique, trop souvent négligée dans les ouvrages de pathologie microbienne.

La révolution chimique. Lavoisier, par M. BERTHELOT. 1 vol. in-8, ill., 2e éd. 6 fr.

A côté de la Révolution politique de 1789, il y a donc eu une révolution chimique, personnifiée par Lavoisier, et qui sépare deux mondes scientifiques entièrement différents par leurs méthodes, leur esprit et leurs principes. C'est cette révolution que raconte M. Berthelot.

L'ouvrage se termine par des notices et extraits des registres inédits du laboratoire de Lavoisier qui offrent un intérêt particulier en mettant le lecteur en présence de la méthode de travail de l'illustre savant.

La photographie et la photochimie, par G.-H. NIEWENGLOWSKI, préparateur à la Faculté des sciences de Paris, directeur du journal *La Photographie*. 1 vol. in-8, avec 128 gravures dans le texte et 1 planche en phototypie hors texte. 6 fr.

Les principes de photochimie qui sont la base des procédés photographiques sont d'abord décrits aussi clairement que possible. L'auteur passe ensuite en revue les diverses phases des nombreuses recherches qui ont abouti à la fixation des images de la chambre noire, avec leur triple caractère de forme, de couleurs et de mouvement, et donne un aperçu des nombreuses applications de l'invention française la plus féconde de ce siècle. Les travaux les plus récents sont analysés dans cet ouvrage; c'est ainsi que des chapitres ont été réservés à l'*art photographique*, à la *photographie directe et indirecte des couleurs*, à la *chromo-photographie* et au *cinématographe*, à la *photographie de l'invisible*, aux *rayons de Rœntgen* et aux radiations qui s'en rappro-

chent par leurs propriétés. Les applications de la photographie à l'*astronomie*, à l'*art militaire*, aux *sciences physiques, naturelles et médicales*, à la *décoration*, etc., font aussi l'objet de chapitres spéciaux.

L'eau dans l'alimentation, par le Dr F. MALMÉJAC, pharmacien de l'armée, docteur en pharmacie. Préface de M. SCHLAGDENHAUFFEN, directeur honoraire de l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy. 1 vol. in-8, avec gravures. . 6 fr.

La question de l'eau de boisson occupe aujourd'hui une place capitale en hygiène, et il n'est pas trop de la géologie, de la chimie et de la bactériologie pour la résoudre. Ce sont les résultats de toutes les recherches entreprises depuis vingt ans que M. Malméjac expose; il a également consigné des travaux personnels encore inédits; ainsi composé, le livre résume fidèlement les connaissances que toute personne instruite doit posséder sur la matière. Nul n'oserait, en effet, se désintéresser d'une question qui a pour but de débarrasser à jamais le genre humain des redoutables épidémies d'origine hydrique et, comme conséquence, de faire diminuer dans de grandes proportions la mortalité.

IX. — ASTRONOMIE — MÉCANIQUE

Les étoiles. *Notions d'astronomie sidérale*, par le Père A. SECCHI, directeur de l'Observatoire du Collège romain. 2 vol. in-8, avec 68 gravures dans le texte et 16 planches en noir et en couleurs, 3e édit. . . . . 12 fr.

L'auteur, après avoir décrit l'aspect général du ciel, étudie toutes les questions qui se rattachent à la grandeur des étoiles, à la distance qui les sépare de nous, à leur couleur, à leurs changements d'éclat et de teinte. Un chapitre est consacré au soleil, qui appartient à la classe des étoiles variables. Il aborde ensuite l'histoire des nébuleuses, l'étude et la détermination des mouvements propres des étoiles. Il est ainsi conduit à traiter de l'immensité de l'espace stellaire, du nombre des étoiles, des distances qui les séparent de nous et de celles qui les séparent les unes des autres. Enfin, dans un dernier chapitre, le P. Secchi expose ses vues sur la constitution de l'univers.

Histoire de la machine à vapeur, de la locomotive et des bateaux à vapeur, par R. THURSTON, professeur de mécanique à l'Institut technique de Hoboken, près New-York; revue, annotée et augmentée d'une Introduction, par M. HIRSCH, ingénieur en chef des ponts et chaussées, professeur de machines à vapeur à l'École des ponts et chaussées de Paris. 2 vol. in-8, avec 160 gravures dans le texte et 16 planches à part, 3e édit. . . . . 12 fr.

On peut dire que l'industrie moderne tout entière dérive de la machine à vapeur, et cependant l'histoire de ce merveilleux engin n'avait pas encore été écrite d'une manière complète. M. Thurston a comblé cette lacune. Cet ouvrage est orné de 16 planches, d'une foule de portraits d'inventeurs, et d'une immense figure représentant tous les types de machines à vapeur, de bateaux à vapeur ou de locomotives, depuis les premières tentatives de l'antiquité jusqu'aux perfectionnements les plus récents.

Les aurores polaires, par A. ANGOT, météorologiste titulaire au Bureau météorologique de France. 1 vol. in-8, avec 15 gravures dans le texte et hors texte. 6 fr.

Les aurores boréales, que M. Angot appelle avec raison aurores polaires, puisqu'elles se produisent aussi bien au pôle sud qu'au pôle nord, et descendent même de temps à autre dans les latitudes tempérées, forment l'un des sujets les plus curieux des sciences physiques. M. Angot les décrit, en fait l'histoire, en discute la théorie, avec la clarté de style et l'élégance d'exposition qui lui ont donné une place éminente dans la littérature scientifique comme dans la science technique. Des gravures, exécutées avec le plus grand soin, représentent les plus belles aurores boréales observées.

X. — BEAUX-ARTS

Les débuts de l'art, par E. GROSSE, professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau. Traduit de l'allemand par *A. Dirr*. Introduction de M. *L. Marillier*. 1 vol. in-8, avec 32 gravures dans le texte et 3 planches hors texte. . . 6 fr.

L'art, à ses débuts, a été nettement réaliste, visant seulement à représenter, de façon exacte, les principaux faits de la vie courante. Ce sont des facteurs secondaires qui ont fait naître la tendance à la simplification, au choix entre les détails, au *style*. Rien de tout cela n'a existé dans les reproductions premières des objets que l'homme voyait tous les jours. L'ouvrage de M. Grosse est conçu sur un plan des plus simples :

après une étude préliminaire sur *le but et la voie de la science de l'art*, sur *les peuples primitifs*, et sur *l'art* en général, l'auteur examine *la parure*, *l'art ornementaire*, *la sculpture et la peinture*, *la danse*, *la poésie*, *la musique*; une *conclusion* rapide permet de mesurer l'étendue du champ parcouru.

Les idées maîtresses de l'ouvrage, inséparablement unies les unes aux autres, consistent essentiellement en cette notion que, pour s'élever à la dignité de science, la connaissance d'un ensemble de faits ou d'individus doit être surtout explicative; or, nulle part cette méthode ne trouve de plus utiles applications que dans le domaine de l'art. Écrit en une langue alerte, le livre de M. Grosse est accessible à tous : il intéressera les savants, et les hommes les moins initiés aux recherches et aux méthodes de l'ethnographie comparée pourront le lire sans un instant d'ennui, sans un effort d'attention.

La céramique ancienne et moderne, par E. GUIGNET, directeur des teintures à la manufacture des Gobelins, et E. GARNIER, conservateur du Musée de la manufacture de Sèvres. 1 vol. in-8, avec 100 gravures dans le texte. . . . . . 6 fr.

Ce gros livre est formé de deux parties distinctes : un manuel des procédés de fabrication employés par les céramistes, et une histoire rétrospective de la céramique. La première de ces deux parties est l'œuvre de M. Guignet, directeur des teintures aux manufactures des Gobelins, et c'est M. Garnier, l'éminent conservateur du Musée de Sèvres, qui s'est chargé d'écrire la seconde. Tous deux se sont, comme on pouvait le prévoir, acquittés de leur tâche avee beaucoup de conscience. L'ensemble de l'ouvrage est d'un extrême intérêt, aussi bien pour les fabricants que pour les collectionneurs.

(*Illustration.*)

Le son et la musique, par P. BLASERNA, professeur à l'Université de Rome; suivi des *Causes physiologiques de l'harmonie musicale*, par H. HELMHOLTZ, prof. à l'Univ. de Berlin. 1 vol. in-8, avec 41 gravures dans le texte, 5e édit. 6 fr.

Ce livre n'a pas la prétention de donner une description complète des phénomènes sonores, ni d'exposer toute l'histoire des lois musicales; l'auteur a cherché seulement à réunir deux sujets qui jusqu'alors avaient été traités séparément. Exposer brièvement les principes fondamentaux de l'acoustique et en montrer les plus importantes applications, tel est le but de cet ouvrage. Il se trouve présenter ainsi un grand intérêt pour ceux qui aiment à la fois l'art et la science.

Principes scientifiques des beaux-arts, par E. BRUCKE, professeur à l'Université de Vienne; suivi de *l'Optique et les Arts*, par H. HELMHOLTZ, professeur à l'Université de Berlin. 1 vol. in-8, avec 39 gravures, 4e édit. . . . . . . 6 fr.

Dans ce volume sont réunies les recherches principales de deux savants, MM. Brucke et Helmholtz, et les matériaux qui y sont contenus montrent, par leur diversité et leur importance, que la peinture et la sculpture ne perdent rien à devenir savantes tout en demeurant artistiques. *La perspective*, *la distribution de la lumière et des ombres*, *la couleur avec ses harmonies et ses contrastes*, sont autant de sujets scientifiques que les peintres ne sauraient se dispenser d'étudier. Les auteurs donnent également d'intelligents conseils sur le mode d'*éclairement des modèles* qui est déterminé par des lois rigoureuses et dont on ne s'écarte qu'au détriment de la vérité des effets; ils traitent également la question connexe de l'*éclairement des galeries de tableaux*.

Théorie scientifique des couleurs et leurs applications aux arts et à l'industrie, par O.-N. ROOD, professeur de physique à Columbia-College de New-York (Etats-Unis). 1 vol. in-8, avec 130 gravures dans le texte et une planche en couleurs, 2e édit. . . . . 6 fr.

Ce livre convient à la fois, grâce aux aptitudes variées de son auteur, aux artistes et aux gens du monde. On y trouve, sous une forme accessible, l'exposé des diverses théories sur les couleurs et sur leur perception dans l'œil humain, ainsi que les applications si variées et si curieuses de beaucoup de ces théories dans l'industrie. Enfin le rôle des couleurs dans la peinture, les moyens de les employer et l'étude des divers genres, forment une partie importante de l'ouvrage.

LISTE GÉNÉRALE PAR ORDRE D'APPARITION DES 101 VOLUMES

DE LA

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

1. TYNDALL. Les Glaciers et les Transformations de l'eau, *illustré*. 7e éd.
2. BAGEHOT. Lois scientifiques du développement des nations. 6e éd.
3. MAREY. La Machine animale, *illustré*. 6e éd.
4. BAIN. L'Esprit et le Corps. 6e éd.
5. PETTIGREW. La Locomotion chez les animaux, *illustré*. 2e éd.
6. HERBERT SPENCER. Introduction à la science sociale. 13e éd.
7. SCHMIDT. Descendance et Darwinisme, *ill.* 6e éd.
8. MAUDSLEY. Le Crime et la Folie. 7e éd.
9. VAN BENEDEN. Les Commensaux et les Parasites du règne animal, *illustré*. 4e éd.
10. BALFOUR STEWART. La Conservation de l'énergie, *illustré*. 6e éd.
11. DRAPER. Les Conflits de la science et de la religion. 11e éd.
12. LÉON DUMONT. Théorie scientifique de la sensibilité. 4e éd.
13. SCHUTZENBERGER. Les Fermentations, *illustré*. 6e éd. refondue.
14. WHITNEY. La vie du langage. 4e éd.
15. COOKE et BERKELEY. Les Champignons, *ill.* 4e éd.
16. BERNSTEIN. Les Sens, *illustré*. 5e éd.
17. BERTHELOT. La Synthèse chimique. 9e éd.
18. NIEWENGLOWSKI. La Photographie et la Photochimie, *illustré*.
19. LUYS. Le Cerveau et ses Fonctions, *illustré*. 7e éd.
20. STANLEY JEVONS. La Monnaie et le Mécanisme de l'échange. 5e éd.
21. FUCHS. Volcans et Tremblements de terre, *illustré*. 6e éd.
22. BRIALMONT (le général). La Défense des États et les Camps retranchés. (*Epuisé.*)
23. DE QUATREFAGES. L'Espèce humaine. 13e éd.
24. P. BLASERNA et HELMHOLTZ. Le Son et la Musique, *illustré*. 5e éd.
25. ROSENTHAL. Les Nerfs et les Muscles. (*Epuisé.*)
26. BRUCKE et HELMHOLTZ. Principes scientifiques des Beaux-Arts, *illustré*. 4e éd.
27. WURTZ. La Théorie atomique. 8e éd.
28-29. SECCHI (le Père). Les Etoiles, 2 vol. *illust.* 3e éd.
30. JOLY. L'Homme avant les métaux. (*Épuisé.*)
31. A. BAIN. La Science de l'éducation. 10e éd.
32-33. THURSTON. Histoire de la machine à vapeur, 2 vol. *illustrés*. 3e éd.
34. HARTMANN. Les Peuples de l'Afrique. (*Epuisé.*)
35. HERBERT SPENCER. Les Bases de la morale évolutionniste. 6e éd.
36. HUXLEY. L'Ecrevisse (Introduction à la zoologie), *illustré*. 2e éd.
37. DE ROBERTY. La Sociologie. 3e éd.
38. ROOD. Théorie scientifique des couleurs, *ill.* 2e éd.
39. DE SAPORTA et MARION. L'Evolution du règne végétal (les Cryptogames), *illustré*.
40-41. CHARLTON BASTIAN. Le Cerveau et la Pensée chez l'homme et les animaux, 2 vol. *illustrés*. 2e éd.
42. JAMES SULLY. Les Illusions des sens et de l'esprit, *illustré*. 3e éd.
43. YOUNG. Le Soleil. (*Épuisé.*)
44. DE CANDOLLE. Origine des plantes cultivées. 4e éd.
45-46. LUBBOCK. Fourmis, Abeilles et Guêpes. (*Ep.*)
47. PERRIER. La Philosophie zoologique avant Darwin. 3e éd.
48. STALLO. Matière et Physique moderne. 3e éd.
49. MANTEGAZZA. La Physionomie et l'Expression des sentiments, *illustré*. 3e éd.
50. DE MEYER. Les Organes de la parole et leur emploi pour la formation des sons du langage, *ill.*
51. DE LANESSAN. Le Sapin, *illustré*. 2e éd.
52-53. DE SAPORTA et MARION. L'Evolution du règne végétal (les Phanérogames), 2 vol. *illustrés*.
54. TROUESSART. Les Microbes, les Ferments et les Moisissures, *illustré*. 2e éd.
55. HARTMANN. Les Singes anthropoïdes, leur organisation comparée à celle de l'homme, *illustré*.
56. SCHMIDT. Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques, *illustré*.
57. BINET et FÉRÉ. Le Magnétisme animal, *ill.* 4e éd.
58-59. ROMANES. L'Intelligence des animaux, 2 vol. *illustrés*. 3e éd.
60. LAGRANGE. Physiologie des exercices du corps. 8e éd.
61. DREYFUS. L'Évolution des mondes et des sociétés.
62. DAUBRÉE. Les Régions invisibles du globe et des espaces célestes, *illustré*. 2e éd.
63-64. LUBBOCK. L'Homme préhistorique, 2 vol. *illustrés*. 4e éd.
65. RICHET. La Chaleur animale, *illustré*.
66. FALSAN. La Période glaciaire. (*Epuisé.*)
67. BEAUNIS. Les Sensations internes.
68. CARTAILHAC. La France préhistorique, *ill.* 2e éd.
69. BERTHELOT. La Révolution chimique. 2e éd.
70. LUBBOCK. Sens et instincts des animaux, *illustré*.
71. STARCKE. La Famille primitive.
72. ARLOING. Les Virus, *illustré*.
73. TOPINARD. L'Homme dans la nature, *illustré*.
74. BINET (ALF.). Les Altérations de la personnalité. 2e éd.
75. DE QUATREFAGES. Darwin et ses précurseurs français. 2e éd.
76. ANDRÉ LEFÈVRE. Les Races et les Langues.
77-78. DE QUATREFAGES. Les Emules de Darwin.
79. BRUNACHE. Le Centre de l'Afrique, *illustré*.
80. ANGOT. Les Aurores polaires, *illustré*.
81. JACCARD. Le Pétrole, l'Asphalte et le Bitume, *ill.*
82. STANISLAS MEUNIER. La Géologie comparée, *ill.*
83. LE DANTEC. Théorie nouvelle de la vie, *ill.* 2e éd.
84. DE LANESSAN. Principes de colonisation.
85. DEMOOR, MASSART et VANDERVELDE. L'Évolution régressive, *illustré*.
86. DE MORTILLET. Formation de la nation française, *illustré*. 2e éd.
87. G. ROCHÉ. La culture des mers, *illustré*.
88. COSTANTIN. Les végétaux et les milieux cosmiques (adaptation, évolution), *illustré*.
89. LE DANTEC. L'Evolution individuelle et l'hérédité.
90. E. GUIGNET et E. GARNIER. La Céramique ancienne et moderne, *illustré*.
91. E. GELLÉ. L'audition et ses organes, *illustré*.
92. STAN. MEUNIER. La Géologie expérimentale, *ill.*
93. COSTANTIN. La Nature tropicale, *illustré*.
94. GROSSE. Les débuts de l'art, *illustré*.
95. GRASSET. Les maladies de l'orientation et de l'équilibre, *illustré*.
96. DEMENŸ. Les bases scientifiques de l'éducation physique, *illustré*. 2e éd.
97. MALMÉJAC. L'eau dans l'alimentation.
98. STANISLAS MEUNIER. La géologie générale, *ill.*
99. DEMENŸ. Mécanisme et éducation des mouvements, *illustré*.
100. BOURDEAU. Hist. de l'habillement et de la parure.
101. MOSSO. Le corps robuste et l'esprit dispos.

Prix de chaque volume, cartonné à l'anglaise 6 fr., hormis le volume 99, vendu 9 fr.

ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE OU VALEUR SUR PARIS

6-01. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 1-04.

